# Les Arabes promettent "une pluie de représailles"

d'après UPI, PA, AFP

Les guérilleros arabes ont juré aujourd'hui de déclencher une "pluie" d'actions de représailles pour venger l'attaque perpétrée samedi par un commando israélien contre l'aéroport international de Beyrouth. Effectivement, divers actes de sabotage et des accrochages ont été signalés depuis hier aux frontières d'Israël avec les pays arabes.

De son côté, le gouvernement israélien, apparemment peu influencé par les protestations venues de tous côtés contre son action au Liban, a réaffirmé sa détermination de se défendre contre toute agression "là même où elle est montée et exécutée" et promet de nouvelles représailles contre les attentats arabes.

"Les Etats qui permettent aux organisations terroristes d'organiser et de perpétrer des actes de terreur portent la responsabilité de l'agression, une responsabilité qu'ils ne peuvent rejeter," a déclaré le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol à Tel Aviv.

Le ministre de la Défense, M. Moshe Dayan, défendant l'action israélienne, a dit qu'elle ajoute "une nouvelle dimension à la politique israélienne de dissuasion" contre ses ennemis arabes.

Au Caire, l'organisation "El Fatah" et d'autres groupes de guérilleros arabes ont annoncé que le bombardement d'un kibboutz israélien dimanche, l'un de plusieurs incidents de frontière, marquait "la première d'une pluie" d'attaques de représailles.

La radio "La Voix de la Tempête" a annoncé de son côté que l'attaque d'artillerie contre le village de Beit Shean avait causé de lourds dégâts. Mais à Jérusalem, les porte-parole israéliens ont dit que les Arabes avaient tiré quatre obus de bazooka sans faire de dommages.

Par contre, une soldate israélienne de 18 ans a été tuée et un militaire a été légèrement blessé par des obus tirés par un groupe de saboteurs arabes contre un village du "Nahal-Tsofar" (soldats-pionniers) au sud de la Mer Rouge, hier soir, annonce le porte-parole de l'armée israélienne. Les terroristes ont également tiré des obus contre le kibboutz d'Ein-Yahav, dans le même secteur sans causer de pertes. Quatre mines posées par les saboteurs avant de battre en retraite ont été découvertes et désamorcées.

A Hebron, en Cisjordanie occupée, un terroriste arabe a été tué au cours d'un accrochage la nuit dernière, près des tombes des Patriarches, entre la police et un groupe de saboteurs. Le porte-parole israélien a précisé que les saboteurs, utilisant des armes automatiques, ont ouvert le feu peu après minuit sur une patrouille de la police des frontières et ont lancé des grenades contre elle. Les policiers ont riposté, tuant un des saboteurs. Le couvre-feu a été imposé dans cette partie de Hebron et des perquisitions sont en cours ce matin.

Dans la région de Gaza, annonce également un porte-parole israélien, 17 terroristes et

Voir REPRESAILLES, page 2

**Etat d'alerte au Liban**

— page 13

## Paris et Moscou en faveur d'une conférence des Quatre Grands

PARIS, (AFP) — L'URSS a donné aujourd'hui son accord à la suggestion émise par le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Debré, proposant une action commune des quatre grandes puissances pour trouver une solution apcifique à la crise du Moyen-Orient.

C'est dans une interview à Radio-Luxembourg que l'ambasadeur de l'URSS en France, M. Valerian Zorine, a donné son accord à l'idée émise ce matin même par M. Debré.

Le ministre français, parlant à l'ORTF, avait proposé une

Voir CONFERENCE, page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢
Montréal, lundi 30 décembre 1968 / saint Honoré / 84e année / No 304 / 3 cahiers / 36 pages / La météo : froid / Min. : 0° Max. : 20°

*"Nous prendrons nos armes si..."*

# Les policiers déclarent la guerre à Drapeau-Saulnier

par Pierre GODIN

"Si les gouvernements de Montréal et de Québec continuent de faire des lois de bandits, nous ferons comme en Amérique du Sud. Nous prendrons nos armes et nous les déposerons !"

Cette promesse de coup d'Etat, c'est un sergent-détective de la police de Montréal, M. Roger Lavigueur, président de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la police de Montréal, qui l'a répétée, hier, lors des deux assemblées spéciales des policiers montréalais sur le bill 295.

Quelque 1,000 policiers en colère contre la décision de Montréal de ne pas verser ses contributions à leur régime de retraite durant deux ans ont applaudi avec force M. Lavigueur lorsque celui-ci a déclaré :

"Nous sommes la seule force paramilitaire du Québec. Nous constituons une force de frappe et si, pour sauver nos biens et nos droits, il nous faut l'utiliser, nous le ferons. Nos droits ne peuvent pas être annihilés par une bande de politiciens vicieux et iniques."

Ces déclarations enflammées témoignent de l'état d'esprit dans lequel se trouvent les policiers de Montréal (dans certains postes, on parle de révolte ouverte) depuis l'adoption du bill 295 par l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours des deux assemblées d'hier, les policiers ont donné à leurs dirigeants les pleins pouvoirs pour utiliser "tous les moyens nécessaires pour que le bill 295 ne soit pas mis en vigueur et que le gouvernement du Québec prenne les mesures nécessaires pour révoquer cette loi à la première session provinciale de l'année 1969".

Parmi les moyens envisagés dans l'immédiat par les dirigeants des onze syndicats municipaux qui ont formé un front commun en vue de faire obstacle à l'administration Drapeau-Saulnier, il y a des marches sur l'hôtel de ville de Montréal et sur le Parlement de Québec, une série d'assemblées spéciales et une assemblée monstre au Forum où seront convoqués les 18,000 employés de la ville pour décider des mesures ultimes à prendre si les démarches antérieures n'ont rien donné. Plusieurs policiers envisagent déjà une grève générale.

Les réunions d'hier, qui se sont tenues au Plateau, groupaient des représentants des 11 syndicats membres du front commun. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a pris la parole aux deux assemblées. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'a pu quant à lui se rendre à l'invitation des syndiqués.

Le ton des discours était

Voir POLICIERS, page 2



Roger Lavigueur
*sergent-détective*

## On tente de jouer les policiers contre la population
— *Marcel Pepin*

"L'administration Drapeau-Saulnier tente de jouer les policiers contre la population de Montréal avec le bill 295", a déclaré hier le président de la Confédération des Syndicats nationaux, M. Marcel Pepin.

Prenant la parole durant les deux assemblées des policiers de Montréal, M. Pepin a demandé à tous les employés syndiqués de la ville de s'unir afin de démontrer à Montréal et à Québec qu'ils forment un bloc compact qui refuse de se laisser dépouiller de ses droits.

Rappelant la grève des chauffeurs d'autobus de Montréal, au cours de laquelle l'administration Drapeau-Saulnier avait monté la population contre les grévistes en brandissant l'épouvantail d'une hausse du prix des billets d'autobus, M. Pepin a deman-

Voir POPULATION, page 2



Téléphotos PA fournies par la NASA

La surface de la Lune est d'un brun cendré, tandis que la Terre est bleu et blanc. Le cliché pris par la capsule Apollo-8, alors que les cosmonautes sortaient de l'arrière de la Lune après leur première orbite, fait voir la Lune de la cabine spatiale. Cette photo a été prise au moyen d'une lentille ultra-puissante, faisant voir au sud le grand cratère Goclenius. Un aspect étrange de ce cratère est la rainure permanente qui le traverse. Les trois cratères de gauche se nomment Magelhaens, Magelhaens A et Colombo A. Le cratère Goglenius est situé à 10 degrés de latitude sud, 45 degrés de longitude est, et mesure quelque 40 milles de diamètre.

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 30 à 34
Arts et spectacles / 8 à 10
Bandes dessinées / 23
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 35
Editorial / 4
Finance / 20 - 21
Horoscope / 18
Informations étrangères / 13
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et Récréation / 23
Mots croisés / 31
"Mot-mystère" / 23
Nouvelles régionales / 21
Radio et Télévision / 16
Sports / 26 à 29
Vie féminine / 15 - 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 18

CKAC 73 AU CADRAN

# De tous les coins du monde, on salue l'exploit des cosmonautes américains

d'après AFP, PA et UPI

Le monde entier s'unit aux Etats-Unis pour célébrer le triomphe de l'expérience "Apollo-8". Depuis le retour vendredi des trois cosmonautes qui ont contourné la Lune et dont les images télévisées ont été diffusées sur l'ensemble de la Terre, de très nombreux chefs d'Etat ont envoyé au président Johnson des télégrammes de félicitations pour cet exploit qui a fait les manchettes de la presse mondiale.

Le reine Elizabeth, le pape Paul VI, M. Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême de l'URSS, le général de Gaulle, M. Thant, secrétaire général de l'ONU, Mme Indira Ghandi, premier ministre de l'Inde, le chancelier Kiesinger de l'Allemagne fédérale et de nombreux autres chefs d'Etat ont tenu à féliciter le président Johnson et les trois cosmonautes.

Dix cosmonautes soviétiques également ont envoyé un télégramme félicitant l'équipage de la cabine spatiale, les savants américains "et tout le peuple américain pour ce magnifique succès". "Le vol réussi du vaisseau cosmique "Apollo-8" est une performance remarquable de la science et de la technique spatiales des Etats-Unis et des courageux cosmonautes Borman, Lovel et Anders", écrit d'autre part M. Boris Petrov, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, dans la "Pravda" de ce matin.

Toute la presse mondiale écrite et parlée commente avec enthousiasme ce que le quotidien ouest-allemand "Die Welt" qualifie du "plus grand exploit du siècle". Pour la presse italienne, l'expérience "Apollo-8" est "le couronnement d'un siècle". Le "Times" de Londres fait remarquer que le vol circumlulaire d'"Apollo" constitue un triple exploit: pour le colonel Borman et son équipage, pour la technique américaine et pour l'homme en tant que tel. Enfin, pour la presse belge, avec l'exploit d'"Apollo-8" réglé au millimètre près, "la soudure est faite entre la réalité et la science-fiction".

L'enthousiasme unanime suscité par l'expérience américaine est à la mesure de l'ampleur de la diffusion dans le monde des images télévisées du vol d'"Apollo-8" et particulièrement de celles de la récupération de la cabine spatiale.

Le pape a évoqué l'exploit d'"Apollo-8" en s'adressant hier aux fidèles massés sur la place Saint-Pierre. Il a invité les fidèles à méditer sur la signification de l'entreprise des cosmonautes. Cette entreprise, a souligné Paul VI, sera utile au progrès de la conscience humaine, pour lui rappeler les proportions énormes de notre univers et la petitesse infinie

Voir MONDE, page 2

*Photos de la Lune et de la Terre, pages 14 et 36*




Droits réservés

# La Cunard Lines refuse de prendre livraison du paquebot Elizabeth II

SOUTHAMPTON, (PA, UPI) — Alors que le "Queen Elizabeth II", le nouveau paquebot britannique qui a coûté $72,000,000, revient des iles Canaries à vitesse réduite, après avoir terminé une croisière d'essai désastreuse, la société "Cunard Lines" a fait savoir qu'elle refuse d'en prendre livraison "parce que le navire ne répond pas aux standards de la compagnie".

Au cours de son premier voyage, les engins ont causé à l'immense bâtiment des vibrations telles qu'il a fallu couper la vitesse à environ un noeud à l'heure.

Un mois plus tôt, au cours d'essais de courte distance, le système de lubrification avait subi des fuites qui avaient contaminé l'approvisionnement en eau du navire.

De plus, 86 des mille cabines n'ont pas été terminées de même que divers travaux de finition dans les sections du navite réservées au public.

Ce retard est dû à la décision des sous-entrepreneurs chargés de ces travaux de congédier 500 ouvriers et de les remplacer par 100 autres, il y a plusieurs semaines.

Le président de Cunard, Sir Basil Smallpiece, a déclaré que la compagnie refusera le navire jusqu'à ce que les réparations aux moteurs à turbine et les travaux à l'intérieur du paquebot soient complétés, ce qui prendra au moins trois semaines.

Il a précisé que la croisière prévue pour le 10 janvier et le voyage à New York qui devait s'effectuer le 17 janvier ont été contremandés.

A Londres, des députés ont demandé qu'une enquête parlementaire s'instruise au sujet du "Queen Elizabeth II" à cause des torts que risque de subir la réputation de l'industrie maritime de la Grande-Bretagne.

Le bâtiment de 65,000 tonnes avait quitté Greenoch, en Ecosse, le 23 décembre, pour accomplir un voyage d'essai jusqu'aux iles Canaries. A bord se trouvaient 500 employés de la société Cunard et leurs familles et 250 ouvriers qui devaient poursuivre leurs travaux à l'intérieur. Dès le lendemain, le navire a commencé à vibrer sous les effets de la rotation des moteurs.

Néanmoins, "quand toutes les défectuosités seront réparées, ce sera le paquebot le plus merveilleux du monde", a dit Sir Basil.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

C'est à main levée, et à l'unanimité, que les policiers de Montréal présents aux assemblées d'hier, ont donné mandat à leurs dirigeants d'utiliser "tous les moyens" nécessaires pour faire annuler le bill 295.

## POPULATION

SUITE DE LA PAGE 1

de aux policiers d'informer dès maintenant la population afin d'enlever des armes à l'administration municipale qui, encore une fois tentera d'effrayer les contribuables avec une hausse de taxes supplémentaire.

"La ville de Montréal va répondre à vos griefs en disant que les syndiqués ne perdent rien puisqu'elle garantit le paiement des pensions. Les gens vont alors se dire: de quoi ils se plaignent les policiers? Expliquez à la population pourquoi vous n'êtes pas contents."

M. Pepin a dit que les propriétaires de Montréal venaient de se faire imposer une taxe de 23 p. 100 et que MM Drapeau et Saulnier vont déclarer à la population que si la ville ne cesse pas de verser ses contributions à la caisse de retraite de ses employés, il faudra alors augmenter de nouveau la taxe foncière de 10 p. c.

"Cela va faire peur aux gens. Et Montréal dira que c'est la faute aux 18,000 employés municipaux. Ne vous en faites pas en réclamant vos droits, vous allez vous aussi passer pour des écoeurants. Les conducteurs d'autobus ont connu ça."

**On trompe les gens**

M Pepin a accusé la ville de Montreal de chercher à tromper sciemment la population. Celle-ci, a-t-il dit, doit savoir que l'argent qu'elle enlève aujourd'hui à ses employés, elle devra le payer dans deux ou cinq ans. L'argent qu'elle ne donne pas aujourd'hui à la caisse de retraite, elle devra le verser plus tard.

"La population devra de toute façon payer la note, a affirmé le président de la CSN. Vous devez le lui dire. Car encore une fois, les éditorialistes qui, comme vous le savez tous sont les grands amis des syndiqués, vont trouver moyen de dire que le bill 295 est raisonnable et que l'administration Drapeau-Saulnier a eu un autre coup de génie."

M. Pepin a expliqué que la population va appuyer l'administration en pensant ainsi s'éviter une hausse supplémentaire de taxe de 10 p. 100. Elle se trompe car elle la paiera plus tard. La seule différence, c'est que l'administration actuelle ne sera plus là quand viendra le temps d'imposer de nouveau les contribuables.

Selon le président de la CSN, l'administration Drapeau-Saulnier est prise dans un carcan. Elle n'a plus de liberté. Je vous prédis, a-t-il lancé aux policiers, que lorsque le bill 295 aura son effet, ce sera la disparition de toute vos caisses de retraite. Il n'y a pas d'autres issues possibles. Le bill 295, c'est de la tricherie.

"Il y a deux groupes de personnes qui tiennent à ce que Montréal soit dans le trou, a dit M. Pepin. Il y a Québec qui est aussi intéressé à ce que Montréal soit en tutelle qu'Ottawa l'est pour les provinces. Les hausses de salaires des employés de Montréal seront tantôt décidées par Québec en fonction de sa politique salariale. Il y a aussi les financiers de la rue St-Jacques et de Bay Street qui vont aussi décider à la place de Montréal."

## MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'homme, la conception de la vie terrestre en des termes plus exactes et plus communautaires, et pour éveiller le sens du mystère de la vie humaine, de sa destinée, ainsi que de ses rapports avec le Seigneur.

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a adressé un message au président Johnson dans lequel il souligne que les Canadiens ont suivi avec la plus vive admiration le "vol fabuleur" et qu'ils sont particulièrement fiers du fait que certains membres de la famille du cosmonaute Lovell sont d'origine canadienne, notamment le père de Lovell, qui est né à Toronto.

L'équipage d'"Apollo-8", arrivé tôt hier matin à Houston, où l'attendaient 2,000 personnes enthousiastes, n'a passé que quelques heures en famille avant d'être accaparé de nouveau par la NASA.

Frank Borman, James Lovel et William Anders sont entrés hier après-midi au centre spatial d'Houston. Ils ne le quitteront que dans une dizaine de jours ou plus, après avoir été minutieusement examinés et interrogés en détails sur leur mission.

Pour ce qui est d'"Apollo-8", véhicule du plus lointain voyage depuis que le monde est monde, il sera soumis à partir de mercredi à une "autopsie" qui n'épargnera aucune de ses deux millions de pièces. Une fois remise en état, la capsule sera sans doute acheminée sur le musée Smithsonian de Washington comme trésor historique, aux côtés de l'"Esprit de St-Louis", l'avion à bord duquel Charles Lindbergh effectua la première traversée de l'Atlantique, et de la cabine "Mercury" de John Glenn.

L'illustre capsule a été expédiée à Pearl Harbor, aux îles Hawaii, à bord du "Yorktown", le porte-avions a bord duquel ont été accueillis les trois cosmonautes à leur retour de la Lune. Les techniciens de la NASA et de la "North American Rockwell" doivent vérifier à Hawaii l'arrêt complet de tous les appareillages électroniques de la cabine. Les spécialistes procéderont également à un nettoyage complet de l'habitacle et à une première évaluation de la radioactivité d'origine solaire et cosmique absorbée en ce voyage d'un demi-million de milles. On s'attend à ce que cette dose soit négligeable, la capsule ayant échappé, croit-on, à toute éruption solaire significative en cours de route.

Le message de félicitations de M. Podgorny au président Johnson, celui des dix cosmonautes soviétiques à leurs collègues américains et surtout les déclarations de certains savants soviétiques témoignent, estime-t-on à Moscou, du désir de l'URSS d'étendre la coopération entre l'Est et l'Ouest au domaine spatial.

Le fait que la Maison Blanche ait tenu le Kremlin régulièrement informé du déroulement de l'expérience par le "téléphone rouge" permet de supposer que les Etats-Unis, de leur côté, partagent ce désir.

## CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

conférence éventuelle des Quatre Grands (Etats-Unis, URSS, Grande - Bretagne, France), mais avait précisé qu'une telle réunion pour trouver une solution à la crise du Moyen-Orient ne pourrait "survenir qu'au moment où pour l'essentiel une ligne directrice aura été acquise, à la suite de négociations et de discussions".

M. Debré a ajouté que la RAU, la Jordanie et l'Etat d'Israël devraient être associés à ces discussions. "C'est fondamental, a-t-il dit, car il ne peut s'agir d'une solution imposée."

Une fois l'accord acquis entre les Quatre et les intéressés, les quatre grandes puissances devraient donner leur garantie pour l'application de cet accord, a ajouté M. Debré en précisant que "la France est prête à prendre sa part de responsabilité".

Commentant cette suggestion, M. Zorine a déclaré:

"La nécessité du règlement du problème au Moyen-Orient, préconisée par l'URSS, est mise en relief une fois de plus par le fait de l'attaque contre l'aérodrome de Beyrouth par Israël. C'est un acte tout récent dans la chaîne des crimes du militarisme israélien qui aggrave d'une manière dangereuse la situation au Moyen-Orient.

"L'essentiel, c'est le rapprochement des positions de l'Union soviétique et de la France, qui cherchent à aboutir au règlement pacifique et politique dans cette région sur la seule base possible, qui est la mise en oeuvre de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, prévoyant le retrait des troupes d'Israël des territoires arabes occupés."

Les deux autres grandes puissances (Etats-Unis et Grande-Bretagne) n'ont pas donné jusqu'à maintenant leur accord à la procédure proposée par la France.

## REPRESAILLES

SUITE DE LA PAGE 1

30 personnes accusées de complicité dans des actes de sabotage, parmi lesquels des chefs de groupes, ont été arrêtés et de vastes dépôts de munitions et d'armes ont été découverts au cours de perquisitions. Les dépôts contenaient de nombreux mortiers, des bazookas, des mines, des mitrailleuses, des obus, des fusils et de vastes quantités d'explosifs et de munitions diverses.

Les terroristes arrêtés sont accusés d'avoir commis cinq attentats et notamment d'avoir lancé des grenades dans le centre de Gaza au cours des deux dernières semaines.

"L'enquête continue et on s'attend à de nouvelles arrestations," a dit le porte-parole.

A Tel Aviv, M. Eshkol a déclaré qu'Israël n'a aucun intérêt à aggraver ses relations avec le Liban, mais il a ajouté: "Nous ne pouvons accepter la violation des routes aériennes. Ces tactiques adoptées par nos ennemis doivent cesser.

"La bande terroriste qui a frappé notre avion (à Athènes) était partie de Beyrouth, a-t-il ajouté. C'est à Beyrouth qu'est située l'organisation qui a effectué ce méfait. C'est également de Beyrouth qu'est venue la déclaration affirmant l'intention de poursuivre des actes du même genre."

On sait que le Front populaire pour la libération de la Palestine, une organisation de guérilla arabe, a revendiqué la responsabilité de l'attentat commis à Athènes contre un aérobus israélien la semaine dernière et du kidnapping d'un autre aérobus israélien à Alger l'été dernier.

Hier, le FPLP a déclaré que le raid israélien à Beyrouth ne ferait que "jeter de l'huile sur le feu" de la résistance palestinienne. Il a réitéré "sa détermination de poursuivre la lutte armée contre l'ennemi, de la poursuivre et de le pourchasser partout".

Au Caire, les journaux ont qualifié de "fumisterie" la protestation des Etats-Unis auprès d'Israël et ont appuyé l'appel du roi Hussein de Jordanie en faveur de la convocation d'urgence d'un sommet arabe.

## POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 1

très dur uà l'endroit de l'administration Drapeau-Saulnier, accusée d'être la responsable, par sa folie des grandeurs et sa maladministration, des déboires financiers de Montréal.

Les discours étaient en accord avec une série de caricatures de MM Drapeau et Saulnier. L'une reproduisait le maire sous forme de rat en train de ronger les économies des employés de la ville et portait en inscription: "Jean d'RAT peau, dit Le Rongeur". Une autre représentait MM. Drapeau et Saulnier lisant un livre intitulé: "Comment voler $42 millions?". Une autre, où l'on voyait MM. Drapeau et Saulnier vêtus en bagnards, disait: "Ennemis nos 1 et 2 du policier".

**Politique monstrueuse**

"Les policiers de Montréal, a dit M. Lavigueur, ont toujours collaboré avec la ville et le gouvernement. Notre fonds de pension a été le premier à être reconnu par la Régie des Rentes. Notre force, nous l'avons toujours mise au service de la ville et c'est elle qui nous crache maintenant au visage en faisant adopter le bill 295 qui est une loi de bandit et de voleur."

A l'hôtel de ville, a poursuivi M. Lavigueur, on est monté sur le dos des policiers. Montréal n'a jamais voulu reconnaître et accepter notre force. Elle essaie de la détruire. La ville va bientôt se rendre compte que la police de Montréal peut constituer une force de frappe.

"La politique de Drapeau-Saulnier est une politique monstrueuse et sale, a-t-il lancé. La ville a toujours voulu contrôler sa force de police pour la mettre au service de sa politique."

Le président de l'ABRPM a souligné que le bill 295 risque d'assécher la caisse de retraite des policiers. Et la ville, a-t-il dit, demande aussi de lui retourner les contributions qu'elle a versées en 1968-69, soit $1,900,000. Cet argent, nous ne l'avons plus. Il est investi. Où allons-nous le prendre?

"Avec des sous, les policiers ont réussi à faire des millions et la ville, avec des millions, n'a pas réussi à faire des sous," a ajouté M. Lavigueur en soulignant que tous les conseillers municipaux actuels sont des hommes sans honneur et les marionnettes de deux hommes, MM. Drapeau et Saulnier, qui ont mis Montréal en faillite et qui cherchent à renflouer leur caisse en raflant les économies de leurs employés.

"Si les gens du Québec, si les gens de Montréal ne se réveillent pas, a renchéri M. Lavigueur, il se peut que les forces policières réunies du Québec se voient obligées de prendre le pouvoir. Si la population ne nous appuie pas, les policiers seront dans l'obligation de poser des gestes pour sauver leurs droits et leurs biens."

M. Lavigueur a encore dit que les policiers iraient manifester à Québec dans l'ordre. Qu'ils n'iraient pas à Québec et à l'hôtel de ville pour casser des vitres mais, a-t-il affirmé, les gouvernements doivent savoir que ce sera la dernière fois que les policiers se déplaceront ainsi en groupe pour faire valoir leurs droits.

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a annoncé pour sa part aux policiers de Montréal qu'ils avaient l'appui entier de tous les autres corps de policiers municipaux du Québec dans leur lutte contre le bill 295.

M. Picard a fait un parallèle entre le bill 295 et le bill 5 passé en 1950 sous Duplessis. Cette saloperie qu'était le bill 5, a-t-il lancé, vient d'être dépassée par le bill 295. Selon lui, le bill 295 est une trahison. M. Dozois, a-t-il dit, vient de nous trahir tous, même s'il a été membre de notre bureau de direction.

Des voix dans la salle ont alors lancé:

- "qu'on ferme l'Expo !"
- "et la loterie..."
- "on va les débarquer!"
- "une gang de bandits, de crottés..."

**Une loi inique**

Le procureur des policiers, Me Marcel Prévost, a été tout aussi violent à l'endroit de l'administration Drapeau-Saulnier qui, a-t-il dit, par une loi inique et immorale, sinon illégale, se délivre de ses obligations envers ses employés et brime ceux-ci dans leurs droits.

"La loi ne vous permet même pas de recourir aux tribunaux pour faire valoir votre cause. Il ne vous reste que le moyen de la pression sur le Parlement et la ville. Je ne prêche pas la révolution ni la rébellion. Mais vous avez le droit de vous élever contre ces régimes de dictature, contre ces gens qui veulent vous gouverner en vous privant de vos droits. Vous avez le devoir de résister à cette loi. Empêchez qu'une loi aussi inique que le bill 295 soit adoptée au Québec."

## le TEMPS qu'il fera

### D'autre neige...

"Mon pays ce n'est pas . . ." Une violente tempête de neige balaye présentement le nord du golfe du Mexique et doit atteindre le Québec au cours de la journée de demain. Il est impossible pour le moment de prédire la précipitation exacte, mais . . . il va continuer de faire froid, et il va neiger.

**Maximum aujourd'hui** ..... 15
**Minimum la nuit prochaine** 3

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal:

**Régions de Montréal, d'Ottawa,** généralement ensoleillé aujourd'hui et froid avec des vents de l'ouest de 15 milles. Demain nuageux avec possibilité de chutes de neige, moins froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal 15 et 5, Ottawa 10 et zéro.

**Régions d'Abitibi de Pontiac-Témiscamingue,** généralement ensoleillé et froid aujourd'hui. Demain nuageux et moins froid. Vents légers Maximum et minimum cette nuit à Rouyn-Noranda et Val-d'Or 5 au-dessus et 10 en dessous. Témiscamingue 5 au-dessus et 5 en dessous.

**Régions des Cantons de l'Est, des Laurentides, du St-Maurice, de Québec,** nébulosité variable aujourd'hui avec possibilité de chutes de neige occasionnelles, clair cette nuit. Demain, généralement nuageux. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui. Demain vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sherbrooke, Ste-Agathe et La Tuque 10 et zéro. Québec 15 et zéro.

**Régions du Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé, de Sept-Iles,** nébulosité variable aujourd'hui avec chutes de neige et doux. Demain, généralement ensoleillé, mais plus froid. Aujourd'hui vents de l'ouest de 20 milles. Demain, vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi 15 et zéro, Baie-Comeau 15 et 5, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 20 et 5, Gaspé 25 et 15, Sept-Iles 20 et 10.

## Nomination aux services juridiques

OTTAWA (PC) — M. Jules M. Fortier a été désigné directeur général des services juridiques de la Commission canadienne des Transports, a annoncé en fin de semaine l'agence fédérale.

Ce nouveau poste est né de la réunion des services juridiques locaux dirigés jusqu'à présent par les comités de la commission.

M. Fortier est né à Québec.

## Le feu rase un bungalow de Rosemère

Les pompiers de Rosemère, aidés de ceux de Sainte-Thérèse-Ouest, ont combattu, samedi après-midi, un violent incendie qui a détruit un bungalow situé au 327 rue Pacifique, à Rosemère.

Les pompiers ont mis près de cinq heures à circonscrire les flammes qui ont complètement détruit la maison de M. Fernand Laberge.

Trois pompiers ont été légèrement blessés en combattant le feu.

## Comité d'enquête sur l'affaire du "Pueblo"

SAN DIEGO, Californie, (UPI) — Les 82 survivants de l'équipage du navire espion américain "Pueblo" seront étroitement interrogés par un comité d'enquête naval, afin de déterminer exactement comment et pourquoi le navire a été arraisonné et saisi par la Corée du Nord.

Ce comité d'enquête composé de cinq officiers supérieurs, n'a pas la compétence de prendre des mesures disciplinaires, mais peut recommander la tenue de procès devant un tribunal militaire, s'il est d'avis que les faits justifient cette action.

Les autorités navales et les hauts fonctionnaires du Pentagone ne croient pas cependant qu'aucun des membres de l'équipage ne soit traduit devant un tribunal militaire, pour répondre de sa conduite avant l'arraisonnement ou durant les onze mois de détention en Corée du Nord.

Le comité d'enquête doit se réunir à la base amphibie Coronado, à San Diego, quand l'interrogatoire de l'équipage sera terminé. Les renseignements recueillis au cours d'entrevues avec des psychiatres et des officiers de renseignements ne seront pas transmis au comité d'enquête.

Le capitaine Gale E. Krouse, avocat général au commandement aéronaval de la flotte du Pacifique, a donné quelques détails aux journalistes sur les questions qu'examinera le comité d'enquête.

Il a dit que le comité d'enquête cherchera à connaître tous les faits et circonstances entourant cet incident, y compris la question de savoir si le Pueblo avait pénétré ou non les eaux territoriales nord-coréennes au cours des jours qui ont précédé l'arraisonnement effectué le 23 janvier dernier. Il s'agira également d'établir si ce geste avait été posé à l'encontre des ordres reçus par le commandant du navire, le capitaine Lloyd Bucher.

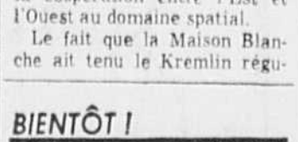
Le comité d'enquête voudra aussi connaître les détails entourant la mort d'un membre de l'équipage et des blessures qu'ont reçues les autres. On sait maintenant qu'onze membres de l'équipage ont été blessés dans l'arraisonnement y compris le marin Duane Hodges, qui a succombé à ses blessures, et dont le corps a été inhumé hier aux Etats-Unis. Le commandant Bucher avait également été blessé aux jambes par des éclats d'obus.


H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût




MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

BIENTÔT !


de JEAN-PIERRE MELVILLE







REMY MARTIN
FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE
une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE
V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs
**COGNAC** produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac
**FINE CHAMPAGNE** cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac
**V.S.O.P.** un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

874-7111
LE numéro à composer pour vendre ou louer votre maison par une PETITE ANNONCE "SUCCÈS"

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 30 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 304

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

# Il n'y a pas d'épidémie de grippe

***Vous avez peut-être mal à la tête ? Des nausées ? Vous avez froid, vous avez chaud ? Le thermomètre grimpe à plus de 100° ? Vous êtes grippé, oui. Mais rassurez-vous : il n'y a pas d'épidémie de grippe au Québec.***

Il faut le croire. C'est l'assistant-directeur du service d'épidémiologie du ministère de la Santé, à Québec, le Dr Gérard Martineau, qui en a donné l'assurance. Il avait devant lui, des rapports émanant de divers coins du Québec. Le taux d'absentéisme, dans les écoles (avant les Fêtes) et dans les usines est normal : environ 5 p. 100. Dans quatre usines, employant environ 5,000 personnes, ce taux est supérieur. Le maximum est de 20 p. 100 dans un établissement comptant 2,000 personnes. Donc, pas d'épidémie en provenance de Hong-kong; à peine un petit virus-maison qui se plaît à taquiner quelques Québecois. Nos douaniers veillent au grain.

**Visites interdites dans les hôpitaux**

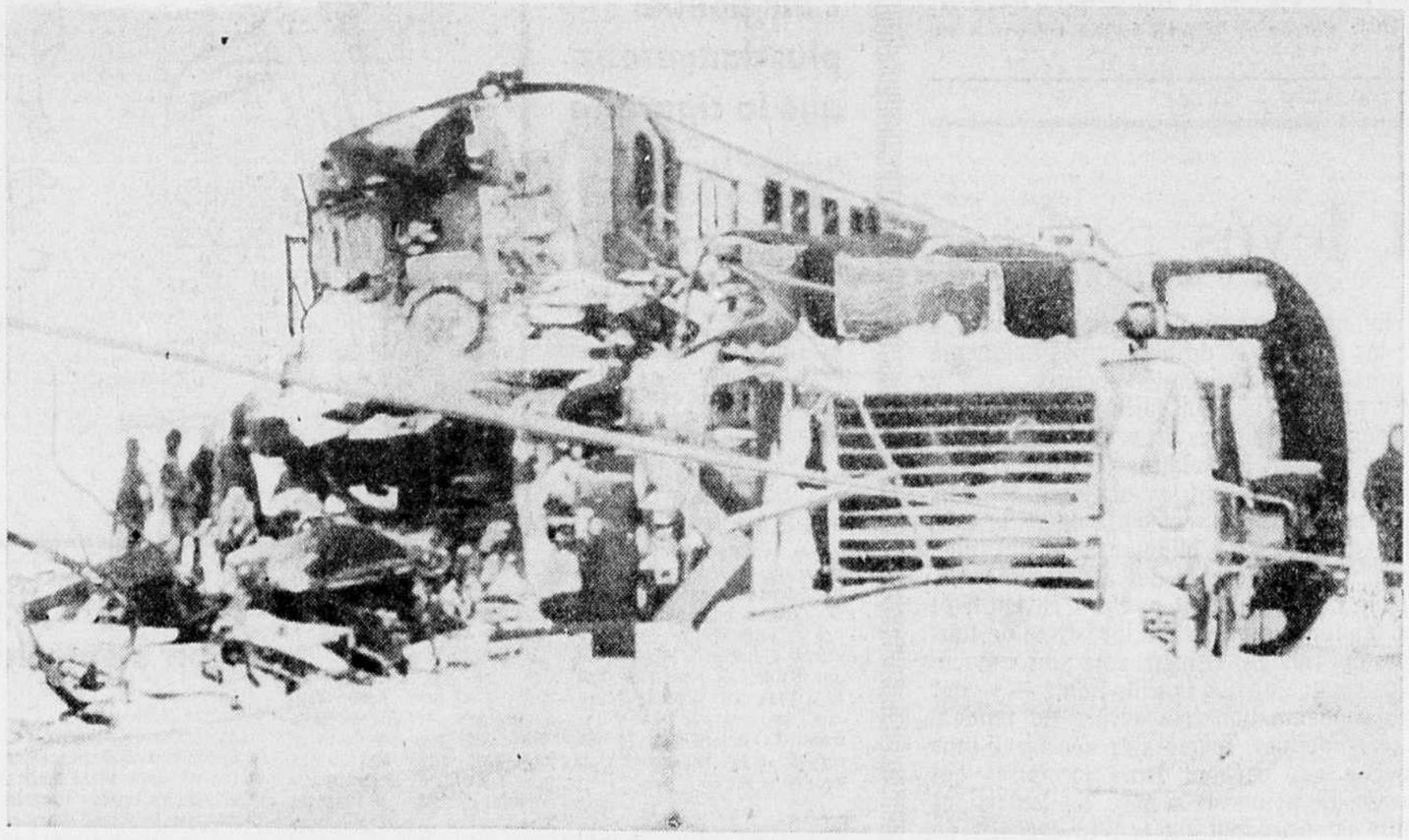
L'hôpital Notre-Dame, à Montréal, a marqué le pas. Le premier, il a interdit les visites aux patients. Mais la direction a fait savoir ce matin, qu'à l'occasion du Jour de l'An, les patients pourront recevoir des groupes de visiteurs de deux personnes chacun, pourvu que la visite ne dépasse pas 15 minutes.

De son côté, la directrice générale de l'hôpital Saint-Joseph-de-Lachine, Soeur Rachel Roy, a fait savoir qu'en raison de la grippe qui sévit dans la région métropolitaine, les visites aux malades seront désormais interdites et ce, jusqu'à nouvel ordre. Il n'est pas impossible cependant que cette interdiction soit levée d'ici le Jour de l'An, nous a-t-on fait savoir. L'Hôpital général de LaSalle a fait de même.

S'il n'y a pas d'épidémie, pourquoi les hôpitaux ferment-ils leurs portes aux visiteurs ? "Par mesure de prudence, répond le Dr Martineau, parce qu'il y a épidémie aux Etats-Unis." Ici, au Québec, la situation est normale. C'est l'hiver, quoi !

L'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal qui a le monopole au Canada de la fabrication des vaccins contre la grippe est inondé de demandes, paraît-il. Même des hôpitaux de Toronto supplient qu'on leur en envoie. On procède par priorités. Les hôpitaux généraux (du Canada et non seulement du Québec), les hôpitaux pour chroniques, ceux pour les maladies cardio-pulmonaires, les institutions de psychiatrie, de bien-être, voilà les premiers servis. Il y a aussi les médecins qui demandent le vaccin pour certains de leurs patients. Le personnel des hôpitaux généraux, les malades chroniques et ceux de certains instituts, comme les cardiaques,

Voir EPIDEMIE en page 6



téléphoto PC

# 15 blessés dans la collision de deux trains à Lachevrotière

GRONDINES — Une quinzaine de personnes ont été blessées, vers 9 h. samedi soir, dans une collision impliquant deux trains du Pacifique Canadien, à Lachevrotière, dans le comté de Portneuf, à environ 40 milles de Québec.

L'accident s'est produit lorsque le train rapide no 154 venant de Montréal a heurté un convoi de marchandises qui avançait lentement en direction de la voie d'évitement.

Des secouristes sont accourus à l'aide de traîneaux mécaniques, mais les ambulances n'ont pu se rendre à la gare de Lachevrotière, vu qu'il n'y a pas de route à cet endroit, la gare ayant été abandonnée il y a quelques années.

**Les blessés, de même que les voyageurs ont dû attendre l'arrivée, vers 1 h. du matin, d'un autre convoi, le train local no 156, qui s'était équipé du nécessaire à Trois-Rivières, pour venir en aide aux blessés.**

**Durant cette attente, les voyageurs qui s'étaient tirés indemnes dans l'impact, donnaient les premiers soins aux blessés. Le froid a rendu l'attente très pénible, car le système de chauffage du train ne fonctionnait plus et de nombreuses fenêtres s'étaient brisées sous le choc.**

A l'arrivée du train de secours, on s'est empressé de faire monter les blessés et autres voyageurs dans les wagons chauds et le voyage s'est poursuivi sans encombre jusqu'à Québec, où les blessés ont été transportés à l'hôpital.

Cinq personnes sont encore hospitalisées, mais leur état n'est pas grave. Parmi ces derniers, on compte deux employés du Pacifique Canadien. Il s'agit de MM. Louis Argo, de Châteauguay-Centre, et Gilles Couture, de Montréal. Les trois autres blessés ont été identifiés comme étant: Mlles Juliette Jean, Bernadette Morel et Francine Langlois, toutes de Québec.

**Les deux locomotives hors de la voie ferrée**

Pendant ce temps, une puissante grue mécanique venant de Québec se dirigeait vers Lachevrotière afin de remettre sur la voie ferrée les deux locomotives qui, sous la violence du choc, étaient sorties des rails. Les wagons des deux trains sont cependant demeurés en place.

Aucun retard n'a été apporté à l'horaire habituel des trains de marchandises et de voyageurs entre Québec et Montréal, ces derniers pouvant emprunter une deuxième voie à la gare de Lachevrotière. La situation a repris son cours normal dans le courant de l'après-midi d'hier.

Les autorités du Pacifique Canadien font présentement enquête pour établir les causes de l'accident et évaluer les dommages matériels.

# Aucun mort dans la région métropolitaine

Les cinq personnes qui ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la dernière fin de semaine ont toutes été tuées dans des accidents de la circulation.

Pour l'une des rares fois, la région métropolitaine ne compte aucun accident mortel.

**M. Joseph Morrisette**, 53 ans, du 262, rue Yamaska, à Saint-Germain, comté de Drummond, tué samedi après-midi, dans une collision de deux autos sur la route no 20, près de chez lui.

**Jean-Yves Dionne**, 15 ans, de Montréal-Nord, tué par une auto, hier en traversant la rue à Saint-Philippe-de-Néri, à 100 milles au nord-est de Québec.

**Réjean Aumont**, 19 ans, de Saint-Lambert, dans le comté d'Abitibi-Est, tué dans une collision de deux automobiles survenue vers 9 h 15 vendredi soir, sur une route secondaire de Saint-Lambert.

**M. Paul Piroldi**, 28 ans, de Windsor Mills, comté de Richmond, tué, vers midi samedi, dans un accident impliquant un camion et une automobile survenu sur la route no 5, entre Windsor Mills et Richmond, dans les Cantons de l'est.

**M. François-Xavier Drouin**, 78 ans, du 7959 avenue Royal, à Château-Richer, comté de Montmorency, tué par une auto, vers 1 h 30 samedi après-midi, en marchant sur le boul. Sainte-Anne, à Château-Richer.

# La région de Montréal a besoin d'un climat de stabilité économique

*— le maire DRAPEAU*

**La région de Montréal a besoin d'un climat de stabilité économique qui permette la création des emplois dont on a besoin. Il faut donc espérer qu'il y aura le moins possible de manifestations ici en 1969 : quand il y a des manifestations ici, les journaux du dehors en parlent et ça fait une mauvaise publicité, peu susceptible d'attirer des capitaux . . .**

**Ainsi s'exprimait hier midi le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au micro d'un poste de radio de Montréal.**

**Le maire a aussi déclaré que 1968 n'avait pas été une aussi mauvaise année que ne l'avaient prédit des prophètes de malheur en 1966.**

**M. Drapeau s'est dit d'avis que l'importance des municipalités allait croissant et qu'en conséquence leurs sources de revenu allaient tôt ou tard être augmentées. Il s'est cependant refusé à prédire quand cela pourrait bien arriver.**

**Enfin, quant à la question du fonds de retraite des employés municipaux, le maire a déclaré qu'il n'y avait rien de changé dans la garantie du paiement des retraites, que le fonds était actuellement plus que suffisant.**

**Et de souligner que la mesure prise au sujet de ce régime de retraite ne l'avait été que pour deux ans en attendant les résultats d'une étude des autorités provinciales. Il s'est en outre dit convaincu que les participants à ce régime de retraite ne sauraient avoir de difficulté dans la recherche d'hypothèques, du côté du marché des obligations.**

# Une autre tempête balaye le Québec et l'Ontario

Pendant qu'en Colombie-Britannique et dans les Prairies le mercure descendait à plus de 40 degrés sous zéro, une autre tempête de neige poussée par le vent balayait le Québec et l'Ontario.

Il est tombé dans la région de Montréal plus de 10 pouces de neige que soufflaient des vents violents, ce qui porte à 58 pouces de neige le total accumulé depuis le 12 novembre. L'aéroport de Dorval a dû annuler un grand nombre de départs.

La région de Québec a été une des plus rudement touchées alors qu'il est tombé près de sept pouces de neige accompagnée de vents soufflant du nord-est à une vitesse de 35 milles à l'heure avec des rafales de 58 milles à l'heure.

Les occupants d'une vingtaine d'automobiles sont demeurés immobilisés pendant six heures sur la route reliant Pont-Rouge à la route no 2, à 2 milles à l'ouest de Québec. La police a dû utiliser des traîneaux mécaniques pour porter secours aux "prisonniers de la neige".

De plus, quelques centaines d'automobiles sont restées en panne sur la route no 2, entre Québec et Rivière-du-Loup.

Les traversiers qui relient Québec à Lévis, sur la rive sud du St-Laurent, n'ont pu faire que trois traversées samedi soir et ce n'est qu'hier en fin d'après-midi, que le service a repris régulièrement.

*Si la société juste n'est pas réalisée...*

# Hanley craint que les défavorisés ne choisissent la violence en 1969

par Florian BERNARD

Dans son dernier discours de l'année, le député de Sainte-Anne à l'assemblée nationale, M. Frank Hanley a prédit qu'à moins que les autorités ne fassent quelque chose de plus concret que des mots dans la réalisation d'une société juste, les assistés sociaux opteront pour la violence.

S'adressant aux membres de la loge maçonnique Royal Albert, M. Hanley a dit que jamais, au cours des 16 dernières années, les non-privilégiés de son comté n'ont connu autant d'injustice qu'en 1968.

Le premier ministre Trudeau craint qu'il n'y ait des signes d'une guerre civile en croissance aux Etats-Unis — a-t-il dit — mais à cela j'ajouterai que le Canada, et surtout le Québec, ne sont pas immunisés contre un tel danger. Les assistés sociaux en sont au stade de l'organisation. Si rien ne change, a dit M. Hanley, ils passeront à l'action sur tous les fronts.

**Situation du logement**

De toutes les injustices dont sont victimes les assistés sociaux, celle du logement est la plus flagrante selon le député de Sainte-Anne. Les défavorisés ne peuvent ignorer que 85 p. 100 des argents mis à la disposition de la Société centrale d'hypothèques et de logement va à ceux dont le revenu moyen annuel est de $10,000 ou plus.

Une société juste qui ne l'est pas, d'expliquer M. Hanley, car il y a des propriétaires qui habitent dans des cités-jardins, soit dans Westmount, Mont-Royal et autres riches quartiers, mais qui possèdent également des propriétés dans des quartiers de taudis. Puis, M. Hanley accuse ces mêmes propriétaires d'exploiter les assistés sociaux en retirant des loyers pour des immeubles qui tombent en ruines et dont l'insalubrité est flagrante. M. Hanley a aussi déclaré que les règlements de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont nettement défavorables aux familles à revenus modiques.

**Créer des coopératives**

L'un des moyens les plus efficaces de corriger la situation serait, selon le député de Sainte-Anne, la création d'une chaîne de coopératives d'habitation dont le seul but serait de permettre aux assistés sociaux de devenir propriétaires. Ainsi, grâce aux efforts communs de tous les paliers de gouvernements, des appartements rénovés ou neufs seraient vendus aux anciens et aux actuels locataires. Ce même locataire deviendrait propriétaire de l'appartement sans avoir à verser un montant comptant — ou à peine — et jouirait d'une hypothèque de 40 à 50 ans. La ville deviendrait le tenant-hypothécaire.

Les petits salariés franchiraient ainsi un jalon dans cette société juste. M. Hanley souligne que les assistés sociaux, une fois propriétaires, reprendraient goût à la vie et, dans bien des cas, réussiraient à hausser leur standard de vie, ce qui profiterait à toute la communauté.

**Situation critique**

Abordant ensuite l'aspect économique du Québec, M. Hanley a déclaré que les financiers étrangers hésitent de plus en plus à investir dans la province. Ces financiers redoutent, d'une part, les hausses constantes des taxes à tous les niveaux et, d'autre part, craignent le séparatisme, surtout depuis la création du parti québécois de René Lévesque.

M. Hanley a précisé que plusieurs investisseurs mènent actuellement des enquêtes très sérieuses, retardant depuis des mois certains projets d'investissements. Il a dit qu'il étudie personnellement la situation avant de donner des réponses à certains financiers qui l'ont consulté à ce sujet.

## Deux hommes blessés à coups de couteau

La police est présentement à la recherche de sept individus qui ont blessé, tôt ce matin, à coups de couteau deux clients du restaurant Kahmatapia, au 4441, boul. Saint-Laurent.

Vers 2 h. des inconnus se sont présentés au restaurant et ont demandé au propriétaire de leur servir de la boisson. Ce dernier, qui est d'origine grecque, ne parle pas le français et a demandé à deux clients d'expliquer aux arrivants qu'il lui était impossible de servir de la boisson à cette heure de la nuit.

Mais les individus, n'ont rien voulu comprendre et l'un d'eux a sorti un couteau et a attaqué un des clients, M. John Shoulakis, âgé de 31 ans, lui faisant une profonde coupure au cou.

Celui-ci a été transporté à l'hôpital Royal Victoria où l'on rapporte que son état est grave. Un autre client, M. Théo Antrivanakos, âgé de 27 ans, a été blessé au-dessus de l'oeil gauche.

L'enquête a été confiée au sergent-détective John Keays, de la patrouille de nuit, et le policier s'attend à faire des arrestations au cours de la journée.

# Gauthier détenu comme témoin important du meurtre de Berthiaume

**Un individu de 33 ans, qui avait été blessé de trois coups de feu lors d'un règlement de compte qui a coûté la vie à Roland Berthiaume, le 18 décembre dernier, est présentement détenu par le Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal.**

**Jean-Guy Gauthier a été appréhendé, vendredi après-midi, dans un motel de l'est de la métropole. Il devait comparaître cet après-midi comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de Berthiaume.**

**Roland Berthiaume, 33 ans, avait été trouvé inconscient par un policier rue Bossuet. Transporté à l'hôpital Maisonneuve, il était déjà mort à son arrivée.**

**Au moment où les policiers s'apprêtaient à rédiger leur rapport, Gauthier s'est présenté à la clinique d'urgence en disant qu'il avait été atteint de trois balles tirées par des cagoulards alors qu'il était en train de stationner son auto, rue Bossuet.**

**Après sa sortie de l'hôpital, Gauthier avait été interrogé par les policiers, puis il avait été relâché par la suite. Vendredi, il était de nouveau arrêté par les sergents-détectives Jean-Jacques Adam et René Leblanc.**

**NOTE**
concernant la
**LIVRAISON DU JOUR DE L'AN**
A partir de 8 p.m. le 31 décembre et jusqu'à 8 a.m le 2 janvier, **la Pharmacie Montréal ne fera que la cueillette et la livraison des ordonnances médicales.**
**Par exception**, le dimanche 29 décembre, livraison complète de 9 a.m. à 8 p.m.
La Pharmacie Montréal est ouverte jour et nuit, 7 jours par semaine.
**Cueillette et livraison gratuites des ordonnances médicales 24 heures par jour, 7 jours par semaine.**
*Bonne et Heureuse Année*
PHARMACIE MONTRÉAL — JEAN P. DUQUET, L. Ph.
*La plus grande Pharmacie de Détail au Monde*
916, rue Sainte-Catherine est — au téléphone 845-7251

**POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF**
***Expérience :*** Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
***Vérification adéquate :*** C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
***Appareils de la meilleure qualité :*** Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
***Service :*** Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
**Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !**
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

**Examen de la vue**
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.
**OPTOMETRISTES**
Simpsons
En ville, au septième — 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 – poste 234



Notre maison souhaite à sa clientèle le plus grand bonheur en 1969. A tous nous adressons nos meilleurs voeux.

TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND CENTRE LAVAL

# Accusé de voies de fait dans le métro

Michel Hamel, âgé de 19 ans, du 900, rue Villeray, a vu samedi matin en Cour municipale le prononcé de sa sentence remis à aujourd'hui : il avait admis culpabilité à l'accusation de voies de fait sur la personne d'un client de la CTM, à la station de métro Jean-Talon, vendredi soir.

Il appert que l'accusé s'est mis à importuner celui qui devait devenir sa victime, lui demandant une cigarette et prenant une attitude inquiétante. Ce qui amena l'autre à prier le vendeur de billets de la station d'avertir la police. Furieux, l'accusé se mit à frapper à coups de poing le client du métro, le renversant. De son côté, l'accusé a déclaré ne plus se rappeler son emploi du temps de la soirée de vendredi. Et d'expliquer qu'il était alors drogué . . .

En Cour municipale également, s'est déroulée samedi matin la comparution de six individus trouvés dans une présumée maison de jeu ainsi que d'un non moins présumé tenancier de cette maison de jeu située 9700, boul. Saint-Michel, à Montréal-Nord. Tous ont protesté de leur innocence.

Procès le 21 janvier. Tous les intéressés dans cette affaire de présumée maison de jeu ont obtenu mise en liberté provisoire, moyennant dépôt de $25 pour les présumés trouvés. Quant au présumé tenancier, Pasquale di Salvo, âgé de 31 ans, le juge Gérald Tourangeau a fixé à $100 le montant du dépôt exigé.

Aux Sessions de la paix, samedi matin, Richard Walsh, âgé de 45 ans, du 2685, rue Kent, a comparu sous pas moins de 43 chefs d'accusation et, dans tous ces cas, il a protesté de son innocence. On lui reproche huit usages de faux, neuf fraudes, cinq faux, la possession de six faux permis de conduire ontariens, de deux estampilleuses de chèques, de six fausses cartes de sécurité sociale, de trois tampons permettant d'apposer l'inscription "certified" . . .

Parmi les plaignants dans cette affaire, on remarque la Banque Royale du Canada, la Banque Provinciale du Canada, la Banque de Commerce Canadienne Impériale et la Banque Toronto-Dominion.


POUR FACILITER VOS ACHATS DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ




RAQ 532-F

Savourez les VINS JORDAN partout . . . en tout temps



De Vallères, Mme
INSTITUT METAPSYCHIQUE ENRG.
DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE
PROFESSEUR HYPNOSE
Détente et Yoga
Conseil en mariage et analyse des problèmes
10485 Laverdure 387-8973
(Métro Henri-Bourassa)



Pour toutes vos AMÉLIORATIONS DOMICILIAIRES

- SALLES DE JEU
- SALLES DE BAIN
- CUISINES, ETC.

Ideal Home Service n'emploie que des ouvriers qualifiés et n'utilise que des matériaux de marques renommées pour tous travaux d'améliorations domiciliaires.

TELEPHONEZ-NOUS dès MAINTENANT
UN SIMPLE APPEL NOUS SEPARE
484-3511 Service 24 heures

Ideal Home Service

- Tous les travaux entrepris par Ideal Home Service sont garantis sans condition.
- Financement au taux des banques si désiré.




Aline Racicot — Lisette Cloutier

## Deux voisines disparues

La police est à la recherche de deux adolescentes disparues du foyer de leur parents respectifs, aux 2284 et 2286, rue Panet, dans l'est de la métropole depuis le 19 décembre dernier. Lisette Cloutier est âgée de 14 ans, elle mesure 5 pieds, un pouce, pèse 105 livres, a les cheveux blonds, les yeux bleus et le teint pâle. Au moment de sa disparition, elle portait un manteau de cuir beige, un pantalon et un chapeau bleus ainsi que des bottes noires. Aline Racicot est âgée de 12 ans. Elle mesure 5 pieds, pèse 92 livres, a les cheveux blonds et les yeux bleus. Au moment de sa disparition, elle portait un pantalon bleu, un veston vert et un chapeau en fourrure. Les renseignements sur les allées et venues des adolescentes doivent être transmis aux détectives de l'Escouade des personnes disparues de la police de Montréal en composant : 872-5687.

# Faits divers

## Quatre cagoulards raflent $1,000 dans un marché IGA

Le lieutenant-détective Jules Charbonneau et le sergent-détective Roger David, de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, poursuivent leur enquête afin de retrouver quatre cagoulards qui ont perpétré un vol à main armée dans une épicerie du nord de la métropole, samedi après-midi.

Armés de fusils, les quatre individus ont fait irruption au marché d'alimentation IGA situé au 9150 rue Lajeunesse, vers 4 h. 35 samedi après-midi, lorsqu'il y avait de nombreux clients dans l'épicerie.

Les voleurs ont rapidement raflé le contenu de trois caisses enregistreuses, soit environ $1,000.

Avant de quitter les lieux, ils ont donné un coup de crosse de fusil à la mâchoire d'un commis, M. Jean-Guy Martel, mais il n'a pas été grièvement blessé.

Les quatre bandits ont pris la fuite en montant dans une automobile au volant de laquelle les attendait un cinquième complice. La voiture a démarré en direction nord sur Lajeunesse.

## Vol de $148 à la pointe du couteau

Deux individus se cachant le visage avec leur chandail et armés de couteaux dont la lame mesurait huit pouces, ont pris la fuite, vers 9 h samedi soir, avec $148.71, soit le contenu du tiroir-caisse de la station-service Supertest, au 275, boul. de la Concorde, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Le pompiste, M. Serge Bousquet, n'a pas été blessé par ses "visiteurs" du samedi soir.

## Trois personnes portées disparues

ST. GEORGE, N.B. (PC) — Trois personnes ont disparu et se sont probablement noyées dimanche, quand leur motoneige a rompu la mince couche de glace qui recouvrait le lac Utopia. Un homme a pu s'en sortir sain et sauf.

## EPIDEMIE

SUITE DE LA PAGE 3

reçoivent le vaccin en priorité.

En résumé : même si le commun des mortels a l'impression que les cas de grippe sont nombreux autour de lui, il fait erreur s'il croit en une épidémie. Le virus de Hong-kong s'est bien acclimaté aux Etats-Unis et dédaigne nos arpents de neige. Certains hôpitaux ferment leurs portes aux visiteurs, mais c'est pour prévenir, non pour guérir. L'Institut de microbiologie fabrique environ 10,000 injections par semaine, mais n'arrive pas à remplir toutes les commandes. Le temps est au froid et à l'optimisme !

## Clinique de sang du maire

C'est jeudi, lendemain du Jour de l'An, qu'aura lieu à l'hôtel de ville de Montréal la clinique annuelle de donneurs de sang du temps des Fêtes.

Présidée par le maire Jean Drapeau et organisée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, conjointement avec le Service municipal de santé dont le directeur est le Dr Roland Lamquin, cette clinique se tiendra dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, de 10 h du matin à 10 h du soir.

Des mesures sont prises afin que les automobilistes puissent stationner leur voiture — et cela sans restriction de temps — durant toute la journée de jeudi.

Des prix de présence seront tirés au sort chaque demi-heure. Chaque prix consiste en trois billets de participation à la taxe volontaire pendant trois mois consécutifs. Ces prix ont été généreusement offerts par une compagnie d'assurance.

La Croix-Rouge espère récolter 1,800 flacons de sang au cours de cette collecte de 12 heures. C'est le maximum de sang requis pour répondre aux besoins des 125 hôpitaux de l'ouest du Québec pendant une période de moins de trois jours.

## Deux autres rues "à sens unique"

Montréal comptera deux autres rues "à sens unique" à compter de 9 h. 30 demain matin.

L'avenue Louis-Colin sera à sens unique nord-sud, entre l'avenue Willowdale et le boulevard Edouard-Montpetit, tandis que l'avenue Willowdale sera à sens unique est-ouest, entre les avenues Louis-Colin et Darlington.

"Ces mesures deviennent nécessaires vu les nombreux automobilistes qui utilisent ces avenues pour se diriger vers l'Université de Montréal", a précisé le directeur du Service de la circulation de la ville de Montréal, M. Jacques Barrière.

Précisons que l'avenue Willowdale, entre les avenues Darlington et Louis-Colin n'a tout au plus qu'une centaine de pieds, que l'avenue Louis-Colin est encore plus courte et que le reste de l'avenue Willowdale, propriété d'Outremont, n'est pas touché par cette décision de Montréal.

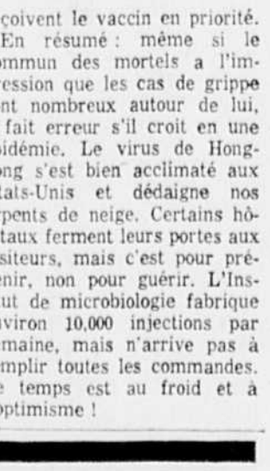

LE CHATEAU CHAMPLAIN

au Caf'Conc'

La veille du Jour de l'An, le CHÂTEAU CHAMPLAIN est heureux de présenter une production signée TIBOR RUDAS.

"avec vous!"





LES FRÈRES PEIRO

DANIELE CLARY

LES DANSEUSES RUDAS

une revue spectaculaire à la française . . . le mystérieux théâtre d'animation

LES FRÈRES PEIRO
Ils chantent et jonglent. Ils sont musiciens et prestidigitateurs. Ils sont comédiens au surplus. C'est tout un spectacle.

REPRÉSENTATIONS:
à 20h.45 et 23h.15
Samedi: 20h., 22h., minuit.
Danse après chaque spectacle
Dîner à compter de 19h.30.

DANIELE CLARY
Un physique qui séduit . . . une voix qui envoûte . . . une présence . . . de la grâce, du charme.

Réservations: 878-1688

CP Hotels


# INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

## Les pressions s'intensifient pour que Smrkovsky conserve son poste à Prague

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — M. Ludvik Svoboda, chef de l'Etat tchécoslovaque a chargé hier M. Oldrich Cernik, premier ministre sortant qui avait présenté la démission de son gouvernement, de former le nouveau cabinet fédéral. Le président de la République a renouvelé le mandat de M. Cernik à la suite d'une recommandation dans ce sens du comité central du Front national, l'organisme qui groupe les partis de la coalition tchécoslovaque.

Pendant ce temps, la controverse au sujet du remplacement éventuel de M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, redoublait d'intensité. Samedi, les responsables des Syndicats tchèques de la métallurgie réaffirmaient leur soutien absolu à M. Smrkovsky. Ces syndicats représentent quelque 900,000 travailleurs.

A l'issue d'une session extraordinaire convoquée pour examiner les dernières déclarations de M. Husak, qui a demandé le remplacement de M. Smrkovsky par un Slovaque, le comité central de l'Union des métallurgistes tchèques a lancé un appel à toutes les organisations de base.

Cet appel leur recommande d'utiliser, le cas échéant, toutes les mesures possibles au cas extrême une grève de protestation, si la fonction de président du Parlement fédéral n'était pas confiée à M. Smrkovsky.

L'arrivée vendredi à Prague d'une délégation soviétique conduite par M. Konstantin Katouchev, secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, est généralement considérée comme liée aux problèmes actuels du parti communiste de Bohême et Moravie.

L'allure presque chauvine de la campagne de M. Husak pour la nomination d'un Slovaque à la tête du prochain Parlement fédéral a heurté bon nombre de communistes de Bohême-Moravie qui soupçonnent M. Husak de se prêter, de bonne grâce, à une manoeuvre soviétique destinée à éliminer un des derniers survivants de l'équipe de janvier. Si les Soviétiques souhaitent obtenir légalement le départ de M. Smrkovsky, dit-on, il leur faut dans les tout prochains jours trouver parmi les communistes tchèques un large appui et cela ne semble pas le cas actuellement.

De son côté, M. Husak a relancé hier l'offensive contre M. Smrkovsky. Parlant de la campagne ouverte pour la présidence de l'Assemblée fédérale, M. Husak a déclaré que le soutien apporté à M. Smrkovsky était moins fondé sur les mérites de celui-ci qu'inspiré par les forces de droite.

A Moscou, les observateurs de l'Europe orientale laissent entendre que l'un des objectifs principaux de la délégation soviétique, envoyée à Prague vendredi, est d'isoler politiquement et sans heurts M. Smrkovsky.

En fait, selon ces observateurs, le président de l'Assemblée est devenu la "bête noire" du Kremlin. Les origines de cette inimité, indique-t-on, remontent au mois de novembre dernier. M. Smrkovsky avait alors insisté pour que le message du parti communiste tchécoslovaque aux dirigeants soviétiques à l'occasion du 51e anniversaire de la Révolution fut rédigé en termes protocolaires et non chaleureux, comme le désiraient MM. Svoboda, Cernik et Dubcek.

Le deuxième reproche fait à M. Smrkovsky par les Soviétiques qui lui a valu de ne pas être invité au sommet de Kiev le 7 décembre dernier, c'est d'avoir laissé transmettre à la revue allemande "Spiegel" le texte sténographique d'une conversation qu'il avait eue avec M. Kouznetzov en novembre à Prague.

## Un éboulis aurait fait 70 victimes au Brésil

RIO DE JANEIRO. (PA) — On craint qu'environ 70 personnes aient trouvé la mort lorsque des tonnes de pierres, ébranlées par la pluie et des explosions successives de dynamite, ont été entraînées à 300 pieds plus bas dans une carrière, balayant sur leur passage toute une partie des baraquements.

Selon des témoins oculaires, au moins 26 baraques ont été emportées dans la chute d'un pan de la carrière hier. Les pompiers croient cependant qu'il n'y en a eu qu'une quinzaine d'emportées. Les secouristes n'ont retrouvé qu'un seul survivant, un jeune garçon de trois ans. Jusqu'ici huit corps ont été récupérés.

Armés de pioches, de pelles et de foreuses à air comprimé, les secouristes ont travaillé tout la nuit. Les autorités craignent néanmoins que toutes les autres victimes soient mortes. Certaines baraques reposent sous des amoncellements de pierres aussi hauts que des édifices de deux étages.

## L'Eglise ne serait pas persécutée au Brésil

RIO DE JANEIRO, (AFP) — Il est faux de prétendre que l'Eglise du Brésil est persécutée par le gouvernement du maréchal Costa E Silva, a affirmé le chanoine Emilio Silva, théologien et professeur à l'université de Guanabara et à l'université catholique de Rio de Janeiro, au journal conservateur "Diario De Noticias", qui publiait hier ses déclarations.

Le chanoine, évoquant les divergences entre certains membres du gouvernement et une partie du clergé brésilien, a affirmé qu'on ne pouvait considérer comme une persécution l'arrestation et la détention à Belo Horizonte de trois prêtres français.

"J'ignore s'ils sont innocents ou coupables, car la Justice ne s'est pas encore prononcée", a-t-il dit. "Je considère comme inopportune l'attitude de certains membres du clergé de Belo Horizonte qui essaient d'entraver l'action de la Justice".

Evoquant l'intervention des évêques brésiliens en faveur des trois prêtres français, le chanoine a déclaré: "Les seules interventions légitimes et acceptables sont celles qui ont pour finalité la justice et la paix, et non celles qui sont faites avec passion, pour ou contre les accusés ou les autorités".

Le chanoine Silva a loué l'attitude de Mgr Avelar Brandao, président du conseil épiscopal latino-américain, qui a affirmé que les structures économiques et sociales de l'Amérique latine devaient être changées par des moyens pacifiques.

## Projet de boycottage de l'encyclique de Paul VI

DALLAS, Texas (UPI) — Une campagne de boycottage économique national visant à empêcher les fidèles de verser leurs aumônes aux messes, dans le but de protester contre l'interdiction papale à l'endroit du contrôle artificiel des naissances, vient d'être proposée.

Le Dr Jeffrey J.-W. Baker, professeur de biologie à l'université de Porto Rico, a dit au plus important groupement scientifique du monde que l'argent ainsi retenu de l'Eglise pourrait être consacré à renseigner les pays sous-développés et défavorisés en ce qui a trait au contrôle des naissances.

Le Dr Baker a dit à la 135e réunion de la Société américaine pour l'avancement des sciences, que le boycottage proposé commencerait le 27 juillet prochain, "parce que c'est le dimanche le plus rapproché du jour marquant le premier anniversaire de l'encyclique du Pape sur le contrôle des naissances".

## Pékin célèbre dans la joie l'explosion de sa bombe "H"

PEKIN (AFP, PA, Reuter) — Pékin a commencé à fêter bruyamment, samedi soir, l'explosion de la bombe à hydrogène chinoise qui a été annoncée officiellement par l'agence Chine nouvelle à 11 h. du soir, (10 h. du matin hne).

Brusquement réveillée, toute la capitale s'est mise à résonner du bruit des tambours, cymbales, pétards et chants révolutionnaires tandis que des camions, chargés de manifestants, se dirigeaient vers la Place Tien An Men, brillamment illuminée de guirlandes et d'ampoules multicolores.

Le communiqué précisait que l'explosion avait eu lieu vendredi, au-dessus de la région occidentale de la Chine, mais n'indiquait pas la puissance de l'engin qui, selon des observateurs, serait de l'ordre de 3,000,000 de tonnes de TNT.

Le communiqué capté à Hong-kong affirme que "la Chine ne sera jamais la première à utiliser l'arme nucléaire, mais elle vient, une fois de plus, de mettre en échec le 'monopole nucléaire' et le 'colonialisme nucléaire' des Etats-Unis et de l'Union soviétique".

Le communiqué ajoute que les travailleurs, les militaires et tout le personnel technique et scientifique qui ont participé à la recherche, à la fabrication et à l'essai des armes nucléaires chinoises "rejettent violemment la ligne révisionniste contre-révolutionnaire soutenue par le renégat Lui Chao-chi, qui est un traître et une canaille, et par ses agents".

"Mettant leur compétence en commun, et ne se fiant qu'à leurs propres moyens, les tavailleurs ont hardiment réalisé des expérimentations scientifiques, surmonté toutes sortes de difficultés et résolu une série de problèmes nouveaux pour assurer le succès complet de ce nouvel essai de bombe à hydrogène, poursuit le communiqué.

Selon "Chine Nouvelle", la révolution mondiale est entrée dans une nouvelle phase de son développement, et le succès nucléaire chinois constitue un encouragement pour tous les peuples révolutionnaires du monde.

Pendant ce temps, à Washington, des experts ont déclaré que cette réussite pourmaintenant prête à entreprendre sur une haute échelle la fabrication de missiles nucléaires.

Ces experts ont ajouté que ce dernier essai, le huitième depuis 1964, démontre que Pékin est déterminé à devenir une puissance nucléaire en dépit de l'agitation politique qui existe dans le pays.

D'autre part, le Japon a condamné hier cette nouvelle initiative de la Chine. Les stations météorologiques sont aux aguets et cinq chasseurs réactés sont montés à une altitude de 30,000 pieds au-dessus de l'ouest du Japon pour recueillir des retombées radioactives pour fins d'analyse.

Le gouvernement du premier ministre Eisaku Sato a précisé que cet essai nucléaire chinois "ignore le sincère désir de paix du peuple japonais, et vient à l'encontre de l'opinion publique mondiale au moment où s'annoncent des perspectives de détente dans le monde et de la prévention ainsi que de la non-prolifération des engins nucléaires".

Enfin, hier soir, le Japon a annoncé que des avions ont détecté des retombées radioactives dix fois plus fortes que le taux normal dans l'air au-dessus du nord du pays.

## Un camion blindé de Brink's soulagé de $800,000 à Boston

BOSTON (PC, PA) — Deux bandits portant des masques de ski et des gants noirs, brandissant mitraillettes, ont dévalisé un camion blindé de la société Brink's samedi soir, pour ensuite prendre la fuite avec la somme de $800,000.

Le cambriolage est survenu après six heures et 30 sur Canal Street dans le secteur nord, fort achalandé de Boston.

La police précise que le conducteur du camion et un des deux gardes étaient à prendre un café dans un restaurant en face du lieu où s'est déroulé l'attentat. La somme volée représentait les recettes de samedi de deux grands magasins à rayons de Boston.

Ce coup de main a été réussi à moins de quatre rues où avait été perpétré l'historique cambriolage d'un autre camion blindé de Brink's le 17 janvier 1950.

A cette époque, le garage et le bureau de Brink's avaient été envahis par onze hommes portant des masques d'halloween. Travaillant avec célérité, les malfaiteurs avaient emporté $1,219,218, ce qui représentait à ce moment le plus important vol commis aux Etats-Unis.

Quatre des onze malfaiteurs impliqué dans ce cambriolage sont maintenant décédés. Six purgent des peines d'emprisonnement à perpétuité. L'un d'eux qui avait témoigné contre les autres a été remis en liberté après avoir purgé sa peine.

Seule une somme de $50,000 a été retrouvée de ce cambriolage.

Cependant, le 14 août 1962 une autre bande de malfaiteurs gantés de blanc ont soulagé un camion des Postes d'une somme de $1,551,277 à Plymouth.

Le plus récent vol commis aux dépens de Brink's, eut lieu le 22 juillet 1962 à Bedford, à quelque 15 milles à l'ouest de Boston, quand quatre bandits armés de mitraillettes et masqués, ont emporté une somme de $150,000.

En mars 1952, le camion blindé d'une autre société américaine de camionnage avait été arraisonné sur une route à Danvers, à environ 25 milles au nord de Boston, et une somme de $600,000 avait été volée.

La première nouvelle du vol de samedi a été annoncée quand Richard Haines, messager qui était demeuré dans le camion, est venu alerter la police.

Il a expliqué à la police qu'il était à l'intérieur du camion verrouillé quand deux hommes masqués ont ouvert au moyen d'une clef la porte du côté du conducteur. Ils l'ont mis en joue avec leurs mitraillettes et l'ont ensuite désarmé.

Haines a ajouté qu'un des bandits a conduit le camion à peu de distance dans un parc de stationnement, où ils ont transféré l'argent dans une camionnette. Les bandits ont menotté Haines avant de prendre la fuite. Il portait encore les menottes quand il s'est présenté au poste de police. Il a précisé ne pas avoir été maltraité par les malfaiteurs.

Haines a ajouté qu'il n'a fallu que dix minutes aux bandits pour exécuter leur cambriolage.

La pluie et le brouillard qui enveloppait la région de Boston au moment du crime ont favorisé la fuite des bandits.

## L'Europe envahie par le froid et la neige

D'après AFP et UPI

Le froid continue à sévir un peu partout en Europe où l'on a enregistré de nombreuses chutes de neige et où les routes verglacées sont cause de nombreux accidents. La Grande-Bretagne connait ses journées les plus froides depuis plus de 20 ans tandis que l'Italie est particulièrement touchée par cette vague de froid. Des loups ont fait leur apparition en Slovaquie orientale.

C'est un véritable froid polaire qui s'est abattu sur la péninsule italienne. Dans la province de Bulluno, le thermomètre a battu un record et atteint moins 17 degrés Fahrenheit. A Milan, Turin et Florence le thermomètre oscille entre moins 19 et moins 21, tandis qu'à Rome la première neige est tombée dans la nuit de samedi à dimanche.

En Slovaquie orientale, les chutes de neige persistantes ont enhardi les loups, qui ont fait leur apparition. Une grande battue se déroule actuellement pour tenter de les abattre. La Belgique n'a pas été épargnée. Tout le pays disparaît sous une couche de neige de près de 20 pouces. La circulation routière est entravée, de nombreux trains ont pris du retard et plusieurs vols en partance de Bruxelles ont été annulés.

En France, le froid, la neige, la pluie et le vent se sont abattus sur toutes les régions, même les plus favorisées comme le sud-ouest ou le midi méditerranéen. Dans le nord et la Bretagne, seules les régions côtières sont épargnées. L'alerte au froid a été donnée dans toute la France, notamment à Paris où des mesures préventives ont été prises sur l'ensemble de la voirie afin d'empêcher que la neige demeure et se transforme en verglas.

En Grande-Bretagne, les plus importantes chutes de neige ont eu lieu au pays de Galles, en Ecosse et dans le Yorkshire, mais Londres n'a pas été épargnée. La circulation routière et ferroviaire est gravement perturbée. L'Allemagne a également reçu de nombreuses chutes de neige, particulièrement dans le sud où la couche atteint de 16 à 47 pouces dans les Alpes bavaroises.

# "La francophonie n'est pas une affaire politique"

—Habib Bourguiba

TUNIS (AFP) — "La francophonie est une affaire culturelle et non politique", a affirmé hier matin, à Carthage, le président Habid Bourguiba lors de la séance de clôture du premier congrès international des jeunesses francophones. Ce congrès avait commencé le 26 décembre et réunissait les délégués de vingt pays.

Le président Bourguiba, qui est l'un des promoteurs de la francophonie, a ajouté : "Je souhaite que jamais nous ne quittions le domaine de la culture, qui est la pierre angulaire de notre action. Nous devrons nous y cantonner afin qu'on ne voit pas en nous un instrument de guerre contre qui que ce soit".

**Grâce aux "anciens colonisés"**

Puis, soulignant "l'aventure exaltante" qu'est pour la langue française la francophonie, le président Bourguiba a rappelé que c'étaient les "anciens colonisés" de la France qui avaient poussé celle-ci, "alors encore hésitante", à prendre au sérieux le développement de cet instrument de contact, de coopération et d'amitié. "N'est-ce pas là, a déclaré le président tunisien, un hommage précieux pour la langue française qu'un ex-colonisé estime qu'il doit non seulement en maintenir l'usage chez lui mais encore militer pour son développement ?"

D'autre part, les congressistes vont adresser un message aux chefs d'Etat ou du gouvernement des Etats francophones et, pour les minorités, aux groupements et associations les plus représentatifs, sollicitant "l'aide de leur gouvernement" pour la réussite de leur objectif.

**Un Québécois à la présidence de l'OIJF**

Le congrès a également adopté une "charte des jeunesses francophones" et décidé la création d'une "organisation internationale des jeunesses francophones", dont le siège sera à Paris et la présidence confiée à un étudiant québécois résidant à Paris, M. Richard Pouliot.

Le prochain congrès de cette organisation se tiendra à Paris en 1971.

Les autres recommandations portent sur la création d'un office de coopération francophone, l'équivalence des diplômes et des qualifications professionnelles, la création de maisons de culture francophones à Paris, la réalisation d'un tourisme populaire à vocation culturelle, la création d'un système de coopération entre les jeunesses francophones et les échanges d'informations et de jeunes de toutes catégories (jeunesses rurales, ouvrières, estudiantines, etc.).

OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (CH. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. à MIDI

## Etude sur l'avenir de l'Action catholique

M. Fernand Dumont, professeur à l'université Laval de Québec, a accepté la présidence de la commission formée par l'épiscopat canadien et chargée d'étudier la participation des laics à la mission de l'Eglise et l'avenir de l'Action catholique.

Les autres membres de cette commission sont Mlle Hélène Chénier, vice-présidente, secrétaire-générale à l'Alliance des professeurs de Montréal; M. Claude Ryan, vice-président, directeur du journal "Le Devoir"; Mlle Anne-Marie Blanchet, ex-dirigeante de la Jeunesse ouvrière chrétienne, institutrice; Mgr Paul Charbonneau, évêque de Hull; Mlle Jeannine Dalaire, étudiante à l'Université de Montréal; le chanoine Jacques Grand'Maison, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal; l'abbé Jean-Marie Lafontaine, vicaire général du diocèse de Montréal; MM. Adrien Plourde, président de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSN); Jean-Marie Poitras, président de la Laurentienne; Mme Léo Vigneault, ex-dirigeante de l'Action catholique rurale.

M. Jacques Champagne remplira les fonctions de secrétaire général.

La Commission d'étude doit convoquer dans quelque temps une conférence de presse en vue d'expliquer les divers aspects de son mandat, ses méthodes de travail et les diverses modalités de participation qui seront proposées aux personnes et aux groupements intéressés.

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

BAS PRIX AVEC TIMBRES!
Les plus belles du Québec
DINDES TENDRES ET DODUES
CATEGORIE "A" EVISCEREES CRYOVAC, 10 à 16 livres lb 47¢
20 LB ET PLUS lb 41¢

MARQUES POPULAIRES DE JAMBONS PRETS A MANGER
BIFTECK DE SURLONGE marque rouge ou bleue LB $1.29
PORC HACHE FRAIS LB 69¢ — 2 LIVRES $1.35
BOEUF HACHE FRAIS LB 59¢ — 3 LIVRES ou PLUS LB 55¢
LONGE DE PORC TENDRE
PARTIE DES COTES environ 3 lb livre 59¢
PARTIE DU FILET environ 3 lb livre 69¢
PARTIE DU CENTRE rôti ou côtelettes livre 99¢
DEMI-LONGE livre 79¢
BACON A DEJEUNER MAPLE LEAF Paquet 16 oz 89¢
TOURTIERES ASSORTIES 16 oz 69¢
Dionne LTEE-LTD.
BONNE ET HEUREUSE ANNEE
GIGOT D'AGNEAU IMPORTE — COMPLET OU PARTIE RONDE lb 69¢
PAMPLEMOUSSES JUTEUX DE FLORIDE GROSSEUR 48 10 POUR 79¢
ORANGES SUNKIST DE CALIFORNIE GROSSEUR 138 DOUZ. 49¢
POIRES ANJOU DE CALIFORNIE – CANADA No 1 – GROSSEUR 165 3 LB 69¢
RADIS EN CELLO IMPORTES – CANADA No 1 3 POUR 29¢
TOMATES FRAÎCHES IMPORTEES – CANADA No 1 3 LB 69¢
EPARGNEZ 14¢ CREME GLACEE LAURENTIAN CONT. DE 3 CHOPINES 59¢
PECHES DE FANTAISIE EN DEMIES — MONARCH — Boite 28 oz 39¢
COCKTEL DE FRUITS MONARCH — BOITE 28 OZ 49¢
EPARGNEZ 10¢ GINGER ALE SEC DIONNE bouteille 30 oz 4 POUR 59¢
GELÉES EN POUDRE SHIRRIFF PAQUET 3 oz 10¢
EPARGNEZ 6¢ BISCUITS CHOCOLAT LIDO TI-COQ CELLO DE 24 39¢
JUS de TOMATE DE FANTAISIE CLARK BOITE 48 ONCES 3 POUR $1
CAFÉ MAXWELL HOUSE SAC DE 16 ONCES 79¢
GROSSES OLIVES CORONATION JARRE 32 OZ 99¢
CANNEBERGES OCEAN SPRAY Complètes ou en gelée, boite 15 oz 29¢
POIS DE FANTAISIE LESIEUR BOITE 14 OZ 2 POUR 65¢
CHOCOLATS ASSORTIS VESTA BOITE de 5 livres $2.49
BUCHES GATEAUX des Fêtes "VACHON" PRIX VARIES
CRISCO boîte décorée de 3 lb $1.15
BLE D'INDE NIBLET EN GRAINS BTE 12 OZ 2 pour 49¢
SOUPE CONSOMME CLARK BTE 10 OZ 6 pour $1.00
MELANGE GATEAU Duncan Hines PQT 19 OZ 2 pour 89¢
EPARGNEZ 10¢ PATATES CHIPS DIONNE SAC 11 oz 49¢



Versez, mélangez, servez les cocktails Bar-Tender.
C'est tout ce que ça prend pour préparer un Manhattan au goût professionnel avec le mélange à cocktail instantané de marque Bar-Tender. Tout est contenu dans le mélange en poudre. Y compris les meilleures et les plus délicates essences à vermouth et amers. Et la poudre est scellée dans des sachets individuels, pré-mesurés. Ce qui vous empêche de vous tromper. Soyez professionnel. Adoptez Bar-Tender.
Bar-Tender fait les meilleurs mélanges pour:
Whisky Sour • Half'n Half • Bloody Mary • Daiquiri • Mai-Tai Screwdriver • Collins • Cranbreaker • Margarita • Manhattan Old Fashioned.
A votre supermarché
®© Brady Enterprises, Inc., East Weymouth, Mass. 02189
Packed by Knox Foods, Ltd., Montreal, Canada


## "My Fair Lady" en français

GENEVE (AFP) — La première mondiale en langue française de la comédie musicale "My Fair Lady" a eu lieu au Grand Théâtre de Genève, au cours d'une soirée de gala réunissant 1,500 personnes.

Si la critique des journaux est mitigée, les spectateurs ont néanmoins salué cette version musicale de "Pygmalion" par de vifs applaudissements.

La traduction française a été réalisée par Claude-André Puget et Jean Valmy. Le "cokney" a fait place à l'argot, mais la petite marchande de fleurs (Françoise Giret) et le professeur de phonétique (Eric Tappy) vivent toujours à Londres, sur la musique de Frederic Loewe.

"Une soirée pas tout à fait réussie, commente "Le Journal de Genève", mais les airs connus font oublier bien des chagrins."

## Ecrivain décédé

CANNES (AFP) — L'écrivain français Joseph Peyre, auteur de "L'Escadron blanc" et du "Gourmier Saïd", est mort à l'hôpital des Broussailles, à Cannes.

Joseph Peyre, qui était âgé de 76 ans, avait consacré sa vie à la littérature, et notamment à la description de l'existence aventureuse menée par les hommes au coeur du Sahara.



## Judy Garland se marie pour la 5e fois

NEW YORK (PA) — La chanteuse Judy Garland doit épouser aujourd'hui, à Londres, un gérant de discothèque, Mickey Deans.

Judy Garland, âgée de 46 ans, dont les quatre précédents mariages se sont terminés par le divorce, a précisé qu'elle connaît son futur mari, un New-yorkais âgé de 35 ans, depuis environ trois ans.

Mickey Deans, ancien chef d'orchestre de jazz, dirige la discothèque Arthur, lieu de rencontre de vedettes et personnalités du spectacle, à New York.

Sybil Burton Christopher, ex-femme de l'acteur Richard Burton, est co-propriétaire de cette discothèque.

## Unis par le mariage et le métier

LONDRES (PC) — Dame Sybil Thorndike et Sir Lewis Casson, qui ont fait ensemble une longue carrière théâtrale viennent de célébrer leur 60e anniversaire de mariage, à leur résidence de Londres.

Sir Lewis, maintenant âgé de 93 ans, et Dame Sybil, 86 ans, jouaient ensemble sur scène à l'époque de leurs fiançailles ; en juillet dernier, ils faisaient encore partie de la distribution d'une pièce.

Le couple a quatre enfants, dix petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Sir Lewis aimerait abandonner son travail à la scène et ne s'occuper que d'émissions radiophoniques, mais son inlassable épouse cherche un rôle intéressant dans un autre spectacle.

Comme "recette" du bonheur conjugal, Dame Sybil dit qu'une solide amitié doit être à la base du mariage. "L'idylle du début qui attire deux êtres l'un vers l'autre ne saurait durer toute une vie, mais se transforme en un sentiment qui mêle l'amitié à l'amour", dit-elle.


elysée 3e SALLE RESNAIS — 35 MILTON / 842-6053
HOUR OF THE WOLF (L'HEURE DU LOUP) sous-titres anglais
MAX VON SYDOW — LIV ULLMANN
18 ans Le dernier film de INGMAR BERGMAN
SALLE EISENSTEIN — 9e — ORSON WELLES — avec ORSON WELLES, JEANNE MOREAU, MARGARET RUTHERFORD, JOHN GIELGUD — sous-titres français — POUR TOUS

ENFIN! le serpent — 18 ans RÉSERVÉ AUX ADULTES
de HANS ABRAMSON — avec CHRISTINA SCHOLLIN, HARRIET ANDERSSON
un film de haine et de tentation
SUÉDOIS-S.T. ANGLAIS
VENDOME — HORAIRE 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VICTORIA · Tel.: 878-1451 · CINEMA D'ART

Cinémas ODEON Theatres
14 ANS
WARREN BEATTY — FAYE DUNAWAY — EN FRANÇAIS
Bonnie et Clyde — TECHNICOLOR
AUSSI CHUBASCO — TECHNICOLOR
524-1685 CHAMPLAIN (Ste-Catherine et Papineau) CRÉMAZIE (St-Denis et Crémazie) 388-4210

7e SEMAINE — Salle Rouge — 14 ANS — 11e MOIS — Salle McLaren
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT — baisers volés
"Tout simplement un chef-d'œuvre" (L'EXPRESS)
ANNIE GIRARDOT — VIVRE POUR VIVRE — EASTMANCOLOR
721-6060 LE DAUPHIN — BEAUBIEN PRÈS D' IBERVILLE

14 ans
"THE NIGHT THEY RAIDED MINSKY'S" — COLOR by DeLuxe
STATIONNEMENT INTERIEUR — HORAIRE : 1:00 - 2:45 - 5:20 - 7:25 - 9:35
935-4246 ODEON ATWATER — ALEXIS NIHON PLAZA
AU NIVEAU DU MÉTRO — STE-CATHERINE ET ATWATER

Jerry LEWIS — TE CASSE PAS LA TÊTE JERRY — EN COULEURS
DEUXIEME GRAND FILM ! 'SERVICES SPÉCIAUX DIVISION 'K''
VERDUN — MERCIER — ELECTRA
LES CINEMAS OUVERTS TOUS LES JOURS, DES MIDI

CINEMAS de REPERTOIRE
CE SOIR et demain soir
GENEVIEVE BUJOLD
les 2 films français de la toute BELLE
"LE ROI DE COEUR" de Broca (couleurs) Verdi : à 6.00-9.45 Lido à 9.30 seul.
"LE VOLEUR" de Malle (couleurs) Verdi : à 7.45 Lido : à 7.30
à l'affiche ce soir AUX DEUX CINEMAS
verdi 5380, ST-LAURENT — 277-4145
et au 2e CINEMA
lido VILLE DE LAVAL 360 boul. LABELLE — 681-1888

LOUIS DE FUNES — TOUS
ANDREA PARISY — ROBERT DHERY — Réalisé par ROBERT DHERY
Le Petit Baigneur — EN COULEURS — 2e FILM
RIFIFI A AMSTERDAM — COULEURS
Ritz — EST. BÉLANGER — 272-5290

SAINT-DENIS — Métro St-Denis Demontigny — 1394, ST-DENIS — 849-4211 — 18 ANS
GINA LOLLOBRIGIDA — LOUIS JOURDAN — DANIEL GÉLIN
LES SULTANS — EN COULEURS
Un film de Jean Delannoy — D'après le roman de Christine De Rivoyre
UNE JOYEUSE CAVALCADE AVEC DE NOMBREUSES VEDETTES
LA BONNE OCCASE
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

Bijou — Métro Saint-Denis-Demontigny — 3030, PAPINEAU — 524-1783 — 18 ANS
En Grande Exclusivité ANNA KARINA
dans Suzanne Simonin — EN COULEURS
LA RELIGIEUSE DE DIDEROT

COLUMBIA PICTURES Presente — A MARTIN MANULIS Production — 14 ans
Duffy — JAMES COBURN · JAMES MASON — JAMES FOX · SUSANNAH YORK
cinema GUY — Guy & Maisonneuve — TEL. 931-2912
PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS de 11 a.m. à 5:30 p.m. du lun. au ven.

SAINT-DENIS et Bijou — Métro Saint-Denis-Demontigny — Métro Saint-Blvd. St-Joseph, Autobus 27 — POUR TOUS
GRAND SPÉCIAL pour toute la famille — À DES PRIX POPULAIRES CONVENANT À TOUTE LA FAMILLE
du 21 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER INCLUS — TOUS LES MATINS à 10 HEURES et le dimanche à MIDI
7 belles chansons une production HANNA et BARBERA
PIERRE À FEU FAIT FEU — LA FAMILLE FLINTSTONE — CINEMASCOPE EN COULEURS
Admission: Enfants 75cts Adultes $1.00 taxes incluses
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

relâche jusqu'au 2 janvier
tnm — réservations: 849-9371
NUIT DES ROIS — de William Shakespeare
Traduction et mise en scène de Jean-Louis Roux
décors, costumes et maquillages d'Alfred Pellan
Billets en vente : Théâtre Port-Royal, Place des Arts, Instant Théâtre, Place Ville-Marie
Informations service de billets Centaur 878-1184
Billets de dernière heure en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) : $1.10 — étudiants seulement.
Prix spéciaux pour enfants jusqu'au 5 janvier excepté le vendredi et le samedi en soirée.
PLACE DES ARTS — THÉÂTRE PORT-ROYAL

SUR SCENE SEMAINE DU 30 DEC. AU 5 JANV.
GILLES LATULIPPE présente
★ CLAUDE STEBEN
★ LA POUNE
★ Les Corbinos — ★ Robert Vimont
★ Pierre Leroux, m.c.
GRANDE COMEDIE de LA POUNE avec GILLES LATULIPPE et la TROUPE
EN PLUS 2 FILMS :
Lundi au samedi films 5 h., spectacle à 8h.
Dimanche : film à midi, spectacle à 2 h.
Soirée : film à 6:30 h., spectacle à 8 h.
BILLETS DISPONIBLES A LA CAISSE
Pour cette semaine — RESERVEZ IMMEDIATEMENT — Pour semaines suivantes
6 JANV. FERNAND GIGNAC — 20 JANV. LES CLASSELS
13 JANV. MARC GELINAS — 27 JANV. MICHEL LOUVAIN
Théâtre des VARIETES — 4530 rue PAPINEAU — 526-9311 · 526-4231

LE FACE À FACE SENSATIONNEL — "ADIEU L'AMI" — EN COULEUR
ALAIN DELON — CHARLES BRONSON
LE TOUT NOUVEAU CINÉMA — BONAVENTURE
NGC CINEMAS LTD — PLACE BONAVENTURE — TÉL. 861-2725

2 SPECTACLES chaque jour jusqu'au 5 janv.
MATINEES à 2 h 15 — SOIREES à 8 h 15
20th CENTURY-FOX PRESENTS — A ROBERT WISE FILM — TODD-AO® — COLOR BY DE LUXE
"Julie Andrews et Robert Wise ont attiré au cinéma des foules immenses" Boston Globe
JULIE ANDREWS AS THE STAR! — POUR TOUS
SIEGES RESERVES MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE
SOIRES 8.15 — Dim. à jeu. $3.00 — Ven., sam. et fêtes $3.50
MATINEES 2.15 p.m. — Lun. à ven. $2.00 — Samedi $2.50 — Dim. et fêtes $3.00
PLACES RESERVEES PAR TELEPHONE
Guichet ouvert tous les jours de midi à 9 p.m.
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE — AVE. GREENE FACE AU CINEMA AVENUE — 931-2477 — Atwater

CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE — POUR TOUS
LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...
le grand Meaulnes — d'ALAIN FOURNIER — EN COULEURS
1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
Tél. 861-2996 — 900 ouest, STE-CATHERINE — FLEUR DE LYS — 858, E. STE-CATHERINE — 288-3303 — CINÉMA DE PARIS

Le Patriote — 1474 est, rue Ste-Catherine
présente TEX
26 déc. au 5 jan.
Rés. 521-6666 • 523-1131
ON Y MANGE de 2 h. à MINUIT

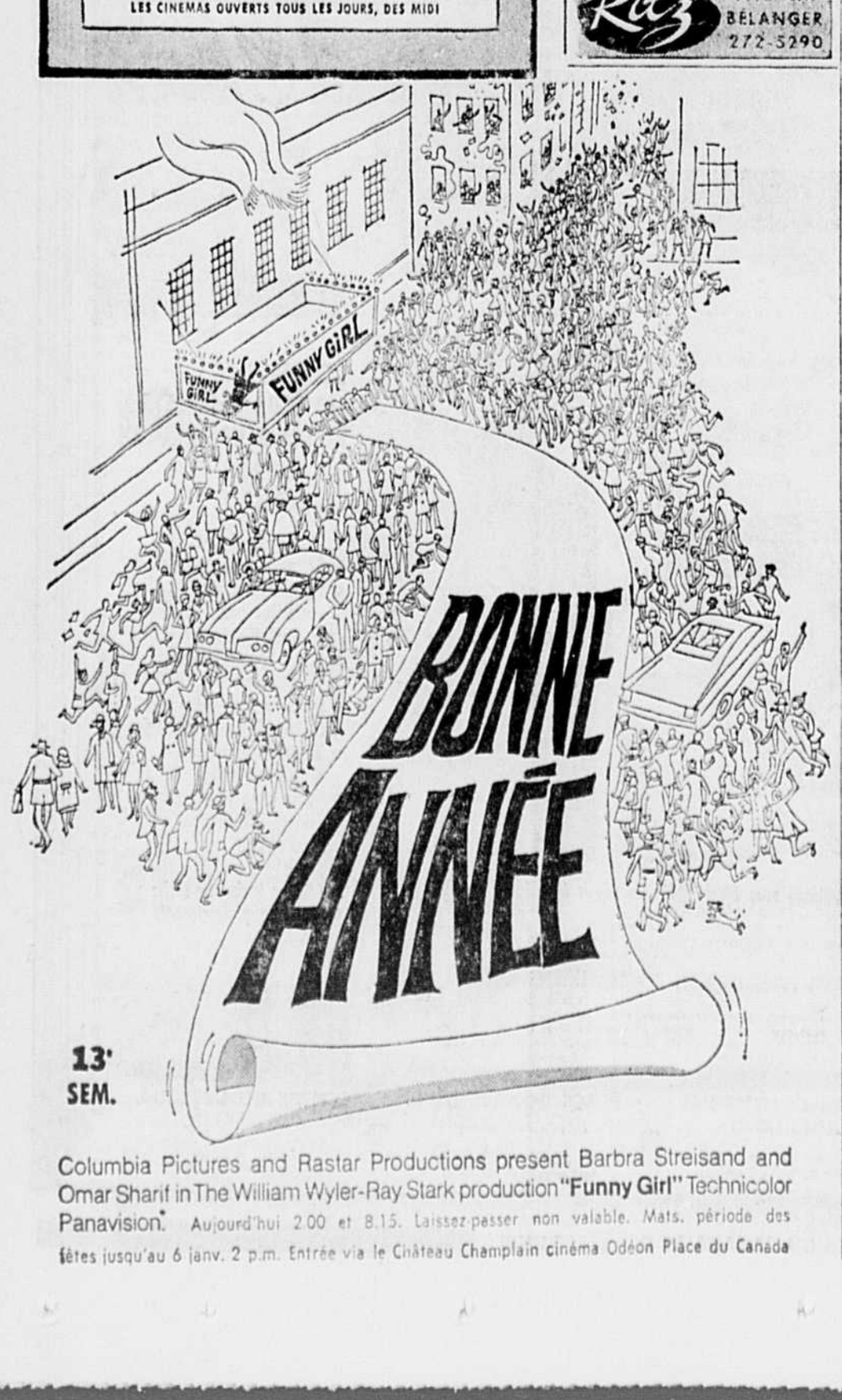
POUR TOUS — UN TORRENT DE RIRE... — COULEURS
LOUIS DE FUNÈS — 6.30 - 8.10 - 9.40
les grandes vacances
AUSSI en reédition en couleur
SON SEUL AMOUR — JEAN-TALON — JEAN-TALON, A L'EST DE PIE-IX — 725-7000
3019, E. SHERBROOKE — 525-2174 — MAISONNEUVE

UN FILM PROFONDÉMENT HUMAIN
avec Michel Simon
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
7.30 - 9.30 p.m. — POUR TOUS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559 — CINÉMA V

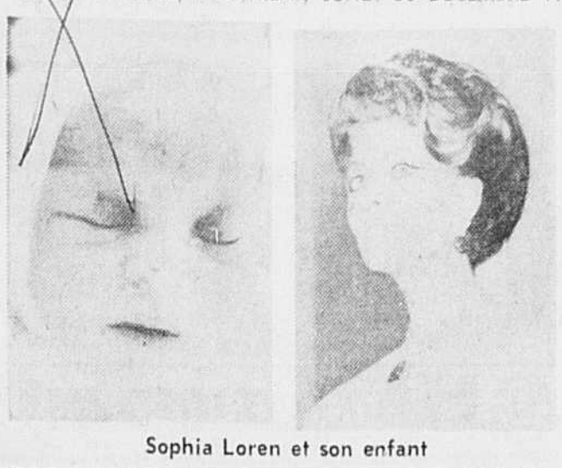
"Pour les amants"
Claude — 2 au 12 janv.
LÉVEILLÉE
Direction musicale : André Gagnon
Les billets sont en vente aux endroits suivants : Dupuis pour "ELLE" de la Plaza Saint-Hubert et des Galeries d'Anjou, et chez Ed. Archambault
COMÉDIE CANADIENNE — 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

ADULTES 18 ANS
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL
LE MIRACLE DE L'AMOUR
AUSSI EN COULEURS — COPLAN SAUVE SA PEAU
PLAZA — 6505, ST-HUBERT — 274-6155
1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180 — CANADIEN

1ère Nuit d'épouvante de 1969
HORREUR DE MINUIT A L'AUBE!
5 FILMS A CHAQUE CINÉ ! — DEMAIN A MINUIT
1—"MESSAGER du DIABLE" 2—"FRANKENSTEIN CONQUIERT LE MONDE" 3—"MALEDICTION DE BELPHEGOR" 4—"CHUTE DE LA MAISON USHER" 5—"LE MANOIR MAUDIT"
1—"LE VENGEUR" 2—"CIMETIERE DES MORTS-VIVANTS" 3—"HYPNOSE" 4—"REVANCHE DE FRANKENSTEIN" 5—"LE FANTOME DE SOHO"
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960 MÉTROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD
CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. ST-MARTIN et SORTIE 7 de l'Autoroute (Chomedey)
1—"LES MAITRESSES DU DR. JEKYLL" 2—"LE MOULIN DES SUPPLICES" 3—"LE MANOIR DE LA TERREUR" 4—"LA REVANCHE DE FRANKENSTEIN" 5—"LE FANTOME DE SOHO"
GREENFIELD PARK — 519 BOUL. TASCHEREAU, PLACE GREENFIELD PARK 671-8129
14 ANS — ADMISSION $2.00



Columbia Pictures and Rastar Productions present Barbra Streisand and Omar Sharif in The William Wyler-Ray Stark production "Funny Girl" Technicolor Panavision. Aujourd'hui 2.00 et 8.15. Laissez-passer non valable. Mats. période des fêtes jusqu'au 6 janv. 2 p.m. Entrée via le Château Champlain cinéma Odéon Place du Canada



Sophia Loren et son enfant

# Sophia Loren donne naissance à son premier enfant

GENEVE (PA, UPI) — Les fleurs, les messages et les félicitations affluaient, aujourd'hui, à l'hôpital national de Genève où la comédienne italienne Sophia Loren vient de donner naissance à son premier enfant.

Il s'agit d'un garçon de 7 livres et 12 onces, aux yeux bleus et aux cheveux noirs, qui s'appellera Carlo, comme son père le cinéaste Carlo Ponti, le mari de Sophia Loren depuis onze ans.

L'enfant est né avant terme et il a fallu pratiquer une césarienne. Il était attendu en janvier.

La mère qui, auparavant, avait fait quatre fausses couches, a exprimé toute sa reconnaissance à son gynécologue, le professeur Hubert de Watteville, dès que celui-ci lui eut appris que l'opération avait réussi.

Peu après, elle a admis les photographes qui, en grand nombre, attendaient à l'hôpital, pour prendre des photos du bébé dont la grande vedette est si fière.

Quant au père, il jubile.

"J'aimerais en avoir beaucoup d'autres, si Sophia le veut", a dit M. Ponti.

Mme Loren était à Genève depuis six mois, suivant une diète sévère et demeurant sous les soins constants du Dr de Watteville.

Elle passera un autre mois dans l'inactivité complète, avant de reprendre sa carrière cinématographique. En septembre, elle doit tourner un film, en Russie, avec Marcello Mastroianni. Ce film, intitulé "Giovanna", racontera l'histoire d'une Italienne à la recherche de son mari disparu depuis la dernière guerre mondiale.

# La course aux Oscars

HOLLYWOOD (PA) — Les préparatifs de la course aux Oscar sont déjà commencés.

Les journaux publicitaires cherchent à attirer l'attention sur tel ou tel film. Dans l'ensemble, on indique que l'année 1968 a fourni quelques bons films, mais rarement de l'importance de "Bonnie and Clyde" ou "The Graduate" en 1967.

Voici quelques titres que les producteurs espèrent pouvoir inscrire comme candidats au meilleur film :

"The Lion in Winter," "Rachel, Rachel," "Isadora," "Rosemary's Baby", "Oliver", "2001 : A Space Odyssey" ; "The Odd Couple", "Funny Girl", "The Sea Gull", "Romeo and Juliet", "The Subject Was Roses", "Star !", "Faces", "The Fixer", "Hell in the Pacific", "Planet of the Apes", "Candy", "Chitty, Chitty Bang Bang" et "Finian's Rainbow".

Pour le prix de la meilleure interprétation masculine, on songe déjà à Peter O'Toole dans "The Lion In Winter", à Walter Matthau dans "The Odd Couple", et à Cliff Robertson dans "Charly".

Comme meilleure actrice, Katharine Hepburn a une bonne chance de gagner un second Oscar d'affilée pour son rôle dans "The Lion in Winter". On parle aussi de Joanne Woodward pour son rôle dans "Rachel, Rachel", de Barbra Streisand, vedette de "Funny Girl", et de Mia Farrow dans "Rosemary's Baby".

# HORAIRES

**ALOUETTE** : "Chitty Chitty bang bang" : 8:15

**ARLEQUIN** : "Rencontre de Laurel et Hardy" : 1:35, 4:15 8:00 "La planète des singes" : 2:15, 5:55, 9:40

**ART CINEMA** : "Ervinka" : 1:15, 3:15, 7:15, 9:15

**ATWATER** : "The night they raided Minsey's" : 1:00, 3:16, 5:20, 7:30, 9:40

**AUDITORIUM BREBEUF** : "Tintin" : 10:30, 2:00, 4:00, 7:00

**AVALON** : "Docteur Jivago"

**AVENUE** : "Impossible years" : 1:20, 3:25, 5:25, 7:25, 9:30.

**BEAUMONT** : "Hot rods to Hell" : 6:20. "Gare à la peinture" : 7:55. "Un hold-up extraordinaire" : 9:30.

**BIJOU** : "Suzanne s'expose" : "Indigieuse de Diderot" : 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

**BONAVENTURE** : "Adieu l'ami".

**BROADWAY** : "Docteur Jivago"

**CANADIEN** : "Astérix le Gaulois" : 10:00, 2:00, 4:00 "Le miracle de l'amour" : 6:20, 10:00 "Coplan sauve sa peau" : 8:00

**CAPITOL** : "Bullit" : 10:20, 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:20

**CHAMPLAIN** : "Bonnie & Clyde" : 2:20, 6:05, 9:50. "Chubasco" : 12:30, 4:15, 8:00.

**CHATEAU** : "Fort Bastion ne répond plus" : 1:05, 4:25, 7:55. "Trois garçons, deux filles et un trésor" : 2:45, 6:05, 9:30.

**CINEMA DE MONTREAL** : "Salut les cousins" : 1:56, 6:51. "C'est la fête au harem" : 3:39, 8:24. "La sirène trop effarouchée" : 12:20, 5:05, 9:40.

**CINEMA DE PARIS** : "Le grand Meaulnes" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**CINEMA LES GALERIES D'ANJOU** : "Le tatoué" : 7:35, 9:40.

**CINEMA CINQ** : "Le vieil homme et l'enfant" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**CINEMA LONGUEUIL** : "La mélodie du bonheur". "The Sound of Music". Tous les jours : 1:15, 4:37, 8:00.

**CINERAMA-THEATRE IMPERIAL** : "Ice Station Zebra". Tous les soirs 2:00, 8:30. Dimanche : 2:00, 7:30.

**CREMAZIE** : "Chubasco" : 12:50, 4:34, 8:72. "Bonnie & Clyde" : 2:39, 6:23, 10:07.

**DAUPHIN** : **Salle Renoir** : "Baisers volés" ; sur semaine : 7:30, 9:30. **Salle McLaren** : "Vivre pour vivre" : 7:30, 9:30

**DORVAL** : **Salle Rouge** : "Doctor Zhivago" : 2:00, 8:00.

**Salle Dorée** : "Around the world in 80 days" : 2:00, 8:15.

**ELECTRA** : "Te casse pas la tête Jerry" : 1:40, 5:05, 8:30. "Services spéciaux division K" : 12:00, 3:25, 6:50, 10:15

**ELYSEE** : **Salle Resnais** : "L'heure du loup" : 7:30, 9:30

**Salle Eisenstein** : "Falstaff" : 7:30.

**FAIRVIEW (cinéma 1)** : "Horse in the grey flannel suit" : 1:25, 3:55, 6:55, 8:55.

**FAIRVIEW (cinéma 2)** : "Bullit" à compter de 1:00.

**FESTIVAL** : "Oulibab" : 7:30, 9:30.

**FRANÇAIS** : "Fort Bastion ne répond plus" : 1:15, 4:30, 7:30. "Trois garçons, deux filles et un trésor" : 2:50, 7:10, 9:25.

**GRANADA** : "Trois garçons, deux filles et un trésor" : 1:10, 4:30, 7:55. "Fort Bastion ne répond plus" : 3:00, 6:20, 9:45.

**GREENFIELD PARK (cinéma 1)** : "Comment les séduire" : 6:10, 9:30. "Suzanne" : 7:50.

**GREENFIELD PARK (cinéma 2)** : "Dr. Dolittle" : 2:00, 5:00, 8:00.

**JEAN TALON** : "Astérix le Gaulois" : 10:00, 2:00, 4:00. "Grandes vacances" à 6:30 9:45. "Son seul amour" : 8:10.

**KENT** : "The lion in the winter" : 8:15.

**LA SCALA** : "Le mystère de la chambre forte" : 3:34, 8:14. "Le voyage fantastique" : 5:00, 9:45. "Ma douce tigresse" : 6:40. Sam. dim. : 12:30.

**LAVAL (cinéma 1)** : "Horse in the grey flannel suit" : 1:40, 4:10, 6:40, 9:15.

**LAVAL (cinéma 2)** : "Ho !" : 5:05, 7:15, 9:30.

**LIDO** : "Le cerf volant du bout du monde" : 2:00. "Le voleur" : 7:30. "Le roi de coeur" : 9:35.

**LOEW'S** : "Candy" : 10:00, 12:05, 2:10, 4:30, 6:55, 9:20.

**LUCERNE** : "Dr. Dolittle" : 5:30, 8:00.

**MAISONNEUVE** : "Asterix le Gaulois" : 10:00, 2:00, 4:00 "Grandes vacances" : 6:30, 9:45 "Son seul amour" : 8:10.

**MERCIER** : "Services Division K" : 1:40, 5:05, 8:30 "Te casse pas la tête Jerry" : 12:00, 3:25, 6:50, 10:15

**MIDI-MINUIT** : "Les strinteaseuses" : 12:00, 3:20, 6:35, 10:00. "Je fais l'amour pas la guerre" : 1:35, 4:55, 8:15.

**MONKLAND** : "I love you Alice B. Toklas" : 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:30.

**MONTCALM** : "Docteur Jivago"

**OUTREMONT** : "Dr. Dolittle" : 12:45, 3:20, 6:05, 8:50.

**PALACE** : "Secret ceremony" : 10:30, 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:25.

**PAPINEAU** : "Le tatoué" : 1:30, 3:30, 5:35, 7:35, 9:35.

**PARISIEN** : "Ho !" : 10:00, 11:55, 2:15, 4:25, 6:55, 9:40.

**PIGALLE** : "Je fais l'amour pas la guerre" : 10:15, 1:35, 4:55, 8:15. "Les strinteaseuses" : 12:00, 3:20, 6:35, 10:00.

**PLACE VILLE-MARIE** : "The Fixer" : 1:40, 4:00, 6:30, 9:00.

**PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma)** : "The Graduate" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

**PLAZA** : "Asterix le Gaulois" : 10:00, 2:00, 4:00. "Le miracle de l'amour" : 6:20, 10:00. "Coplan sauve sa peau" : 8:00

**RIVOLI** : "Un micro dans le nez" : 12:50, 4:15, 7:50. "Le lauréat" : 2:25, 5:55, 9:25.

**SAINT-DENIS** : "Les Sultans" : 12:00, 3:21, 6:32, 10:03. "La bonne occase" : 1:25, 4:56, 8:27.

**SALLE HERMES** : Asterix le Gaulois" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 9:00

**SAVOY** : "Horse in the grey flannel suit" : 1:35, 4:10, 6:45, 9:15

**SEVILLE** : "Shoes or the Fisherman" : 8:15.

**SNOWDON** : "Three in the Attic".

**VAN HORNE** : Yellow submarine" : 1:30, 4:20, 5:35 7:35, 9:40

**VENDOME** : "Le serpent" : 12:45, 2:50, 5:00 7:15, 9:30

**VERDI** : "Le roi de coeur" : 6:00, 9:45. "Le voleur" : 7:45.

**VERDUN** : "Têtes brûlées" : 6:35, 10:00. "Feu de Dieu" : 8:20.

**VERSAILLES** : **Salle bleue** : "Comment les séduire" : 6:00, 9:30. "Suzanne" : 7:55.

**Salle Rouge** : "Autant en emporte le vent" : 2:00, 8:00.

**VIAU** : "Les playgirls". "La chasse aux filles". "Baptême de feu".

**VILLERAY** : "Feu de Dieu" : 6:40, 10:04. "Têtes brûlées" : 8:18.

**WESTMOUNT** : "Finian's rainbow" : 8:30.

**YORK** : "Romeo and Juliet" : 1:00, 3:30, 6:00, 8:45





theatre du rideau vert
4664, rue St-Denis (métro Laurier — sortie rue Gilford)
Du mardi au samedi à 20 h 30 — Dimanche à 19 h 30

LE THEATRE DU RIDEAU VERT *présente*
LA MERVEILLEUSE FEERIE POUR TOUTE LA FAMILLE
l'oiseau bleu
en matinée à 14 h.
les 2, 3, 4, 5 et 6 janvier 1969
Prix : $2.00 — $2.50 — $3.00 — $3.50
Billets en vente dès maintenant de 10 h à 19 h au guichet du Rideau Vert.
RESERVATIONS : 844-1793
PLACE DES ARTS THEATRE MAISONNEUVE MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. : 842-2112

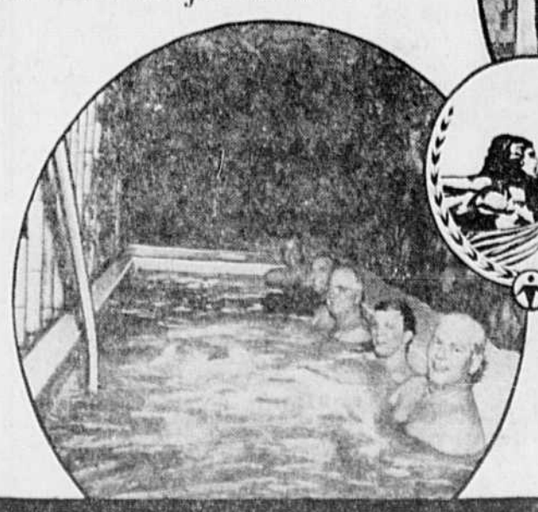
REVEILLON
JOUR DE L'AN
Swinguette
les trois
273 est, rue SAINT-PAUL, VIEUX MONTREAL, QUE.
MENU
* La Demoiselle de Cherbourg Parisienne *
** Le Consommé au Xérès **
*** Les blinis guinguette ***
au choix
**** Le Filet de Boeuf Wellington ****
ou
**** Le Faisan Farci des Trois ****
***** Le Chalet Suisse ***** et les petits fours maison
*Quinze dollars par personne y compris l'apéritif chapeaux, pétards, flûtes...*
Divertissement : la musique, les chansons et la danse
RESERVATIONS Mme Morin à 866-5311

*Venez célébrer la* VEILLE DU JOUR DE L'AN !
MAZURKA'S Dining Room
$10 PAR PERSONNE
*LE MENU COMPREND :*
VIN — REPAS COMPLET — DESSERT
CHAMPAGNE POUR CHAQUE PERSONNE
MUSIQUE ET DIVERTISSEMENTS DE 9 HRES JUSQU'A TARD LE LENDEMAIN MATIN
*Pour réservations : M .MIKE — 849-0082*
64 est, rue PRINCE-ARTHUR — MONTREAL

IMPORTANT
Volcano vient d'acquérir la division des chaudières "tubes à feu" de
DOMINION BRIDGE
Volcano est donc désormais la seule entreprise officielle à assurer le service de ces chaudières.
Les propriétaires de chaudières MARATHON et OLYMPIC sont tous invités à se prévaloir de nos services et à bénéficier de notre compétence au même titre que nos clients actuels.
*Service de 24 heures*
VOLCANO
8635, boulevard St-Laurent, Montréal 351, Qué
Tél. : 381-6281

VIC TANNY'S
DERNIER JOUR !
TARIFS AUX MEMBRES DE LA PHASE 4 à
PRIX D'ÉCONOMIE

PISCINES DE DETENTE :
Prenez un bain reposant dans nos piscines à température contrôlée. Le décor tropical vous donnera l'impression d'être dans un paradis des mers du Sud.
*Ne soyez pas désappointé, renseignez-vous aujourd'hui !*


*le* SYSTEME QT de VIC TANNY
SIGNIFIE un programme individuel préparé pour vous personnellement, dames de 15 à 75 et messieurs de 21 à 75.
GYMNASES avec BROADLOOM les mieux équipés au Canada
Prenez vos exercices dans une salle luxueusement garnie de broadloom et de miroirs. Votre programme surveillé d'exercices utilisant des machines modernes, de conception scientifique, vous aidera à vous mettre en forme rapidement et facilement.
BAINS TOURBILLONNANTS HYDRODYNAMIQUES APAISANTS
Voici un exercice-miracle qui active la circulation, soulage les muscles tendus. Une eau chaude turbulente qui masse salutairement, aide à chasser les douleurs musculaires et la tension nerveuse. Son action de détente améliore la force musculaire et vous procure une sensation de bien-être.
LES SERVICES LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX DU CANADA CLIMATISE
- Piscines tropicales
- Gymnases tout équipés
- Machines Vic Tanny exclusives pour exercices et amaigrissement
- Bains hydrodynamiques tourbillonnants
- Bains turcs et sauna
- Cabines de soleil californien
- Vestiaires et cabines d'habillage privés
- Salons avec TV en couleurs
- Cabines d'inhalation d'eucalyptus
- Snack-bars
- Cabines à chaleur sèche
- Massages professionnels
VIC TANNY'S GYMNASE ET CLUB DE SANTE
CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND 342-5550 • PLACE BONAVENTURE en voie de construction 866-7907 • CENTRE COMMERCIAL COTE-ST-LUC Centre de renseignements 489-1234
CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

### Après le coup de force d'Israël à Beyrouth

# Le gouvernement du Liban décrète l'état d'alerte



téléphoto PA

*Représailles-éclair*

Cette photo fait voir les flammes ravageant des véhicules et des avions, à la suite du raid de commandos israéliens perpétré samedi, à l'aéroport international de Beyrouth, au Liban. Treize avions ont été sabotés et incendiés. Des témoins oculaires ont dit que six hélicoptères israéliens avaient participé à ce raid éclair.

*D'après AFP, UPI, PA*

Des commandos israéliens voyageant dans des hélicoptères ont atterri samedi après-midi sur l'aéroport international de Beyrouth, au Liban, et ont saboté 13 appareils commerciaux libanais. Il s'agit du troisième raid de commandos israéliens en territoire arabe depuis deux mois et les craintes d'un nouveau conflit au Moyen-Orient ont atteint un nouveau sommet. Il n'y aurait pas eu de pertes humaines.

L'état d'alerte a été proclamé au Liban pour toutes les forces de sécurité. Policiers, soldats et gendarmes qui se trouvaient en congé ou au repos ont été rappelés. Les permissions pour les fêtes ont été supprimées.

Le Conseil des ministres libanais s'est réuni sous la présidence du chef de l'Etat, M. Charles Helou, au retour de ce dernier et du chef du gouvernement, M. Abdallah Yafi, de l'aérodrome de Beyrouth. Ils avaient personnellement dirigé l'enquête sur l'attaque israélienne moins d'une demi-heure après la fin de l'agression et pendant que les pompiers luttaient pour empêcher le feu des avions incendiés de gagner les bâtiments.

Avant que le raid ne soit tout à fait terminé, un porte-parole militaire israélien précisait à Tel Aviv que cette action avait été entreprise à titre de représailles après l'attentat commis à Athènes contre un "Boeing" de la compagnie "El Al" par des terroristes arabes venus de Beyrouth. Le porte-parole a précisé que les unités israéliennes étaient sur le chemin de retour et qu'elles n'avaient subi aucune perte.

Les hélicoptères, au nombre de quatre, se sont posés à l'aérodrome de Beyrouth sans avoir été repérés. Les commandos israéliens ont débarqué et ont immédiatement commencé le sabotage des avions libanais au sol. Les incendies qui avaient éclaté en différents points de l'aérodrome avaient fait croire que les bâtiments étaient en feu. En réalité, seuls les avions libanais au sol ont brûlé.

L'opération n'aurait pas duré plus de 45 minutes.

L'aérodrome reprenait ses activités normales quelques heures plus tard. Pendant toute la nuit de samedi à dimanche, les ouvriers et techniciens avaient travaillé activement à remettre en état les pistes et à dégager la plate-forme centrale devant les bâtiments de l'aéroport des débris encore fumants des avions incendiés par les Israéliens.

Tous les appareils des compagnies internationales qui devaient faire escale à Beyrouth dans la nuit de samedi et aux premières heures de dimanche furent détournés, les uns sur Athènes, Istanbul, Ankara, les autres sur Le Caire ou Koweit.

**Bilan des dégâts**

Le bilan, encore officieux, des pertes de l'aviation civile libanaise à la suite du raid israélien s'établissait hier à treize appareils appartenant à trois compagnies libanaises de navigation aérienne.

C'est la "Middle East Airlines", la compagnie libanaise la plus importante, qui a été la plus touchés. Elle a perdu trois "Comet", deux Caravelles, un "Boeing" qui venait d'être livré il y a moins d'un mois, un "V. C. 10", un "Viscount" et un huitième appareil non identifié. Le total de ses pertes atteindrait $32,000,000. Six des appareils de la "Middle East Airlines" qui se trouvaient hors de Beyrouth ont pu échapper aux saboteurs israéliens.

La seconde compagnie libanaise, la "Lebanese International Airways", a perdu deux "Coronado" et un "D.C. -7". Il ne lui reste plus qu'un seul appareil, un "D.C.-7". Ses pertes sont de l'ordre de $7,500,000.

La troisième compagnie libanaise, la "Trans-Mediterranean Airlines", qui s'occupe uniquement d'opérations de fret, a perdu deux "D.C.-6", d'une valeur de $160,000.

Le seul appareil de la "Middle East Airlines" qui était à Beyrouth au moment de l'attaque et qui n'a pas été endommagé, est arrivé hier à l'aéroport romain de Fiumicino. Cette Caravelle était en effet en revision dans un hangar à une certaine distance des lieux de l'attaque. Cette dernière a provoqué une surprise totale. Malgré les menaces proférées par les milieux officiels et la presse israélienne à la suite de l'attentat commis à l'aérodrome d'Athènes par deux membres d'un commando arabe, personne ne s'attendait à une attaque sur le plus grand aérodrome international du Moyen-Orient.

**Assurances valides?**

Les avions qui ont été détruits à Beyrouth au cours du raid israélien étaient assurés par des compagnies britanniques qui étaient elles-mêmes en partie réassurées à l'étranger et c'est la Lloyd's qui couvrait probablement en majorité les risques, indiquait-on hier soir à Londres de source digne de foi.

Cependant, on s'interroge sur les problèmes qui pourraient être soulevés dans la mesure où l'attaque de l'aéroport de Beyrouth peut être assimilée à un acte de guerre, une telle éventualité ayant pu faire l'objet de clauses restrictives dans certains contrats.

C'est par la presse que la plupart des Libanais ont appris hier matin au réveil que pendant trois quarts d'heure samedi des commandos israéliens ont été les maîtres de l'aérodrome international de Beyrouth.

A aucun moment pendant la nuit de samedi, la ville n'a véritablement connu le drame qui se déroulait à moins de six milles de ses boulevards. Croyant à un incendie des réservoirs de pétrole, les habitants de tous les quartiers extérieurs se dirigeaient en foule vers l'aérodrome "pour voir les pompiers". Sur l'autostrade, ils se trouvèrent pris sous le feu des hélicoptères israéliens dont les balles traçantes rouges et blanches faisaient un feu d'artifice. Abandonnant les voitures, les conducteurs se terraient dans les dunes voisines. Les voitures abandonnées obstruaient la circulation et empêchaient les pompiers et les renforts de l'armée d'accéder à l'aéroport.

A l'aérodrome même, les 1,500 personnes qui occupaient les salles d'attente, le restaurant, les cafétérias et les balcons des trois étages mirent un certain temps à comprendre ce qui arrivait. Certains pensèrent qu'il s'agissait de cinéma. D'autres prenaient les commandos israéliens pour des militaires libanais. Les attaquants parlaient l'arabe et invitaient tous les occupants à s'éloigner. Soixante-dix passagers et dix hommes d'équipage du Boeing (tout neuf) de la "Middle East Airlines" qui s'apprêtait à partir pour Djeddah furent ainsi reconduits rapidement dans les salles d'attente et assistèrent, impuissants et stupéfaits, à l'explosion de l'appareil qu'ils venaient de quitter.

En Grande-Bretagne, de rigoureuses mesures de précaution entouraient hier à l'aéroport de Londres-Heathrow le trafic aérien en provenance ou à destination du Moyen-Orient.

Un "Boeing" de la compagnie égyptienne "United Arab Airlines" arrivant du Caire a été accueilli sur l'aire de parking par deux voitures de police dont les occupants ont vérifié l'identité des passagers à leur descente de l'avion.

La police a également fouillé les bureaux à l'aéroport de la compagnie libanaise "Middle East Airlines" sur la demande de ses représentants, qui avaient cru trouver un "objet suspect" dans ces locaux. L'objet s'est révélé être une bouteille de vin.

La plupart des appareils en provenance du Moyen-Orient, y compris ceux des compagnies britanniques, étaient attendus avec des retards allant de deux à cinq heures.

## Vives réactions

*D'après AFP, UPI, PA*

Avant même que ne se réunisse hier soir le Conseil de sécurité pour examiner la plainte libanaise contre Israël au sujet de l'attaque de commandos israéliens sur l'aéroport de Beyrouth, les trois principales puissances occidentales, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, avaient réagi d'une manière défavorable à l'attaque israélienne.

Quelques heures après l'attaque, les Etats-Unis élevaient samedi une sévère protestation auprès d'Israël. M. Parker Hart, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Moyen-Orient, convoquait un israélienne à Washington pour lui faire part "dans les termes les plus forts" de la protestation américaine, a révélé un porte-parole du secrétariat d'Etat. En même temps, M. Walworth Barbour, ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, recevait des instructions pour être reçu le plus tôt possible par M. Levi Eshkol ou M. Abba Eban pour leur remettre une protestation.

De son côté, M. Walt Rostow, assistant spécial du président Johnson pour les affaires de sécurité, a déclaré hier que le chef de la Maison Blanche considère l'attaque israélienne contre l'aéroport de Beyrouth comme une "sérieuse erreur".

Au cours d'une interview télévisée, M. Rostow a qualifié le raid israélien de samedi soir d'"affaire grave" et il a ajouté : "Nous sommes très préoccupés par cette attaque. Nous pensons que c'est une affaire grave que d'attaquer l'aéroport international d'un pays qui s'est toujours efforcé à la modération dans la crise du Moyen-Orient."

Le conseiller du président Johnson a par ailleurs indiqué que c'était avec "beaucoup de réticence" que les Etats-Unis avaient finalement décidé de fournir cinquante "Phantoms" à Israël après avoir vainement tenté de convaincre l'URSS de limiter la course aux armements au Moyen-Orient. "Nous avons estimé qu'il y avait un déséquilibre dans le domaine de l'aviation supersonique qui pourrait être dangereux à partir de 1970", a ajouté M. Rostow.

**Au Liban**

L'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, M. Dwight Porter, et le président du conseil libanais, M. Abdallah Yafi, examinaient hier "les moyens par lesquels le gouvernement américain pourrait aider le Liban à réparer les pertes subies par son aviation et à normaliser le trafic aérien le plus rapidement possible", a annoncé un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth. Le communiqué a précisé que le gouvernement américain agira "en coopération avec les compagnies d'aviation américaines et les usines de fabrication d'avions ainsi qu'avec les milieux financiers américains".

L'ambassade des Etats-Unis a condamné le raid israélien contre l'aéroport de Beyrouth, précisant que "l'opération israélienne contre les avions civils libanais n'avait aucune justification".

De l'avis de nombreux observateurs dans la capitale française, l'escalade actuelle de la violence au Moyen-Orient pourrait traduire la nervosité israélienne devant une conjoncture diplomatique défavorable. Les dirigeants de Jérusalem craindraient en effet que l'appui de la nouvelle administration républicaine ne leur soit beaucoup moins acquise que celle du gouvernement Johnson. Les propos de M. Scranton, envoyé chargé d'une mission spéciale par M. Nixon au Moyen-Orient, auraient mis la puce à l'oreille des dirigeants israéliens. Le voyage, le 21 décembre, de M. Gromyko au Caire et le communiqué, publié à l'issue de cette visite, demandant l'évacuation des territoires occupés par les Israéliens, ont également constitué des événements défavorables. A cette conjonction américano-soviétique, s'ajoute la position de la France qui, elle aussi, réclame l'application de la résolution de l'ONU et propose une "concertation" des grandes puissances en vue de la mise en oeuvre de cette résolution.

Ainsi, de toutes parts, Israël qui continue à réclamer une négociation directe avec les Arabes, s'estime menacé d'une solution imposée par les puissances qui l'obligerait à rendre les gages pris après juin 1967, ou du moins la plupart d'entre eux, dit-on à Paris.

La Grande-Bretagne a pris officiellement position et déclare "déplorer toute action tendant à accroître la tension au Moyen-Orient, et à compromettre les possibilités de parvenir à un règlement pacifique dans cette région".

Moscou, par le canal de l'agence officielle Tass, considère que ce raid "est une nouvelle et impudente provocation, qui aggrave la tension".

Pour la presse israélienne, Tel-Aviv a employé, avec ce raid, "le seul langage que les Arabes comprennent". Elle rappelle l'approbation générale qu'avait exprimée la presse des pays arabes lors de l'attaque de l'avion d'"El Al". Les autorités israéliennes veulent rester discrètes sur le "côté technique d'une opération qu'il faudra peut-être recommencer". Mais elles font remarquer que tous les appareils arabes devaient être détruits au cours de ce raid et que c'est le hasard qui a fait qu'ils se soient tous trouvés être libanais sur l'aérodrome de Beyrouth.

Du côté arabe, l'événement a suscité à la fois stupéfaction et une profonde indignation. Ce n'est qu'au milieu de l'après-midi d'hier que Le Caire a officiellement parlé "d'acte de guerre". Les mesures de sécurité exceptionnelles avaient été aussitôt renforcées, les forces armées étant déjà en état d'alerte permanente. La fièvre est montée d'autant plus vite que le raid israélien se situait au lendemain de l'annonce que les Etats-Unis allaient livrer à l'ennemi israélien des chasseurs-bombardiers "Phantom". Les risques de contre-représailles israéliennes sont cependant tels que l'on ne croit pas que Le Caire décide d'actes de rétorson majeurs.

## L'ONU s'apprête à condamner Israël

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, AFP, UPI) — Des consultations privées se poursuivent aujourd'hui parmi les 15 membres du Conseil de sécurité des Nations unies en vue d'en arriver à une entente sur une résolution condamnant Israël pour le raid de représailles effectué samedi contre l'aéroport international de Beyrouth, au Liban.

Tout indique que l'action israélienne sera condamnée par le Conseil de sécurité, qui s'est ajourné jusqu'à neuf heures ce soir après une réunion d'urgence de deux heures hier soir.

Il y aura toutefois débat sur la question de savoir si le Conseil demandera à Israël d'indemniser le Liban pour les dommages subis que ce pays estime à plus de $50 millions, et si des sanctions obligatoires seront imposées à l'Etat juif.

Le long ajournement a justement été décidé pour permettre des consultations privées entre les membres du Conseil pour en arriver à un concensus si possible.

L'attaque israélienne a été dénoncée par les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et la France et par cinq autres pays qui ont participé au débat hier soir.

Premier orateur, le représentant du Liban, M. Edouard Ghorra, a demandé au Conseil de "faire face au défi des Nations unies par Israël". Une condamnation d'Israël de plus ne suffira pas, a affirmé M. Ghorra qui a demandé au Conseil de "prendre des mesures efficaces" contre Israël dans le cadre des sanctions obligatoires prévenues par le chapitre sept de la Charte de l'ONU.

Le représentant du Liban a annoncé que son gouvernement présentera au Conseil un état des pertes causées par "l'agression israélienne" contre l'aéroport de Beyrouth et demandera une compensation adéquate. M. Ghorra estime que les dommages subis "dépassent cinquante millions de dollars". Quatorze avions, des hangars et des dépôts de carburant ont été détruits ou endommagés.

Le représentant du Liban a affirmé en terminant que "Israël intoxiqué par sa force militaire" constitue par ses "agressions continuelles une menace à la paix du monde".

Le représentant d'Israël, M. Shabtai Rosenne, commence ensuite à relater l'incident de l'avion israélien attaqué à Athènes par des terroristes arabes lorsqu'il est interrompu par le représentant de l'Union soviétique, M. Jakob Malik, qui s'exclame que cet incident n'est pas de la compétence du Conseil de sécurité mais de celle des autorités grecques qui, d'ailleurs, ont déjà pris des mesures à son sujet.

Le président du Conseil a invité cependant le représentant d'Israël à poursuivre son exposé.

Le représentant d'Israël souligne que les deux assaillants de l'avion israélien venaient de Beyrouth et ont commis un crime sans précédent. Le représentant d'Israël s'attache ensuite à démontrer que le gouvernement libanais se considère comme étant toujours encore en guerre avec Israël et apporte assistance, soutien et hospitalité aux organisations terroristes arabes telles qu'"El Fatah". Les responsabilités du gouvernement libanais sont "directes et non pas fortuites", déclare M. Rosenne. Le représentant israélien fait valoir que les deux attaques contre l'aviation civile israélienne, en juillet et décembre 1968, ont été organisées depuis Beyrouth et constituent une question grave non seulement pour Israël mais pour chaque pays : "C'est une menace au fondement même de la légalité internationale".

Quant au raid de Beyrouth, le représentant d'Israël le décrit comme ayant pour objet de démontrer "que les droits d'Israël dans les airs, sur terre et sur les mers ne peuvent pas être impunément menacés" et qu'Israël est déterminé à assurer sa survie. M. Rosenne fait valoir enfin que les activités des organisations terroristes minent les patients efforts de l'ambassadeur Jarring en vue d'un règlement pacifique du conflit du Proche-Orient.

Le représentant des Etats-Unis, M. James Wiggins, déclare que tout acte qui gêne le mouvement de l'aviation civile est "révoltant". Cependant, dit M. Wiggins, rien ne peut justifier les représailles israéliennes car rien ne prouve que le Liban soit responsable de l'attaque contre l'avion israélien à Athènes. En outre, ajoute M. Wiggings, les représailles israéliennes sont absolument hors de proportion avec l'attaque d'Athènes et ce n'est que par hasard qu'il n'y a pas eu de victimes.

Israël doit comprendre maintenant que l'attaque contre l'aéroport de Beyrouth a créé un nouveau danger au Proche-Orient, dit M. Wiggins. Il serait heureux qu'Israël admette honnêtement sa faute, poursuit M. Wiggins, un tel geste désarmerait ceux qui se réjouissent des actes d'agression commis par Israël, déclare le représentant des Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont prêts à donner leur appui à toute mesure rapide qui condamnerait l'agression israélienne, affirme M. Wiggins en exprimant l'espoir que les pays du Proche-Orient "sortiront du cercle vicieux actuel" et ordonneront leur appui à la mission de paix de M. Gunnar Jarring.

Sir Leslie Glass, pour le Royaume-Uni, déclare que le raid du 28 décembre est "un revers grave" pour les possibilités d'un règlement pacifique du conflit du Proche-Orient.

Pour le représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, l'attaque contre l'aéroport de Beyrouth fait partie d'un plan prémédité visant à empêcher toute chance de solution pacifique au Proche-Orient, et en même temps à préparer de nouvelles agressions pour créer un "Grand Israël".

M. Malik reproche au représentant des Etats-Unis de "mettre sur le même pied l'agresseur Israël et les agressées arabes". Sûrs de l'appui de "certains milieux occidentaux", les extrémistes israéliens poursuivent leurs agressions et mettent la paix du monde en danger, a affirmé M. Malik qui demande au Conseil de condamner de la manière la plus catégorique cette agression criminelle, lancer un avertissement à Israël et prendre des sanctions obligatoires prévues par le chapitre sept de la Charte, et enfin, demander à Israël de punir les pirates qui ont commis cet acte.

## Johnson veut que les rencontres de Paris reprennent avant l'investiture de Nixon

**d'après UPI, AFP, PA**

Le négociateur adjoint des Etats-Unis à la Conférence de Paris est de retour dans la capitale française après avoir reçu ordre du président Johnson de mettre tout en oeuvre pour que les pourparlers élargis sur le Vietnam débutent avant le 20 janvier, date de l'investiture du nouveau président, M. Richard Nixon.

Les Etats-Unis ont remis au gouvernement de Saigon un nouveau plan de travail concernant les négociations de Paris, apprend-on, par ailleurs, de source informée à Saigon.

Ce plan, élaboré après la visite de M. Vance au président, a été étudié pour la première fois ce matin par le vice-président Nguyen Cao Ky et MM. Vuong van Bac et Nguyen Ngoc Huy, les deux membres de la délégation sud-vietnamienne revenus à Saigon, ajoute-t-on de même source.

Aucun commentaire n'a été publié à la suite de cette première réunion, mais il semble que le président Nguyen von Thieu en attendra les résultats avant de donner ses nouvelles directives à la délégation sud-vietnamienne au négociations de Paris.

Après cette réunion de travail, le vice-président est rentré chez lui à la base de Tan Son Nhut. Il s'est fait excuser auprès du président de la République indiquant que, souffrant, il ne pourra participer à la réunion hebdomadaire américano-sud-vietnamienne prévue pour cet après-midi. Ces réunions sont organisées chaque semaine depuis le mois de mai dernier. Elles réunissent généralement le président Thieu, le vice-président Ky, et M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon. On précise que le vice-président Ky est atteint d'une bronchite et que son état de santé le contraint à réduire ses activités.

A Paris, la rencontre prévue pour aujourd'hui entre le chef de la délégation sud-vietnamienne à la conférence, l'ambassadeur Phan Dang Lam et M. Vance n'aura pas lieu, apprend-on de source américaine.

A Saigon, les autorités militaires américaines annoncent que des officiers américains rencontreront des représentants du Vietcong pour la deuxième fois le jour de l'An en vue de discuter de nouveau les conditions pour la libération de trois prisonniers américains.

Les autorités politiques de Saigon disent que ces rencontres américano-vietcong posent des problèmes "gênants" au gouvernement de Saigon vient On annonce également que le gouvernemnt ed Saigon vient d'adresser une "énergique protestation" à la CIC contre les "violations nord-vietnamiennes de la trêve de Noël". "Les 114 incidents enregistrés pendant cette trêve observée par les alliés pendant 24 heures ont fait un mort et un blessé, et dix personnes ont été enlevées", précise la note sud-vietnamienne.

Des milliers de soldats américains et sud-vietnamiens ont mené 60 offensives par tout le Sud-Vietnam aujourd'hui, ignorant le début du nouveau cessez-le-feu de 72 heures annoncé par le Vietcong.

Le Sud-Vietnam et les Etats-Unis annoncent que, pour leur part, ils ne feront pas trêve pour le jour de l'An ainsi qu'ils ont fait l'an dernier, et cette décision a été prise, explique-t-on, à cause des violations de la trêve de Noël par le Vietcong, cette année.

## Amertume en Israël

TEL-AVIV, (AFP) — Pas une voix, parmi celles qui aujourd'hui condamnent Israël au Conseil de sécurité, — même pas celle des Etats-Unis —, ne s'était fait entendre quand des terroristes arabes ont attaqué un avion civil israélien sur l'aérodrome d'Athènes et ont cherché à tuer ses occupants, constatent avec amertume aujourd'hui la presse et la radio d'Israël.

M. Joseph Tekoah, ambassadeur d'Israël à l'ONU, a sans doute exprimé l'opinion générale en déclarant avant son départ pour New York que la vie humaine perdue lors de l'attentat d'Athènes valait bien plus que tous les avions du monde.

Connaissant les liens étroits, surtout d'ordre économique, qui existent entre les Etats-Unis et le Liban, on estime que les vives critiques adressées à Israël par Washington n'auront pas de répercussions concrètes sur la politique américaine au Moyen-Orient. Les observateurs ne s'attendent ni à un vote de sanctions au Conseil de sécurité, ni à un changement dans l'accord sur la vente de "Phantom" à Israël.

Le ton de la presse israélienne est aujourd'hui plus nuancé. Si, hier, l'approbation du raid contre l'aérodrome de Beyrouth était unanime, des critiques sont formulées aujourd'hui. Ainsi, le journal influent "Haaretz" se demande si les résultats escomptés de l'opération seront obtenus, et si le gouvernement libanais, même s'il le voulait, est en état de résister efficacement aux organisations terroristes.

## La Terre est plate!

LONDRES (Reuter) — La Société internationale de la Terre plate a fait savoir hier que malgré les photographies transmises par la caméra de la cabine spatiale "Apollo-8", le Terre est définitivement plate.

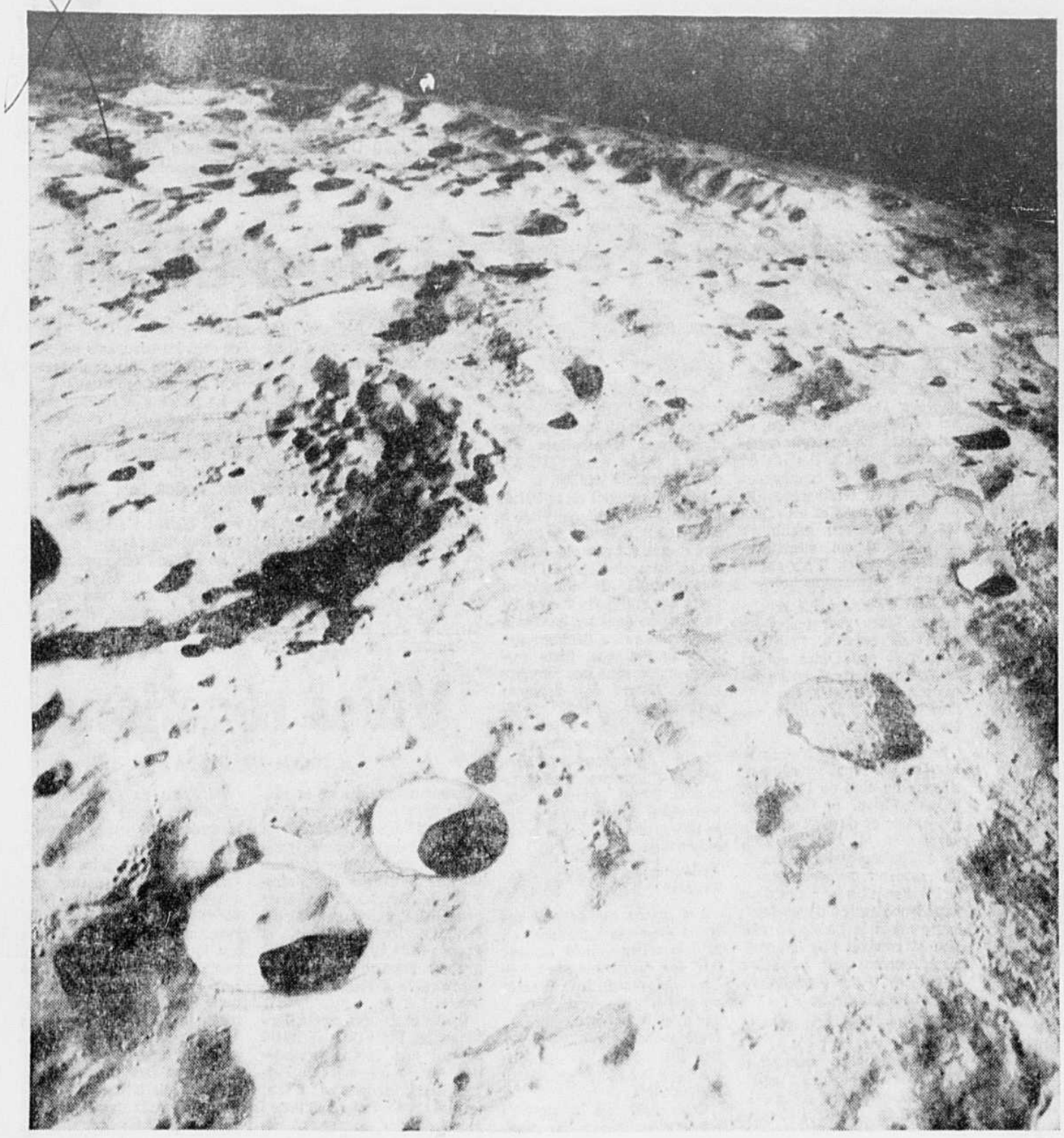
La Lune peut être ronde, a dit un porte-parole, mais il n'existe aucune preuve que l'univers a la forme d'un globe, bien qu'elle soit circulaire.

Le secrétaire de la Société, M. Samuel Shenton, a dit que les "images d'"Apollo-8" que nous avons vues à la télévision, nous font tout simplement voir la Terre comme le font les cartes depuis des centaines d'années. Elle est ronde dans le sens circulaire, mais elle n'a pas la forme d'un globe", a-t-il précisé.

LA VENTE SE CONTINUE CHEZ JÉRÔME
VENTE FIN D'ANNÉE
SACS À MAIN et FOULARDS jusqu'à 50%
GANTS DOUBLÉS et VALISES désassorties 33⅓%
jerome
CHARGEX • DINERS CLUB • AMERICAN EXPRESS • CARTE BLANCHE
PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
6846, PLAZA ST-HUBERT — 274-6559

LA VENTE SE CONTINUE CHEZ JÉRÔME
VENTE FIN D'ANNÉE
SACS À MAIN et FOULARDS jusqu'à 50%
GANTS DOUBLÉS et VALISES désassorties 33⅓%
jerome
CHARGEX • DINERS CLUB • AMERICAN EXPRESS • CARTE BLANCHE
PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
6846, PLAZA ST-HUBERT — 274-6559

# La Lune vue d'"Apollo-8"

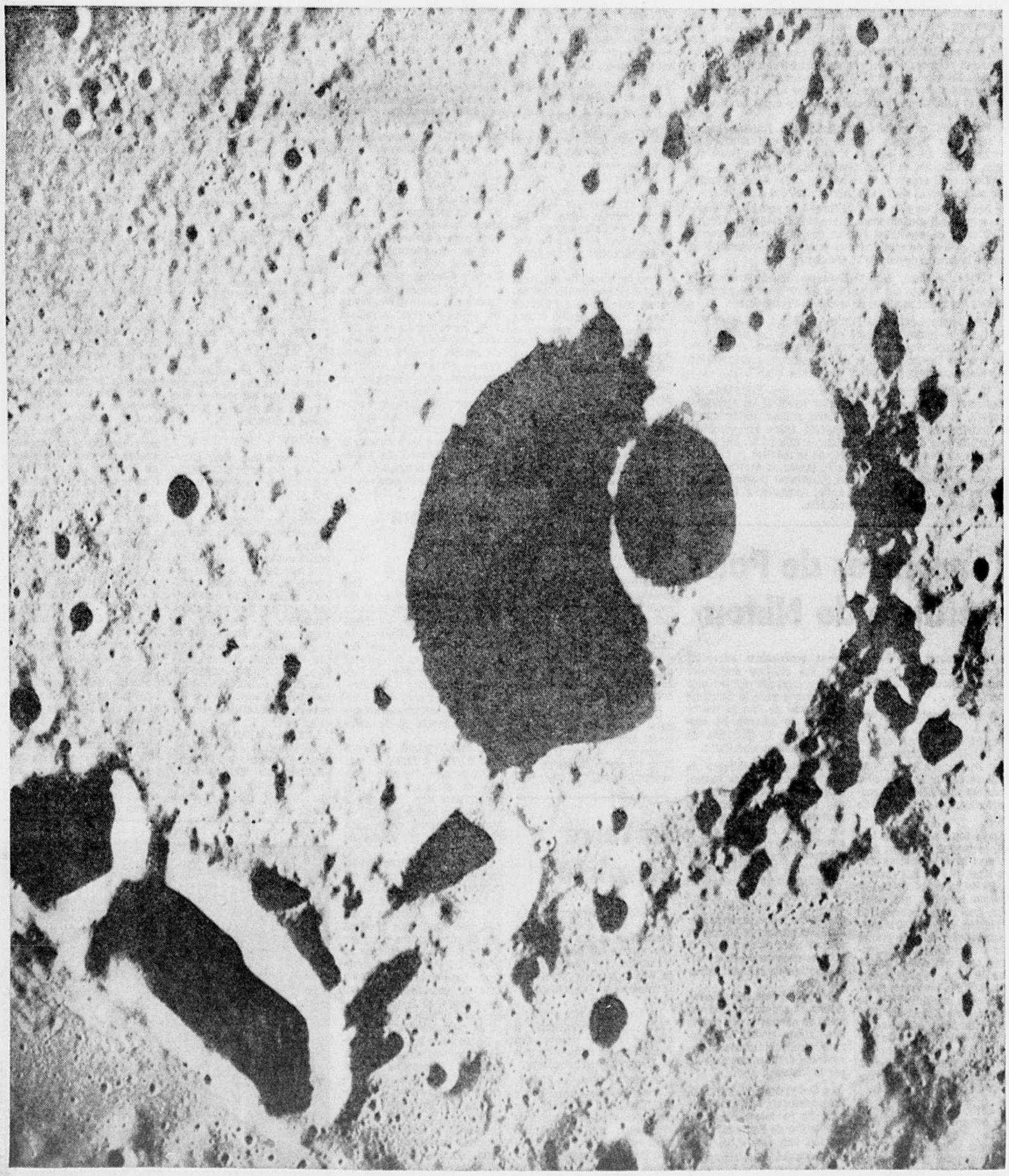


photos de la NASA retransmises par PA

*Photographie de l'hémisphère sud de la lune, à 160 degrés de longitude ouest. Cette vue englobe un cratère qui commence en bas de la photo et se prolonge à l'horizon sur 275 milles.*



*Vue oblique, du côté nord-ouest d'Apollo-8, dans la mer de la la Tranquillité. On voit l'escarpement de Cauchy (le plus bas) et la rainure de Cauchy, avec entre les deux la cratère de Cauchy.*



*Cette photographie presque à la verticale couvre une superficie d'environ 2,500 milles carrés. Le cratère, au centre, mesure quelque 20 milles de diamètre.*























Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Mme Françoise Gaudet-Smet entourée de pièces artisanales.

# Les "Doigts de Fée" peuvent se mériter un prix

Cette année encore Mme Françoise Gaudet-Smet organise le concours "Doigts de Fée" pour le Salon de l'Agriculture qui aura lieu du 6 au 16 février 1969. Plus de $2,000 en prix seront offerts par le Ministre de l'Agriculture du Québec, M. Clément Vincent, pour deux sections de travail domestique: pièces murales et poupées.

Les arts domestiques sont rendus à un point dans notre pays, nous dit Mme Gaudet-Smet, où ils doivent retrouver leur élan original; décorer la maison, avant de répondre à une commande de commerce et être une invention pour "touristes". Ils doivent donc être pensés et inventés par le coeur et l'esprit dans un élan d'adresse des doigts qui ont enduite le goût d'arranger cela. Pas de copies de tableaux, de patrons de magazines ou de remplissage de dessins tout faits, en Europe ou au Japon.

**Un choix de deux catégories**

Voici plus en détail les deux sections de travail domestique où vous pouvez vous mériter des prix.

PIECES MURALES: genre bannière, sans cadres rigides, seuls supports au haut et au bas, panneaux mobiles style tapisserie, en n'importe quelle technique de tissage, de crochetage, laine, soie, coton, ruban, grandeur au choix, visiblement inventés pour décorer votre maison, dans l'espace que vous avez à embellir. Il y aura à gagner 40 prix de $25 chacun et 25 de $20 chacun.

POUPEES: entièrement créées de tissus ou de tricot au choix, chevelure et corps compris. Deux catégories: la poupée vraiment utilisable comme jouet pour une fillette ou un garçonnet; la poupée décorative, pouvant animer un mur, des meubles, un salon, ou un vivoir; la poupée ornement.

Deux sections: fabrication d'adultes, invention d'enfants avec âge bien marqué, de six à 15 ans. 50 prix de $10 chacun.

Tous les envois de participation à ces deux concours devront être rendus au point d'expertise et de jugement pour le 30 janvier 1969. Les bulletins d'inscription et d'explications détaillées doivent être demandés sans retard à la Centrale d'Artisanat du Québec, 1450, rue Saint-Denis à Montréal, avec enveloppe de réponse adressée et affranchie.

# Les dix femmes les mieux coiffées de l'année 1968

Les 10 femmes les mieux coiffées au cours de l'année 1968 ont été désignées, par la guilde des coiffeurs de la maison Hélène Curtis, comme étant: Diahann Carroll (en haut à gauche), artiste américaine du cinéma et de la télévision; Barbara Bain (en bas à gauche), vedette de la série d'émissions télévisées "Mission Impossible"; l'actrice Anne Jackson (en haut à droite); Mme Rebekah Harkness (en bas à droite), maintenant directrice de sa propre troupe. Au centre, de gauche à droite: Olga, dessinatrice de mode aux Etats-Unis; Petula Clark, chanteuse populaire; Barbara Eden, de la télévision américaine, l'actrice Merle Oberon; Mme Bob Hope, épouse du célèbre comédien, et la journaliste Barbara Walters.


# CHEZ OGILVY: SOLDES DE FIN D'ANNÉE

**S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques**

## Pour dames

- Ens. Gants et Béret Importés : tricot de laine pure. Rég. $10 et $12 l'ens. $6

OGILVY, Gants pour Dames, au rez-de-chaussée

- Echarpes de Soie Importées. Rég. 7.50 à $10 ch. 3.99

OGILVY, Colifichets, au rez-de-chaussée

- Gros Sacs 'Safari' : cuir noir, brun ou beige. Rég. $20 ch. $12

OGILVY, Sacs à Main, au rez-de-chaussée

- 2-pièces tricot Acrylique : vert forêt, taille moyenne seulement Rég. $11 l'ens. $5
- Robes de tricot-corde : couleur naturelle. P., G. seulement Rég. $15 ch. $7

OGILVY, La Bagatelle, au rez-de-chaussée

- Robes tricotées : pastelles et foncées, avec et sans manches : plusieurs importées. Tailles 8 à 16 parmi. Rég. $50 à $65. ch. 39.97

OGILVY, Robes, au deuxième

- Manteaux de cuir : cols de fourrure. Tailles 10 à 16. Rég. $179. ch. $130

OGILVY, Manteaux, au deuxième

- Anoraks de France, d'Allemagne : tailles 10 à 14 parmi. Rég. $65 à $90 ch. 39.97 à 59.97
- Ponchos sud-américains : modèles uniques, faits-main. Rég. $45 à $85 ch. $35 à $55
- Pulls pure laine : poids moyens, laine gonflée, antimite. Vert d'Irlande ou bleu baltique. Tailles 40 et 42. Rég. $16 ch. 5.49

OGILVY, Ville et Villa, au deuxième

- Souliers domestiques et importés : veau et vernis, noir, brun, marine. Pointures 6 à 9 parmi. Rég. 22.98 à 26.98 paire $17

OGILVY, Souliers pour Dames, au deuxième

- Chandails de ski : rouge, marine, blanc, or, vert. P. M. G. ch. $8
- Cardigans à col roulé : bleu ciel, blanc, jaune, aqua, P.M.G. ch. $6
- Robes et Tailleurs : tailles petites, moyennes, grandes. ch. $13
- Manteaux de drap : tweeds et tissés unis. Tailles 10, 12, 16, 20. Orig. $80 ch. $50
- Vareuses de Melton : marine, bourgogne, vert, tan. 8, 10, 12. ch. $15
- Manteaux sport : cuir assoupli, tissés suédés; tan ou brun. 12. Orig. $33 à $35 ch. $15
- Tricots 2 et 3-pièces : devants droits et croisés; tricots doubles. Tissés Fortrel. Brun, vert, marine, cerise, or, tan. 10 à 16 parmi. ch. $24

OGILVY, Bazar des Modes, au troisième

- Manteaux d'hiver : tweeds, chevrons, laines, quelques garnitures de fourrure. Tailles 5 à 15. Rég. $65 à $145 ch. 29.97 à 59.97

OGILVY, Boutique Jeunesse, au deuxième

## Pour fillettes et enfants

- Pantalons-Thermo pour le ski : étirables, pochettes zippées. Vert, rouille, noir, bleu. Tailles 8 à 14. Rég. $9 à $13 ch. $6 à 8.66

OGILVY, Les Girls, au troisième

- Ens. Robe et Couche pour bambins : broderie sur blanc, rose, bleu ou maïs. 6, 12, 18, 24 mois. Rég. $11. et $13 ch. 5.50 à 6.50

OGILVY, Boutiques des Petits, au troisième

## Pour hommes

- Combinaisons d'hiver : tricot coton/laine. 38, 40, 42. Rég. 7.95 ch. 5.30
- Combinaisons-culottes : à la cheville, tricot laine/coton, tailles 32 à 42. Rég. 4.95 ch. 3.30
- Chaussettes à la cheville : étirables, semelles coussinées Rég. 1.50 pai. $1
- Echarpes de laine-fantaisie : Rég. 4.95 à 6.95 ch. 2.47 à 3.47
- Cravates assorties Rég. $4 ch. $2
- Gros tricots à col marins : Rég. $25 ch. 12.50

OGILVY, Boutique-Monsieur, au rez-de-chaussée.

## Pour la maison

- Ens. pour salle de bain : natte et couvre-siège en toison de coton à motif ciselé. Rég. 5.95 ens. 2.97
- Serviettes de plage et de bain : importées d'Allemagne. Serviettes géantes à brillants coloris. Rég. 8.98 ch. 4.98
- Draps de coton pur : qualité durable en coton blanc. 72" x 100" et 81" x 100". ch. 2.49
- Oreillers à plumes et duvet d'oie : coutil rayé en bleu et blanc. 20"x26". Rég. 14.95 ch. 7.47
- Couvertures électriques Esmond : petites imperfections dans le tissage; commande et réseau de fils garantis. Largeur simple. Rég. 19.95 lorsque parfaite, ch. 9.88

OGILVY, Toiles et Literie, au troisième

## Grand solde de lits continentaux

| | | |
|---|---|---|
| • 1 modèle Sealy Rest, 39" | Rég. 144.90 | $100 |
| • 1 modèle Giddings Lullaby, 39", | Rég. $234 | 119.50 |
| • modèle Marshall Regal Quilt, 39", | Rég. $234 | $169 |
| • 1 modèle Ideal Canterbury, 54", | Rég. $164 | 79.95 |
| • 4 modèles United Rockefeller : 2 de 39". Rég. 119.50 ch. 69.95 | 2 de 54". Rég. 139.50 ch. | 79.95 |
| • 4 modèles Simmons Carol Quilt : 2 de 36" Rég. 129.50 ch. 79.95 | 2 de 54". Rég. 149.50 ch. | 89.95 |
| • 3 modèles Giddings Quilt-o-Pedic : 2 de 39". Rég. 119.50 ch. 69.95 | 1 de 48" Rég. 134.50 ch. | 79.95 |
| • 3 modèles Johnston White Cross : 1 de 39". Rég. 134.50 69.95 | 2 de 54". Rég. 154.50 ch. | 79.95 |
| • 3 modèles Ideal Medisleep, 36", | Rég. $114 ch. | $49 |
| • 1 modèle United Fulton, 36", | Rég. $114 | $49 |

OGILVY, Lits, au troisième

OGILVY



*Mardi, jeudi*
*Vendredi et samedi*

***Spectacles de Marionnettes chez Ogilvy***

**'Voyage du Père Noël'**

*présenté par*
*Micheline Legendre*

Chaque jour : à 11 a.m. et 2 p.m.

Chaque spectacle dure ½ heure

Billet : 25¢

*Ogilvy, au troisième*



LA VENTE SE CONTINUE CHEZ JÉRÔME

VENTE FIN D'ANNÉE

SACS À MAIN et FOULARDS jusqu'à 50%

GANTS DOUBLÉS et VALISES désassorties 33⅓%

jerome

CHARGEX • DINERS CLUB • AMERICAN EXPRESS • CARTE BLANCHE

PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

6846, PLAZA ST-HUBERT — 274-6559



VENTE D'HIVER

Carel

TRICOTS EXCLUSIFS

6612, St-Hubert
272-2025



LUNETTES auditives

• MARQUES REPUTEES •

• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •

"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"

Piles de tous genres
Accumulateur de pile
Spécial 12.00

Yeux artificiels en plastique faits sur mesure

6528 St-Denis
(Au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014

J.A. Racette



BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS





L'ASSORTIMENT DE PERRUQUES ET TOUPETS LE PLUS COMPLET AU QUEBEC

100 COULEURS AU CHOIX

SPECIAL DU MOIS

TOUPETS

Cavité, prêt-à-porter 4" x 5"

$49

PERRUQUES

toutes teintes à partir de

$15

Catalogue gratuit pour hommes et femmes sur demande

CLAUDE SEGUIN

artiste de la TV

PERRUQUE ELEGANTE LTEE

856 est, SHERBROOKE, Montréal, P. Qué. — Tel. 527-8877

# Conférence internationale sur l'éducation à Kinshasa, à la mi-janvier: Québec décidera bientôt s'il participera à la délégation canadienne

OTTAWA (PC) — Le gouvernement québécois devra décider, dans les prochains jours, de sa participation au sein d'une délégation canadienne à la conférence internationale sur l'éducation qui aura lieu vers la mi-janvier à Kinshasa, capitale du Congo.

Cette réunion élargie qui groupera les ministres de l'Education nationale des pays africains et malgache d'expression française fera suite à la conférence de Libreville, au Gabon, en février dernier et à son prolongement à Paris, en avril 1968, où le Québec était parmi les participants au même titre que les autres pays souverains.

Ce que cette conférence offre de différent avec celle du Gabon, c'est que le fédéral a été invité par le gouvernement congolais à envoyer une délégation canadienne comptant les représentants du Québec.

Dans le cas de la rencontre du Gabon, Ottawa avait été complètement ignoré par les autorités gouvernementales gabonaises qui avaient transmis directement l'invitation au Québec. Ce qui avait incité Ottawa à suspendre, en guise de représailles, ses relations diplomatiques avec le Gabon.

Un porte-parole de l'ambassade congolaise, à Ottawa, a confirmé en fin de semaine que Québec ne sera pas invité directement à participer à cette conférence comme l'avait fait le Gabon en février dernier.

Il a repris substantiellement une récente déclaration du premier ministre Trudeau selon laquelle l'invitation avait été transmise à Ottawa.

**Alternative**

Cette situation place le Québec dans une position délicate, étant donné son attitude connue sur cette question de participation aux conférences internationales portant sur la compétence des provinces, comme c'est le cas pour l'éducation et la culture.

Bien que le ministre québécois de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, ait déjà déclaré qu'il ne voyait pas de raison pour ne pas assister à la conférence du Congo, cette attitude de forcera le Québec à décliner l'offre fédérale.

Cette attitude peut se résumer ainsi: le Québec décline toute invitation à participer à une conférence internationale sur des sujets de compétence provinciale si elle lui arrive par le truchement du gouvernement fédéral. Si elle lui est adressée directement, il se réserve le droit de l'accepter ou de la rejeter, se déclarant maître du prolongement international de ses compétences internes.

La principale raison qu'il donne, dans le premier cas, à l'appui de cette position, c'est qu'il a des pourparlers en cours avec le fédéral pour trancher cette question de prolongement de ses compétences à l'étranger.

Le Québec avait invoqué cette raison en refusant de participer au sein d'une délégation fédérale à la conférence internationale sur la planification de l'éducation qui eut lieu sous l'égide de l'UNESCO, à Paris, en août dernier.

Les suggestions connués à ce jour, pour trancher cette question, n'ont pas été retenues par les gouvernements.

En avril dernier, dans une lettre à l'ancien premier ministre canadien, M. Pearson, feu le premier ministre Daniel Johnson allait jusqu'à nier au fédéral le droit d'intervenir dans ces conférences, qu'elles goupent des puissances francophones ou anglophones.

De son côté, le fédéral, dans un livre blanc sur "le fédéralisme et les conférences internationales sur l'éducation," publié le 8 mai dernier, reconnait sans équivoque la souveraineté des provinces dans le domaine de l'éducation. Mais il soutient toutefois que, dès que cette souveraineté veut s'exercer en dehors des frontières du Canada, elle entre dans un champ exclusivement réservé à son autorité, celui de la politique et des relations étrangères et qu'elle doit par conséquent s'exercer sous sa surveillance et son parrainage.

En retour, Ottawa a suggéré, dans le cas des conférences sur l'éducation groupant des pays francophones, que la délégation canadienne soit dirigée par un représentant du Québec, si possible le ministre de l'Education.

Le premier ministre Trudeau, lors de sa conférence de presse, la semaine dernière, a repris cette suggestion concernant la conférence du Congo.

M. Pearson avait offert à M. Cardinal, de piloter une délégation canadienne à la conférence du Gabon, quitte à ce que le fédéral, qui n'avait pas été invité, obtienne cette invitation du gouvernement gabonais.

MM. Johnson et Cardinal avaient répliqué qu'il n'était pas question que le Québec se fasse le porte-parole du Canada à ces conférences.

En réponse à une lettre de M. Pearson dans laquelle ce dernier lui faisait part du désir du Nouveau-Brunswick de participer au prolongement de la conférence du Gabon à Paris, en avril dernier, M. Johnson avait déclaré:

"J'ai effectivement reçu à ce sujet une lettre du premier ministre Louis Robichaud... mais, il est d'ores et déjà évident que, dans le domaine relevant de ses attributions, chaque province ne peut agir qu'en son nom."

**Intérêt général**

La participation du Québec à la conférence du Gabon et à sa seconde phase, à Paris, avait suscité un intérêt réel chez les autres participants et le gouvernement québécois s'était engagé formellement vis-à-vis les pays africains.

"Aux participants à la conférence... j'ai déclaré que le Québec espérait apporter sa contribution à l'action de la communauté francophone et proposer aux pays africains et malgache dans la forme qu'ils le souhaiteraient eux-mêmes, un concours, sans doute modeste au départ, mais qui ira en croissant," avait dit M. Cardinal rentrant de la conférence.

Ceci dit, le Québec semble n'avoir le choix qu'entre deux possibilités: s'abstenir de participer à la conférence, montrant qu'il porte moins d'intérêt à l'action de la communauté francophone qu'à ses prétentions constitutionnelles; soit faire volte-face en acceptant l'invitation d'Ottawa de diriger la délégation canadienne.

Le gouvernement du premier ministre Jean-Jacques Bertrand est sans doute conscient que tout changement d'attitude pourra être fort embarrassant s'il désire que la prochaine conférence constitutionnelle, celle des 10, 11 et 12 février, reconnaisse au Québec le prolongement de ses compétences internes à l'étranger.

Entre-temps, M. Trudeau a fait état d'un accord de principe entre Ottawa et Québec portant sur l'envoi d'une seule délégation canadienne à la conférence internationale sur la francophonie, prévue pour la fin de février à Niamey, Niger.

Cette entente fait dire à certains observateurs que la volte-face du gouvernement québécois sur la question des conférences internationales traitant de sujets de compétence provinciale est peut-être déjà amorcée et pourrait bien s'accélérer au point de lui faire accepter l'offre fédérale relativement à la conférence du Congo.


BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152












## Douglas: nous n'avons pas encore appris à distribuer nos richesses

OTTAWA (PC) — L'avancement social de l'homme ne suit pas le rythme de ses progrès technologiques, a déclaré, dans son message du Nouvel An, le leader NPD, M. T. C. Douglas.

Le potentiel de productivité du monde est tout près de répondre aux besoins de l'homme, a ajouté M. Douglas.

"Mais à une époque d'abondance, nous n'avons pas encore appris à distribuer nos richesses également parmi les habitants du Canada, encore moins parmi les riches et les pauvres dans le monde.

"Nous n'avons pas encore appris à utiliser notre potientiel d'abondance pour développer ces "choses de l'esprit" qui, tout en répondant aux besoins matériels, donnent une vie satisfaisante."

M. Douglas a ajouté que les objectifs qui devraient être établis à l'aurore de la nouvelle année sont l'abolition de la pauvreté, des mesures visant à "un éventail sans précédent de services sociaux" pour tous ceux qui en ont besoin, et des chances plus grandes pour les jeunes.

## Jean-Pierre Côté continue chez lui sa convalescence

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Jean-Pierre Côté, a obtenu son congé du Centre médical de la Défense nationale, à Ottawa. Il continuera à se remettre d'une intervention chirurgicale au coeur subie le 13 novembre.

Le ministre, qui est âgé de 42 ans, a subi une intervention qui consiste à implanter trois vaisseaux sanguins de la poitrine dans le muscle cardiaque, afin de remédier à une déficience qui produisait le rétrécissement des artères coronariennes.

Un porte-parole du centre de la Défense a déclaré que l'état de M. Côté est "excellent" et qu'il est probable qu'il puisse retourner à la vie publique.

## Ignatieff au Comité sur le désarmement

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a annoncé la nomination de M. George Ignatieff, au poste de représentant permanent et ambassadeur auprès de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement à Genève.

M. Ignatieff qui était jusqu'ici représentant permanent et ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations unies à New York, succède au lieutenant-général E. L. M. Burns, qui prend sa retraite.

La nomination du successeur de M. Ignatieff sera annoncée à une date ultérieure, dit-on dans une communication.


LE PORTAGE

Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente



THE ANDY ANGEL QUARTET Un quatuor dont la virtuosité obtient des sonorités de grand orchestre qui s'estompent en un murmure lorsque Andy dépose sa trompette pour chanter de douces mélodies populaires. Un sommet dans le jazz contemporain. Un répertoire du tonnerre!



MARY-LOU COLLINS Etoile de la radio, de la télévision et des boîtes de nuit, cette chanteuse canadienne a été la vedette d'un grand nombre de spectacles dont une émission télévisée d'une heure, en couleur. Ses succès dans les grands hôtels du Canada et de Porto-Rico sont sensationnels.

DU 30 DÉCEMBRE AU 18 JANVIER. SPECTACLE ININTERROMPU DE 8h P.M. À 1h 45 A.M., TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE. AUCUNS FRAIS D'ENTRÉE OU DE COUVERT.

Hôtel Bonaventure

Au coeur même de Montréal, au faite de la Place Bonaventure. Le seul hôtel-belvédère au monde.

Un hôtel du réseau WESTERN INTERNATIONAL



**TOQUES ET TOGES A BON MARCHE**

Les étudiants de l'université de Cincinnati ont reçu leur diplôme ce printemps en toges ne comportant, à l'achat, ni dépôt ni reprise. Ils portèrent des toges et des toques peu coûteuses en étoffe non tissée, au même prix que celui de la location de ces ensembles de circonstance.

Vous avez besoin d'une auto pour vous rendre au collège? Vous êtes sûr de trouver celle convenant tout à fait à vos besoins et à votre budget dans les Petites Annonces "Succès" de LA PRESSE d'aujourd'hui. Voyez dès maintenant la rubrique "Autos à vendre"!



*Il ignore les embouteillages*

**FAITES COMME LUI!**

Ecoutez les rapports quotidiens de JACQUES PAYAC sur la circulation aux heures de pointe à l'antenne de



CKAC/73





QUELLE EN EST LA RAISON?

MANOIR ST-DAVID est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec.





## La Terre vue d'Apollo-8

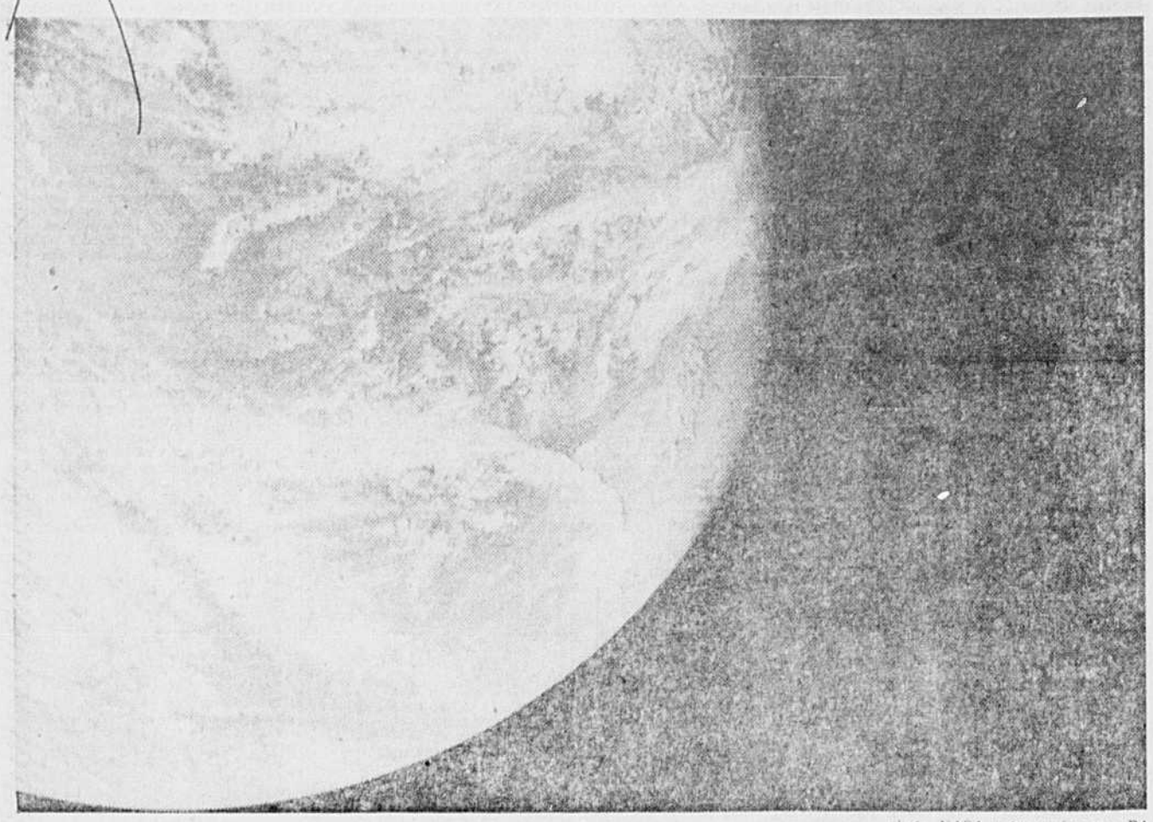


photo NASA retransmise par PA

Par temps clair, les cosmonautes ont pu admirer la Terre comme nul autre être humain n'avait pu le faire encore. Cette photo permet de voir tout l'océan Atlantique, de l'Afrique à l'Amérique du Sud.



photo NASA retransmise par PA

A grande distance, l'équipe d'Apollo-8 a pu prendre cette photo de tout l'hémisphère ouest.



photo NASA retransmise par PA

Cela ne relève plus de la fiction. Des hommes ont bien vu la Terre se "lever" à partir de la Lune, comme en témoigne cette photo.

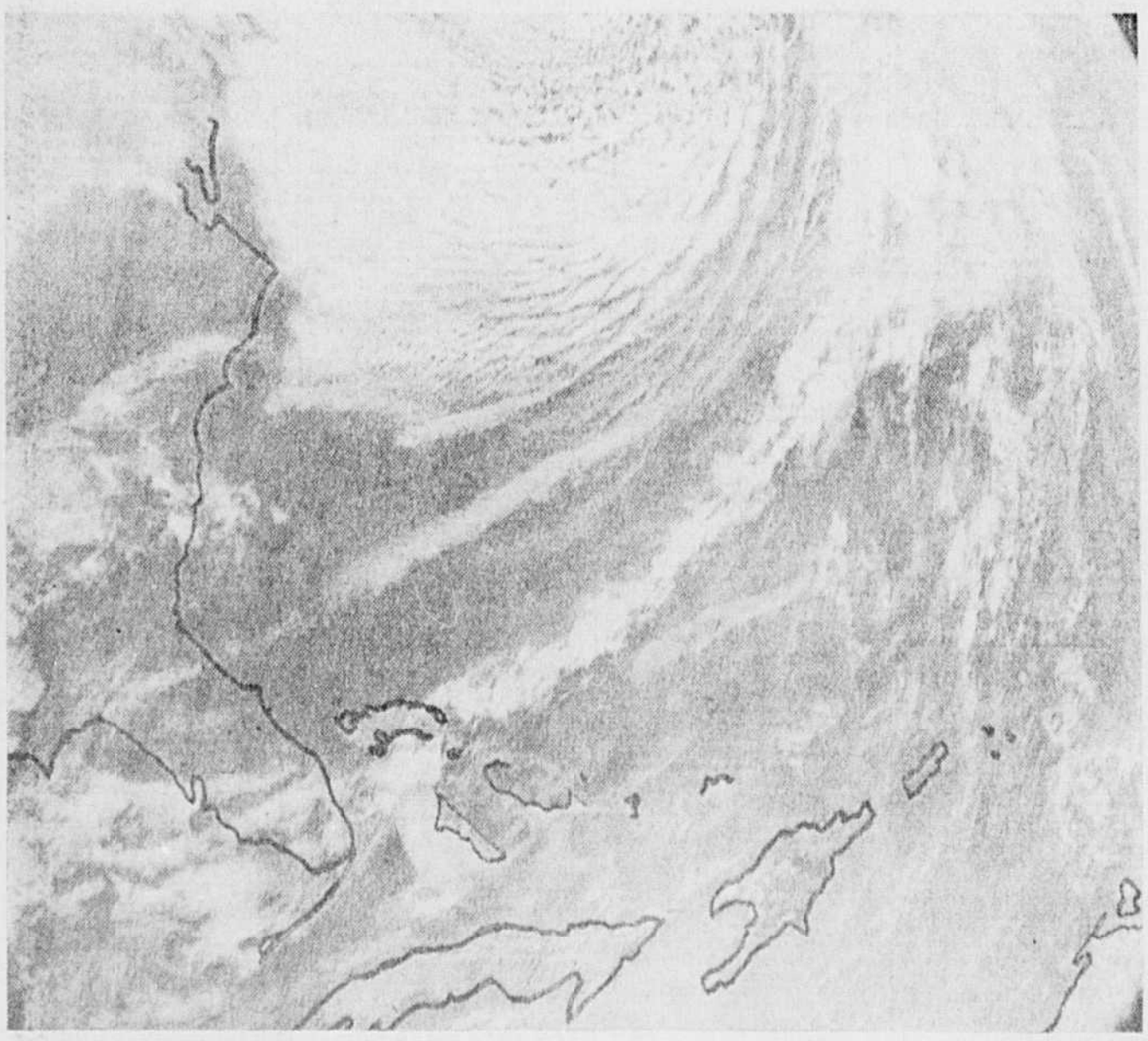


photo NASA retransmise par UPI

Cette photo a été prise alors que la capsule quittait son orbite terrestre pour se diriger vers la Lune. On distingue les masses de nuages et une retouche de dessinateur nous permet de distinguer le sud du continent nord-américain, les Bahamas, Cuba et plusieurs îles des Caraïbes.


# VENTE DE LINGE DE MAISON

# DUPUIS

CENTRE-VILLE 3e ETAGE – VENEZ ou COMPOSEZ: 842-6171




## PIQUES ET HOUSSES DE PROTECTION

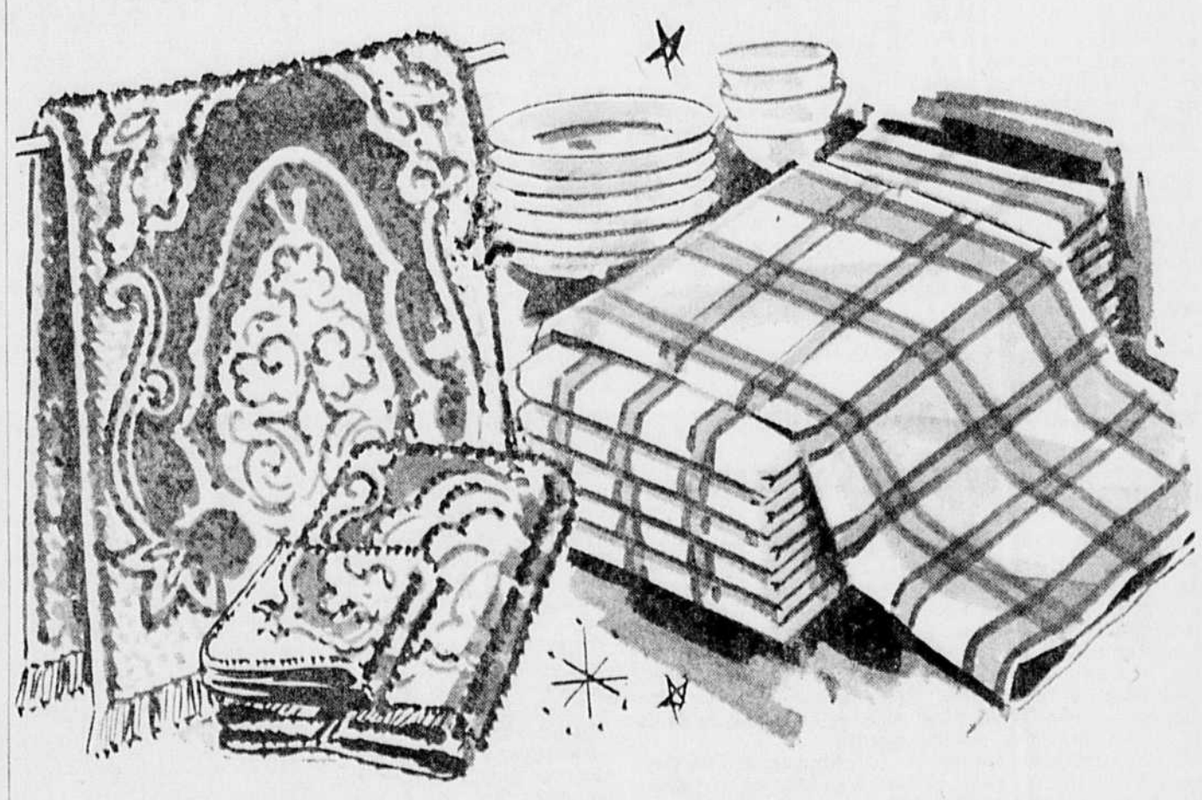
**A. Prix courant : 7.00 à 9.00**
**Piqué de lit emboîtant,** en coton de première qualité, piqué avec soin et monté sur élastique. Blanc dans les largeurs : 30", 36", 40", 48", 54", par 76" de long.
5.69

**B. Prix courant : 1.29 chacune**
**Housse à oreiller,** en coton blanc de qualité, montée sur glissière. Une protection sanitaire indispensable pour vos oreillers neufs ou usagés. Dimensions : 21" x 27".
2 pour 2.00

**C. Prix courant : 2.98**
**Housse emboîtante pour matelas,** en coton blanc de première qualité, montée sur élastique, s'ajuste sur matelas ou sommier-caisse de 30", 36", 39", 48", 54" x 75".
2.69 chacune

**D. Prix courant : 5.98**
**Housse à glissière pour matelas.** Coton blanc de première qualité monté sur glissière. Largeurs : 30", 36", 39", 48", 54" longueur standard : 75".
3.69 chacune

**COMPOSEZ : 842-6171**
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



## SERVIETTES COTON ET LINGES A VAISSELLE

**3 pièces ratine 100% coton**

| Serviette de bain 24" x 46" | Serviette de toilette 16" x 26" | Débarbouillette 13" x 13" |
|---|---|---|
| Prix courant : 4.98 | Prix courant : 3.50 | Prix courant : 1.25 |
| 3.98 | 1.98 | 98¢ |

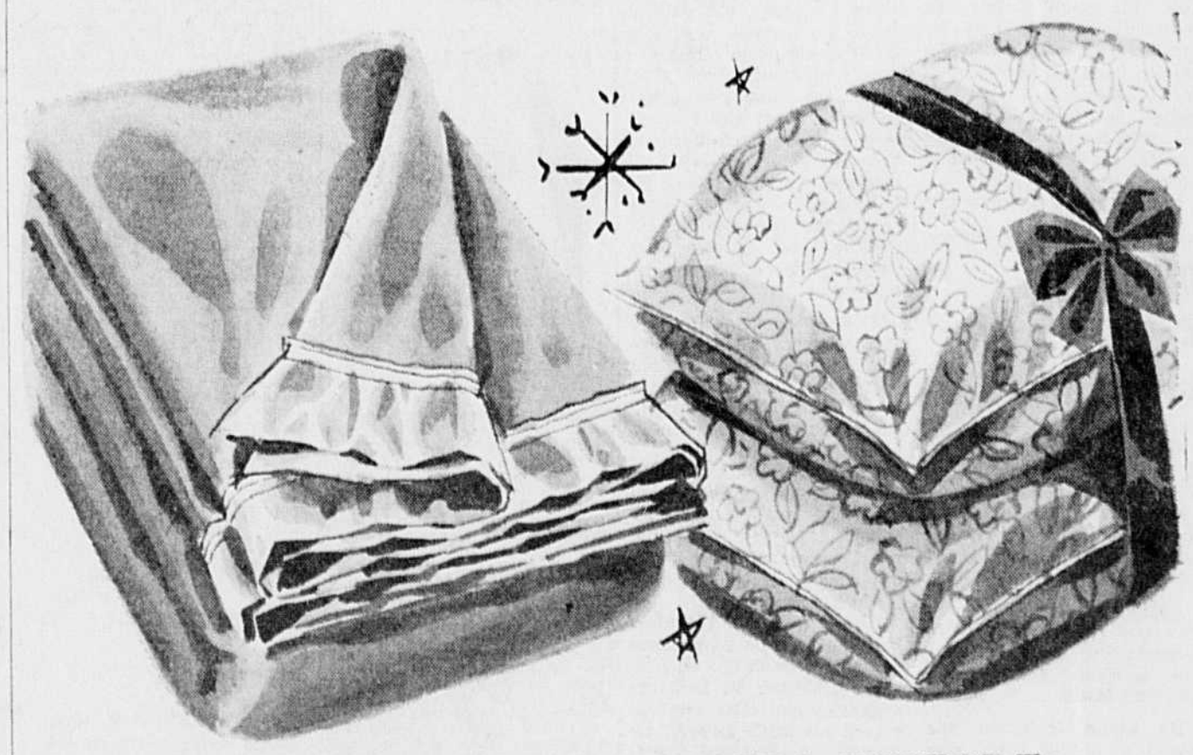
Douces et spongieuses, motif jacquard deux tons : bleu, ton or, vert, mandarine, rouge.

**Pure toile à motif quadrillé**

Prix courant : .49 — 6 pour 2.00

Ces linges à vaisselle en pure toile essuient porcelaine et verrerie sans laisser de mousse. Couleurs variées. 17" x 30".

**COMPOSEZ : 842-6171**
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



## COUVERTURES ET OREILLERS CONFORT

**100% laine "Kenwood"**
71" x 84" — Prix courant : 16.95
13.49

Chaude laine traitée contre les mites. Indispensable pour la saison froide. Jolies teintes : rose, bleu, vert, ton or.

**Oreillers de duvet moelleux**
21" x 27" — Prix courant : 20.00 chacune
2 pour 25.00

Gros oreiller recouvert d'un double coutil, dessus fini brocart blanc. Profitez de ce bas prix exceptionnel !

**COMPOSEZ : 842-6171**
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 160

***Pourquoi pas chez Dupuis...*** A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

# Les Arabes promettent "une pluie de représailles"

d'après UPI, PA, AFP

Les guérilleros arabes ont juré aujourd'hui de déclencher une "pluie" d'actions de représailles pour venger l'attaque perpétrée samedi par un commando israélien contre l'aéroport international de Beyrouth. Effectivement, divers actes de sabotage et des accrochages ont été signalés depuis hier aux frontières d'Israël avec les pays arabes.

De son côté, le gouvernement israélien, apparemment peu influencé par les protestations venues de tous côtés contre son action au Liban, a réaffirmé sa détermination de se défendre contre toute agression "là même où elle est montée et exécutée" et promet de nouvelles représailles contre les attentats arabes.

"Les Etats qui permettent aux organisations terroristes d'organiser et de perpétrer des actes de terreur portent la responsabilité de l'agression, une responsabilité qu'ils ne peuvent rejeter," a déclaré le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol à Tel Aviv.

Le ministre de la Défense, M. Moshe Dayan, défendant l'action israélienne, a dit qu'elle ajoute "une nouvelle dimension à la politique israélienne de dissuasion" contre ses ennemis arabes.

Au Caire, l'organisation "El Fatah" et d'autres groupes de guérilleros arabes ont annoncé que le bombardement d'un kibboutz israélien dimanche, l'un de plusieurs incidents de frontière, marquait "la première d'une pluie" d'attaques de représailles.

La radio "La Voix de la Tempête" a annoncé de son côté que l'attaque d'artillerie contre le village de Beit Shean avait causé de lourds dégâts. Mais à Jérusalem, les porte-parole israéliens ont dit que les Arabes avaient tiré quatre obus de bazooka sans faire de dommages.

Par contre, une soldate israélienne de 18 ans a été tuée et un militaire a été légèrement blessé par des obus tirés par un groupe de saboteurs arabes contre un village du "Nahal-Tsofar" (soldats-pionniers) au sud de la Mer Rouge, hier soir, annonce le porte-parole de l'armée israélienne. Les terroristes ont également tiré des obus contre le kibboutz d'Ein-Yahav, dans le même secteur sans causer de pertes. Quatre mines posées par les saboteurs avant de battre en retraite ont été découvertes et désamorcées.

A Hebron, en Cisjordanie occupée, un terroriste arabe a été tué au cours d'un accrochage la nuit dernière, près des tombes des Patriarches, entre la police et un groupe de saboteurs. Le porte-parole israélien a précisé que les saboteurs, utilisant des armes automatiques, ont ouvert le feu peu après minuit sur une patrouille de la police des frontières et ont lancé des grenades contre elle. Les policiers ont riposté, tuant un des saboteurs. Le couvre-feu a été imposé dans cette partie de Hebron et des perquisitions sont en cours ce matin.

Dans la région de Gaza, annonce également un porte-parole israélien, 17 terroristes et

Voir REPRESAILLES, page 2

**Etat d'alerte au Liban**

— page 13

## Paris et Moscou en faveur d'une conférence des Quatre Grands

PARIS. (AFP) — L'URSS a donné aujourd'hui son accord à la suggestion émise par le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Debré, proposant une action commune des quatre grandes puissances pour trouver une solution apcifique à la crise du Moyen-Orient.

C'est dans une interview à Radio-Luxembourg que l'ambasadeur de l'URSS en France, M. Valerian Zorine, a donné son accord à l'idée émise ce matin même par M. Debré.

Le ministre français, parlant à l'ORTF, avait proposé une

Voir CONFERENCE, page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢

Montréal, lundi 30 décembre 1968 / saint Honoré / 84e année / No 304 / 3 cahiers / 36 pages / La météo : froid / Min. : 0° Max. : 20°

## "Nous prendrons nos armes si..."

# Les policiers déclarent la guerre à Drapeau-Saulnier

par Pierre GODIN

"Si les gouvernements de Montréal et de Québec continuent de faire des lois de bandits, nous ferons comme en Amérique du Sud. Nous prendrons nos armes et nous les déposerons !"

Cette promesse de coup d'Etat, c'est un sergent-détective de la police de Montréal, M. Roger Lavigueur, président de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la police de Montréal, qui l'a répétée, hier, lors des deux assemblées spéciales des policiers montréalais sur le bill 295.

Quelque 1,000 policiers en colère contre la décision de Montréal de ne pas verser ses contributions à leur régime de retraite durant deux ans ont applaudi avec force M. Lavigueur lorsque celui-ci a déclaré :

"Nous sommes la seule force paramilitaire du Québec. Nous constituons une force de frappe et si, pour sauver nos biens et nos droits, il nous faut l'utiliser, nous le ferons. Nos droits ne peuvent pas être annihilés par une bande de politiciens vicieux et iniques."

Ces déclarations enflammées témoignent de l'état d'esprit dans lequel se trouvent les policiers de Montréal (dans certains postes, on parle de révolte ouverte) depuis l'adoption du bill 295 par l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours des deux assemblées d'hier, les policiers ont donné à leurs dirigeants les pleins pouvoirs pour utiliser "tous les moyens nécessaires pour que le bill 295 ne soit pas mis en vigueur et que le gouvernement du Québec prenne les mesures nécessaires pour révoquer cette loi à la première session provinciale de l'année 1969".

Parmi les moyens envisagés dans l'immédiat par les dirigeants des onze syndicats municipaux qui ont formé un front commun en vue de faire obstacle à l'administration Drapeau-Saulnier, il y a des marches sur l'hôtel de ville de Montréal et sur le Parlement de Québec, une série d'assemblées spéciales et une assemblée monstre au Forum où seront convoqués les 18,000 employés de la ville pour décider des mesures ultimes à prendre si les démarches antérieures n'ont rien donné. Plusieurs policiers envisagent déjà une grève générale.

Les réunions d'hier, qui se sont tenues au Plateau, groupaient des représentants des 11 syndicats membres du front commun. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a pris la parole aux deux assemblées. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'a pu quant à lui se rendre à l'invitation des syndiqués.

Le ton des discours était

Voir POLICIERS, page 2



Roger Lavigueur
*sergent-détective*

## On tente de jouer les policiers contre la population

*— Marcel Pepin*

"L'administration Drapeau-Saulnier tente de jouer les policiers contre la population de Montréal avec le bill 295", a déclaré hier le président de la Confédération des Syndicats nationaux, M. Marcel Pepin.

Prenant la parole durant les deux assemblées des policiers de Montréal, M. Pepin a demandé à tous les employés syndiqués de la ville de s'unir afin de démontrer à Montréal et à Québec qu'ils forment un bloc compact qui refuse de se laisser dépouiller de ses droits.

Rappelant la grève des chauffeurs d'autobus de Montréal, au cours de laquelle l'administration Drapeau-Saulnier avait monté la population contre les grévistes en brandissant l'épouvantail d'une hausse du prix des billets d'autobus, M. Pepin a deman-

Voir POPULATION, page 2



Téléphotos PA fournies par la NASA

La surface de la Lune est d'un brun cendré, tandis que la Terre est bleu et blanc. Le cliché pris par la capsule Apollo-8, alors que les cosmonautes sortaient de l'arrière de la Lune après leur première orbite, fait voir la Lune de la cabine spatiale. Cette photo a été prise au moyen d'une lentille ultra-puissante, faisant voir au sud le grand cratère Goclenius. Un aspect étrange de ce cratère est la rainure permanente qui le traverse. Les trois cratères de gauche se nomment Magelhaens, Magelhaens A et Colombo A. Le cratère Goglenius est situé à 10 degrés de latitude sud, 45 degrés de longitude est, et mesure quelque 40 milles de diamètre.

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 30 à 34
Arts et spectacles / 8 à 10
Bandes dessinées / 23
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 35
Editorial / 4
Finance / 20 - 21
Horoscope / 18
Informations étrangères / 13
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et Récréation / 23
Mots croisés / 31
"Mot-mystère" / 23
Nouvelles régionales / 21
Radio et Télévision / 16
Sports / 26 à 29
Vie féminine / 15 - 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 18

CKAC 73

# De tous les coins du monde, on salue l'exploit des cosmonautes américains

d'après AFP, PA et UPI

Le monde entier s'unit aux Etats-Unis pour célébrer le triomphe de l'expérience "Apollo-8". Depuis le retour vendredi des trois cosmonautes qui ont contourné la Lune et dont les images télévisées ont été diffusées sur l'ensemble de la Terre, de très nombreux chefs d'Etat ont envoyé au président Johnson des télégrammes de félicitations pour cet exploit qui a fait les manchettes de la presse mondiale.

Le reine Elizabeth, le pape Paul VI, M. Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême de l'URSS, le général de Gaulle, M. Thant, secrétaire général de l'ONU, Mme Indira Ghandi, premier ministre de l'Inde, le chancelier Kiesinger de l'Allemagne fédérale et de nombreux autres chefs d'Etat ont tenu à féliciter le président Johnson et les trois cosmonautes.

Dix cosmonautes soviétiques également ont envoyé un télégramme félicitant l'équipage de la cabine spatiale, les savants américains "et tout le peuple américain pour ce magnifique succès". "Le vol réussi du vaisseau cosmique "Apollo-8" est une performance remarquable de la science et de la technique spatiales des Etats-Unis et des courageux cosmonautes Borman, Lovel et Anders", écrit d'autre part M. Boris Petrov, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, dans la "Pravda" de ce matin.

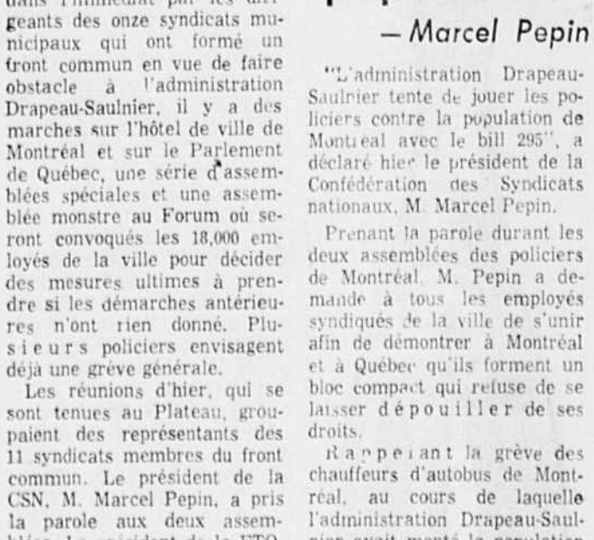
Toute la presse mondiale écrite et parlée commente avec enthousiasme ce que le quotidien ouest-allemand "Die Welt" qualifie du "plus grand exploit du siècle". Pour la presse italienne, l'expérience "Apollo-8" est "le couronnement d'un siècle". Le "Times" de Londres fait remarquer que le vol circumlulaire d'"Apollo" constitue un triple exploit: pour le colonel Borman et son équipage, pour la technique américaine et pour l'homme en tant que tel. Enfin, pour la presse belge, avec l'exploit d'"Apollo-8" réglé au millimètre près, "la soudure est faite entre la réalité et la science-fiction".

L'enthousiasme unanime suscité par l'expérience américaine est à la mesure de l'ampleur de la diffusion dans le monde des images télévisées du vol d'"Apollo-8" et particulièrement de celles de la récupération de la cabine spatiale.

Le pape a évoqué l'exploit d'"Apollo-8" en s'adressant hier aux fidèles massés sur la place Saint-Pierre. Il a invité les fidèles à méditer sur la signification de l'entreprise des cosmonautes. Cette entreprise, a souligné Paul VI, sera utile au progrès de la conscience humaine, pour lui rappeler les proportions énormes de notre univers et la petitesse infinie

Voir MONDE, page 2

*Photos de la Lune et de la Terre, pages 14 et 36*




Droits réservés

# La Cunard Lines refuse de prendre livraison du paquebot Elizabeth II

LONDRES (AFP, PA, UPI) — A l'heure où les Américains s'apprêtent à conquérir la Lune, le dernier des grands paquebots de prestige britannique, le "Queen Elizabeth II", revient péniblement, ses turbines décentrées tournant au ralenti, d'un voyage aux Canaries qui devait inaugurer triomphalement sa carrière.

L'humiliation est grande. "Le bateau de la honte" : c'est ainsi que le journal londonien "Evening News" appelle aujourd'hui le navire de 65,000 tonnes qui coûte $72,000,000 aux deux tiers fournis par le contribuable.

Le président de la société "Cunard Lines", Sir Basil Smallpiece, a fait savoir que sa compagnie refusera de prendre livraison du paquebot tant que les défectuosités ne seront pas réparées.

Dans son état actuel, a-t-il expliqué, le navire ne répond pas aux normes de la compagnie.

Au cours de son voyage aux Canaries, les moteurs à turbine ont causé à l'immense bâtiment des vibrations telles qu'il a fallu couper la vitesse à environ d un noeud à l'heure.

Non seulement les défectuosités des turbines entraîneront-elles une coûteuse revision en cale-sèche, aux chantiers de la Clyde, en Ecosse, mais l'aménagement intérieur n'est pas achevé. 86 des mille cabines ne sont pas terminées, de même que divers travaux de finition dans des sections du navire réservées aux passagers.

Le navire avait quitté Greenoch, en Ecosse, le 23 décembre, à destination des îles Canaries. A bord se trouvaient 500 employés de la société Cunard et leurs familles qui servaient de "cobayes", 250 ouvriers qui devaient poursuivre leurs travaux à l'intérieur et, pour comble de malheur, 70 journalistes invités par la Cunard.

Tous ces gens, sortant de leurs cabines aux ampoules nues, où l'eau ne coulait pas dans les lavabos, aux portes démunies de serrures, devaient se frayer un chmein dans les passages encombrés de caisses entre les équipes d'ouvriers qui, 16 heures par jour, martelaient et rabotaient.

Deux croisières prévues pour janvier, dont l'une à New York, le 17 janvier, ont été contremandées.

A Londres, deux députés ont demandé que s'instruise une enquête parlementaire au sujet du navire, à cause des torts que risque de subir la réputation de l'industrie maritime de se frayer un chemin dans les



photo Robert Nadon, LA PRESSE

C'est à main levée, et à l'unanimité, que les policiers de Montréal présents aux assemblées d'hier, ont donné mandat à leurs dirigeants d'utiliser "tous les moyens" nécessaires pour faire annuler le bill 295.

## POPULATION

SUITE DE LA PAGE 1

dé aux policiers d'informer dès maintenant la population afin d'enlever des armes à l'administration municipale qui, encore une fois tentera d'effrayer les contribuables avec une hausse de taxes supplémentaire.

"La ville de Montréal va répondre à vos griefs en disant que les syndiqués ne perdent rien puisqu'elle garantit le paiement des pensions. Les gens vont alors se dire: de quoi ils se plaignent les policiers? Expliquez à la population pourquoi vous n'êtes pas contents."

M. Pepin a dit que les propriétaires de Montréal venaient de se faire imposer une taxe de 23 p. 100 et que MM. Drapeau et Saulnier vont déclarer à la population que si la ville ne cesse pas de verser ses contributions à la caisse de retraite de ses employés, il faudra alors augmenter de nouveau la taxe foncière de 10 p. c.

"Cela va faire peur aux gens. Et Montréal dira que c'est la faute aux 18,000 employés municipaux. Ne vous en faites pas, en réclamant vos droits, vous allez vous aussi passer pour des écocurants. Les conducteurs d'autobus ont connu ça."

**On trompe les gens**

M. Pepin a accusé la ville de Montréal de chercher à tromper sciemment la population. Celle-ci, a-t-il dit, doit savoir que l'argent qu'elle enlève aujourd'hui à ses employés, elle devra le payer dans deux ou cinq ans. L'argent qu'elle ne donne pas aujourd'hui à la caisse de retraite, elle devra le verser plus tard.

"La population devra de toute façon payer la note, a affirmé le président de la CSN. Vous devez le lui dire. Car encore une fois, les éditorialistes qui, comme vous le savez tous sont les grands amis des syndiqués, vont trouver moyen de dire que le bill 295 est raisonnable et que l'administration Drapeau-Saulnier a eu un autre coup de génie."

M. Pepin a expliqué que la population va appuyer l'administration en pensant ainsi s'éviter une hausse supplémentaire de taxe de 10 p. 100. Elle se trompe car elle la paiera plus tard. La seule différence, c'est que l'administration actuelle ne sera plus là quand viendra le temps d'imposer de nouveau les contribuables.

Selon le président de la CSN, l'administration Drapeau-Saulnier est prise dans un carcan. Elle n'a plus de liberté. Je vous prédis, a-t-il lancé aux policiers, que lorsque le bill 295 aura son effet, ce sera la disparition de toute vos caisses de retraite. Il n'y a pas d'autres issues possibles. Le bill 295, c'est de la tricherie.

"Il y a deux groupes de personnes qui tiennent à ce que Montréal soit dans le trou, a dit M. Pepin. Il y a Québec qui est aussi intéressé à ce que Montréal soit en tutelle qu'Ottawa l'est pour les provinces. Les hausses de salaires des employés de Montréal seront tantôt décidées par Québec en fonction de sa politique salariale. Il y a aussi les financiers de la rue St-Jacques et de Bay Street qui vont aussi décider à la place de Montréal."

## MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'homme, la conception de la vie terrestre en des termes plus exactes et plus communautaires, et pour éveiller le sens du mystère de la vie humaine, de sa destinée, ainsi que de ses rapports avec le Seigneur.

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a adressé un message au président Johnson dans lequel il souligne que les Canadiens ont suivi avec la plus vive admiration le "vol fabuleux" et qu'ils sont particulièrement fiers du fait que certains membres de la famille du cosmonaute Lovell sont d'origine canadienne, notamment le père de Lovell, qui est né à Toronto.

L'équipage d'"Apollo-8", arrivé tôt hier matin à Houston, où l'attendaient 2,000 personnes enthousiastes, n'a passé que quelques heures en famille avant d'être accaparé de nouveau par la NASA.

Frank Borman, James Lovel et William Anders sont entrés hier après-midi au centre spatial d'Houston. Ils ne le quitteront que dans une dizaine de jours ou plus, après avoir été minutieusement examinés et interrogés en détails sur leur mission.

Pour ce qui est d'"Apollo-8", véhicule du plus lointain voyage depuis que le monde est monde, il sera soumis à partir de mercredi à une "autopsie" qui n'épargnera aucune de ses deux millions de pièces. Une fois remise en état, la capsule sera sans doute acheminée sur le musée Smithsonian de Washington comme trésor historique, aux côtés de l'"Esprit de St-Louis", l'avion à bord duquel Charles Lindbergh effectua la première traversée de l'Atlantique, et de la cabine "Mercury" de John Glenn.

L'illustre capsule a été expédiée à Pearl Harbor, aux îles Hawaii, à bord du "Yorktown", le porte-avions à bord duquel ont été accueillis les trois cosmonautes à leur retour de la Lune. Les techniciens de la NASA et de la "North American Rockwell" doivent vérifier à Hawaii l'arrêt complet de tous les appareillages électroniques de la cabine. Les spécialistes procéderont également à un nettoyage complet de l'habitacle et à une première évaluation de la radioactivité d'origine solaire et cosmique absorbée en ce voyage d'un demi-million de milles. On s'attend à ce que cette dose soit négligeable, la capsule ayant échappé, croit-on, à toute éruption solaire significative en cours de route.

Le message de félicitations de M. Podgorny au président Johnson, celui des dix cosmonautes soviétiques à leurs collègues américains et surtout les déclarations de certains savants soviétiques témoignent, estime-t-on à Moscou, du désir de l'URSS d'étendre la coopération entre l'Est et l'Ouest au domaine spatial.

Le fait que la Maison Blanche ait tenu le Kremlin régulièrement informé du déroulement de l'expérience par le "téléphone rouge" permet de supposer que les Etats-Unis, de leur côté, partagent ce désir.

## CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

conférence éventuelle des Quatre Grands (Etats-Unis, URSS, Grande - Bretagne, France), mais avait précisé qu'une telle réunion pour trouver une solution à la crise du Moyen-Orient ne pourrait "survenir qu'au moment où pour l'essentiel une ligne directrice aura été acquise, à la suite de négociations et de discussions".

M. Debré a ajouté que la RAU, la Jordanie et l'Etat d'Israël devraient être associés à ces discussions. "C'est fondamental, a-t-il dit, car il ne peut s'agir d'une solution imposée."

Une fois l'accord acquis entre les Quatre et les intéressés, les quatre grandes puissances devraient donner leur garantie pour l'application de cet accord, a ajouté M. Debré en précisant que "la France est prête à prendre sa part de responsabilité".

Commentant cette suggestion, M. Zorine a déclaré:

"La nécessité du règlement du problème au Moyen-Orient, préconisée par l'URSS, est mise en relief une fois de plus par le fait de l'attaque contre l'aérodrome de Beyrouth par Israël. C'est un acte tout récent dans la chaîne des crimes du militarisme israélien qui aggrave d'une manière dangereuse la situation au Moyen-Orient.

"L'essentiel, c'est le rapprochement des positions de l'Union soviétique et de la France, qui cherchent à aboutir au règlement pacifique et politique dans cette région sur la seule base possible, qui est la mise en oeuvre de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, prévoyant le retrait des troupes d'Israël des territoires arabes occupés."

Les deux autres grandes puissances (Etats-Unis et Grande-Bretagne) n'ont pas donné jusqu'à maintenant leur accord à la procédure proposée par la France.

## REPRESAILLES

SUITE DE LA PAGE 1

30 personnes accusées de complicité dans des actes de sabotage, parmi lesquels des chefs de groupes, ont été arrêtés et de vastes dépôts de munitions et d'armes ont été découverts au cours de perquisitions. Les dépôts contenaient de nombreux mortiers, des bazookas, des mines, des mitrailleuses, des obus, des fusils et de vastes quantités d'explosifs et de munitions diverses.

Les terroristes arrêtés sont accusés d'avoir commis cinq attentats et notamment d'avoir lancé des grenades dans le centre de Gaza au cours des deux dernières semaines.

"L'enquête continue et on s'attend à de nouvelles arrestations," a dit le porte-parole.

A Tel Aviv, M. Eshkol a déclaré qu'Israël n'a aucun intérêt à aggraver ses relations avec le Liban, mais il a ajouté: "Nous ne pouvons accepter la violation des routes aériennes. Ces tactiques adoptées par nos ennemis doivent cesser.

"La bande terroriste qui a frappé notre avion (à Athènes) était partie de Beyrouth, a-t-il ajouté. C'est à Beyrouth qu'est située l'organisation qui a effectué ce méfait. C'est également de Beyrouth qu'est venue la déclaration affirmant l'intention de poursuivre des actes du même genre."

On sait que le Front populaire pour la libération de la Palestine, une organisation de guérilla arabe, a revendiqué la responsabilité de l'attentat commis à Athènes contre un aérobus israélien la semaine dernière et du kidnapping d'un autre aérobus israélien à Alger l'été dernier.

Hier, le FPLP a déclaré que le raid israélien à Beyrouth ne ferait que "jeter de l'huile sur le feu" de la résistance palestinienne. Il a réitéré "sa détermination de poursuivre la lutte armée contre l'ennemi, de la poursuivre et de le pourchasser partout".

Au Caire, les journaux ont qualifié de "fumisterie" la protestation des Etats-Unis auprès d'Israël et ont appuyé l'appel du roi Hussein de Jordanie en faveur de la convocation d'urgence d'un sommet arabe.

## POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 1

très dur uà l'endroit de l'administration Drapeau-Saulnier, accusée d'être la responsable, par sa folie des grandeurs et sa maladministration, des déboires financiers de Montréal.

Les discours étaient en accord avec une série de caricatures de MM Drapeau et Saulnier. L'une reproduisait le maire sous forme de rat en train de ronger les économies des employés de la ville et portait en inscription: "Jean d'RAT peau, dit Le Rongeur". Une autre représentait MM. Drapeau et Saulnier lisant un livre intitulé: "Comment voler $42 millions?". Une autre, où l'on voyait MM. Drapeau et Saulnier vêtus en bagnards, disait: "Ennemis nos 1 et 2 du policier".

**Politique monstrueuse**

"Les policiers de Montréal, a dit M. Lavigueur, ont toujours collaboré avec la ville et le gouvernement. Notre fonds de pension a été le premier à être reconnu par la Régie des Rentes. Notre force, nous l'avons toujours mise au service de la ville et c'est elle qui nous crache maintenant au visage en faisant adopter le bill 295 qui est une loi de bandit et de voleur."

A l'hôtel de ville, a poursuivi M. Lavigueur, on est monté sur le dos des policiers. Montréal n'a jamais voulu reconnaître et accepter notre force. Elle essaie de la détruire. La ville va bientôt se rendre compte que la police de Montréal peut constituer une force de frappe.

"La politique de Drapeau-Saulnier est une politique monstrueuse et sale, a-t-il lancé. La ville a toujours voulu contrôler sa force de police pour la mettre au service de sa politique."

Le président de l'ABRPM a souligné que le bill 295 risque d'assécher la caisse de retraite des policiers. Et la ville, a-t-il dit, demande aussi de lui retourner les contributions qu'elle a versées en 1968-69, soit $1,900,000. Cet argent, nous ne l'avons plus. Il est investi. Où allons-nous le prendre?

"Avec des sous, les policiers ont réussi à faire des millions et la ville, avec des millions, n'a pas réussi à faire des sous," a ajouté M. Lavigueur en soulignant que tous les conseillers municipaux actuels sont des hommes sans honneur et les marionnettes de deux hommes, MM. Drapeau et Saulnier, qui ont mis Montréal en faillite et qui cherchent à renflouer leur caisse en raflant les économies de leurs employés.

"Si les gens du Québec, si les gens de Montréal ne se réveillent pas, a renchéri M. Lavigueur, il se peut que les forces policières réunies du Québec se voient obligées de prendre le pouvoir. Si la population ne nous appuie pas, les policiers seront dans l'obligation de poser des gestes pour sauver leurs droits et leurs biens."

M. Lavigueur a encore dit que les policiers iraient manifester à Québec dans l'ordre. Qu'ils n'iraient pas à Québec et à l'hôtel de ville pour casser des vitres mais, a-t-il affirmé, les gouvernements doivent savoir que ce sera la dernière fois que les policiers se déplaceront ainsi en groupe pour faire valoir leurs droits.

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a annoncé pour sa part aux policiers de Montréal qu'ils avaient l'appui entier de tous les autres corps de policiers municipaux du Québec dans leur lutte contre le bill 295.

M. Picard a fait un parallèle entre le bill 295 et le bill 5 passé en 1950 sous Duplessis. Cette saloperie qu'était le bill 5, a-t-il lancé, vient d'être dépassée par le bill 295. Selon lui, le bill 295 est une trahison. M. Dozois, a-t-il dit, vient de nous trahir tous, même s'il a été membre de notre bureau de direction.

Des voix dans la salle ont alors lancé:

- "qu'on ferme l'Expo !"
- "et la loterie..."
- "on va les débarquer!"
- "une gang de bandits, de crottés..."

**Une loi inique**

Le procureur des policiers, Me Marcel Prévost, a été tout aussi violent à l'endroit de l'administration Drapeau-Saulnier qui, a-t-il dit, par une loi inique et immorale, sinon illégale, se délivre de ses obligations envers ses employés et brime ceux-ci dans leurs droits.

"La loi ne vous permet même pas de recourir aux tribunaux pour faire valoir votre cause. Il ne vous reste que le moyen de la pression sur le Parlement et la ville. Je ne prêche pas la révolution ni la rébellion. Mais vous avez le droit de vous élever contre ces régimes de dictature, contre ces gens qui veulent vous gouverner en vous privant de vos droits. Vous avez le devoir de résister à cette loi. Empêchez qu'une loi aussi inique que le bill 295 soit adoptée au Québec."

## le TEMPS qu'il fera

### D'autre neige...

"Mon pays ce n'est pas . . ." Une violente tempête de neige balaye présentement le nord du golfe du Mexique et doit atteindre le Québec au cours de la journée de demain. Il est impossible pour le moment de prédire la précipitation exacte, mais . . . il va continuer de faire froid, et il va neiger.

Maximum aujourd'hui ..... 15
Minimum la nuit prochaine 5

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal:

**Régions de Montréal, d'Ottawa,** généralement ensoleillé aujourd'hui et froid avec des vents de l'ouest de 15 milles. Demain nuageux avec possibilité de chutes de neige, moins froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal 15 et 5, Ottawa 10 et zéro.

**Régions d'Abitibi de Pontiac-Témiscamingue,** généralement ensoleillé et froid aujourd'hui. Demain nuageux et moins froid. Vents légers Maximum et minimum cette nuit à Rouyn-Noranda et Val d'Or 5 au-dessus et 10 en dessous. Témiscamingue 5 au-dessus et 5 en dessous.

**Régions des Cantons de l'Est, des Laurentides, du St-Maurice, de Québec,** nébulosité variable aujourd'hui avec possibilité de chutes de neige occasionnelles, clair cette nuit. Demain, généralement nuageux. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui. Demain vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sherbrooke, Ste-Agathe et La Tuque 10 et zéro, Québec 15 et zéro.

**Régions du Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé, de Sept-Iles,** nébulosité variable aujourd'hui avec vents de l'ouest de 20 milles. Demain, vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi 15 et zéro, Baie-Comeau 15 et 5, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 20 et 5, Gaspé 25 et 15, Sept-Iles 20 et 10.

## Le feu rase un bungalow de Rosemère

Les pompiers de Rosemère, aidés de ceux de Sainte-Thérèse-Ouest, ont combattu, samedi après-midi, un violent incendie qui a détruit un bungalow situé au 327 rue Pacifique, à Rosemère.

Les pompiers ont mis près de cinq heures à circonscrire les flammes qui ont complètement détruit la maison de M. Fernand Laberge.

Trois pompiers ont été légèrement blessés en combattant le feu.

## Décès de Trygve Lie

M. Trygve Lie, premier secrétaire général de l'ONU, est mort en Norvège, aujourd'hui, à l'âge de 72 ans. Il fut secrétaire de l'organisme international durant sept ans, soit les années les plus critiques du début. Il se trouvait en vacances à Geilo, lieu de villégiature en montagne au moment de son décès dont on ignore encore la cause.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

## Comité d'enquête sur l'affaire du "Pueblo"

SAN DIEGO, Californie, (UPI) — Les 82 survivants de l'équipage du navire espion américain "Pueblo" seront étroitement interrogés par un comité d'enquête naval, afin de déterminer exactement comment et pourquoi le navire a été arraisonné et saisi par la Corée du Nord.

Ce comité d'enquête composé de cinq officiers supérieurs, n'a pas la compétence de prendre des mesures disciplinaires, mais peut recommander la tenue de procès devant un tribunal militaire, s'il est d'avis que les faits justifient cette action.

Les autorités navales et les hauts fonctionnaires du Pentagone ne croient pas cependant qu'aucun des membres de l'équipage ne soit traduit devant un tribunal militaire, pour répondre de sa conduite avant l'arraisonnement ou durant les onze mois de détention en Corée du Nord.

Le comité d'enquête doit se réunir à la base amphibie Coronado, à San Diego, quand l'interrogatoire de l'équipage sera terminé. Les renseignements recueillis au cours d'entrevues avec des psychiatres et des officiers de renseignements ne seront pas transmis au comité d'enquête.

Le capitaine Gale E. Krouse, avocat général au commandement aéronaval de la flotte du Pacifique, a donné quelques détails aux journalistes sur les questions qu'examinera le comité d'enquête.

Il a dit que le comité d'enquête cherchera à connaître tous les faits et circonstances entourant cet incident, y compris la question de savoir si le Pueblo avait pénétré ou non les eaux territoriales nord-coréennes au cours des jours qui ont précédé l'arraisonnement effectué le 23 janvier dernier. Il s'agira également d'établir si ce geste avait été posé à l'encontre des ordres reçus par le commandant du navire, le capitaine Lloyd Bucher.

Le comité d'enquête voudra aussi connaître les détails entourant la mort d'un membre de l'équipage et des blessures qu'ont reçues les autres. On sait maintenant qu'onze membres de l'équipage ont été blessés dans l'arraisonnement y compris le marin Duane Hodges, qui a succombé à ses blessures, et dont le corps a été inhumé hier aux Etats-Unis. Le commandant Bucher avait également été blessé aux jambes par des éclats d'obus.

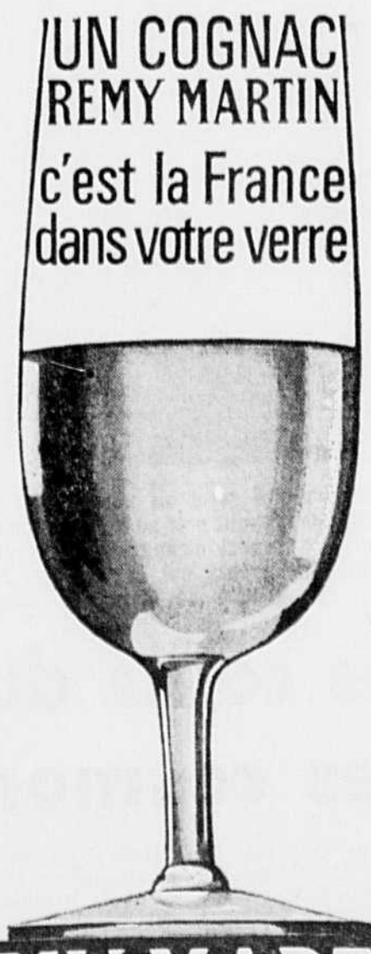
Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût




MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

BIENTÔT !
LE SAMOURAÏ
de JEAN-PIERRE MELVILLE




REMY MARTIN
FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE
une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE
V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs
COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac
FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac
V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

874-7111
LE numéro à composer pour vendre ou louer votre maison par une PETITE ANNONCE "SUCCÈS"

LA PRESSE

TGU TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 30 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 304

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 

## Un quatrième hôpital ferme ses portes aux visiteurs

Un quatrième hôpital de la région métropolitaine, l'Hôtel-Dieu, ferme ses portes aux visiteurs. Le directeur médical, le Dr François Laramée, désire en informer le public et demande sa coopération. "Il s'agit d'une mesure de prévention et de sécurité" a dit le Dr Laramée. Le personnel de l'Hôtel-Dieu est atteint par la grippe, particulièrement les infirmières, les internes et les médecins. On fonctionne avec un minimum de personnel.

Sauf pour les cas d'urgence, on demande aux visiteurs de s'abstenir de rendre visite aux malades. Le Jour de l'An, aux heures habituelles de visite, on admettra deux visiteurs par malade à la fois, et pour une période de vingt minutes seulement.

L'hôpital Notre-Dame, à Montréal, a marqué le pas. Le premier, il a interdit les visites aux patients. Mais la direction a fait savoir ce matin, qu'à l'occasion du Jour de l'An, les patients pourront recevoir des groupes de visiteurs de deux personnes chacun, pourvu que la visite ne dépasse pas 15 minutes.

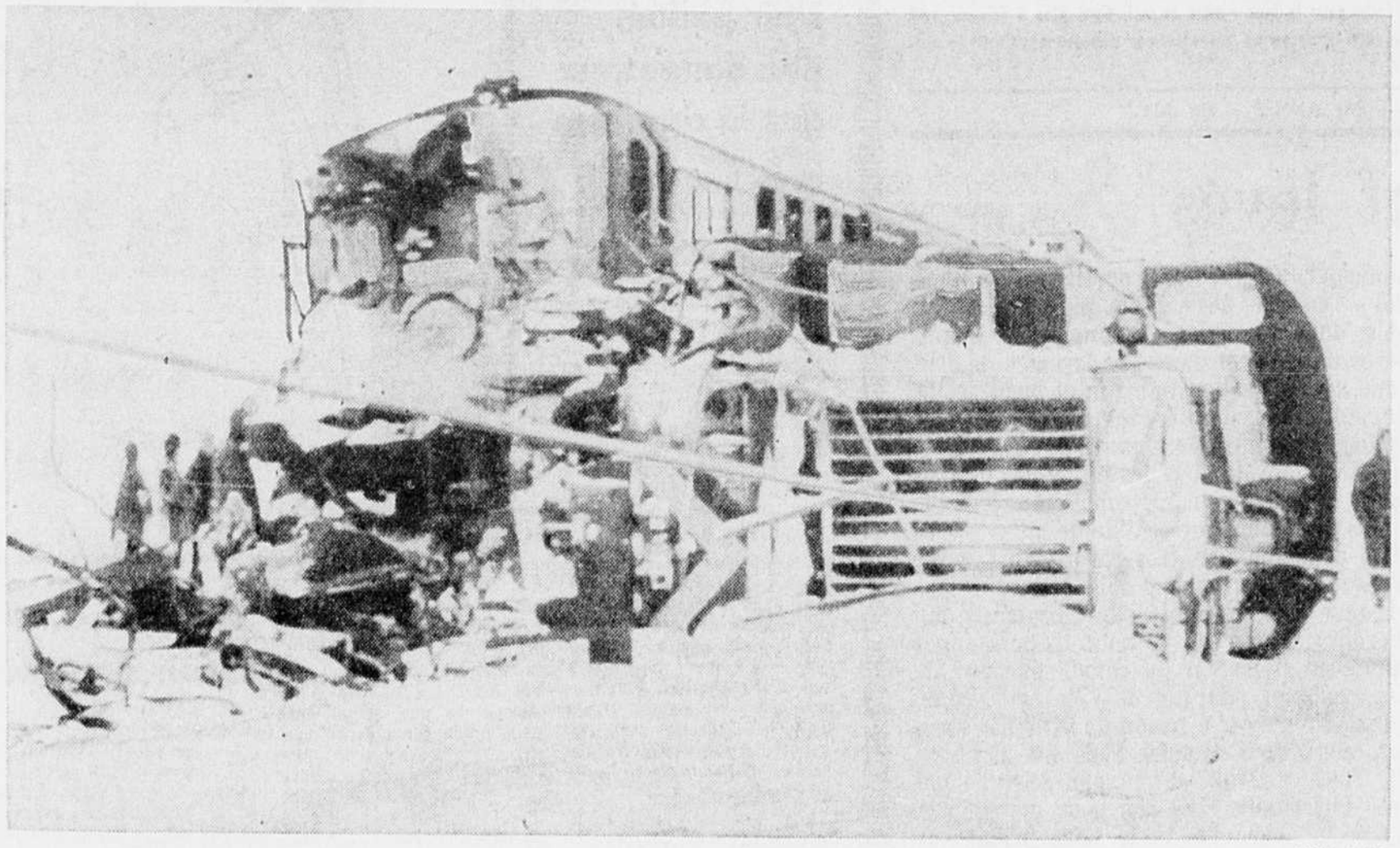
De son côté, la directrice générale de l'hôpital Saint-Joseph-de-Lachine, Soeur Rachel Roy, a fait savoir qu'en raison de la grippe qui sévit dans la région métropolitaine, les visites aux malades seront désormais interdites et ce, jusqu'à nouvel ordre. Il n'est pas impossible cependant que cette interdiction soit levée d'ici le Jour de l'An, nous a-t-on fait savoir. L'Hôpital général de LaSalle a fait de même.

S'il n'y a pas d'épidémie, pourquoi les hôpitaux ferment-ils leurs portes aux visiteurs ? "Par mesure de prudence, répond le Dr Martineau, parce qu'il y a épidémie aux Etats-Unis." Ici, au Québec, la situation est normale. C'est l'hiver, quoi !

D'autre part, à Québec, on nie qu'il y ait épidémie de grippe. C'est l'assistant-directeur du service d'épidémiologie du ministère de la Santé, à Québec, le Dr Gérard Martineau, qui en a doné l'assurance. Il avait devant lui, des rapports émanant de divers coins du Québec. Le taux d'absentéisme, dans les écoles (avant les Fêtes) et dans les usines est normal : environ 5 p. 100. Dans quatre usines, employant environ 5,000 personnes, ce taux est supérieur. Le maximum est de 20 p. 100 dans un établissement comptant 2,000 personnes. Donc, pas d'épidémie en provenance de Hongkong; à peine un petit virus-maison qui se plaît à taquiner quelques Québecois. Nos douaniers veillent au grain.

L'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal qui a le monopole au Canada de la fabrication des vaccins contre la grippe est inondé de demandes, paraît-il. Même des hôpitaux de Toronto supplient

Voir EPIDEMIE en page 6



Téléphoto PC

# 15 blessés dans la collision de deux trains à Lachevrotière

GRONDINES — Une quinzaine de personnes ont été blessées, vers 9 h. samedi soir, dans une collision impliquant deux trains du Pacifique Canadien, à Lachevrotière, dans le comté de Portneuf, à environ 40 milles de Québec.

L'accident s'est produit lorsque le train rapide no 154 venant de Montréal a heurté un convoi de marchandises qui avançait lentement en direction de la voie d'évitement.

Des secouristes sont accourus à l'aide de traineaux mécaniques, mais les ambulances n'ont pu se rendre à la gare de Lachevrotière, vu qu'il n'y a pas de route à cet endroit, la gare ayant été abandonnée il y a quelques années.

**Les blessés, de même que les voyageurs ont dû attendre l'arrivée, vers 1 h. du matin, d'un autre convoi, le train local no 156, qui s'était équipé du nécessaire à Trois-Rivières, pour venir en aide aux blessés.**

**Durant cette attente, les voyageurs qui s'étaient tirés indemnes dans l'impact, donnaient les premiers soins aux blessés. Le froid a rendu l'attente très pénible, car le système de chauffage du train ne fonctionnait plus et de nombreuses fenêtres s'étaient brisées sous le choc.**

A l'arrivée du train de secours, on s'est empressé de faire monter les blessés et autres voyageurs dans les wagons chauds et le voyage s'est poursuivi sans encombre jusqu'à Québec, où les blessés ont été transportés à l'hôpital.

Cinq personnes sont encore hospitalisées, mais leur état n'est pas grave. Parmi ces derniers, on compte deux employés du Pacifique Canadien. Il s'agit de MM. Louis Argo, de Châteauguay-Centre, et Gilles Couture, de Montréal. Les trois autres blessés ont été identifiés comme étant: Mlles Juliette Jean, Bernadette Morel et Francine Langlois, toutes de Québec.

**Les deux locomotives hors de la voie ferrée**

Pendant ce temps, une puissante grue mécanique venant de Québec se dirigeait vers Lachevrotière afin de remettre sur la voie ferrée les deux locomotives qui, sous la violence du choc, étaient sorties des rails. Les wagons des deux trains sont cependant demeurés en place.

Aucun retard n'a été apporté à l'horaire habituel des trains de marchandises et de voyageurs entre Québec et Montréal, ces derniers pouvant emprunter une deuxième voie à la gare de Lachevrotière. La situation a repris son cours normal dans le courant de l'après-midi d'hier.

Les autorités du Pacifique Canadien font présentement enquête pour établir les causes de l'accident et évaluer les dommages matériels.

# Aucun mort dans la région métropolitaine

Les cinq personnes qui ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la dernière fin de semaine ont toutes été tuées dans des accidents de la circulation.

Pour l'une des rares fois, la région métropolitaine ne compte aucun accident mortel.

**M. Joseph Morrisette**, 53 ans, du 262, rue Yamaska, à Saint-Germain, comté de Drummond, tué samedi après-midi, dans une collision de deux autos sur la route no 20, près de chez lui.

**Jean-Yves Dionne**, 15 ans, de Montréal-Nord, tué par une auto, hier en traversant la rue à Saint-Philippe-de-Néri, à 100 milles au nord-est de Québec.

**Réjean Aumont**, 19 ans, de Saint-Lambert, dans le comté d'Abitibi-Est, tué dans une collision de deux automobiles survenue vers 9 h 15 vendredi soir, sur une route secondaire de Saint-Lambert.

**M. Paul Piroldi**, 28 ans, de Windsor Mills, comté de Richmond, tué, vers midi samedi, dans un accident impliquant un camion et une automobile survenu sur la route no 5, entre Windsor Mills et Richmond, dans les Cantons de l'est.

**M. François-Xavier Drouin**, 78 ans, dû 7959 avenue Royal, à Château-Richer, comté de Montmorency, tué par une auto, vers 1 h 30 samedi après-midi, en marchant sur le boul. Sainte-Anne, à Château-Richer.

# La région de Montréal a besoin d'un climat de stabilité économique

*— le maire DRAPEAU*

**La région de Montréal a besoin d'un climat de stabilité économique qui permette la création des emplois dont on a besoin. Il faut donc espérer qu'il y aura le moins possible de manifestations ici en 1969 : quand il y a des manifestations ici, les journaux du dehors en parlent et ça fait une mauvaise publicité, peu susceptible d'attirer des capitaux . . .**

**Ainsi s'exprimait hier midi le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au micro d'un poste de radio de Montréal.**

**Le maire a aussi déclaré que 1968 n'avait pas été une aussi mauvaise année que ne l'avaient prédit des prophètes de malheur en 1966.**

**M. Drapeau s'est dit d'avis que l'importance des municipalités allait croissant et qu'en conséquence leurs sources de revenu allaient tôt ou tard être augmentées. Il s'est cependant refusé à prédire quand cela pourrait bien arriver.**

**Enfin, quant à la question du fonds de retraite des employés municipaux, le maire a déclaré qu'il n'y avait rien de changé dans la garantie du paiement des retraites, que le fonds était actuellement plus que suffisant.**

**Et de souligner que la mesure prise au sujet de ce régime de retraite ne l'avait été que pour deux ans en attendant les résultats d'une étude des autorités provinciales. Il s'est en outre dit convaincu que les participants à ce régime de retraite ne sauraient avoir de difficulté dans la recherche d'hypothèques, du côté du marché des obligations.**

# Le cas Boisjoly: la Couronne veut en appeler auprès de la Cour suprême

La Couronne a décidé aujourd'hui de s'adresser à la Cour suprême du Canada, pour tenter de faire casser la décision de la Cour d'appel de la province de Québec, qui avait elle-même annulé une peine de trois années de pénitencier imposée à Jean-Paul Boisjoly, pour parjure.

Comme dans tous les cas du genre, toutefois, on doit tout d'abord obtenir la permission d'en appeler au plus haut tribunal du pays.

Et c'est ce qu'a fait, au nom du procureur général de la province, Me Maurice Bourassa, qui avait plaidé l'affaire pour le ministère public en première instance et en appel par la suite.

Dans sa requête, Me Mourassa soumet que la Cour du Banc de la reine a erré en droit dans son interprétation des dispositions de l'article 114 du code criminel, et plus particulièrement de la définition de certaines expressions contenues dans cet article au sujet des affidavits et des déclarations solennelles.

"Dans notre humble opinion, de souligner Me Bourassa, l'article 114 s'aplique d'une manière générale à tout affidavit permis par la loi, et non pas seulement à certains affidavits prescrits par les lois particulières."

Il souligne par ailleurs que la cour d'appel de la Saskatchewan, pour une, a donné une interprétation différente, et qui semble plus juste, des implications de cet article.

On sait que Boisjoly avait été accusé de parjure pour avoir généralement déclaré à la PP, dans une déclaration faite après son arrestation, en 1963, qu'il n'avait absolument rien à faire avec la célèbre affaire des faux ecrtificats.

Cette affaire a donc une nouvelle chance de rebondir à nouveau, ce qu'elle a fait à plusieurs reprises, on le sait, ces dernières années.

*Si la société juste n'est pas réalisée...*

# Hanley craint que les défavorisés ne choisissent la violence en 1969

par Florian BERNARD

Dans son dernier discours de l'année, le député de Sainte-Anne à l'assemblée nationale, M. Frank Hanley a prédit qu'à moins que les autorités ne fassent quelque chose de plus concret que des mots dans la réalisation d'une société juste, les assistés sociaux opteront pour la violence.

S'adressant aux membres de la loge maçonrique Royal Albert, M. Hanley a dit que jamais, au cours des 16 dernières années, les non-privilégiés de son comté n'ont connu autant d'injustice qu'en 1968.

Le premier ministre Trudeau craint qu'il n'y ait des signes d'une guerre civile en croissance aux Etats-Unis — a-t-il dit — mais à cela j'ajouterai que le Canada, et surtout le Québec, ne sont pas immunisés contre un tel danger. Les assistés sociaux en sont au stade de l'organisation. Si rien ne change, a dit M. Hanley, ils passeront à l'action sur tous les fronts.

**Situation du logement**

De toutes les injustices dont sont victimes les assistés sociaux, celle du logement est la plus flagrante selon le député de Sainte-Anne. Les défavorisés ne peuvent ignorer que 85 p. 100 des argents mis à la disposition de la Société centrale d'hypothèques et de logement va à ceux dont le revenu moyen annuel est de $10,000 ou plus.

Une société juste qui ne l'est pas, d'expliquer M. Hanley, car il y a des propriétaires qui habitent dans des cités-jardins, soit dans Westmount, Mont-Royal et autres riches quartiers, mais qui possèdent également des propriétés dans des quartiers de taudis. Puis, M. Hanley accuse ces mêmes propriétaires d'exploiter les assistés sociaux en retirant des loyers pour des immeubles qui tombent en ruines et dont l'insalubrité est flagrante. M. Hanley a aussi déclaré que les règlements de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont nettement défavorables aux familles à revenus modiques.

L'un des moyens les plus efficaces de corriger la situation serait, selon le député de Sainte-Anne, la création d'une chaine de coopératives d'habitation dont le seul but serait de permettre aux assistés sociaux de devenir propriétaires. Ainsi, grâce aux efforts communs de tousles paliers de gouvernements, des appartements rénovés ou neufs seraientvendus a ux anciens et aux actuels locataires. Ce même locataire deviendrait propriétaire de l'appartement sans avoir à verser un montant comptant — ou à peine — et jouirait d'une hypothèque de 40 à 50 ans. La ville deviendrait le tenant-hypothécaire.

Les petits salariés franchiraient ainsi un jalon dans cette société juste. M. Hanley souligne que les assistés sociaux, une fois propriétaires, reprendraient goût à la vie et, dans bien des cas, réussiraient à hausser leur standard de vie, ce qui profiterait à toute la communauté.

**Situation critique**

Abordant ensuite l'aspect économique du Québec, M. Hanley a déclaré que les financiers étrangers hésitent de plus en plus à investir dans la province. Ces financiers redoutent, d'une part, les hausses constantes des taxes à tous les niveaux et, d'autre part, craignent le séparatisme, surtout depuis la création du parti québécois de René Lévesque.

M. Hanley a précisé que plusieurs investisseurs mènent actuellement des enquêtes très sérieuses, retardant depuis des mois certains projets d'investissements. Il a dit qu'il étudie peronnellement la situation avant de donner des réponses à certains financiers qui l'ont consulté à ce sujet.

## Deux hommes blessés à coups de couteau

La police est présentement à la recherche de sept individus qui ont blessé, tôt ce matin, à coups de couteau deux clients du restaurant Kahmatapia, au 4441, boul. Saint-Laurent.

Vers 2 h. des inconnus se sont présentés au restaurant et ont demandé au propriétaire de leur servir de la boisson. Ce dernier, qui est d'origine grecque, ne parle pas le français et a demandé à deux clients d'expliquer aux arrivants qu'il lui était impossible de servir de la boisson à cette heure de la nuit.

Mais les individus, n'ont rien voulu comprendre et l'un d'eux a sorti un couteau et a attaqué un des clients, M. John Shoulakis, âgé de 31 ans, lui faisant une profonde coupure au cou.

Celui-ci a été transporté à l'hôpital Royal Victoria où l'on rapporte que son état est grave. Un autre client, M. Théo Antrivanakos, âgé de 27 ans, a été blessé au-dessus de l'oeil gauche.

L'enquête a été confiée au sergent-détective John Keays, de la patrouille de nuit, et le policier s'attend à faire des arrestations au cours de la journée.

## Gauthier détenu comme témoin important du meurtre de Berthiaume

**Un individu de 33 ans, qui avait été blessé de trois coups de feu lors d'un règlement de compte qui a coûté la vie à Roland Berthiaume, le 18 décembre dernier, est présentement détenu par le Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal.**

**Jean-Guy Gauthier a été appréhendé, vendredi après-midi, dans un motel de l'est de la métropole. Il devait comparaître cet après-midi comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de Berthiaume.**

**Roland Berthiaume, 33 ans, avait été trouvé inconscient par un policier rue Bossuet. Transporté à l'hôpital Maisonneuve, il était déjà mort à son arrivée.**

**Au moment où les policiers s'apprêtaient à rédiger leur rapport, Gauthier s'est présenté à la clinique d'urgence en disant qu'il avait été atteint de trois balles tirées par des cagoulards alors qu'il était en train de stationner son auto, rue Bossuet.**

**Après sa sortie de l'hôpital, Gauthier avait été interrogé par les policiers, puis il avait été relâché par la suite. Vendredi, il était de nouveau arrêté par les sergents-détectives Jean-Jacques Adam et René Leblanc.**

**Examen de la vue**

L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.

**OPTOMETRISTES**

Simpsons

En ville, au septième — 842-3241 - poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 - poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 - poste 234

**NOTE**
concernant la
**LIVRAISON DU JOUR DE L'AN**

A partir de 8 p.m. le 31 décembre et jusqu'à 8 a.m le 2 janvier, **la Pharmacie Montréal ne fera que la cueillette et la livraison des ordonnances médicales.**
**Par exception,** le dimanche 29 décembre, livraison complète de 9 a.m. à 8 p.m.
La Pharmacie Montréal est ouverte jour et nuit, 7 jours par semaine.
**Cueillette et livraison gratuites des ordonnances médicales 24 heures par jour, 7 jours par semaine.**

*Bonne et Heureuse Année*

PHARMACIE MONTRÉAL — JEAN P. DUQUET, L. Ph.
*La plus grande Pharmacie de Détail au Monde*
916, rue Sainte-Catherine est — au téléphone 845-7251

**POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF**

***Expérience :*** Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

***Vérification adéquate :*** C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

***Appareils de la meilleure qualité :*** Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

***Service :*** Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

**Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !**

MAICO APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440




Notre maison souhaite à sa clientèle le plus grand bonheur en 1969. A tous nous adressons nos meilleurs voeux.

TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 30 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 304

# Les boucliers sont levés

IL Y A QUELQUES SEMAINES, le gouvernement de Lagos a imposé de nouvelles taxes aux Nigérians. Comme on s'en doute, la population n'a pas goûté cette décision. Plus de 4,000 personnes participèrent à une émeute et menacèrent de brûler l'hôtel de ville. L'escouade anti-émeute mit vite un terme à cette manifestation de mauvaise humeur en tirant dans le tas. Bilan : 10 morts, encore plus de blessés et maintien des taxes.

Apposé au fronton de tous les édifices gouvernementaux canadiens — qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux — le mot TAXES brille en cette fin d'année 1968 d'un éclat menaçant pour qui possède un peu d'imagination... et quelques biens. Mais nous ne sommes pas au Nigéria et il fait beaucoup trop froid pour qu'on songe à manifester sur les collines parlementaires ou sur le Champ de Mars. On se contente donc de prononcer, "in camera", des paroles incendiaires.

Elles sont dirigées tantôt contre l'ogre d'Ottawa qui commencera la semaine prochaine à arracher à environ 8 millions de Canadiens la taxe de "progrès social" de 2 p.c. (avec plafond de $120) inventée par M. Benson ; tantôt contre Québec, tonneau sans fond où s'engouffrent les milliards, par les canaux de la surtaxe de 6 p.c., de la hausse du prix des plaques d'immatriculation des véhicules-moteurs et de l'écumage des dividendes et intérêts de plus de $10 payés en 1968, pour ne nommer que ceux-là ; tantôt contre l'administration de la métropole et ce que Louis Laberge appelle sa politique de grandeur, laquelle se solde par l'augmentation de 23 p.c. de la taxe foncière (30 cents par $100 d'évaluation) et par la suspension pendant deux ans de sa contribution aux caisses de retraite de ses employés, autorisée en vertu du bill 295 adopté par l'Assemblée nationale.

Ceux qui protestent le plus fort n'ont cependant pas pris soin d'accorder leurs fulminations. C'est ainsi que le président du Conseil du Travail de Montréal, tout en pestant contre les nouvelles taxes et augmentations d'impôts, accuse du même souffle les gouvernements de n'avoir pas mis en vigueur l'assurance-maladie, de n'avoir pas construit de maisons familiales à loyer modiques, de n'avoir pas instauré l'éducation gratuite à tous les niveaux et de n'avoir pas augmenté les prestations aux assistés sociaux.

Si nous nous transportons sur le plan municipal, la Ligue des Propriétaires de Montréal — oubliant les salaires plus que confortables dont bénéficient les employés, les frais élevés pour l'enlèvement de la neige, le coût d'une administration bilingue et biculturelle, le nombre considérable des assistés sociaux, lesquels ne contribuent pas aux revenus, et aussi les innovations et les initiatives de tous ordres qui rendent la métropole plus aimable et plus captivante que la Ville-Reine — y vont d'une condamnation très sévère du tandem Drapeau-Saulnier, même s'ils déclarent sans vergogne que ce sont leurs locataires qui paieront (de nouveau) la note. Ils demandent ensuite au président du comité exécutif de leur expliquer pourquoi la ville de Toronto peut s'administrer à raison de $108 par habitant, tandis qu'il en coûte $166 aux Montréalais. Tous ceux qui savent apprécier ce qui a été fait depuis cinq ans pour embellir et humaniser leur ville et la faire briller sur la carte du monde répondront spontanément que $58 de plus par année pour habiter Montréal, c'est "donné".

Quant aux policiers, qui se dressent avec le plus de véhémence contre le bill 295 et qui mobilisent les 18,000 syndiqués de la ville pour y faire échec, ils réclament au même moment une majoration moyenne de 29 p.c. de leur traitement, en invoquant eux aussi l'exemple de Toronto. Dans cette ville modèle — où pas un, sans doute, ne voudrait déménager — un simple agent, disent-ils, commence au salaire de $6,856 contre $5,000 à Montréal. Au bout de 4 ans, le policier montréalais touche $7,300 tandis que son collègue torontois qui, ajoutent-ils, court moins de risques et jouit de meilleures conditions de travail, gagne $7,923.50.

D'ici au 7 janvier, date à laquelle M. Saulnier rencontrera les porte-parole des différents syndicats qui veulent le rappel du bill 295, tous les intéressés pourront laisser s'échapper la vapeur de leur indignation sans que l'on ait, comme au Nigéria, à compter les morts. La population en général ne leur demande qu'une chose : ne pas dramatiser la situation et verser dans la démagogie.
la situation et verser dans la démagogie. Les excès verbaux dans le genre de ceux auxquels s'est livré hier soir le président de l'Association de Bienfaisance et de retraite de la police de Montréal sont des appels à la violence indignes de gens qui profitent largement depuis toujours des bienfaits de la démocratie et le public ne les suivra pas sur ce terrain.

Renaude LAPOINTE

# Nouvelles et potins

ON savait depuis longtemps que madame Judy LaMarsh, ex-étoile de la scène fédérale, préparait des mémoires. Comme une indiscrétion en appelle toujours une autre et que le livre de madame LaMarsh est tissé d'indiscrétions et de révélations sur ses anciens collègues, le *Telegram* de Toronto a ajouté sa propre indiscrétion à l'impertinence de l'auteur en résumant certains chapitres de l'oeuvre à paraître. La *Canadian Press* a relayé l'article du *Telegram*, si bien que tout le Canada sait, au moment où 1968 se meurt, que l'ancien Secrétaire d'Etat ne tenait pas l'ancien premier ministre en très haute estime.

Il n'y a rien là-dedans qui puisse surprendre les milieux bien informés, comme dit le jargon. A vrai dire, la curiosité autour de cette publication porte principalement sur les limites que l'auteur fixera à son indiscrétion : jusqu'où peut-on aller trop loin ?

Les ministres étant tenus par serment au secret, leur démission ne les délie pas de leur engagement. Aussi la rumeur, à Ottawa, voulait que si madame LaMarsh se permettait de dépasser les limites du convenable, l'actuel premier ministre, qui déteste les fuites nuisibles à l'autorité, n'hésiterait pas à se munir de recours légaux contre la contrevenante, le cas échéant.

Le résumé qu'offre le quotidien de Toronto donne à penser que tout le document mérite d'aller rejoindre la masse des pièces à conviction dans l'interminable procès intenté à l'homme canadien par le mouvement féministe. Je ne sais si le phénomène est assimilable à un résidu culturel de la "Merry Old England", mais si on faisait le bilan des récriminations, revendications, plaintes et griefs formulés par la voix féministe au Canada, nous aurions une somme équivalente aux volumes de la commission d'enquête sur le bilinguisme.

De quoi donc se plaint, en effet, l'ex-ministre, si ce n'est d'avoir été victime d'une forme spécialement pernicieuse de ségrégation, quand elle raconte que ses collègues masculins lui abandonnaient toutes les sales besognes ? Autrement, dit, le parti libéral, après avoir appelé Judy à la dignité suprême, la renvoyait dare-dare aux... cuisines ! Société juste ? faites-moi rire...

Elle reproche à son ancien patron, M. Pearson, sa fuite devant le combat. Lâcheté secrète, chez ce grand homme ? Pas du tout, répond madame LaMarsh. Alors, quoi ? Souhaitons qu'une âme charitable fournisse à cette commère la clef de l'énigme : c'est que les hommes sont trop paresseux pour soutenir longtemps avec conviction une querelle, même pas une simple querelle de ménage.

L'ancien ministre se moque de M. Jean Lesage, dépeint comme "un de Gaulle de village". Ce que nous ne connaîtrons pas — parce que les épouses des hommes politiques qui laissent leur marque n'éprouvent pas le besoin de rédiger des mémoires — c'est l'opinion de Corinne Lesage sur Judy LaMarsh...

Guy CORMIER

# Autre chose qu'un "slogan"

DE GRACE, LISEZ AVEC LA plus méticuleuse attention, la toute récente déclaration des évêques catholiques du Canada. Détrompez-vous, surtout, si vous pensez qu'il s'agit d'une déclaration de style "fin d'année" comportant le classique appel à la fraternité des hommes et autres voeux pieux.

Sur maints sujets, la prise de position y est catégorique, claire, frontale. Exemple : "dans le domaine de l'éducation, au Canada, il y a encore beaucoup à faire pour faciliter aux parents le plein exercice de leur droit d'instruire leurs enfants dans la religion et la culture de leur choix." Pas un mot de trop et chacun dit exactement ce qu'il doit dire. En clair, les évêques insistent — et c'est leur droit strict — sur la nécessité (pour ne pas dire l'obligation) de respecter davantage les droits linguistiques des peuples fondateurs. La déclaration se fait plus précise encore lorsqu'elle souligne que "ces droits linguistiques doivent être mieux protégés tant sur le plan juridique que sur le plan des affaires et de l'éducation." Là encore, pas un mot de trop et chacun compte.

D'aucuns diront que cette déclaration aurait pu être faite plus tôt ! Ironie mordante qui n'a pas sa place. Les évêques catholiques de TOUT LE PAYS ont le devoir de juger tout phénomène sur son ensemble canadien. Les dirigeants du groupe catholique n'ont pas à commenter un fait isolé, à tirer des conclusions d'un événement québécois ou à trancher un problème rigoureusement local. C'est d'accord que la Conférence catholique canadienne a mis quelque temps à réagir. C'était mieux ainsi car la précipitation est toujours mauvaise conseillère. Un recul est indispensable pour rétablir une perspective dans ses dimensions normales. L'essentiel était de prendre position. C'est fait et de façon aussi concise que catégorique.

Le document est intitulé "Droits de l'homme — Chemin vers la paix". Les dirigeants provinciaux et fédéraux se doivent de méditer un texte remarquablement éclairé. Pondéré dans sa forme, rigoureux dans son argumentation, structuré sur les énoncés de principe faits par les Nations unies, Pie XII, Jean XXIII et Paul VI, le mandement — le mot n'est pas trop fort — souligne de réelles inquiétudes devant diverses attitudes qui en brimant les droits élémentaires de l'homme, font échec à l'instauration de la paix. Pour trop de gens, hélas, les droits de l'homme ne sont qu'un "slogan" de défilé de contestation. Notre pays, si fier de son standard de vie, accuse un grave retard sur le plan réaliste en matière du respect des droits. Le temps de la philosophie théorique est terminé. Le moment est venu de traduire dans le concret, dans une action tenace voire insistante, une revendication qu'il est désormais intolérable de laisser sans réponse.

Roger CHAMPOUX

## VOUS AVEZ LA PAROLE




## L'air pollué, plus dangereux que la cigarette

Monsieur le Rédacteur,

Il y a des gens qui prennent un malin plaisir à vouloir, par toutes sortes de moyens, empoisonner notre existence. De ce nombre sont ceux qui évoquent le spectre du cancer en vue de détruire notre plaisir de griller une cigarette, en toute tranquillité d'esprit, quand cela nous plaît. Alors qu'il est admis que la cause du cancer n'est pas encore connue, on voudrait nous faire croire que l'usage du tabac peut provoquer cette terrible maladie chez les fumeurs.

Mes parents étaient des cultivateurs, producteurs de tabac, dans la région de Joliette. Comme beaucoup de jeunes de cette époque, j'ai commencé à fumer à l'âge de 10 ans, d'abord la pipe, plus tard le cigare et, depuis trente ans, la cigarette exclusivement. J'ai maintenant 70 ans révolus et j'ai toujours été en excellente santé.

J'ai constaté que la "toux de cigarette" du matin ne se manifeste ordinairement que chez ceux qui souffrent de bronchite. Au cours des heures de sommeil, les bronches s'encrassent et la toux du matin les aide à se libérer. C'est heureux qu'il en soit ainsi, car autrement il faudrait avoir recours au médecin pour se faire prescrire un expectorant!

D'autre part, il est réconfortant de savoir que des autorités médicales éminentes ont apporté un démenti catégorique aux prophètes de malheur qui créent un climat angoissant pour tous les fumeurs non avertis, en affirmant qué le tabac est une des causes du cancer. Je cite maintenant certains témoignages de savants réputés dans le monde entier, tels que rapportés dans les journaux d'un grand nombre de pays, dont les Etats-Unis et le Canada, mais ignorés du public qui ne lit que les nouvelles à sensation.

De Milan, Italie, le 22 novembre 1967: "La nicotine provoque une légère euphorie, accroît la capacité d'attention, stimule les fonctions cérébrales, favorise la mémoire et a un effet tranquillisant particulier", a déclaré à l'hebdomadaire "Tempo" le professeur Daniel Bovet, prix Nobel 1957 pour la physiologie et la médecine. Le profeseur Bovet a ajouté : "La fumée du tabac ne fait pas de mal aux personnes saines, mais est nocive pour les malades." Telle est, en substance, la conclusion à laquelle a abouti, après plusieurs années d'observations, un grand médecin américain, le Dr R. J. Bing, de l'Université de Détroit, qui a révélé que la nicotine n'est pas à l'origine de maladies cardiaques, ni de l'artériosclérose. Au cours de sa longue expérience, il n'a jamais constaté une véritable "angine de poitrine" attribuable à l'abus du tabac. Des recherches effectuées par les Suédois Schmiterlov et Hanson, au moyen d'un isotone radioactif, ont permis de suivre le chemin que parcourt la nicotine lorsqu'elle est absorbée par l'organisme: on a constaté qu'elle atteint rapidement le cerveau, mais qu'elle est éliminée avec autant de rapidité. Cette observation expliquerait pourquoi le fumeur, surtout lorsqu'il ressent le besoin d'une stimulation cérébrale constante, allume une cigarette après l'autre.

Un autre témoignage: "Si l'on n'est pas prédisposé au cancer, on peut fumer sans danger une centaine de cigarettes par jour, car le tabac n'est pas un produit cancérigène", a affirmé le Dr Tomizo Joshida, directeur de l'Institut du cancer à Tokyo, au cours d'une conférence de presse donnée à Gènes, Italie, récemment. Le professeur, grand fumeur lui-même, a précisé "que le cancer se déclarait chez les sujets victimes d'infections, notamment pulmonaires, ou après de longues maladies. Affirmant que l'on ignorait encore si l'origine du cancer était due à un virus, le savant japonais a estimé qu'en l'an 2000, le cancer serait une maladie guérissable comme l'est aujourd'hui la tuberculose".

Dans un autre ordre d'idées, un article bien étoffé paru dans la revue "Cités et Villes", de février 1968, "L'Air est-il pollué au Québec?" mériterait d'être lu par tous. On y trouve que : les contaminants émis dans l'air à Montréal sont d'environ 4,450,000 livres par habitant. Ces contaquotidienne de 2 et de mie livres par ubitant. Ces contaminants sont compos s de substances organiques, d'oxydes de soufre, de solides, de vapeurs nitreuses, d'alhédydes, d'acides, d'hydrocarbones et autres. Voilà qui doit être autrement dangereux pour notre santé, que la minime fraction d'once de goudron et de nicotine que nous, fumeurs, pouvons absorber quotidiennement!

Un autre aspect du problème: la présente croisade contre l'usage du tabac est irrationnelle et injustifiable et menace l'existance même de cette industrie.

Pourtant, "L'Annuaire du Canada 1967" contient des chiffres intéressants, et j'en cite quelques-uns, pour l'année 1965: les cultivateurs ont produit 169 millions de livres de tabac, leur rapportant 106 millions de dollars; l'industrie manufacturière du tabac a employé 11,000 travailleurs, dont les salaires étaient de 50 millions de dollars; cette industrie a rapporté en taxes de toutes sortes 238 millions de dollars au provincial.

Au lieu de dépenser des sommes fabuleuses dans cette lutte stupide contre l'usage du tabac, et en semant la panique, peut-être détruire une industrie florissante, il me semblerait plus logique de consacrer cet argent à combattre la pollution de l'air, danger autrement plus grave pour la santé que la cigarette.

G. L'Espérance,
Montréal

## Que valent les plans conjoints pour les producteurs agricoles ?

Monsieur le Rédacteur,

Nombreux sont les producteur agricoles qui se demandent : Que valent en pratique les plans conjoints de mise en marché ?

Le côté intéressant de ces plans c'est d'obliger producteurs et acheteurs à "s'asseoir à la même table pour négocier" Ce qui est moins intéressant c'est qu'après avoir abandonné tous leurs droits de disposer de leur récolte en faveur des administrateurs de ces plans les producteurs se voient à la merci des acheteurs, qui, eux, conservent la liberté de s'approvisionner où bon leur semble. Ca ressemble étrangement à des syndicats ouvriers n'ayant pas le droit de faire la grève, en train de négocier un plan conjoint avec des patrons. Inutile de dire que la cause de ces ouvriers est bien précaire, sinon perdue d'avance.

C'est du reste ce qui est arrivé aux producteurs de tomates du Québec après avoir négocié un plan conjoint alors que les conserveurs ont tout simplement été s'approvisionner en Ontario où ailleurs, ruinant ainsi la production locale de tomates à conserve.

Nous produisons moins d'un million de sacs de 50 livres d'oignons ce qui veut dire qu'avec des entrepôts adéquats cette production pourrait être doublée où même triplée, si ce n'était le surplus ontarien de plus d'un million de sacs qui attendent d'être déversés au Québec, prenant ainsi la place des producteurs locaux.

Que peuvent dans ce cas les plans conjoints sans contrôle des importations ?

Qui peut empêcher les géants de l'alimentation de Montréal d'importer les surplus d'Ontario où d'ailleurs dussent-ils pour cela ruiner le monde entier. Les plans conjoints peuvent être des plus utiles à la société moderne en contrôlant producteurs et acheteurs, mais il leur faut l'arme moderne indispensable : le contrôle des importations.

Importer sans discernement alors que nos champs ou entrepôts sont pleins se fait au détriment de tous, car le consommateur doit payer le gros prix pour les aliments importés tandis que les nôtres pourrissent.

Il est temps que le Québec prenne la chose en main, car Ottawa ne nous a jamais aidé à ce sujet et nous n'avons aucune raison de compter sur lui pour qui nous sommes et resterons des "étrangers".

André Laffitte,
Sainte-Clotilde de Châteauguay.

## Pour réussir il faut savoir s'entraider

Monsieur le Rédacteur,

Les résultats de l'enquête de la Commission B.B. parus dernièrement dans votre journal m'ont littéralement atterrée. Disons que je voyais notre situation, à nous Canadiens français, de couleur grise, d'un gris très très foncé; en fait c'est en noir qu'il faut la voir la dite situation.

Nos pères ont défriché le sol où nous posons les pieds. N'empêche qu'actuellement c'est à peine si nous possédons nos chaussettes; c'est renversant. Nous avons plus que jamais le devoir de nous surpasser; notre situation a toujours été difficile, maintenant elle est alarmante. C'est pourquoi nous devons appuyer les associations qui se forment dans le but, non de nous soulever, comme d'aucuns semblent vouloir le laisser entendre, mais bien de nous revaloriser.

Dire que certaines personnes osent nous accuser de racisme, c'est quasi incroyable!

Qu'on regarde où elle en est notre race et on verra où sont les racistes. Que peuvent faire Monsieur et Madame Tout le monde dans le cas qui nous occupe? Beaucoup de choses: il suffit de s'arrêter et de réfléchir. Pour un peuple qui se respecte la question de sa langue est primordiale et chacun sait ce qu'il peut faire dans son propre domaine. Si les choses continuent du train où elles vont nous, Canadiens français, nous nous sentirons en voyage dans notre propre ville. C'est une perspective qui n'a rien de réjouissant.

On nous conseille, pour le bien du Canada, d'acheter des produits canadiens, mais si on est Canadien français... la conclusion est logique il me semble. Ceci s'adresse plus spécialement aux ménagères, ce sont elles qui peuvent le plus en l'occurrence. Côté économie ce serait déjà un grand pas de fait. Un peu plus de fierté et la volonté de s'occuper activement de ce qui nous regarde et vous verrez les choses changer. Point n'est besoin d'enquête pour savoir pourquoi nous sommes tellement défavorisés côté traitement dans les salaires, etc. Dès qu'on est sur le marché du travail tout est clair pourtant. Nos industries ne nous appartiennent pas et ceux qui les possèdent sont vigilants, ils appliquent le précepte "charité bien ordonnée commence par soi-même". Nous pouvons faire de même et graduellement nous posséderons à notre tour et ceci est possible. Je ne prêche pas la haine de l'étranger, loin de là; tout simplement je prêche comme on dit chez nous pour ma roisse.

Lise Gratton,
Montréal.

## Nouveaux tarifs postaux injustes pour nos journaux

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre ouverte à l'adresse du ministre des Postes du Canada, M. Eric Kierans.

Monsieur le Ministre,

Nous protestons avec énergie contre l'augmentation injustifiée des tarifs postaux.

Tel qu'expliqué, les journaux et revues étrangères sont avantagés, étant bénéficiaires de tarifs postaux de plus de 40% inférieurs aux revues et journaux québécois.

Donc nous vous demandons de faire amender votre loi afin que les tarifs postaux pour nos journaux et revues québécois soient les mêmes que pour le reste du Canada et les mêmes que ceux payés par les revues étrangères, surtout les journaux et revues français et américains.

J. Chevalier,
Jacques-Cartier

## La baisse des taxes à Laval : un trompe-l'oeil

Monsieur le Rédacteur,

Le maire de Ville de Laval, Me Jacques Tétreault, annonçait récemment dans les journaux que son administration baissait le taux de la taxe foncière pour l'année 1969. C'est une très bonne nouvelle pour nous, Lavalois, mais nous savons très bien que nos comptes de taxes 1969 seront plus élevés que ceux de 1968, et ceci parce que l'évaluation de nos maisons sera de beaucoup plus élevée.

Ces messieurs nous ont déjà joué ce petit truc, il y a quelques années. Si vous vous plaignez à l'hôtel de ville, vous trouvez un employé qui vous dit que les taxes ont baissé, mais que votre propriété a pris de la valeur, même si nous n'y avons fait aucun changement, excepté de l'avoir tenue en bonne condition. Ça se résume à dire que vous êtes puni pour avoir gardé votre maison en bon état.

Moi à l'école j'ai appris qu'un compte de $650 était plus élevé que celui de $600. A Ville de Laval, en jouant sur les mots, on vous dit que non (comme c'est beau l'instruction).

Je défis le maire Tétreault et ses fonctionnaires à venir me prouver publiquement que ce que j'avance est faux. Si j'ai tort je leur offrirai mes félicitations comme étant des administrateurs convenables, autrement je leur dirai publiquement qu'ils sont de mauvais administrateurs et qu'ils n'ont qu'un seul talent, celui de savoir habilement tromper la population, ce que je ne peux qualifier de très honnête.

J.-M.Duchesneau,
Ville de Laval

## Hommage au maire de Montréal

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée au maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Monsieur le Maire,

Eprouvant le désir d'exprimer ma gratitude à l'artisan d'un Montréal, aujourd'hui en pleine évolution, je viens vous rendre hommage pour tous les honneurs dont vous avez comblé notre ville depuis que vous en avez assumé l'administration.

De la baguette magique de votre génie, vous avez fait jaillir la lumière dans la pénombre du labyrinthe complexe et pernicieux de la ville de jadis, pour y trouver l'issue salvatrice, vers la rénovation la plus spectaculaire dans tous les domaines.

Depuis lors, notre ville a acquis une âme nouvelle et ardente, qui fut trempée au contact de l'Expo '67. Telle une pierre précieuse Terre des Hommes rehaussa par les mille feux rutilants de sa splendeur l'éclat de votre valeur et couronna Montréal d'un prestige international.

En lui donnant une place sur la carte du monde, vous avez écrit l'un des chapitres les plus exaltants de l'histoire de notre ville et avez légué votre nom à la postérité.

Au pied d'un tel monument d'exploits, permettez-moi de déposer mes remerciements à l'homme dynamique qui l'a érigé.

Mes meilleurs souhaits pour le Nouvel An, à vous et à votre famille.

René Liboiron
Montréal

LA PRESSE est publiée par la Compagnie de La Presse, Limitée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an, Canada et Etats-Unis : $50.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Port de retour garanti.

# Accusé de voies de fait dans le métro

Michel Hamel, âgé de 19 ans, du 900, rue Villeray, a vu samedi matin en Cour municipale le prononcé de la sentence remis à aujourd'hui : il avait admis culpabilité à l'accusation de voies de fait sur la personne d'un client de la CTM, à la station de métro Jean-Talon, vendredi soir.

Il appert que l'accusé s'est mis à importuner celui qui devait devenir sa victime, lui demandant une cigarette et prenant une attitude inquiétante. Ce qui amena l'autre à prier le vendeur de billets de la station d'avertir la police. Furieux, l'accusé se mit à frapper à coups de poing le client du métro, le renversant. De son côté, l'accusé a déclaré ne plus se rappeler son emploi du temps de la soirée de vendredi. Et d'expliquer qu'il était alors drogué . . .

En Cour municipale également, s'est déroulée samedi matin la comparution de six individus trouvés dans une présumée maison de jeu ainsi que d'un non moins présumé tenancier de cette maison de jeu située 9700, boul. Saint-Michel, à Montréal-Nord. Tous ont protesté de leur innocence.

Procès le 21 janvier. Tous les intéressés dans cette affaire de présumée maison de jeu ont obtenu mise en liberté provisoire, moyennant dépôt de $25 pour les présumés trouvés. Quant au présumé tenancier, Pasquale di Salvo, âgé de 31 ans, le juge Gérald Tourangeau a fixé à $100 le montant du dépôt exigé.

Aux Sessions de la paix, samedi matin, Richard Walsh, âgé de 45 ans, du 2685, rue Kent, a comparu sous pas moins de 43 chefs d'accusation et, dans tous ces cas, il a protesté de son innocence. On lui reproche huit usages de faux, neuf fraudes, cinq faux, la possession de six faux permis de conduire ontariens, de deux estampilleuses de chèques, de six fausses cartes de sécurité sociale, de trois tampons permettant d'apposer l'inscription "certified" . . .

Parmi les plaignants dans cette affaire, on remarque la Banque Royale du Canada, la Banque Provinciale du Canada, la Banque de Commerce Canadienne Impériale, et la Banque Toronto-Dominion.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ!

Apportez-en chez vous ce soir- Ble $1.85




RAQ 532-F

Savourez les VINS JORDAN partout . . . en tout temps

De Vallères, Mme
INSTITUT METAPSYCHIQUE ENRG.
DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE
PROFESSEUR HYPNOSE
Détente et Yoga
Conseil en mariage et analyse des problèmes
10485 Laverdure 387-8973
(Métro Henri-Bourassa)

Pour toutes vos AMÉLIORATIONS DOMICILIAIRES

- SALLES DE JEU
- SALLES DE BAIN
- CUISINES, ETC.

Ideal Home Service n'emploie que des ouvriers qualifiés et n'utilise que des matériaux de marques renommées pour tous travaux d'améliorations domiciliaires.

TELEPHONEZ-NOUS dès MAINTENANT
UN SIMPLE APPEL NOUS SEPARE

484-3511 Service 24 heures

Ideal Home Service

- Tous les travaux entrepris par Ideal Home Service sont garantis sans condition.
- Financement au taux des banques si désiré.



Aline Racicot — Lisette Cloutier

## Deux voisines disparues

La police est à la recherche de deux adolescentes disparues du foyer de leur parents respectifs, aux 2284 et 2286, rue Panet, dans l'est de la métropole depuis le 19 décembre dernier. Lisette Cloutier est âgée de 14 ans, elle mesure 5 pieds, un pouce, pèse 105 livres, a les cheveux blonds, les yeux bleus et le teint pâle. Au moment de sa disparition, elle portait un manteau de cuir beige, un pantalon et un chapeau bleus ainsi que des bottes noires. Aline Racicot est âgée de 12 ans. Elle mesure 5 pieds, pèse 92 livres, a les cheveux blonds et les yeux bleus. Au moment de sa disparition, elle portait un pantalon bleu, un veston vert et un chapeau en fourrure. Les renseignements sur les allées et venues des adolescentes doivent être transmis aux détectives de l'Escouade des personnes disparues de la police de Montréal en composant : 872-5687.

# FAITS divers

## 2 Montréalais se font tuer en Ontario

NORTH BAY, Ont. (PC) — M. et Mme Germain Kirouac, âgés respectivement de 25 et 23 ans, de Montréal, ont été tués hier, lorsque l'auto dans laquelle ils voyageaient est venue en collision avec deux autres voitures près de Eau Claire, dans la région de North Bay, Ontario. Trois autres personnes, dont un bébé, ont été blessées dans cet accident.

M. et Mme Kirouac prenaient place dans une petite voiture européenne.

## Hold-up au féminin

Trois jeunes filles ont participé la nuit dernière à un hold-up de $50. Roulant dans une décapotable, les trois suspectes, âgées dans la vingtaine, ont demandé au pompiste Denis Valois, du poste d'essence Spur, 7737, Hochelaga, de leur verser $2 d'essence. Pour le payer, deux d'entre elles l'ont suivi dans son bureau. Comme il leur tendait la monnaie, une des femmes a exhibé un revolver et, le pointant dans la direction de l'employé, l'a sommé de lui donner le reste de la caisse. Puis elles ont filé par une rue voisine à sens unique.

## Vol de $148 à la pointe du couteau

Deux individus se cachant le visage avec leur chandail et armés de couteaux dont la lame mesurait huit pouces, ont pris la fuite, vers 9 h samedi soir, avec $148.71, soit le contenu du tiroir-caisse de la station-service Supertest, au 275, boul. de la Concorde, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Le pompiste, M. Serge Bousquet, n'a pas été blessé par ses "visiteurs" du samedi soir.

## EPIDEMIE

SUITE DE LA PAGE 3

qu'on leur en envoie. On procède par priorités. Les hôpitaux généraux (du Canada et non seulement du Québec), les hôpitaux pour chroniques, ceux pour les maladies cardio-pulmonaires, les institutions de psychiatrie, de bien-être, voilà les premiers servis. Il y a aussi les médecins qui demandent le vaccin pour certains de leurs patients. Le personnel des hôpitaux généraux, les malades chroniques et ceux de certains instituts, comme les cardiaques, reçoivent le vaccin en priorité.

En résumé : même si le commun des mortels a l'impression que les cas de grippe sont nombreux autour de lui, il fait erreur s'il croit en une épidémie. Le virus de Hong-kong s'est bien acclimaté aux Etats-Unis et dédaigne nos arpents de neige.

## *Clinique de sang du maire*

C'est jeudi, lendemain du Jour de l'An, qu'aura lieu à l'hôtel de ville de Montréal la clinique annuelle de donneurs de sang du temps des Fêtes.

Présidée par le maire Jean Drapeau et organisée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, conjointement avec le Service municipal de santé dont le directeur est le Dr Roland Lamquin, cette clinique se tiendra dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, de 10 h du matin à 10 h du soir.

Des mesures sont prises afin que les automobilistes puissent stationner leur voiture — et cela sans restriction de temps — durant toute la journée de jeudi.

Des prix de présence seront tirés au sort chaque demi-heure. Chaque prix consiste en trois billets de participation à la taxe volontaire pendant trois mois consécutifs. Ces prix ont été généreusement offerts par une compagnie d'assurance.

La Croix-Rouge espère récolter 1,800 flacons de sang au cours de cette collecte de 12 heures. C'est le maximum de sang requis pour répondre aux besoins des 125 hôpitaux de l'ouest du Québec pendant une période de moins de trois jours.

## Deux autres rues "à sens unique"

Montréal comptera deux autres rues "à sens unique" à compter de 9 h. 30 demain matin.

L'avenue Louis-Colin sera à sens unique nord-sud, entre l'avenue Willowdale et le boulevard Edouard-Montpetit, tandis que l'avenue Willowdale sera à sens unique est-ouest, entre les avenues Louis-Colin et Darlington.

"Ces mesures deviennent nécessaires vu les nombreux automobilistes qui utilisent ces avenues pour se diriger vers l'Université de Montréal", a précisé le directeur du Service de la circulation de la ville de Montréal, M. Jacques Barrière.

Précisons que l'avenue Willowdale, entre les avenues Darlington et Louis-Colin n'a tout au plus qu'une centaine de pieds, que l'avenue Louis-Colin est encore plus courte et que le reste de l'avenue Willowdale, propriété d'Outremont, n'est pas touché par cette décision de Montréal.

LE CHATEAU CHAMPLAIN

du Caf'Conc'

La veille du Jour de l'An, le CHÂTEAU CHAMPLAIN est heureux de présenter une production signée TIBOR RUDAS.

"avec vous!"

LES FRÈRES PEIRO
DANIELE CLARY
LES DANSEUSES RUDAS

une revue spectaculaire à la française . . . le mystérieux théâtre d'animation





LES FRÈRES PEIRO
Ils chantent et jonglent. Ils sont musiciens et prestidigitateurs. Ils sont comédiens au surplus. C'est tout un spectacle.

REPRÉSENTATIONS:
à 20h.45 et 23h.15
Samedi: 20h., 22h., minuit.
Danse après chaque spectacle
Dîner à compter de 19h.30.

DANIELE CLARY
Un physique qui séduit . . . une voix qui envoûte . . . une présence . . . de la grâce, du charme.

Réservations: 878-1688

CP Hotels

# INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

## Les pressions s'intensifient pour que Smrkovsky conserve son poste à Prague

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — M. Ludvik Svoboda, chef de l'Etat tchécoslovaque a chargé hier M. Oldrich Cernik, premier ministre sortant qui avait présenté la démission de son gouvernement, de former le nouveau cabinet fédéral. Le président de la République a renouvelé le mandat de M. Cernik à la suite d'une recommandation dans ce sens du comité central du Front national, l'organisme qui groupe les partis de la coalition tchécoslovaque.

Pendant ce temps, la controverse au sujet du remplacement éventuel de M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, redoublait d'intensité. Samedi, les responsables des Syndicats tchèques de la métallurgie réaffirmaient leur soutien absolu à M. Smrkovsky. Ces syndicats représentent quelque 900,000 travailleurs.

A l'issue d'une session extraordinaire convoquée pour examiner les dernières déclarations de M. Husak, qui a demandé le remplacement de M. Smrkovsky par un Slovaque, le comité central de l'Union des métallurgistes tchèques a lancé un appel à toutes les organisations de base.

Cet appel leur recommande d'utiliser, le cas échéant, toutes les mesures possibles au cas extrême une grève de protestation, si la fonction de président du Parlement fédéral n'était pas confiée à M. Smrkovsky.

L'arrivée vendredi à Prague d'une délégation soviétique conduite par M. Konstantin Katouchev, secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, est généralement considérée comme liée aux problèmes actuels du parti communiste de Bohême et Moravie.

L'allure presque chauvine de la campagne de M. Husak pour la nomination d'un Slovaque à la tête du prochain Parlement fédéral a heurté bon nombre de communistes de Bohême-Moravie qui soupçonnent M. Husak de se prêter, de bonne grâce, à une manoeuvre soviétique destinée à éliminer un des derniers survivants de l'équipe de janvier. Si les Soviétiques souhaitent obtenir légalement le départ de M. Smrkovsky, dit-on, il leur faut dans les tout prochains jours trouver parmi les communistes tchèques un large appui et cela ne semble pas le cas actuellement.

De son côté, M. Husak a relancé hier l'offensive contre M. Smrkovsky. Parlant de la campagne ouverte pour la présidence de l'Assemblée fédérale, M. Husak a déclaré que le soutien apporté à M. Smrkovsky était moins fondé sur les mérites de celui-ci qu'inspiré par les forces de droite.

A Moscou, les observateurs de l'Europe orientale laissent entendre que l'un des objectifs principaux de la délégation soviétique, envoyée à Prague vendredi, est d'isoler politiquement et sans heurts M. Smrkovsky.

En fait, selon ces observateurs, le président de l'Assemblée est devenu la "bête noire" du Kremlin. Les origines de cette inimité, indique-t-on, remontent au mois de novembre dernier. M. Smrkovsky avait alors insisté pour que le message du parti communiste tchécoslovaque aux dirigeants soviétiques à l'occasion du 51e anniversaire de la Révolution fut rédigé en termes protocolaires et non chaleureux, comme le désiraient MM. Svoboda, Cernik et Dubcek.

Le deuxième reproche fait à M. Smrkovsky par les Soviétiques, qui lui a valu de ne pas être invité au sommet de Kiev le 7 décembre dernier, c'est d'avoir laissé transmettre à la revue allemande "Spiegel" le texte sténographique d'une conversation qu'il avait eue avec M. Kouznetzov en novembre à Prague.

## Un éboulis aurait fait 70 victimes au Brésil

RIO DE JANEIRO. (PA) — On craint qu'environ 70 personnes aient trouvé la mort lorsque des tonnes de pierres, ébranlées par la pluie et des explosions successives de dynamite, ont été entraînées à 300 pieds plus bas dans une carrière, balayant sur leur passage toute une partie des baraquements.

Selon des témoins oculaires, au moins 26 baraques ont été emportées dans la chute d'un pan de la carrière hier. Les pompiers croient cependant qu'il n'y en a eu qu'une quinzaine d'emportées. Les secouristes n'ont retrouvé qu'un seul survivant, un jeune garçon de trois ans. Jusqu'ici huit corps ont été récupérés.

Armés de pioches, de pelles et de foreuses à air comprimé, les secouristes ont travaillé tout la nuit. Les autorités craignent néammoins que toutes les autres victimes soient mortes. Certaines baraques reposent sous des amoncellements de pierres aussi hauts que des édifices de deux étages.

## L'Eglise ne serait pas persécutée au Brésil

RIO DE JANEIRO, (AFP) — Il est faux de prétendre que l'Eglise du Brésil est persécutée par le gouvernement du maréchal Costa E Silva, a affirmé le chanoine Emilio Silva, théologien et professeur à l'université de Guanabara et à l'université catholique de Rio de Janeiro, au journal conservateur "Diario De Noticias", qui publiait hier ses déclarations.

Le chanoine, évoquant les divergences entre certains membres du gouvernement et une partie du clergé brésilien, a affirmé qu'on ne pouvait considérer comme une persécution l'arrestation et la détention à Belo Horizonte de trois prêtres français.

"J'ignore s'ils sont innocents ou coupables, car la Justice ne s'est pas encore prononcée", a-t-il dit. "Je considère comme inopportune l'attitude de certains membres du clergé de Belo Horizonte qui essaient d'entraver l'action de la Justice".

Evoquant l'intervention des évêques brésiliens en faveur des trois prêtres français, le chanoine a déclaré: "Les seules interventions légitimes et acceptables sont celles qui ont pour finalité la justice et la paix, et non celles qui sont faites avec passion, pour ou contre les accusés ou les autorités".

Le chanoine Silva a loué l'attitude de Mgr Avelar Brandao, président du conseil épiscopal latino-américain, qui a affirmé que les structures économiques et sociales de l'Amérique latine devaient être changées par des moyens pacifiques.

## Projet de boycottage de l'encyclique de Paul VI

DALLAS, Texas (UPI) — Une campagne de boycottage économique national visant à empêcher les fidèles de verser leurs aumônes aux messes, dans le but de protester contre l'interdiction papale à l'endroit du contrôle artificiel des naissances, vient d'être proposée.

Le Dr Jeffrey J.-W. Baker, professeur de biologie à l'université de Porto Rico, a dit au plus important groupement scientifique du monde que l'argent ainsi retenu de l'Eglise pourrait être consacré à renseigner les pays sous-développés et défavorisés en ce qui a trait au contrôle des naissances.

Le Dr Baker a dit à la 135e réunion de la Société américaine pour l'avancement des sciences, que le boycottage proposé commencerait le 27 juillet prochain, "parce que c'est le dimanche le plus rapproché du jour marquant le premier anniversaire de l'encyclique du Pape sur le contrôle des naissances".

## Pékin célèbre dans la joie l'explosion de sa bombe "H"

PEKIN (AFP, PA, Reuter) — Pékin a commencé à fêter bruyamment, samedi soir, l'explosion de la bombe à hydrogène chinoise qui a été annoncée officiellement par l'agence Chine nouvelle à 11 h. du soir, (10 h. du matin hne).

Brusquement réveillée, toute la capitale s'est mise à résonner du bruit des tambours, cymbales, pétards et chants révolutionnaires tandis que des camions, chargés de manifestants, se dirigeaient vers la Place Tien An Men, brillamment illuminée de guirlandes et d'ampoules multicolores.

Le communiqué précisait que l'explosion avait eu lieu vendredi, au-dessus de la région occidentale de la Chine, mais n'indiquait pas la puissance de l'engin qui, selon des observateurs, serait de l'ordre de 3,000,000 de tonnes de TNT.

Le communiqué capté à Hong-kong affirme que "la Chine ne sera jamais la première à utiliser l'arme nucléaire, mais elle vient, une fois de plus, de mettre en échec le 'monopole nucléaire' et le 'colonialisme nucléaire' des Etats-Unis et de l'Union soviétique".

Le communiqué ajoute que les travailleurs, les militaires et tout le personnel technique et scientifique qui ont participé à la recherche, à la fabrication et à l'essai des armes nucléaires chinoises "rejettent violemment la ligne révisionniste contre-révolutionnaire soutenue par le renégat Lui Chao-chi, qui est un traître et une canaille, et par ses agents".

"Mettant leur compétence en commun, et ne se fiant qu'à leurs propres moyens, les tavailleurs ont hardiment réalisé des expérimentations scientifiques, surmonté toutes sortes de difficultés et résolu une série de problèmes nouveaux pour assurer le succès complet de ce nouvel essai de bombe à hydrogène, poursuit le communiqué.

Selon "Chine Nouvelle", la révolution mondiale est entrée dans une nouvelle phase de son développement, et le succès nucléaire chinois constitue un encouragement pour tous les peuples révolutionnaires du monde.

Pendant ce temps, à Washington, des experts ont déclaré que cette réussite pourmaintenant prête à entreprendre sur une haute échelle la fabrication de missiles nucléaires.

Ces experts ont ajouté que ce dernier essai, le huitième depuis 1964, démontre que Pékin est déterminé à devenir une puissance nucléaire en dépit de l'agitation politique qui existe dans le pays.

D'autre part, le Japon a condamné hier cette nouvelle initiative de la Chine. Les stations météorologiques sont aux aguets et cinq chasseurs réactés sont montés à une altitude de 30,000 pieds au-dessus de l'ouest du Japon pour recueillir des retombées radioactives pour fins d'analyse.

Le gouvernement du premier ministre Eisaku Sato a précisé que cet essai nucléaire chinois "ignore le sincère désir de paix du peuple japonais, et vient à l'encontre de l'opinion publique mondiale au moment où s'annoncent des perspectives de détente dans le monde et de la prévention ainsi que de la non-prolifération des engins nucléaires".

Enfin, hier soir, le Japon a annoncé que des avions ont détecté des retombées radioactives dix fois plus fortes que le taux normal dans l'air au-dessus du nord du pays.

## Un camion blindé de Brink's soulagé de $800,000 à Boston

BOSTON (PC, PA) — Deux bandits portant des masques de ski et des gants noirs, brandissant mitraillettes, ont dévalisé un camion blindé de la société Brink's samedi soir, pour ensuite prendre la fuite avec la somme de $800,000.

Le cambriolage est survenu après six heures et 30 sur Canal Street dans le secteur nord, fort achalandé de Boston.

La police précise que le conducteur du camion et un des deux gardes étaient à prendre un café dans un restaurant en face du lieu où s'est déroulé l'attentat. La somme volée représentait les recettes de samedi de deux grands magasins à rayons de Boston.

Ce coup de main a été réussi à moins de quatre rues où avait été perpétré l'historique cambriolage d'un autre camion blindé de Brink's le 17 janvier 1950.

A cette époque, le garage et le bureau de Brink's avaient été envahis par onze hommes portant des masques d'halloween. Travaillant avec célérité, les malfaiteurs avaient emporté $1,219,218, ce qui représentait à ce moment le plus important vol commis aux Etats-Unis.

Quatre des onze malfaiteurs impliqué dans ce cambriolage sont maintenant décédés. Six purgent des peines d'emprisonnement à perpétuité. L'un d'eux qui avait témoigné contre les autres a été remis en liberté après avoir purgé sa peine.

Seule une somme de $50,000 a été retrouvée de ce cambriolage.

Cependant, le 14 août 1962 une autre bande de malfaiteurs gantés de blanc ont soulagé un camion des Postes d'une somme de $1,551,277 à Plymouth.

Le plus récent vol commis aux dépens de Brink's, eut lieu le 22 juillet 1962 à Bedford, à quelque 15 milles à l'ouest de Boston, quand quatre bandits armés de mitraillettes et masqués, ont emporté une somme de $150,000.

En mars 1952, le camion blindé d'une autre société américaine de camionnage avait été arraisonné sur une route à Danvers, à environ 25 milles au nord de Boston, et une somme de $600,000 avait été volée.

La première nouvelle du vol de samedi a été annoncée quand Richard Haines, messager qui était demeuré dans le camion, est venu alerter la police.

Il a expliqué à la police qu'il était à l'intérieur du camion verrouillé quand deux hommes masqués ont ouvert au moyen d'une clef la porte du côté du conducteur. Ils l'ont mis en joue avec leurs mitraillettes et l'ont ensuite désarmé.

Haines a ajouté qu'un des bandits a conduit le camion à peu de distance dans un parc de stationnement, où ils ont transféré l'argent dans une camionnette. Les bandits ont menotté Haines avant de prendre la fuite. Il portait encore les menottes quand il s'est présenté au poste de police. Il a précisé ne pas avoir été maltraité par les malfaiteurs.

Haines a ajouté qu'il n'a fallu que dix minutes aux bandits pour exécuter leur cambriolage.

La pluie et le brouillard qui enveloppait la région de Boston au moment du crime ont favorisé la fuite des bandits.

## L'Europe envahie par le froid et la neige

D'après AFP et UPI

Le froid continue à sévir un peu partout en Europe où l'on a enregistré de nombreuses chutes de neige et où les routes verglacées sont cause de nombreux accidents. La Grande-Bretagne connait ses journées les plus froides depuis plus de 20 ans tandis que l'Italie est particulièrement touchée par cette vague de froid. Des loups ont fait leur apparition en Slovaquie orientale.

C'est un véritable froid polaire qui s'est abattu sur la péninsule italienne. Dans la province de Bulluno, le thermomètre a battu un record et atteint moins 17 degrés Fahrenheit. A Milan, Turin et Florence le thermomètre oscille entre moins 19 et moins 21, tandis qu'à Rome la première neige est tombée dans la nuit de samedi à dimanche.

En Slovaquie orientale, les chutes de neige persistantes ont enhardi les loups, qui ont fait leur apparition. Une grande battue se déroule actuellement pour tenter de les abattre. La Belgique n'a pas été épargnée. Tout le pays disparaît sous une couche de neige de près de 20 pouces. La circulation routière est entravée, de nombreux trains ont pris du retard et plusieurs vols en partance de Bruxelles ont été annulés.

En France, le froid, la neige, la pluie et le vent se sont abattus sur toutes les régions, même les plus favorisées comme le sud-ouest ou le midi méditerranéen. Dans le nord et la Bretagne, seules les régions côtières sont épargnées. L'alerte au froid a été donnée dans toute la France, notamment à Paris où des mesures préventives ont été prises sur l'ensemble de la voirie afin d'empêcher que la neige demeure et se transforme en verglas.

En Grande-Bretagne, les plus importantes chutes de neige ont eu lieu au pays de Galles, en Ecosse et dans le Yorkshire, mais Londres n'a pas été épargnée. La circulation routière et ferroviaire est gravement perturbée. L'Allemagne a également reçu de nombreuses chutes de neige, particulièrement dans le sud où la couche atteint de 16 à 47 pouces dans les Alpes bavaroises.

### Après le coup de force d'Israël à Beyrouth

# Le gouvernement du Liban décrète l'état d'alerte



téléphoto PA

*Représailles-éclair*

Cette photo fait voir les flammes ravageant des véhicules et des avions, à la suite du raid de commandos israéliens perpétré samedi, à l'aéroport international de Beyrouth, au Liban. Treize avions ont été sabotés et incendiés. Des témoins oculaires ont dit que six hélicoptères israéliens avaient participé à ce raid éclair.

*D'après AFP, UPI, PA*

Des commandos israéliens voyageant dans des hélicoptères ont atterri samedi après-midi sur l'aéroport international de Beyrouth, au Liban, et ont saboté 13 appareils commerciaux libanais. Il s'agit du troisième raid de commandos israéliens en territoire arabe depuis deux mois et les craintes d'un nouveau conflit au Moyen-Orient ont atteint un nouveau sommet. Il n'y aurait pas eu de pertes humaines.

L'état d'alerte a été proclamé au Liban pour toutes les forces de sécurité. Policiers, soldats et gendarmes qui se trouvaient en congé ou au repos ont été rappelés. Les permissions pour les fêtes ont été supprimées.

Le Conseil des ministres libanais s'est réuni sous la présidence du chef de l'Etat, M. Charles Helou, au retour de ce dernier et du chef du gouvernement, M. Abdallah Yafi, de l'aérodrome de Beyrouth. Ils avaient personnellement dirigé l'enquête sur l'attaque israélienne moins d'une demi-heure après la fin de l'agression et pendant que les pompiers luttaient pour empêcher le feu des avions incendiés de gagner les bâtiments.

Avant que le raid ne soit tout à fait terminé, un porte-parole militaire israélien précisait à Tel Aviv que cette action avait été entreprise à titre de représailles après l'attentat commis à Athènes contre un "Boeing" de la compagnie "El Al" par des terroristes arabes venus de Beyrouth. Le porte-parole a précisé que les unités israéliennes étaient sur le chemin de retour et qu'elles n'avaient subi aucune perte.

Les hélicoptères, au nombre de quatre, se sont posés à l'aérodrome de Beyrouth sans avoir été repérés. Les commandos israéliens ont débarqué et ont immédiatement commencé le sabotage des avions libanais au sol. Les incendies qui avaient éclaté en différents points de l'aérodrome avaient fait croire que les bâtiments étaient en feu. En réalité, seuls les avions libanais au sol ont brûlé.

L'opération n'aurait pas duré plus de 45 minutes.

L'aérodrome reprenait ses activités normales quelques heures plus tard. Pendant toute la nuit de samedi à dimanche, les ouvriers et techniciens avaient travaillé activement à remettre en état les pistes et à dégager la plateforme centrale devant les bâtiments de l'aéroport des débris encore fumants des avions incendiés par les Israéliens.

Tous les appareils des compagnies internationales qui devaient faire escale à Beyrouth dans la nuit de samedi et aux premières heures de dimanche furent détournés, les uns sur Athènes, Istanbul, Ankara, les autres sur Le Caire ou Koweit.

Le seul appareil de la "Middle East Airlines" qui était à Beyrouth au moment de l'attaque et qui n'a pas été endommagé, est arrivé hier à l'aéroport romain de Fiumicino. Cette Caravelle était en effet en revision dans un hangar à une certaine distance des lieux de l'attaque. Cette dernière a provoqué une surprise totale. Malgré les menaces proférées par les milieux officiels et la presse israélienne à la suite de l'attentat commis à l'aérodrome d'Athènes par deux membres d'un commando arabe, personne ne s'attendait à une attaque sur le plus grand aérodrome international du Moyen-Orient.

C'est par la presse que la plupart des Libanais ont appris hier matin au réveil que pendant trois quarts d'heure samedi des commandos israéliens ont été les maîtres de l'aérodrome international de Beyrouth.

A aucun moment pendant la nuit de samedi, la ville n'a véritablement connu le drame qui se déroulait à moins de six milles de ses boulevards. Croyant à un incendie des réservoirs de pétrole, les habitants de tous les quartiers extérieurs se dirigeaient en foule vers l'aérodrome "pour voir les pompiers". Sur l'autostrade, ils se trouvèrent pris sous le feu des hélicoptères israéliens dont les balles traçantes rouges et blanches faisaient un feu d'artifice. Abandonnant les voitures, les conducteurs se terraient dans les dunes voisines. Les voitures abandonnées obstruaient la circulation et empêchaient les pompiers et les renforts de l'armée d'accéder à l'aéroport.

A l'aérodrome même, les 1,500 personnes qui occupaient les salles d'attente, le restaurant, les cafétérias et les balcons des trois étages mirent un certain temps à comprendre ce qui arrivait. Certains pensèrent qu'il s'agissait de cinéma. D'autres prenaient les commandos israéliens pour des militaires libanais. Les attaquants parlaient l'arabe et invitaient tous les occupants à s'éloigner. Soixante-dix passagers et dix hommes d'équipage du Boeing (tout neuf de la "Middle East Airlines" qui s'apprêtait à partir pour Djeddah furent ainsi reconduits rapidement dans les salles d'attente et assistèrent, impuissants et stupéfaits, à l'explosion de l'appareil qu'ils venaient de quitter.

## L'ONU s'apprête à condamner Israël

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, AFP, UPI) — Des consultations privées se poursuivent aujourd'hui parmi les 15 membres du Conseil de sécurité des Nations unies en vue d'en arriver à une entente sur une résolution condamnant Israël pour le raid de représailles effectué samedi contre l'aéroport international de Beyrouth, au Liban.

Tout indique que l'action israélienne sera condamnée par le Conseil de sécurité, qui s'est ajourné jusqu'à neuf heures ce soir après une réunion d'urgence de deux heures hier soir.

Il y aura toutefois débat sur la question de savoir si le Conseil demandera à Israël d'indemniser le Liban pour les dommages subis que ce pays estime à plus de $50 millions, et si des sanctions obligatoires seront imposées à l'Etat juif.

Le long ajournement a justement été décidé pour permettre des consultations privées entre les membres du Conseil pour en arriver à un concensus si possible.

L'attaque israélienne a été dénoncée par les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et la France et par cinq autres pays qui ont participé au débat hier soir.

Premier orateur, le représentant du Liban, M. Edouard Ghorra, a demandé au Conseil de "faire face au défi des Nations unies par Israël". Une condamnation d'Israël de plus ne suffira pas, a affirmé M. Ghorra qui a demandé au Conseil de "prendre des mesures efficaces" contre Israël dans le cadre des sanctions obligatoires prévenues par le chapitre sept de la Charte de l'ONU.

Le représentant du Liban a annoncé que son gouvernement présentera au Conseil un état des pertes causées par "l'agression israélienne" contre l'aéroport de Beyrouth et demandera une compensation adéquate. M. Ghorra estime que les dommages subis "depassent cinquante millions de dollars". Quatorze avions, des hangars et des dépôts de carburant ont été détruits ou endommagés.

Le représentant du Liban a affirmé en terminant que "Israël intoxiqué par sa force militaire" constitue par ses "agressions continuelles une menace à la paix du monde".

Le représentant d'Israël, M. Shabtai Rosenne, commence ensuite à relater l'incident de l'avion israélien attaqué à Athènes par des terroristes arabes lorsqu'il est interrompu par le représentant de l'Union soviétique, M. Jakob Malik, qui s'exclame que cet incident n'est pas de la compétence du Conseil de sécurité mais de celle des autorités grecques qui, d'ailleurs, ont déjà pris des mesures à son sujet.

Le président du Conseil a invité cependant le représentant d'Israël à poursuivre son exposé.

Le représentant d'Israël souligne que les deux assaillants de l'avion israélien venaient de Beyrouth et ont commis un crime sans précédent. Le représentant d'Israël s'attache ensuite à démontrer que le gouvernement libanais se considère comme étant toujours encore en guerre avec Israël et apporte assistance, soutien et hospitalité aux organisations terroristes arabes telles qu'"El Fatah". Les responsabilités du gouvernement libanais sont "directes et non pas fortuites", déclare M. Rosenne. Le représentant israélien fait valoir que les deux attaques contre l'aviation civile israélienne, en juillet et décembre 1968, ont été organisées depuis Beyrouth et constituent une question grave non seulement pour Israël mais pour chaque pays: "C'est une menace au fondement même de la légalité internationale".

Quant au raid de Beyrouth, le représentant d'Israël le décrit comme ayant pour objet de démontrer "que les droits d'Israël dans les airs, sur terre et sur les mers ne peuvent pas être impunément menacés" et qu'Israël est déterminé à assurer sa survie. M. Rosenne fait valoir enfin que les activités des organisations terroristes minent les patients efforts de l'ambassadeur Jarring en vue d'un règlement pacifique du conflit du Proche-Orient.

Le représentant des Etats-Unis, M. James Wiggins, déclare que tout acte qui gêne le mouvement de l'aviation civile est "révoltant". Cependant, dit M. Wiggins, rien ne peut justifier les représailles israéliennes car rien ne prouve que le Liban soit responsable de l'attaque contre l'avion israélien à Athènes. En outre, ajoute M. Wiggings, les représailles israéliennes sont absolument hors de proportion avec l'attaque d'Athènes et ce n'est que par hasard qu'il n'y a pas eu de victimes.

Israël doit comprendre maintenant que l'attaque contre l'aéroport de Beyrouth a créé un nouveau danger au Proche-Orient, dit M. Wiggins. Il serait heureux qu'Israël admette honnêtement sa faute, poursuit M. Wiggins, un tel geste désarmerait ceux qui se réjouissent des actes d'agression commis par Israël, déclare le représentant des Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont prêts à donner leur appui à toute mesure rapide qui condamnerait l'agression israélienne, affirme M. Wiggins en exprimant l'espoir que les pays du Proche-Orient "sortiront du cercle vicieux actuel" et ordonneront leur appui à la mission de paix de M. Gunnar Jarring.

Sir Leslie Glass, pour le Royaume-Uni, déclare que le raid du 28 décembre est "un revers grave" pour les possibilités d'un règlement pacifique du conflit du Proche-Orient.

Pour le représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, l'attaque contre l'aéroport de Beyrouth fait partie d'un plan prémédité visant à empêcher toute chance de solution pacifique au Proche-Orient, et en même temps à préparer de nouvelles agressions pour créer un "Grand Israël".

M. Malik reproche au représentant des Etats-Unis de "mettre sur le même pied l'agresseur Israël et les agressées arabes". Sûrs de l'appui de "certains milieux occidentaux", les extrémistes israéliens poursuivent leurs agressions et mettent la paix du monde en danger, a affirmé M. Malik qui demande au Conseil de condamner de la manière la plus catégorique cette agression criminelle, lancer un avertissement à Israël et prendre des sanctions obligatoires prévues par le chapitre sept de la Charte, et enfin, demander à Israël de punir les pirates qui ont commis cet acte.

*Lloyd's couvre les pertes*

## Air France et des compagnies arabes prêtent des aérobus

BEYROUTH. (Reuter, AFP, PA) — Des aérobus d'autres pays arabes ont commencé à arriver dans la capitale du Liban aujourd'hui pour se joindre à la flotte de la compagnie "Middle East Airlines", durement éprouvée par le raid israélien de samedi contre l'aérodrome de Beyrouth.

A l'exemple de certains pays arabes, la compagnie Air France a décidé de prêter plusieurs de ses appareils à "Middle East Airlines" pour lui permettre de remplacer les avions détruits samedi. De source autorisée, on apprend qu'Air France mettra à la disposition de la compagnie libanaise deux "Caravelle" et un "Boeing". Soulignons incidemment qu'Air France possède 37 pour cent des actions de "Middle East Air Liban".

Cette compagnie, la plus importante des sociétés aériennes du monde arabe, a été la plus durement frappée par le raid israélien. Elle a perdu huit avions: un Boeing 707, un VC-10, deux Caravelles, trois Comet et un Viscount.

Cinq autres aérobus arabes ont également été détruits samedi. "Lebanese International Airways" a perdu deux jets "Coronado" et un DC-7, et "Trans-Mediterranean Airlines" a perdu deux DC-7.

La compagnie irakienne "Iraqi Airways" a annoncé pour sa part qu'elle mettait plusieurs de ses appareils à la disposition de "Middle East Air Liban" pour l'aider à maintenir ses lignes internationales. De plus, un avion "Comet" de la "Kuwait Airways" a été envoyé à Beyrouth pour renforcer la flotte aérienne de MEA. Le président de la société du Koweit a fait savoir que deux autres appareils koweitiens allaient également être envoyés à Beyrouth.

On apprend cependant que Lloyd's, le grand syndicat des assureurs londoniens, a décidé d'honorer sa part de l'assurance des avions de la "Middle East Airlines" détruits à Beyrouth. La valeur globale des huit avions perdus par cette compagnie est estimée à $34,000,000, mais leur valeur assurée se monte à quelque $22 millions. La part de Lloyd's n'est que de 18 pour cent, soit environ $4 millions.

En plus de Lloyd's, diverses compagnies d'assurances britanniques participaient également à la couverture des avions de la MEA. Elles aligneront vraisemblablement leur attitude sur celle du syndicat.

On note à ce sujet que la MEA était couverte contre les risques de guerre et que le raid israélien est considéré comme étant un acte de guerre. Au cours de leur réunion d'aujourd'hui, les dirigeants de Lloyd's ont également discuté de la question de savoir si les membres du syndicat devraient continuer d'accepter de couvrir les risques de ce genre. Mais ils n'ont pu se mettre d'accord et une nouvelle réunion aura lieu ultérieurement à ce sujet.

## Réactions défavorables

*d'après AFP, UPI, PA*

L'attaque israélienne continue de susciter de nombreuses réactions aujourd'hui qui, dans l'ensemble, sont défavorables à Israël. Déjà hier soir, les trois puissances occidentales, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, avaient marqué leur désapprobation et aujourd'hui le pape est venu à son tour déplorer vivement le geste israélien en disant qu'il ne pouvait qu'aggraver la situation au Moyen-Orient.

Une des rares voix à prendre la défense du raid israélien a été celle de Winston Churchill, petit-fils de l'ancien premier ministre britannique, qui écrit dans "L'Evening News": "Il est pour le moins étrange que l'action israélienne, délibérément conçue pour éviter des pertes de vies humaines, soit condamnée plus sévèrement qu'une tentative délibérée de détruire un avion avec tous ses passagers à bord, tant par les gouvernements que par une grande partie de la presse en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis. Il semblerait que nous accordons un prix bien supérieur aux valeurs matérielles qu'aux valeurs morales".

Quelques heures après l'attaque, les Etats-Unis élevaient samedi une sévère protestation auprès d'Israël. M. Parker Hart, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Moyen-Orient, convoquait un israélienne à Washington pour lui faire part "dans les termes les plus forts" de la protestation américaine, a révélé un porte-parole du secrétariat d'Etat. En même temps, M. Walworth Barbour, ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, recevait des instructions pour être reçu le plus tôt possible par M. Levi Eshkol ou M. Abba Eban pour leur remettre une protestation.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, M. Dwight Porter, et le président du conseil libanais, M. Abdallah Yafi, examinaient hier "les moyens par lesquels le gouvernement américain pourrait aider le Liban à réparer les pertes subies par son aviation et à normaliser le trafic aérien le plus rapidement possible", a annoncé un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth. Le communiqué a précisé que le gouvernement américain agira "en coopération avec les compagnies d'aviation américaines et les usines de fabrication d'avions ainsi qu'avec les milieux financiers américains".

Moscou, par le canal de l'agence officielle Tass, considère que ce raid "est une nouvelle et imprudente provocation, qui aggrave la tension".

Le gouvernement fédéral allemand, de son côté, par son porte-parole officiel, comprend qu'Israël réagisse mais il déplore en même temps l'excès des réactions de Tel Aviv. Le gouvernement de La Haye va plus loin dans son communiqué officiel et qualifie de graves les mesures de représailles d'Israel.

## Les aérodromes d'Europe renforcent leurs mesures de sécurité

*d'après AFP*

Plusieurs aérodromes européens ont renforcé leur dispositif de sécurité à la suite de l'attaque effectuée par un commando israélien à l'aéroport international de Beyrouth.

A Londres, la police britannique a officiellement confirmé que "certaines précautions" étaient prises à l'aéroport de Londres-Heathrow concernant les vols en provenance et à destination du Moyen-Orient. En outre, il apparaît que certaines compagnies ont engagé du personnel de sécurité privé. La découverte d'une bouteille de vin dans les bureaux de Middle East Airline, hier, à Heathrow avait provoqué une fausse alerte à la bombe, incident qui illustre la tension régnant à l'aéroport après le raid israélien de samedi. Les comptoirs de la compagnie libanaise et ceux de la compagnie israélienne "El Al" sont contigus à Londres.

La direction de l'aéroport international d'Amsterdam annonce également que des mesures de sécurité spéciales ont été prises à la demande de plusieurs compagnies aériennes étrangères, dont la compagnie "El Al". Tous les avions en provenance du Moyen-Orient ou devant se rendre dans cette région sont l'objet d'un contrôle par les services de sécurité. Les consignes de sécurité ont également été renforcées à l'aéroport international de Genève-Cointrin.

Cependant, à Beyrouth, la presse libanaise manifeste aujourd'hui son irritation devant l'insuffisance des mesures de sécurité prises à l'aéroport de Beyrouth. Selon "Le Jour", les commandos israéliens, débarquant d'hélicoptères, n'ont trouvé en face d'eux que les quatre ou cinq agents de police chargés habituellement de régler la circulation. Un autre journal, sous le titre "Scandale", souligne que "tous les citoyens sont humiliés par cette agression à laquelle nos forces de sécurité n'ont même pas répondu".

## Johnson veut que les rencontres de Paris reprennent avant l'investiture de Nixon

*d'après UPI, AFP, PA*

Le négociateur adjoint des Etats-Unis à la Conférence de Paris est de retour dans la capitale française après avoir reçu ordre du président Johnson de mettre tout en oeuvre pour que les pourparlers élargis sur le Vietnam débutent avant le 20 janvier, date de l'investiture du nouveau président, M. Richard Nixon.

Les Etats-Unis ont remis au gouvernement de Saigon un nouveau plan de travail concernant les négociations de Paris, apprend-on, par ailleurs, de source informée à Saigon.

Ce plan, élaboré après la visite de M. Vance au président, a été étudié pour la première fois ce matin par le vice-président Nguyen Cao Ky et MM. Vuong van Bac et Nguyen Ngoc Huy, les deux membres de la délégation sud-vietnamienne revenus à Saigon, ajoute-t-on de même source.

Aucun commentaire n'a été publié à la suite de cette première réunion, mais il semble que le président Nguyen von Thieu en attendra les résultats avant de donner ses nouvelles directives à la délégation sud-vietnamienne au négociations de Paris.

Après cette réunion de travail, le vice-président est rentré chez lui à la base de Tan Son Nhut. Il s'est fait excuser auprès du président de la République indiquant que, souffrant, il ne pourra participer à la réunion hebdomadaire américano-sud-vietnamienne prévue pour cet après-midi. Ces réunions sont organisées chaque semaine depuis le mois de mai dernier. Elles réunissent généralement le président Thieu, le vice-président Ky, et M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon. On précise que le vice-président Ky est atteint d'une bronchite et que son état de santé le contraint à réduire ses activités.

A Paris, la rencontre prévue pour aujourd'hui entre le chef de la délégation sud-vietnamienne à la conférence, l'ambassadeur Phan Dang Lam et M. Vance n'aura pas lieu, apprend-on de source américaine.

A Saigon, les autorités militaires américaines annoncent que des officiers américains rencontreront des représentants du Vietcong pour la deuxième fois le jour de l'An en vue de discuter de nouveau les conditions pour la libération de trois prisonniers américains.

Les autorités politiques de Saigon disent que ces rencontres américano-vietcong posent des problèmes "gênants" au gouvernement de Saigon vient On annonce également que le gouvernemnt ed Saigon vient d'adresser une "énergique protestation" à la CIC contre les "violations nord-vietnamiennes de la trêve de Noël". "Les 114 incidents enregistrés pendant cette trêve observée par les alliés pendant 24 heures ont fait un mort et un blessé, et dix personnes ont été enlevées", précise la note sud-vietnamienne.

Des milliers de soldats américains et sud-vietnamiens ont mené 60 offensives par tout le Sud-Vietnam aujourd'hui, ignorant le début du nouveau cessez-le-feu de 72 heures annoncé par le Vietcong.

Le Sud-Vietnam et les Etats-Unis annoncent que, pour leur part, ils ne feront pas trêve pour le jour de l'An ainsi qu'ils ont fait l'an dernier, et cette décision a été prise, explique-t-on, à cause des violations de la trêve de Noël par le Vietcong, cette année.

## Amertume en Israël

TEL-AVIV. (AFP) — Pas une voix, parmi celles qui aujourd'hui condamnent Israël au Conseil de sécurité, — même pas celle des Etats-Unis —, ne s'était fait entendre quand des terroristes arabes ont attaqué un avion civil israélien sur l'aérodrome d'Athènes et ont cherché à tuer ses occupants, constatent avec amertume aujourd'hui la presse et la radio d'Israël.

M. Joseph Tekoah, ambassadeur d'Israël à l'ONU, a sans doute exprimé l'opinion générale en déclarant avant son départ pour New York que la vie humaine perdue lors de l'attentat d'Athènes valait bien plus que tous les avions du monde.

## Athènes fait écrouer les deux terroristes palestiniens

ATHENES. (AFP, Reuter) — Le juge d'instruction a décidé de placer en détention préventive les deux Palestiniens auteurs de l'attentat à l'aéroport d'Athènes. Ils seront écroués demain dans une prison d'Athènes.

Mahmoud Mohamad, un des deux Palestiniens, a déclaré, aujourd'hui, devant un magistrat enquêteurs, qu'il avait reçu ordre de détruire l'avion israélien en piste à l'aéroport d'Athènes, mais qu'il n'avait pas l'intention de tuer quiconque. Mohamad, un instituteur de 25 ans, a été interrogé durant deux heures par le juge Nicholas Styliakamakis. C'est Me Constantine Eglezos qui est chargé de sa défense.

Me Eglizos a dit à des reporters que Mohamad avait admis qu'il avait reçu instruction de détruire l'appareil de la compagnie El Al, mais il ne voulait tuer personne.

On sait qu'un passager israélien est mort du fait que Mohamad et son compagnon, le jeune Maher Hussein Suleiman (19 ans), ont criblé l'appareil de balles de mitrailleuse au moment où l'énorme Boeing s'apprêtait à décoller pour New York.

LA VENTE SE CONTINUE CHEZ JÉRÔME
VENTE FIN D'ANNÉE
SACS À MAIN et FOULARDS jusqu'à 50%
GANTS DOUBLÉS et VALISES désassorties 33⅓%
jerome
CHARGEX • DINERS CLUB • AMERICAN EXPRESS • CARTE BLANCHE
PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
6846, PLAZA ST-HUBERT — 274-6559

LA VENTE SE CONTINUE CHEZ JÉRÔME
VENTE FIN D'ANNÉE
SACS À MAIN et FOULARDS jusqu'à 50%
GANTS DOUBLÉS et VALISES désassorties 33⅓%
jerome
CHARGEX • DINERS CLUB • AMERICAN EXPRESS • CARTE BLANCHE
PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
6846, PLAZA ST-HUBERT — 274-6559

# La Lune vue d'"Apollo-8"

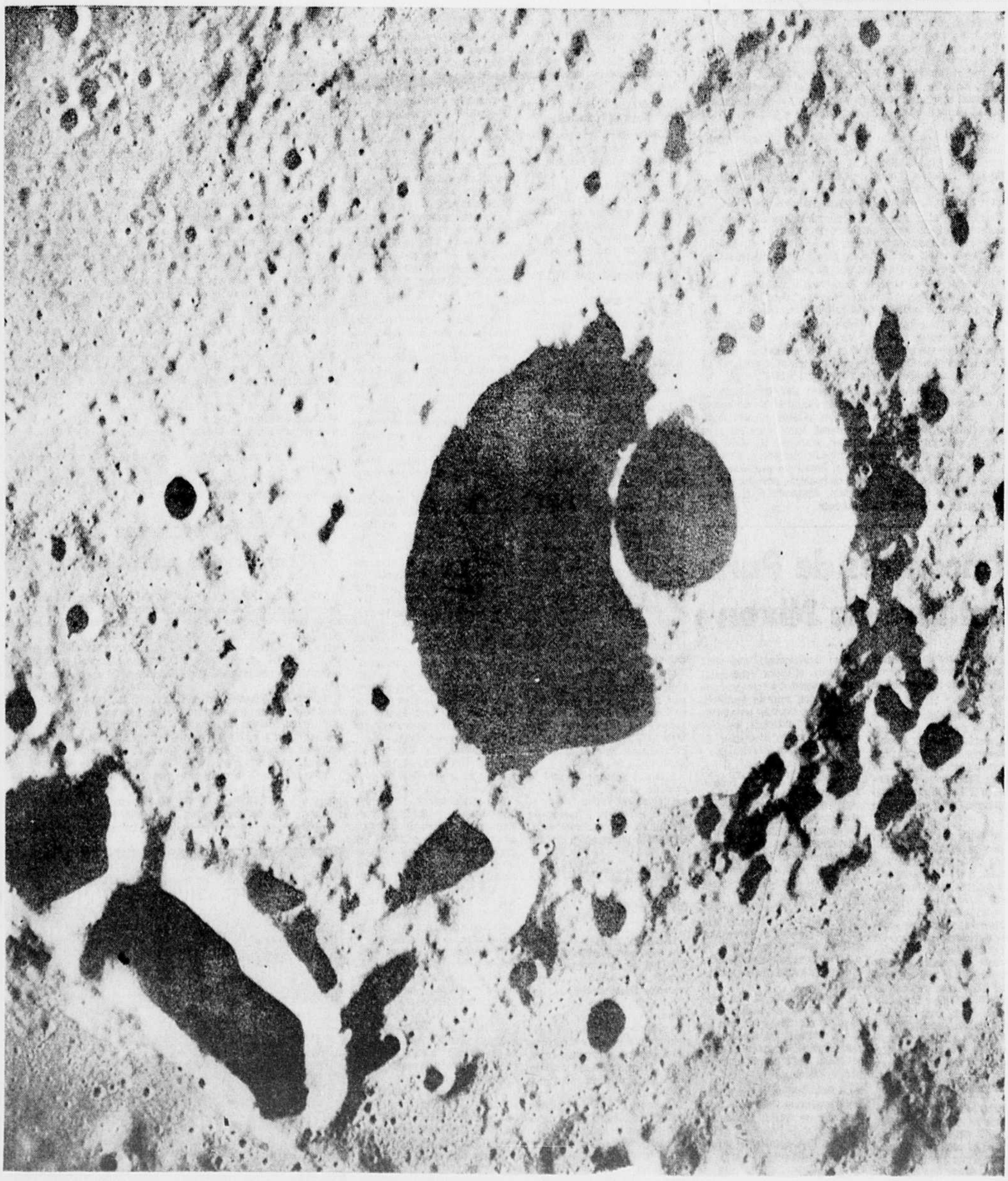


photos de la NASA retransmises par PA

*Photographie de l'hémisphère sud de la lune, à 160 degrés de longitude ouest. Cette vue englobe un cratère qui commence en bas de la photo et se prolonge à l'horizon sur 275 milles.*



*Vue oblique, du côté nord-ouest d'Apollo-8, dans la mer de la la Tranquillité. On voit l'escarpement de Cauchy (le plus bas) et la rainure de Cauchy, avec entre les deux le cratère de Cauchy.*



*Cette photographie presque à la verticale couvre une superficie d'environ 2,500 milles carrés. Le cratère, au centre, mesure quelque 20 milles de diamètre.*

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Valeurs | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | — | 9⅜ | 9¼ | — |
| Alcan | — | 28¾ | 28⅝ | — |
| Algoma | 200 | 20 | 20 | 20 |
| Argus | — | 19 | 19 | — |
| ArgC Pr | — | 13¾ | 13½ | — |
| Asbestos | 500 | 25 | 25 | 25 |
| Bq Can Nat | — | 13¾ | 13½ | — |
| Bq d'Ep | — | 11 | 10⅞ | — |
| Bq de Com | — | 22½ | 21⅞ | — |
| Bq de Mont | — | 16¾ | 16⅝ | — |
| Bq de N.E. | 1600 | 26½ | 26¼ | 26⅜ |
| Bq Prov. | 1800 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Bq Royale | 600 | 26⅜ | 26¼ | 26¼ |
| Bq Tor-Dom | — | 22⅜ | 22½ | — |
| Bell Phone | 200 | 46½ | 46½ | 46½ |
| BC Forest | — | 29¾ | 29¾ | — |
| BC Phone | — | 68 | 68 | — |
| Brinco | 800 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| CAE | — | 11⅜ | 11¼ | — |
| Cal Power | — | 28 | 27⅞ | — |
| C Pack A | — | 19½ | 19½ | — |
| C Brew | 400 | 10 | 10 | 10 |
| Cl Pow | — | 35 | 35 | — |
| C Interb | — | 7½ | 7½ | — |
| CP | — | 76¼ | 76 | — |
| P & p | — | 7¾ | 7⅝ | — |
| CPI pr | — | 31 | 30¾ | — |
| CPI wts | — | 710 | 690 | — |
| C Vickers | — | 10 | 10 | — |
| Canron | — | 19½ | 19½ | — |
| Central Del | 600 | 16 | 16 | 16 |
| Chemcell | 500 | 11 | 11 | 11 |
| Col Cell | — | 5½ | 5½ | — |
| Cominco | — | 37⅝ | 36¾ | — |
| Cons Bath | 200 | 21⅛ | 21⅛ | 21⅛ |
| Cons Bath wts | — | 375 | 375 | — |
| Consu Glass | — | 125 | 120 | — |
| Coronation | — | 310 | 305 | — |
| Couvrette | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Crush Int | — | 26⅜ | 26¾ | — |
| Denault A | — | 18 | 17⅞ | — |
| Dist Seag | — | 49¾ | 49¼ | — |
| Do Fasco | — | 23⅜ | 23⅝ | — |
| D Glass | — | 16 | 16 | — |
| D Stores | 600 | 17 | 17 | 17 |
| Domtar | 500 | 12 | 12 | 123 |
| D Textile | — | 15½ | 15⅜ | — |
| Donohue | — | 7 | 6½ | — |
| Donohue Pr | — | 18½ | 18½ | — |
| Du Pont | 1000 | 36 | 35⅞ | 35⅞ |
| Enamel (A) | — | 5¾ | 5¾ | — |
| Falcon | — | 103½ | 103 | — |
| Fin Collec. | — | 22¼ | 22¼ | — |
| Fr Pete | 2700 | 840 | 835 | 840 |
| Fulcrum Inv | — | 67⅛ | 67⅛ | — |
| Glengair | — | 315 | 310 | — |
| GL Paper | — | 25⅛ | 25⅛ | — |
| Hawk Sidd | — | 410 | 410 | — |
| Home (A) | 300 | 44 | 44 | 44 |
| Home (B) | — | 43¼ | 43 | — |
| Hud Bay M | — | 73 | 73 | — |
| Husky Oil | 200 | 24 | 24 | 24 |
| Husky D w | — | 14¼ | 14¼ | — |
| Gimp Oil | 300 | 83 | 83 | 83 |
| Imp Tb | — | 14¼ | 14⅛ | — |
| I Tob Pr | — | 53⅛ | 53⅛ | — |
| Ind Acce p | 520 | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| IAC 5¾ | 300 | 24½ | 24½ | 24½ |
| Inglis | — | 11 | 11 | — |
| I Nickel | 1700 | 43¼ | 40½ | 41¾ |
| I Util | 200 | 45¼ | 45¼ | 45¼ |
| Intr PL | — | 20¼ | 20¼ | — |
| Aames U Stl | 400 | 14⅜ | 14⅝ | 14⅝ |
| Jamaica | — | 69 | 69 | 69 |
| Labatt | — | 21½ | 21½ | — |
| Labatt Pr | — | 24½ | 24½ | — |
| Lamont A | — | 5½ | 5½ | — |
| Loblaw A | 1500 | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| Loblaw B | — | 7¾ | 7¾ | — |
| Loeb M | — | 10⅞ | 10⅞ | — |
| MacLaren A | — | 18¾ | 18¾ | — |
| MacMillan | — | 27¼ | 27¼ | — |
| March Un | — | 11¼ | 11¼ | — |
| Marit Tel | — | 18 | 18 | — |
| Massey F | — | 23½ | 23¼ | — |
| Melchers | — | 13¾ | 13¾ | — |
| Molson A | — | 27 | 26⅞ | — |
| Molson B | — | 27 | 27 | — |
| Mtl Trust | — | 14¾ | 14¼ | — |
| Moore Cp | — | 33¼ | 33 | — |
| Nat Cnto | 500 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Nat Sea | 1000 | 6½ | 6¼ | 6¼ |
| NFLD Lat | — | 8¾ | 8¼ | — |
| Noranda | — | 33⅞ | 33⅜ | — |
| North C Gas | — | 17½ | 17½ | — |
| NS Light | — | 8¾ | 8¾ | — |
| Pac Pete | 600 | 26¾ | 26¾ | 26¾ |
| Petrof Can | — | 19⅜ | 19⅜ | — |
| Placer | — | 32½ | 32½ | — |
| Pow Corp | — | 11¾ | 11¾ | — |
| Pow C 5¾p.c. | — | 13¾ | 13¾ | — |
| Q Ph 4¾ 65 | — | 12¼ | 12¼ | — |
| Radio Eng | — | 49½ | 49 | — |
| Rio Algom | — | 32 | 32 | — |
| Ronalds F | — | 17½ | 17½ | — |
| Salada E | — | 14 | 14 | — |
| Shell Can | — | 29½ | 29½ | — |
| SS Steel | — | 6 | 6 | — |
| Steel Can | 1400 | 26⅞ | 26¾ | 26⅞ |
| Steinbg (A) | — | 14 | 13¾ | — |
| Texaco Can | — | 33 | 33 | — |
| Tr-C Pl | 1800 | 39 | 39 | 39 |
| Tr-C P | — | 74 | 74 | — |
| Triad Oil | 200 | 385 | 385 | 385 |
| Trizex | — | 275 | 275 | — |
| Un Carbide | — | 18¼ | 18¼ | — |
| Un Corp | — | 17¼ | 17¼ | — |
| Velcro | — | 48½ | 47½ | — |
| Versafood | — | 22 | 22 | — |
| Viau | 200 | 15 | 15 | 15 |
| Walk GW | 1700 | 41¼ | 41¼ | 41¼ |
| W Pac Pd | — | 5¼ | 5⅛ | — |
| Weston | — | 20½ | 20½ | — |
| Zeller's | — | 15⅞ | 15¾ | — |

## Bourse canadienne

| | Valeurs | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Africana | — | 74 | 73 | — |
| Agassiz | 30200 | 101 | 98 | 98 |
| Arno | — | 4½ | 3½ | — |
| Baker Talc | 500 | 63 | 63 | 63 |
| Bateman | 5500 | 17 | 17 | 17 |
| Beauce Pl | 1000 | 7 | 7 | 7 |
| Beld Cort | 500 | 13½ | 13½ | 13½ |
| Blue Bon | — | 335 | 305 | — |
| Bluewater | — | 21 | 20½ | — |
| Burnt Hill | — | 74 | 73 | — |
| Camflo | — | 575 | 575 | — |
| CDRH | — | 13 | 13 | — |
| C Secur | — | 340 | 325 | — |
| Canadore | — | 54 | 52 | — |
| Carbec | 4500 | 42 | 41 | 42 |
| Cartier Que | — | 11 | 11 | — |
| Cassidys | — | 9¼ | 9 | — |
| Chemalloy | — | 440 | 435 | — |
| Chipman | 9500 | 8½ | 8 | 8½ |
| Comm H W | — | 430 | 415 | — |
| Chib Copper | 25500 | 26 | 27 | 26 |
| Commod | — | 9⅜ | 9 | — |
| Commod AW | — | 505 | 505 | — |
| Cominga | 1000 | 8 | 8 | 8 |
| C Dalson | — | 37 | 37 | — |
| C Manitoba | — | 55 | 52 | — |
| C Mogador | 1500 | 12 | 12 | 12 |
| C New Pac | — | 90 | 90 | — |
| C Pershcrt | 2000 | 51 | 51 | 51 |
| C Propriet | 500 | 46 | 46 | 46 |
| C Virginia | 2000 | 118 | 115 | 115 |
| Corgemines | — | 24 | 22 | — |
| Crawford Ont | — | 6½ | 6½ | — |
| Crownbridge | — | 11 | 11 | — |
| Crusade | 3000 | 250 | 230 | 249 |
| Dauphin | 1000 | 28 | 28 | 28 |
| Deltec P | — | 7⅜ | 7⅜ | — |
| Dom Exp | 5700 | 125 | 122 | 122 |
| Dom Lease | — | — | 23 | $ 3— |
| Dumagami | 500 | 45 | 45 | 45 |
| Dumont | 500 | 31 | 31 | 31 |
| Duvan | — | 9½ | 9 | — |
| Eagle Gold | 200 | 760 | 760 | 760 |
| Empire Min | — | 10 | 10 | — |
| Fano | 1000 | 34½ | 34½ | 34½ |
| Fidelity | — | 33½ | 33½ | — |
| FT Reliance | — | 145 | 130 | — |
| Futurity | 500 | 42 | 42 | 42 |
| Ghislou | — | 4 | 4 | — |
| Glen Lake | 500 | 280 | 280 | 280 |
| Grissol | — | 8½ | 8½ | — |
| Guardian Mines | — | 58 | 57 | — |
| Inland Ch | 1000 | 5¾ | 5¾ | — |
| Inspiratn | 1000 | 140 | 140 | 140 |
| Int Atlas | — | 76 | 76 | — |
| Jam Bay | 500 | 60 | 60 | 60 |
| Keltic Mng | — | 10 | 10 | — |
| K Desmond | — | 11 | 11 | — |
| Kodiac P | 500 | 170 | 170 | 170 |
| Laduboro | — | 50 | 50 | — |
| Lingside | 4000 | 6 | 6 | 6 |
| Louanna | 41500 | 32 | 30½ | 32 |
| Madeline | — | 385 | 380 | — |
| Massval | 9500 | 8 | 8 | 8 |
| Matachewn | — | 67 | 65 | — |
| Menorah | — | 16 | 16 | — |
| Merrill | 3500 | 360 | 350 | 360 |
| Midepsa | — | 187 | 185 | — |
| Mistango | 3500 | 33 | 32 | 33 |
| Molybdenite | 1500 | 415 | 415 | 415 |
| Mt Pleasnt | 500 | 32 | 32 | 32 |
| NAut Vend | — | 190 | 190 | — |
| New Formaq | 2000 | 14 | 14 | 14 |
| New Glacier | — | 14 | 14 | — |
| N MT Castig | 500 | 77 | 77 | 77 |
| NA Rare M | 6500 | 50 | 45 | 50 |
| NW Canalask | 1000 | 23½ | 23½ | 23½ |
| Opem Ex | 1000 | 22 | 22 | 22 |
| Pat Silver | 2500 | 34 | 33 | 33 |
| Paul Services | — | 35½ | 34½ | — |
| Peel Elder | — | 52½ | 52 | — |
| Peso S | — | 385 | 385 | — |
| Phoenix Can | 200 | 975 | 975 | 975 |
| Pitt Gold | — | 5½ | 4 | — |
| Prime Potash | — | 11½ | 11½ | — |
| Que Cob | — | 155 | 155 | — |
| Que Expl | 1500 | 19 | 19 | 19 |
| Queenston | 12500 | 32 | 32 | 32 |
| Rancheria | 1000 | 22 | 22 | 22 |
| Ranger O | 200 | 13⅜ | 13⅜ | 13⅜ |
| RA Pete B | — | 135 | 130 | — |
| Rusty L | — | 6½ | 6 | — |
| St L Col | 1000 | 215 | 215 | 215 |
| Sapawe | — | 7 | 5 | — |
| Select Fin | — | 490 | 450 | — |
| Silver Sum | 2000 | 13 | 13 | 13 |
| S Dufault | 6000 | 17 | 17 | 17 |
| Spartan Air | 2000 | 99 | 95 | 99 |
| fairs Ex | — | 10 | 10 | — |
| Sturgeon | — | 56 | 52 | — |
| Subeo | — | 220 | 216 | — |
| Tache | 12500 | 12 | 12 | 11 |
| Tazin | 1000 | 9½ | 9½ | 9½ |
| Terrex Mg | — | 29 | 29 | — |
| Trsterre | — | 16 | 16 | — |
| Un Obalski | 700 | 103 | 103 | 103 |
| V Der Ht | — | 6¼ | 6¼ | — |
| Walte Dutft | — | 26½ | 26 | — |
| West Tin | 2000 | 9 | 9 | 9 |
| Wisconsin | 4000 | 32½ | 32½ | 32½ |

## cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

| GOUVERNEMENT DU CANADA | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| 5½, 1er oct | 1969 | 99¼ | 99¼ |
| 5¾, 1er oct | 1969 | 99¼ | 99¼ |
| 5, 1er juil | 1970 | 97¾ | 98¼ |
| 7, 1er avr | 1973 | 99½ | 100½ |
| 3¼, 1er juin | 1976 | 76 | 77 |
| 6, 1er avril | 1971 | 99 | 99½ |
| 5, 1er juin | 1971 | 96½ | 97 |
| 7, 15 juin | 1974 | 99½ | 100½ |
| 6¼, 1er oct | 1970 | 100½ | 101 |
| 6½, 15 dec | 1969 | 100 | 100½ |
| 4¼, 1er sept | 1972 | 91½ | 9½ |
| 6¼, 1er dec | 1973 | 98 | 99 |
| 5½, 1er oct | 1975 | 91½ | 92½ |
| 5½, 1er aout | 1980 | 86 | 87 |
| 4½, 1er sept | 1983 | 74½ | 75½ |
| 5¼, 1er mai | 1990 | 79½ | 80½ |
| 5¼, 1er sept | 1992 | 86 | 76 |
| 6½, 1er oct | 1995 | 92½ | 93½ |
| CNR 7⅞, 15 sept | 1969 | 97 | 98 |
| CRN, 5½, 15 dec | 1971 | 96½ | 97½ |
| CNR, 4 1er fev | 1981 | 71½ | 72½ |
| CNR 5, 1er oct | 1987 | 76 | 77 |
| CNR 5¾, 1er jan | 1985 | 86 | 87 |
| Perce uel | — | 46 | 50 |
| GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX | | | |
| AMEC 7¼, 15 m | 1990-93 | 95 | 96 |
| Ont El 5½, 1er avr | 1990 | 88½ | 89½ |
| M Hd 7¼, 1 aout | 1986-88 | 94½ | 95½ |
| NB 7¾, 2 juin | 1988 | 98 | 99 |
| Terren 7½, 15 fev | 1988 | 94½ | 95½ |
| NE 7½, 15 juin | 1988 | 96½ | 97½ |
| IPE 7½, jan | 1988 | 94½ | 95½ |
| O Hydro 7, 1er avr | 1992 | 93½ | 94½ |
| Q 7½, 15 jan | 1972-86-89 | 99 | 100 |
| Q 7½, 15 jan | 1985-88 | 95 | 96 |
| Q 7½ 15 mai | 1980 | 96½ | 97½ |
| MUNICIPALITES | | | |
| Mont 7, 1er jan | 1988 | 88 | 90 |
| T Met 7¼, 1er mai | 1988 | 95 | 96 |
| INDUSTRIELLES | | | |
| Abitibi 7¼ | 1987 | 90 | 92 |

| | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| Alu of Can 4½ | 1973 | 88 | 90 |
| Alg Steel 5¼ | 1978 | 82 | 84 |
| Bq N.E. 7 | 1987 | 94 | 96 |
| B. A Oil | 1988 | 96 | 97 |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 80 | 82 |
| CB Alum 5¾ | 1980 | 85 | 87 |
| C.P.R. 5 | 1983 | 77 | 79 |
| Domtar 6¾ | 1987 | 84 | 86 |
| GMAC 5½ | 1987 | 86 | 87 |
| Imp Oil 7⅛ | 1988 | 98 | 99 |
| Ind Acc 6¾ | 1984 | 86 | 88 |
| Noranda 7½ | 196 | 96½ | 97½ |
| Roymar 7½ | 1973 | 98 | 99 |
| Roymar 7¾ | 1978 | 97½ | 93½ |
| Roy Nat 6¼ | 1977 | 85 | 87 |
| Shell Oil 5⅞ | 1977 | 88 | 90 |
| St Law Corp 5 | 1978 | 80½ | 82 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 90 | 92 |
| Eaton's 5¾ | 1985 | 78 | 80 |
| Triad 4¾ | 1973 | 91 | 93 |
| Weston Geo 6¾ | 1987 | 87 | 89 |
| SERVICES PUBLICS | | | |
| Atlas Gas 5¾ | 1985 | 80 | 82 |
| Ana Cdn Tel 6 | 1983 | 86 | — |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 80 | — |
| Bell Tel 7⅜ | 1991 | 98½ | 99½ |
| Bell Tel 6¾ | 1992 | 90 | 92 |
| BC Tel 6¾ | 1989 | 86 | — |
| Calgary Pow 7½ | 1988 | 97 | — |
| Cdn Elect 4 | 1972 | 86½ | — |
| Consu Gas 5 | 1978 | 81 | 83 |
| Consu Gas 6½ | 1979 | 90 | 92 |
| Marit Elec 7¾ | 1987 | 96½ | — |
| NFLD L P 7¾ | 1988 | 96 | 96¼ |
| North C Gas | 1989 | 99 | 100 |
| Northern Tel 5¾ | 1983 | 79¾ | — |
| Que Nat Gas 7 | 1990 | 83½ | 85½ |
| Que Tel 7 | 1989 | 90 | — |
| TC Pipeline 5.85 | 1987 | 79 | 81 |
| Union Gas 7¾ | 1988 | 98½ | 99½ |
| CONVERTIBLES | | | |
| Simpson's 5½ | 1979 | 156¾ | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 105 | 107 |
| W Canost 5½ Ex-C'p | 1988 | 101 | 103 |

## titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abeta | 12 | 15 |
| Abitibi Asbestos | 4 50 | 5 00 |
| Aconic | 1 | 3 |
| Advance RL | 4 | 6 |
| Albatross | 10 | 15 |
| Alscope | 1⅜ | 1⅞ |
| Amal Mng | 5 | — |
| Amer Chib | 2 | 5 |
| Americ | 35 | 45 |
| Bold Mtn | 2 | 4 |
| Beacon | 27 | 31 |
| Beauport Holdings | 12 | 17 |
| Bordun | 30 | 35 |
| Buma Chib | 12 | 18 |
| Bracemac | 9 | 11 |
| Combridge | 9 | 12 |
| Chesbar | 45 | 49 |
| Clearwater | 63 | 67 |
| Clero | 33 | 38 |
| Chibtown | 36 | 40 |
| Creswell | 85 | 95 |
| Creswell | 65 | 75 |
| Cuvier | 2 | 5 |
| Dasson | — | 10 |
| Delesse s | 50 | 60 |
| Doral | 1 25 | — |
| Dubisson | 3 | 5 |
| Ducras | 54 | 59 |
| Expo Ungava | 90 | 1 00 |
| Frebert | 10 | 13 |
| Fundy | 37 | 40 |
| Ganda Silver | 12 | 15 |
| Gaspe Copper | 44 | 46 |
| Gaspesia | 30 | 40 |
| Gold Star | 3 | 6 |
| Great Lakes Nickel | 6¼ | 6¾ |
| Great Lake Silver | 75 | 95 |
| Hucamp | 70 | 90 |
| Imp Minerals | 20 | 25 |
| Independant | 2 | 4 |
| Jack Waite | 2 | 5 |
| Jubilee | 50 | 60 |
| Juma | 5 | 7 |
| Kewagama | 5 | 7 |
| Kukatush | 3 50 | 4 00 |
| Lake Beaver H | 14 | 17 |
| Leeds Metals | 7 | 12 |
| Lun Echo | 25 | 30 |
| Madex | 10 | 20 |
| Main Oka | 2 | 7 |
| Martin Bird | 1 | 2 |
| Mattagami Ex | — | 5 |
| Midlands Nickel | 90 | 95 |
| Migar | 85 | 90 |
| Molybdia | 10 | 15 |
| Mt Cartier | 25 | 35 |
| Nganta | 85 | 1 00 |
| Nat. Malartic | 2 25 | 2 50 |
| Nemrod | 50 | 60 |
| New Assoc Dev | 4 | 7 |
| New Baska | 5 | 15 |
| New Insco | 16 | 19 |
| New Lorie | 8 | 10 |
| New Mosher | 2 | 3 |
| New Pyrrolis | 45 | 55 |
| Nipiron | 20 | 25 |
| Norque | 5 | 8 |
| North Bord | 16 | 19 |
| North Shore | 45 | — |
| Nouvelle | 30 | — |
| Okland | 1 | 2 |
| Prado | 5½ | 6 |
| Que Uranium | 64 | 68 |
| Quelo | 4 | 6 |
| Radex | 1 15 | 1 25 |
| Radio Hill | 50 | 60 |
| Rem Pete | 2 70 | 2 90 |
| Rand Mal | 1 | 3 |
| Scandia Mng | 53 | 58 |
| Seaway | 2 | 4 |
| Sullico | 5 | 6 |
| Togami | 5 | 15 |
| Thunder Bay | 2⅞ | 3⅛ |
| Tri-Hope | 3¼ | 3¾ |
| Waco Pete | 5 | 8 |
| Watson Lake | 1 | 3 |
| Weegee | 75 | 1 25 |
| Westville | 5 | 15 |
| Young Dave | 16 | 19 |

| SECTION INDUSTRIELLE | Source : Kippen and Co. | | |
|---|---|---|---|
| Bque d'Economie Que | | $ 25 | $ 75 |
| B C Molyb wts | | 6¼ | 7 |
| Cdn Foreign Sec | | 13 00 | 15 00 |
| Central Dynamics | | 7½ | 8 |
| Cmputel | | 48 | 50 |
| Consol Theo A | | 5½ | 7 |
| Crown Life | | 32 | 34 |
| Electronic A | | 16 | 17 |
| Grenache | | 3 75 | 4 25 |
| District Trust | | 8 50 | 9 50 |
| East Can Savings | | 5 00 | 5 75 |
| Halton and Peel Tr | | 19½ | 22 |
| Intern Systems | | 11 | 11½ |
| La Prevoyance | | 15½ | 17 |
| La Stabilitee | | 6¼ | 7¼ |
| London Life | | 57 | 60 |
| Les Prevoyants | | — | 6 00 |
| Lincoln Trust | | 4 00 | 5 00 |
| Morigat Inv | | 4 75 | 5 25 |
| Morigat wts | | 2 50 | 3 50 |
| North West Life | | 6 50 | 8 00 |
| NS L Pow | | 57 | — |
| Id 4½ priv | | 65 | — |
| Id 5 priv | | 35½ | — |
| Nova Scotia Tr | | 42 | — |
| Pace Indus | | 7 | 7½ |
| People Stores | | 14½ | 15 |
| Permeatre Corp | | 45 | 46 |
| Rapid Dta | | 6¼ | 6¾ |
| Seaboard Life | | 6 50 | 8 00 |
| Spar Indtr | | 4⅜ | 4⅝ |
| Stadmon Ind' | | 19½ | 20¼ |
| S J d'sm et de Fid | | 19 50 | 21 00 |
| Unican Security | | 7 25 | 7 75 |
| Wellington Bk A | | 1 00 | 1 50 |
| Zodiac A | | 3 | 3½ |
| Supersol | | 4½ | 5⅛ |

## fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

**Pommes** : McIntosh, $2.25 à $2.75 ; 3 po et plus, $3 à $3.50 ; Cortland, $2 à $2.50 ; Lobo et Greening, $2 à $2.25 le minot.

**Betteraves** : $1.25 à $1.50 pour 50 lb ; petites, $2 pour 50 lb.

**Carottes** : $1 à $1.25 pour 50 lb ; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 lb ou 24 cellos de 5 lb ou 24 cellos de 2 lb.

**Choux** : verts, $1.25 à $1.75 les 50 lb ; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz ; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

**Choux chinois** : $2 pour 12.

**Oignons** : $1.75 à $2 pour 50 lb ; gros, $2.25 à $2.50 pour 50 lb.

**Panais** : $2.50 à $2.75 le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

**Pommes de terre** : 95 à $1.05 les 50 lb ; petites, 75 les 50 lb ; grosses, $1.25 les 50 lb, 55 à 65 pour 25 lb.

**Poireaux** : 90 à $1.25 la doz.

**Rutabaga** : $1.50 à $1.80 le minot ; $1.30 à $1.75 les 50 lb.

## denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture

**Beurre** : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

**Fromage** : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en a gros 46-46½, coloré 46¼-46¾.

**Poudre de lait écrémé** : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac 18 à 19, autres catégories pour nourrissante 14 à 14½. Poudre de lait de beurre 13¼ à 13½. Poudre de lait 31½.

**Pommes de terre** : prix de gros, Québec, nouvelles : 95 à 1.05 les 1-P.-E. .33 à .35 les 10 livres, $1.75 à $1.85 les 75 livres, $1.25 à $1.30 les 50 livres, N.-B. .28 à .29 les 10 livres, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

**Prix des oeufs** : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 66.6 ; A-gros 64.8 ; A-moyens 60.5 ; A-petits 48.0.

## Devises étrangères

Service de la Banque Canadienne Nationale

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.50 |
| allemagne | Mark | .2684 |
| Angleterre | Livre | 2.5572 |
| Argentine | Peso | .0031 |
| Australie | Dollar | 1.1933 |
| Autriche | Schilling | .0417 |
| Belgique | Franc | .0215 |
| Brésil | Cruzeiro N | .2875 |
| Chili | Escudo | .1255 |
| Danemark | Couronne | .1432 |
| Espagne | Peseta | .0154 |
| France | Franc | .2169 |
| Hollande | Florin | .2971 |
| Italie | Lire | .001719 |
| Japon | Yen | .003001 |
| Mexique | Peso | .0859 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.07 9-32 |
| Norvège | Couronne | .1502 |
| Nouv. Zelande | Dollar | 1.2016 |
| Perou | Sol | .0244 |
| Suede | Couronne | .2073 |
| Suisse | Franc | .2498 |
| Tchecoslovaquie | Couronne | .1486 |
| Venezuela | Bolivar | .2391 |

## Cours du dollar

La devise canadienne est en baisse de 1-32 à .93 13-64 par rapport au dollar américain. La livre sterling est en baisse de 5-64 à $2.38 15-32.

La devise américaine est inchangée à $1.07 9-32 par rapport au dollar canadien. La livre sterling est en baisse de 1-16 à $2.55 13-16.




## Marché bien tenu à Montréal à l'ouverture

Le marché a débuté lentement et la plupart des cours étaient inchangés à l'ouverture de la **Bourse de Montréal** ce matin.

Peu après le début de la séance, la tendance générale se maintient en hausse ferme et l'indice combiné s'inscrit à 186.06, en hausse de 1.06.

A l'ouverture, Inco est particulièrement en évidence en enregistrant une hausse de 1½ à 41¼. Parmi les autres titres les plus actifs, French Petroleum gagne 15 cents à 8.40 et Trans-Canada Pipeline ¼ à 39. Stelco reste inchangé à 26⅜.

A la Bourse Canadienne, Louanna, la plus active, gagne .01½ à 32 cents, Chib Copper .01 à 26 et Agassiz perd .01 à 98 cents. Crusade gagne 24 cents à 2.49.

* * *

**TORONTO** (PC) — Les industrielles étaient en hausse dans un léger mouvement de transactions à l'ouverture de la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Les autres compartiments étaient mixtes.

Inco a avancé de 1¼ à 41, Famous Players 1 à 75, Calgary Power ¼ à 28, Shell Canada ½ à 30, CPR ½ à 76½.

Canada Dominion Sugar a reculé de 1 à 37¾, Canadian Goldale ¾ à 31¼, Banque royale ¾ à 26⅛, Quebec Lithium 35 cents à $5.15 et Brunswick Mining 15 cents à $8.10.

* * *

Le marché de **Wall Street**, à l'encontre de ceux de Montréal et de Toronto, continue d'afficher une tendance irrégulière peu après l'ouverture aujourd'hui.

Les baisses par rapport aux hausses l'emportent par environ 150 titres et l'indice industriel Dow Jones se replie étroitement.

Parmi les principaux changements, International Nickle s'élève d'environ 1 point. Woolworth, IBM, INA Corp et J. C. Penney se replient d'environ 1 point chacun.

Les automobiles, les aciers et les services publics accusent un ton mixte mais la plupart de leurs changements demeurent étroits.

* * *

**LONDRES**, Reuter. — Les industrielles ont eu un excellent comportement aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Après un démarrage lent, les privilégiées ont subi des hausses record allant jusqu'à 3s 16d.

Les valeurs dollars étaient mixtes.

La tension croissante au Moyen-Orient a fait hésiter les pétrolières, mais Burmah, Trinidad et Ultramar ont réalisé des gains légers.

* * *

**PARIS.** — Le marché a ouvert lundi sur une note irrégulière. Saint-Gobain progresse toutefois légèrement, passant à 213,90 fr en début de séance, contre 209 vendredi en clôture.

Sur le marché de l'or, on note une légère tension du lingot à la suite des évènements du Moyen-Orient: son cours s'est établi à 7.040 contre 7.000 vendredi. Le napoléon, par contre, est resté inchangé à 67 francs. Les transactions sur l'or ont porté sur 6.1 millions de francs, soit pratiquement le même montant que vendredi.

## Des Américains veulent créer une société pour accroître l'aide aux pays du Tiers monde

NEW YORK (PA) — Un groupe de banquiers et d'hommes d'affaires américains a proposé une législation en vue de la création d'une société à charte fédérale dans le but de promouvoir l'investissement de capitaux privés dans les pays en voie de développement.

C'est ce que rapporte le New York Times qui précise que l'agence qu'on se propose de créer et dont l'aide représenterait plusieurs milliards de dollars sera connue sous le nom de US Overseas Private Entreprise Development Corp.

Cette agence prendra en main et accroîtra les programmes de garantie d'investissements de l'Agence pour le Développement International (ADI), ajoute le journal. On précise que la création d'un tel organisme a été soumise dans un rapport présenté au directeur de l'ADI, M. William S. Gaud, par l'International Private Investment Council.

Les responsables de l'ADI considèrent cette proposition avec intérêt. Elle obtient aussi la faveur d'importants membres républicains du Congrès qui aideront à réorganiser le programme d'aide étrangère de l'administration Nixon.

La nouvelle société accordera des garanties d'investissements. Elle accordera également des subventions et des dons. L'argent sera accordé soit en dollars, soit en devise nationale des pays récipiendaires. Les sommes seront consacrées à promouvoir les programmes de développement dirigés par le secteur privé.

On n'a pas précisé la capitalisation de cette nouvelle société, mais on a cependant suggéré que le montant soit suffisant pour mobiliser $1,500,000,000 de capitaux privés aux Etats-Unis au cours de la première année d'exploration. Le rapport estime que cela permettra des ventes de produits américains à l'étranger pour un montant de $3,100,000,000.

## Une autre importante industrie décide de s'installer à Laval

par Pierre VENNAT

Le commissaire industriel de Laval, M. Réal Gariépy, va finir par avoir le dernier mot sur les prétentions des urbanistes de la même ville qui affirmaient, lors de la présentation de l'esquisse préliminaire du plan, que l'essor industriel de Laval ne pouvait être que mitigé.

Le comité exécutif de la ville de Laval vient en effet d'approuver en principe le projet de Standard Structural Wood Co., Ltd., industrie présentement établie sur le Chemin de la Côte-de-Liesse, à Montréal, qui veut acheter 125,000 pieds carrés de terrain, près de l'Autoroute des Laurentides et du boulevard Saint-Elzéar, pour y ériger une manufacture de maisons préfabriquées qui emploiera une centaine de personnes.

Le comité exécutif de la ville de Laval a adopté une deuxième résolution avisant Standard Structural Wood Co. Ltd. que la ville de Laval procédera sans délai à l'installation des services municipaux sur la voie de service desservant les lots où la compagnie désire se construire, dans la rue projetée dans son projet et sur l'actuel Chemin de l'Equerre, dès que ladite compagnie aura déposé son plan de subdivision.

On demande également à la compagnie de faire parvenir à la ville la promesse de vente des rues à la ville, dûment signée, deux mesures qui ne devraient pas tarder.

## américaine

| Valeurs | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|
| Allegh C | 500 | 21¾ | 21⅝ | 21¾ |
| Atlas C | $100 | 4¾ | 4⅝ | 4⅝ |
| Barnes Eng | 400 | 33⅞ | 33⅞ | 33⅞ |
| Brazil Lt | 3500 | 18⅛ | 18 | 18 |
| Breeze Corp | 200 | 39 | 39 | 39 |
| Bishop Ind | 1200 | 13½ | 13¼ | 13¼ |
| Brit Am O | 200 | 51¾ | 51½ | 51¾ |
| Brit Pet | 7500 | 20⅜ | 20⅜ | 20⅜ |
| Can Javelin | 2000 | 16⅛ | 15⅞ | 15⅞ |
| Can Marconi | 600 | 8⅞ | 8¾ | 8¾ |
| Dixilyn Cp | 2500 | 26¼ | 25½ | 26 |
| Cominco | 100 | 37⅛ | 37⅛ | 37⅛ |
| Creole Pet | 500 | 38¾ | 38¾ | 38¾ |
| Dynalectron | 5400 | 17⅜ | 17⅜ | 17⅜ |
| Fairmont Pet | 200 | 22⅞ | 22⅞ | 22⅞ |
| Div. M | 5700 | 50⅝ | 49¾ | 50¼ |
| Hunt Chem | 400 | 49 | 49 | 49 |
| Imp Chem | 200 | 7⅞ | 7¾ | 7⅞ |
| Imp Oil | 100 | 78 | 78 | 78 |
| Jeanette Gl | 600 | 23¼ | 23⅛ | 23⅛ |
| LA Land | 1100 | 70¾ | 70⅜ | 70¾ |
| Molybdenum | 2600 | 34¼ | 33⅝ | 34 |
| Nat Gen W | 8700 | 20½ | 19⅛ | 19¼ |
| Philips E | 200 | 42¼ | 42¼ | 42¼ |
| Scurry Rain | 1100 | 38½ | 38¼ | 38¼ |
| Stylon Cp | 100 | 36¾ | 36¾ | 36¾ |
| Seeman Bros | 800 | 13⅛ | 13⅛ | 13⅛ |
| Solitron | 3700 | 39¼ | 38⅝ | 39⅛ |
| Shatt Denn | 2200 | 8⅞ | 8⅜ | 8⅞ |
| Syntex | 2600 | 68⅝ | 68 | 68⅛ |
| Tech Oper | 500 | 53¼ | 52⅝ | 53¼ |
| U S Filter | 300 | 24 | 23⅝ | 23¾ |
| Un Asbestos | 3000 | 8⅞ | 7⅞ | — |

## Subvention de $500,000 à la raffinerie de sucre

ST-HILAIRE — Une subvention de $500,000 sera versée à la Raffinerie de sucre du Québec, dont les établissements sont situés à St-Hilaire.

Cette somme fait partie du budget supplémentaire de quelque $41 millions, déposé par le ministre des Finances, il y a à peine une semaine.

Grâce à ce montant la Raffinerie de sucre du Québec pourra faire face à ses différentes obligations. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que le gouvernement du Québec verse une subvention à cette entreprise.

# TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

## INDUSTRIELLES

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 4300 | $9¾ | 9¼ | 9⅜ | |
| Acklands | 265 | $15½ | 15

# naissances·décès·remerciements·in memoriam

**ARSENEAULT (Jeanne)** — A Verdun, le 30 décembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Antonio Arseneault, née Jeanne Poirier, demeurant 3697, rue Evelyn, Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon

Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle,

jusqu'à mardi soir à 6 h, pour être réexposée au salon

Henri Leblanc, de Bonaventure.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier en l'église paroissiale de Bonaventure, comté Bonaventure et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés dy' assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Bernadette)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 32 ans 11 mois, est décédée Mme Wilfrid Beaulieu, née Bernadette Guy; demeurant rue Garnier; lui survivent sa fille, Fleurette (Mme Jean-Paul Corbin); son fils, Jean-Paul, époux de Lucille Gourd, et 3 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille. Les funérailles auornt lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUREGARD (Emile)** — A Montréal, le 28 décembre, 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Emile Beauregard, époux de Juliette Riendeau, père de Roland, Claude, Roger, Emilien, Edmond, Gilles, Robert, Gisèle (Mme N. Leclair), Lise (Mme Claude Gagnon), Aline (Mme C. Larin). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BESSETTE (Maria)** — A Verdun, le 28 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, 2 mois, est décédée Mme Léo Bessette, née Maria Lapalme, demeurant à 415, rue Willibrord, Verdun. Elle laisse ses 6 filles et 5 garçons, ainsi que leurs brus et gendres et 42 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BILODEAU (René)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. René Bilodeau, époux de Marguerite Laverdure. Les funérailles auront lieu mardi 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon

à 10h.45, pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemand, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRISSETTE (Donat)** — A Ste-Dorothée, le 28 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Donat Brissette, époux d'Aurore Moquin, père de Jeannine (Mme J. Séguin), Lucille (Mme J. O. Brien), Huguette, Jacques, Yoland, Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale,

pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROCHU (Dr Raoul)** — A Québec, le 28 décembre, 1968, est décédé le Dr Raoul Brochu, époux de dame Gabrielle Le Droid, demeurant 1164 av. Murray, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Arthur Cloutier et Fils,
975, av. Marguerite-Bourgeoys,

pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 hres 45, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAUCHON (Cécile)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Marcel Cauchon, née Cécile D'Allaire. Elle laisse dans le deuil ses 3 enfants, Claude, Serge, Robert, Monique et Ginette, demeurant à 5192 rue Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier

à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## NAISSANCE

**TADDEO** — M. et Mme Mario Taddéo, née Géraldine Accurso, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils de 7 livres, né au Jewish General Hospital, le 27 decembre 1968, frère de Rocky et Jimmy. La mère et l'enfant se portent bien.

**CHARBONNEAU (Aimé)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Aimé Charbonneau, ex-surintendant au Petit Journal, époux d'Alexina Viens, père de Mme Aimé Daoust (Diane), Jeannine et Claire, grand-père de Gilles et Gaétan. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARETTE (Aurore)** — Subitement, à Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Ernest Charette, née Aurore Huet, mère d'Eléanne Charette, demeurant à 929 est, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin
835, Est, avenue Laurier

pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHATEL (Wilfrid)** — A Valleyfield, le 29 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Chatel, ex-propriétaire de C Chatel Enrg., époux de feu Delvina Leduc. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Lavoie et Fils,
349, rue Dani, Valleyfield,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bellerive, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHICOINE (Jeannette)** — A Pont-Viau, le 27 décembre 1968 à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Lucien Chicoine, née Jeannette Tomlet; elle était des Filles d'Isabelle Santa-Maria; demeurant à 423 Alexandre. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
24, rue St-Florent, Pont-Viau,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLERMONT (J.-Olivier)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J.-Olivier Clermont, époux de Louisa Lavigne, père de Georges, Willie et Germain, Laurette (Mme J. Monvoisin), Georgette (Mme E. Varin), Germaine (Mme J. Bourgeois), ses belles-filles Mme Georges Clermont (Thérèse St-Arnaud), Mme Germain Clermont (Yvette Bourgeois). Les funérailles auront lieu mardi le 31 des salons

Paul & Fortin,
835 est, av. Laurier

pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DANIEL (Thérèse)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Albert Daniel, née Thérèse Laurin, demeurant à 11682 Tanguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaion.

**DESJARDINS (Stella)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Rodolphe Desjardins, née Stella Cutler, 10 Haute-Rivière (Châteauguay-Centre). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie et
Société Coopérative,
7384, rue St-Denis,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESLAURIERS (Bertha)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Arthur Deslauriers, née Berthe Gibault, demeurant à 3215 Rouville. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESORMEAUX (Marie-Rose)** — Au Foyer St-Antoine de Padoue, à Ville des Laurentides, le 28 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Rose Monette, épouse de feu Albert Desormeaux, autrefois de St-Elzéar. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Cyr et Valiquette,
1919 boul. Des Laurentides,
Vimont, (Ville de Laval)

à 9 h 50, pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

**DUNLOP (Alexandre Martin)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alexandre Martin Dunlop, époux de feu Jeanne Desrosiers. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 1 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 1 h. 30 p.m., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPONT (Eugénie)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, est décédée Eugénie Cousineau, anciennement de Verdun, épouse de feu Georges Dupont, mère de Jeanne (Mme Eugène Lauzon), Germaine (Mme René Labelle), Diane (Mme Ephrem Paré), Léopold, Gérard, Marguerite (Mme Léopold Paré), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,

à 10 h. 55, pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPUIS (Herménégilde Armand)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé Herménégilde Armand Dupuis, époux de feu Aimée Cherrier, demeurant 751 du Collège. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et av. N.-D.-G.,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUSSAULT (Bernadette)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Bernadette Caron, épouse de feu Ernest Dussault. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

J. Ouimet et Fils Enrg.
3517 Boul. Lévesque,
Chomedey,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FALARDEAU (Robert)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Robert Falardeau, époux de Réjeane Belisle, demeurant 8761 Waverley, père de Jean, Robert et Louise. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, boul. Crémazie est,

à 9h.30, pour se rendre à l'église St-Simon Apôtre, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FILLION (Georgiana)** — A LaSalle, le 20 décembre 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Thomas Fillion, née Georgiana Brabant, mère de Adrienne (Mme W. Grenon), Juliette (Mme A. Brunet), Jeanne (Mme D. Nelligan), Paul, Roland, Marcelle, et Miles Thérèse et Jeannien Fillion. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur (Lasalle-Notre-Dame du Sacré-Coeur (Lasalle) où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FLEURY (Clara)** — A Laprairie, le 28 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Clara Faucher, épouse de feu François-Xavier Fleury, demeurant 741 rue Deslauriers. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin Enrg.,
425, Chemin St-Jean,

à 9h.30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOUCAULT (Charles Emile)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charles Emile Foucault, époux d'Elsie Oborne. Il laisse dans le deuil un frère Alphonse, 2 neveux Vianney et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
(angle 11ème Avenue, Rosemont

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin à Hudson, Québec où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Hudson, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FRAPPIER (Yvonne)** — A Montréal le 28 décembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Armand Frappier, née Yvonne Savard, mère de Marcel, Roland, Fernand et Jean. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDET (Charles)** — A Montréal, le 30 décembre, 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé Charles Gaudet, époux de feu Irène Prévost, père de Mme François Leduc et Fernand. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 1 h. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Christian)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé Christian Gauthier, époux de Lucienne Phaneuf, demeurant à 4864, Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERVAIS (Marie-Ange)** — A Montréal le 29 décembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Roméo Gervais, née Marie-Ange Léveillé, demeurant à 124 rue Laurendeau, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
11630 est, rue Notre-Dame

pour se rendre à l'église St-Octave où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Ste-Geneviève de Batiscan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIRARD (Marie-Rose)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Eldège Girard, née Marie-Rose Boulais, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GOYETTE (Achille)** — A Montréal, le 29 décembre 1968 à l'âge de 61 ans est décédé M. Achille Goyette, époux de feu Ozeline Dancause, demeurant 520 Des Seigneurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,

pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assistre sans autre invitation.

**GRATTON (Elizabeth)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme René Gratton, née Elizabeth Lafond, mère d'André. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Exposée jeudi à 1 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HARDY (Paulette)** — Aux Barbades, le 24 décembre 1968, est décédée Mme Guy Hardy (Pauletta Cousineau). Lui survivent sa fille Michelle, son gendre Patrick, de Loppinot, ses frères, Marcel et René, ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Marcel Cousineau (Marcelle Guibault), M. et Mme Mathieu Beauchamp (Dorothée Hardy), Mlle Cécile Hardy, Mme veuve Bernard Hardy (Claire Courrette), M. Emile Gagnon, Mme veuve Denis Michaud (Suzanne Hardy), le père Marc Hardy, s.j., M. et Mme Benoit Coté (Anne Hardy), et le père Gilles Hardy, s.j. La dépouille mortelle est exposée à Sorel, aux salons G. Mandeville, 80 rue Charlotte. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant, à 1.30 p.m.

**HEVEY (Paul)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul Hevey, épicier, époux de Micheline St-Pierre, père de Pierre et de Réal. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont

pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOLIN (Albert)** — A Oka, le 29 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Albert Jolin, époux de Cécile Meunier. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Proulx et Frère,
136, rue Notre-Dame,

pour se rendre à l'église paroissiale Oka, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOURNAULT (Hervé)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Hervé Journault, époux Marcelle Leblanc, fils de M. et Mme Jules Journault; père de Nicole, Denise, Julien; il laisse ses soeurs: Marie-Paule (Mme L. Tardy), Mathilde (Mme R. Leblanc), Yolande (Mme D. Guévremont), Thérèse (Mme R. Renaud), Françoise (Mme P. Blanchard), Lucille (Mme R. Juneau), Henriette (Mme L. Duranceau) et 3 frères: Bernard, Jean-Marc et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,

pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel Amour, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Marti, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACAILLE (Roger)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roger Lacaille, époux d'Armande Labelle, demeurant à Labelle. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Supperre Enrg.
à Labelle

pour se rendre à l'église paroissiale de Labelle, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACAS (Vianney)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé Vianney Lacas, époux de Magella Lafontaine, père de Pierre, Paulette, et deux petits enfants, Benoit et Johanne; il laisse une soeur Mimie McGovern, demeurant rue Hay's, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFLAMME (Claire Emma)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Claire-Emma Paquet, épouse d'Albert Laflamme, demeurant autrefois au 6357 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Adélard)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Lamoureux, époux de feu Rosa Des Ruisseaux, demeurant à 4781 rue Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4305 ouest, rue Notre-Dame

pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Joseph Germain)** — A Ville de Laval, le 28 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Germain Lamoureux, époux de Laurette Deault, demeurant à 1645 rue Lacroix, Chomedey, autrefois de Rockland, Ontario. Il laisse dans le deuil ses enfants Lucie (Mme Alain Bélanger), Madeleine, Georges et Suzanne. La dépouille mortelle sera exposée aux salons

J. M. D. Cyr,
3845 boul. St-Martin, Chomedey

jusqu'à mardi le 31 décembre ou le départ aura lieu à 1 h p.m., pour le salon Brunet, Rockland, Ontario. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANTHIER (Euphémie)** — A Longueuil, le 28 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée Euphémie Charles, épouse de feu Rosario Lanthier, mère de Jacques, Jean, Lucette (Mme Hervé Bessette), Françoise (Mme Marcel Thibault), Pierre, Simon, Philippe, Luc, Paul, Paulette (Mme Bernard Bigras). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

à Longueuil,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPERLE (Hermine)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Eugène Laperle, née Hermine Pauli; demeurant 11839 Zotique-Racicot. Elle laisse dans le deuil, 1 fils, Richard, 1 belle-fille, Thérèse Blais. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPOINTE (Ovila)** — A Montréal, le 29 décembre, 1968 à l'âge de 44 ans, est décédé Ovila Lapointe, époux en 1ères noces de Thérèse Duperron, et en 2es noces de Thérèse Beausolil. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Marius Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEFEBVRE (Donat)** — A Laflèche, le 29 décembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Donat Lefebvre, époux de Rose-de-Lima Trahan, demeurant à 1863 Neilsen. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils Inc.,
3219, rue Grande-Allée,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEFEBVRE (Henri-Georges)** — A Verdun, le 28 décembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Henri-Georges Lefebvre, époux d'Alice Lemieux, demeurant au 3215, rue Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Lucien)** — A Outremont, le 28 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Lemieux, époux de Simonne Brunet, père de Claude, Yves, Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J. S. Vallée Ltée,
1111ouest, rue Laurier

à 11 h 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons aux recherches de l'Hôpital Notre-Dame.

**LEMIEUX-SAUVAGEAU (Parmelia)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, est décédée Mme Parmelia Bourdeau, épouse en 1ères noces de Denis Le mieux et en 2es noces de feu Clovis Sauvageau. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,

à 10h.45, pour se rendre à l'église Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

**LESPERANCE (Marie-Anne)** — A Sherbrooke, le 29 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert Lespérance, née Marie-Anne Blanchette, demeurant 277 rue Conseil à Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Gérard Monfette Inc.,
33, rue Bowen-sud,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière d St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEVESQUE (Guy)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Guy Lévesque, époux d'Alice Rondeau, autrefois de Narieville, demeurant 8885, Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
& Société Coopérative
745, boul. Crémazie est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOCAS (Laura)** — A l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 29 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Laura Locas, fille de feu Napoléon Locas et de feu Joséphine Sauriol, demeurant au 15529 Boul. Gouin Ouest, Ville de Ste-Geneviève. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là, à l'église Ste-Geneviève, où un libéra sera chanté. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**LUPIEN (Michel)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé Michel Lupien, fils d'Yvon Lupien et Lilianne Lausière, demeurant à 552 Sicard. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4246, rue Adam,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARCELAIS (Léopold)** — A Laval-des-Rapides, le 29 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Léopold Marcelais, époux de Réjeanne Scott, demeurant à 69 rue Laval. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault,
76 Boul. Dussault,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de Chénéville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARIE-HUBERT (Rév. Sr)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée la Révérende Soeur Marie-Hubert, religieuse de la Providence, fille de feu Joseph Sansregret et de feu Marie Desrosiers, soeur d'Emile, C.S.V., Gérard, François, Gabrielle (Mme R. Pagé), Marguerite (Mme G. Malo) et Françoise (Mme C. Malo). Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à deux heures de l'après-midi à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence, 5655 de Salaberry à Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MASSE (Léonne)** — A Montréal, le 29 décembre 1968 à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Léonne Masse, exgérante et comptable de Legault et Masse, fille de feu Ovila Masse et de feu Rosalie Masse, soeur d'Emilien, Adrien, Benoît, Roland, belle soeur de Mme Hubert Masse. Les funérailles auron. lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MILOT (Roger)** — Subitement, à Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Roger Miloi, époux d'Angella Lafrenière, demeurant à 1469 Valois, père de Serge. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Elphège Milot, ses frères Régent, André, Marcel, ses soeurs Juliette (Mme Roland Guimond), Madeleine (Mme Robert Picotte), sa belle-mère Mme veuve H. Lafrenière, ses beaux-frères Henri, Viateur, Jacques, Jean-Roch, Dominique et Roland, ses belles-soeurs Mme Maurice Picotte, Claire et Thérèse Lafrenière. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3675, rue Adam

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Mathias Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOGLIA (Albert)** Subitement à Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Moglia, commis de bureau des Ateliers municipaux, époux de Lucille Houle, frère de Maurice, Thérèse (Mme A. Supino), Alice (Mme E. Marrette). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 

## La Terre vue d'Apollo-8

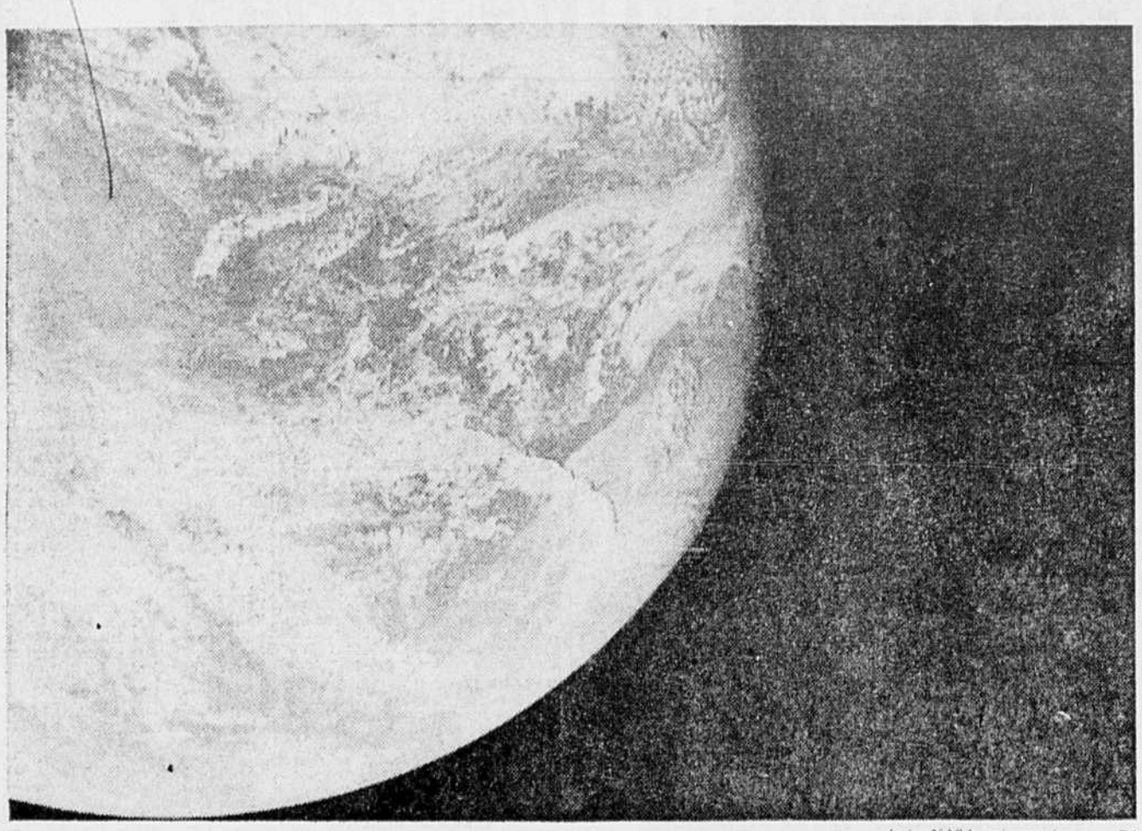


photo NASA retransmise par PA

Par temps clair, les cosmonautes ont pu admirer la Terre comme nul autre être humain n'avait pu le faire encore. Cette photo permet de voir tout l'océan Atlantique, de l'Afrique à l'Amérique du Sud.

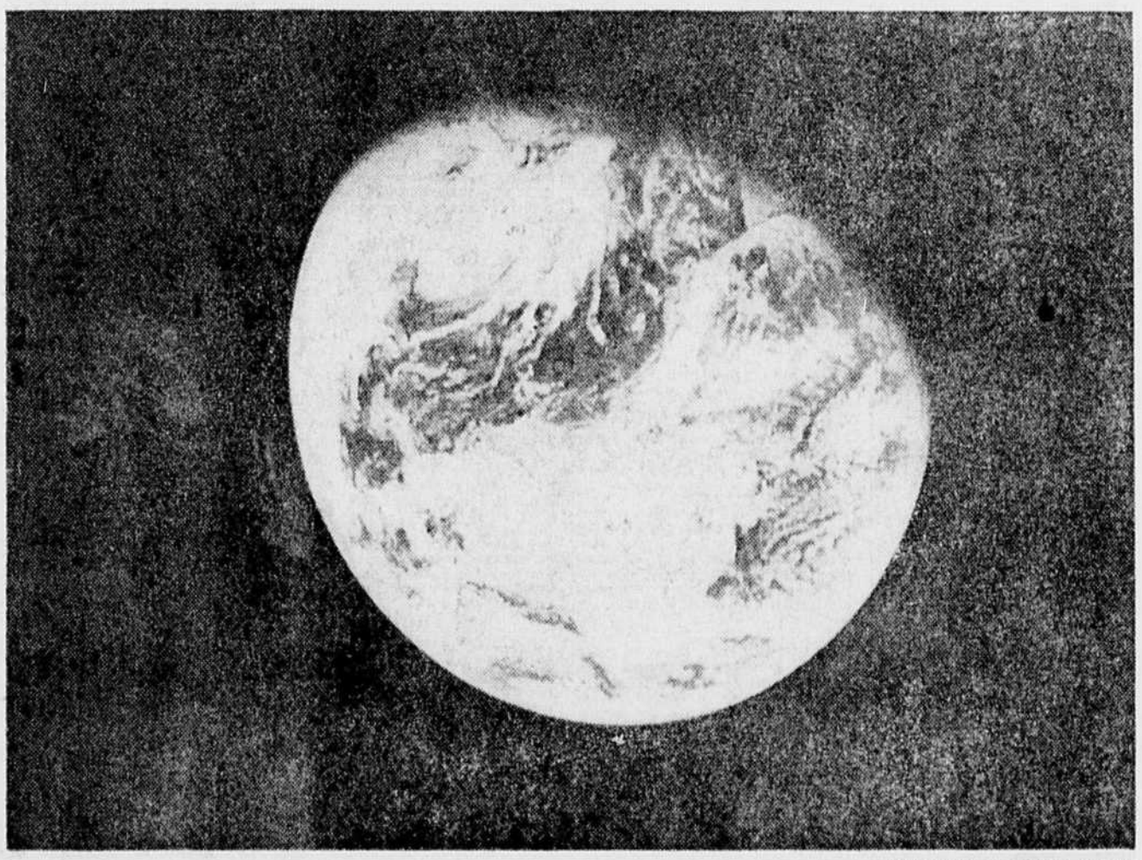


photo NASA retransmise par PA

A grande distance, l'équipe d'Apollo-8 a pu prendre cette photo de tout l'hémisphère ouest.



photo NASA retransmise par PA

Cela ne relève plus de la fiction. Des hommes ont bien vu la Terre se "lever" à partir de la Lune, comme en témoigne cette photo.

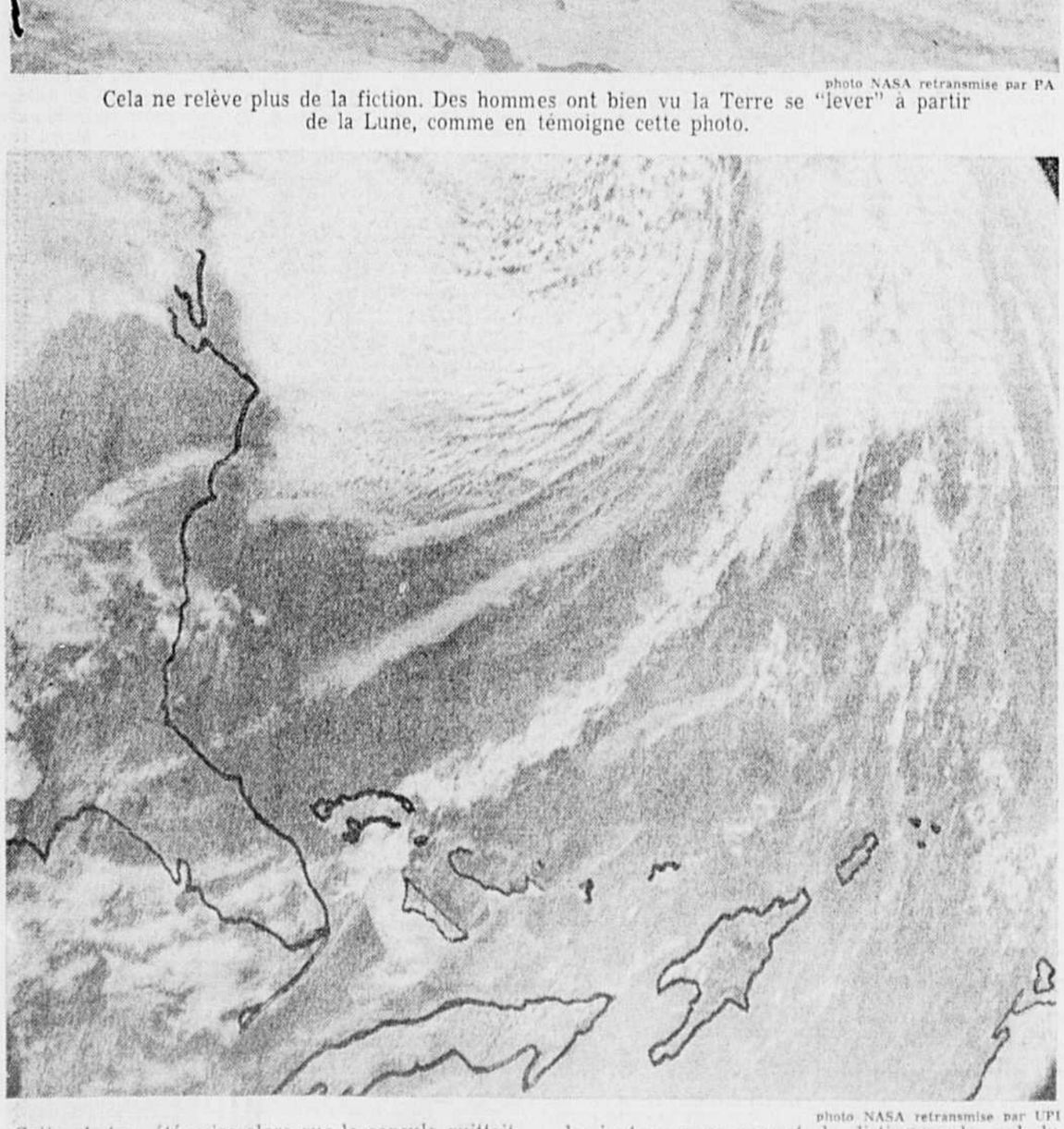


photo NASA retransmise par UPI

Cette photo a été prise alors que la capsule quittait son orbite terrestre pour se diriger vers la Lune. On distingue les masses de nuages et une retouche de dessinateur nous permet de distinguer le sud du continent nord-américain, les Bahamas, Cuba et plusieurs îles des Caraïbes.


# VENTE DE LINGE DE MAISON

# DUPUIS

CENTRE-VILLE 3e ETAGE – VENEZ ou COMPOSEZ : 842-6171




## PIQUES ET HOUSSES DE PROTECTION

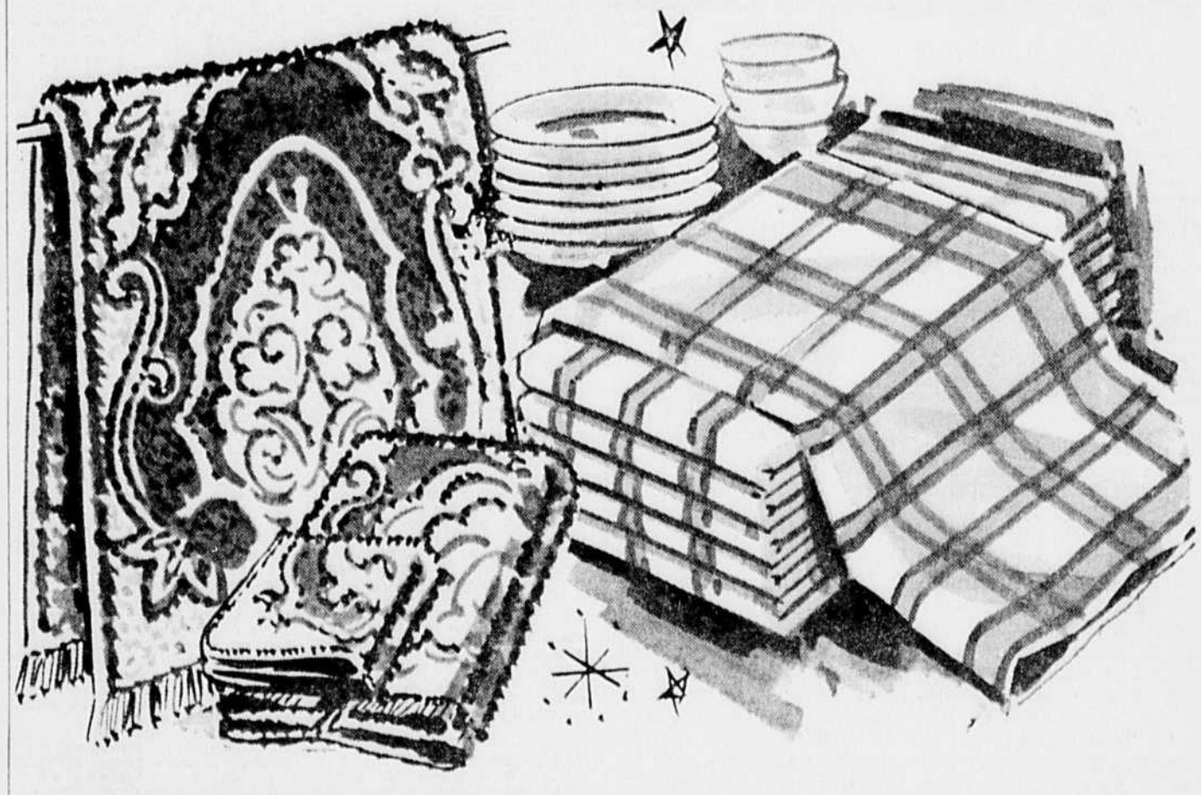
**A. Prix courant : 7.00 à 9.00**
**Piqué de lit emboîtant,** en coton de première qualité, piqué avec soin et monté sur élastique. Blanc dans les largeurs : 30", 36", 40", 48", 54", par 76" de long.
5.69

**C. Prix courant : 2.98**
**Housse emboîtante pour matelas,** en coton blanc de première qualité, montée sur élastique, s'ajuste sur matelas ou sommier-caisse de 30", 36", 39", 48", 54" x 75".
2.69 chacune

**B. Prix courant : 1.29 chacune**
**Housse à oreiller,** en coton blanc de qualité, montée sur glissière. Une protection sanitaire indispensable pour vos oreillers neufs ou usagés. Dimensions : 21" x 27".
2 pour 2.00

**D. Prix courant : 5.98**
**Housse à glissière pour matelas.** Coton blanc de première qualité monté sur glissière. Largeurs : 30", 36", 39", 48", 54" longueur standard : 75".
3.69 chacune

**COMPOSEZ : 842-6171**
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



## SERVIETTES COTON ET LINGES A VAISSELLE

3 pièces ratine 100% coton

| Serviette de bain 24" x 46" | Serviette de toilette 16" x 26" | Débarbouillette 13" x 13" |
|---|---|---|
| Prix courant : 4.98 | Prix courant : 3.50 | Prix courant : 1.25 |
| 3.98 | 1.98 | 98¢ |

Douces et spongieuses, motif jacquard deux tons : bleu, ton or, vert, mandarine, rouge.

Pure toile à motif quadrillé

Prix courant : .49 — 6 pour 2.00

Ces linges à vaisselle en pure toile essuient porcelaine et verrerie sans laisser de mousse. Couleurs variées. 17" x 30".

**COMPOSEZ : 842-6171**
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



## COUVERTURES ET OREILLERS CONFORT

100% laine "Kenwood"
71" x 84" — Prix courant : 16.95
13.49

Chaude laine traitée contre les mites, indispensable pour la saison froide. Jolies teintes : rose, bleu, vert, ton or.

Oreillers de duvet moelleux
21" x 27" — Prix courant : 20.00 chacune
2 pour 25.00

Gros oreiller recouvert d'un double coutil, dessus fini brocart blanc. Profitez de ce bas prix exceptionnel !

**COMPOSEZ : 842-6171**
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 160

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 5 H 30 P.M.

***Pourquoi pas chez Dupuis...*** A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

# Les Arabes promettent "une pluie de représailles"

d'après UPI, PA, AFP

Les guérilleros arabes ont juré aujourd'hui de déclencher une "pluie" d'actions de représailles pour venger l'attaque perpétrée samedi par un commando israélien contre l'aéroport international de Beyrouth. Effectivement, divers actes de sabotage et des accrochages ont été signalés depuis hier aux frontières d'Israël avec les pays arabes.

De son côté, le gouvernement israélien, apparemment peu influencé par les protestations venues de tous côtés contre son action au Liban, a réaffirmé sa détermination de se défendre contre toute agression "là même où elle est montée et exécutée" et promet de nouvelles représailles contre les attentats arabes.

"Les Etats qui permettent aux organisations terroristes d'organiser et de perpétrer des actes de terreur portent la responsabilité de l'agression, une responsabilité qu'ils ne peuvent rejeter," a déclaré le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol à Tel Aviv.

Le ministre de la Défense, M. Moshe Dayan, défendant l'action israélienne, a dit qu'elle ajoute "une nouvelle dimension à la politique israélienne de dissuasion" contre ses ennemis arabes.

Au Caire, l'organisation "El Fatah" et d'autres groupes de guérilleros arabes ont annoncé que le bombardement d'un kibboutz israélien dimanche, l'un de plusieurs incidents de frontière, marquait "la première d'une pluie" d'attaques de représailles.

La radio "La Voix de la Tempête" a annoncé de son côté que l'attaque d'artillerie contre le village de Beit Shean avait causé de lourds dégâts. Mais à Jérusalem, les porte-parole israéliens ont dit que les Arabes avaient tiré quatre obus de bazooka sans faire de dommages.

Par contre, une soldate israélienne de 18 ans a été tuée et un militaire a été légèrement blessé par des obus tirés par un groupe de saboteurs arabes contre un village du "Nahal-Tsofar" (soldats-pionniers) au sud de la Mer Rouge, hier soir, annonce le porte-parole de l'armée israélienne. Les terroristes ont également tiré des obus contre le kibboutz d'Ein-Yahav, dans le même secteur sans causer de pertes. Quatre mines posées par les saboteurs avant de battre en retraite ont été découvertes et désamorcées.

A Hebron, en Cisjordanie occupée, un terroriste arabe a été tué au cours d'un accrochage la nuit dernière, près des tombes des Patriarches, entre la police et un groupe de saboteurs. Le porte-parole israélien a précisé que les saboteurs, utilisant des armes automatiques, ont ouvert le feu peu après minuit sur une patrouille de la police des frontières et ont lancé des grenades contre elle. Les policiers ont riposté, tuant un des saboteurs. Le couvre-feu a été imposé dans cette partie de Hebron et des perquisitions sont en cours ce matin.

Dans la région de Gaza, annonce également un porte-parole israélien, 17 terroristes et

Voir REPRESAILLES, page 2

**Etat d'alerte au Liban**

— page 13

## Paris et Moscou en faveur d'une conférence des Quatre Grands

PARIS, (AFP) — L'URSS a donné aujourd'hui son accord à la suggestion émise par le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Debré, proposant une action commune des quatre grandes puissances pour trouver une solution apcifique à la crise du Moyen-Orient.

C'est dans une interview à Radio-Luxembourg que l'ambasadeur de l'URSS en France, M. Valerian Zorine, a donné son accord à l'idée émise ce matin même par M. Debré.

Le ministre français, parlant à l'ORTF, avait proposé une

Voir CONFERENCE, page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, lundi 30 décembre 1968 / saint Honoré / 84e année / No 304 / 3 cahiers / 36 pages / La météo: froid / Min.: 0° Max.: 20°

## "Nous prendrons nos armes si..."

# Les policiers déclarent la guerre à Drapeau-Saulnier

par Pierre GODIN

"Si les gouvernements de Montréal et de Québec continuent de faire des lois de bandits, nous ferons comme en Amérique du Sud. Nous prendrons nos armes et nous les déposerons !"

Cette promesse de coup d'Etat, c'est un sergent-détective de la police de Montréal, M. Roger Lavigueur, président de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la police de Montréal, qui l'a répétée, hier, lors des deux assemblées spéciales des policiers montréalais sur le bill 295.

Quelque 1,000 policiers en colère contre la décision de Montréal de ne pas verser ses contributions à leur régime de retraite durant deux ans ont applaudi avec force M. Lavigueur lorsque celui-ci a déclaré :

"Nous sommes la seule force paramilitaire du Québec. Nous constituons une force de frappe et si, pour sauver nos biens et nos droits, il nous faut l'utiliser, nous le ferons. Nos droits ne peuvent pas être annihilés par une bande de politiciens vicieux et iniques."

Ces déclarations enflammées témoignent de l'état d'esprit dans lequel se trouvent les policiers de Montréal (dans certains postes, on parle de révolte ouverte) depuis l'adoption du bill 295 par l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours des deux assemblées d'hier, les policiers ont donné à leurs dirigeants les pleins pouvoirs pour utiliser "tous les moyens nécessaires pour que le bill 295 ne soit pas mis en vigueur et que le gouvernement du Québec prenne les mesures nécessaires pour révoquer cette loi à la première session provinciale de l'année 1969".

Parmi les moyens envisagés dans l'immédiat par les dirigeants des onze syndicats municipaux qui ont formé un front commun en vue de faire obstacle à l'administration Drapeau-Saulnier, il y a des marches sur l'hôtel de ville de Montréal et sur le Parlement de Québec, une série d'assemblées spéciales et une assemblée monstre au Forum où seront convoqués les 18,000 employés de la ville pour décider des mesures ultimes à prendre si les démarches antérieures n'ont rien donné. Plusieurs policiers envisagent déjà une grève générale.

Les réunions d'hier, qui se sont tenues au Plateau, groupaient des représentants des 11 syndicats membres du front commun. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a pris la parole aux deux assemblées. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'a pu quant à lui se rendre à l'invitation des syndiqués.

Le ton des discours était

Voir POLICIERS, page 2



Roger Lavigueur
*sergent-détective*

## On tente de jouer les policiers contre la population
*— Marcel Pepin*

"L'administration Drapeau-Saulnier tente de jouer les policiers contre la population de Montréal avec le bill 295", a déclaré hier le président de la Confédération des Syndicats nationaux, M. Marcel Pepin.

Prenant la parole durant les deux assemblées des policiers de Montréal, M. Pepin a demandé à tous les employés syndiqués de la ville de s'unir afin de démontrer à Montréal et à Québec qu'ils forment un bloc compact qui refuse de se laisser dépouiller de ses droits.

Rappelant la grève des chauffeurs d'autobus de Montréal, au cours de laquelle l'administration Drapeau-Saulnier avait monté la population contre les grévistes en brandissant l'épouvantail d'une hausse du prix des billets d'autobus, M. Pepin a deman-

Voir POPULATION, page 2



Téléphotos PA fournies par la NASA

La surface de la Lune est d'un brun cendré, tandis que la Terre est bleu et blanc. Le cliché pris par la capsule Apollo-8, alors que les cosmonautes sortaient de l'arrière de la Lune après leur première orbite, fait voir la Lune de la cabine-spatiale. Cette photo a été prise au moyen d'une lentille ultra-puissante, faisant voir au sud le grand cratère Goclenius. Un aspect étrange de ce cratère est la rainure permanente qui le traverse. Les trois cratères de gauche se nomment Magelhaens, Magelhaens A et Colombo A. Le cratère Goglenius est situé à 10 degrés de latitude sud, 45 degrés de longitude est, et mesure quelque 40 milles de diamètre.

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 30 à 34
Arts et spectacles / 8 à 10
Bandes dessinées / 23
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 35
Editorial / 4
Finance / 20 - 21
Horoscope / 18
Informations étrangères / 13
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et Récréation / 23
Mots croisés / 31
"Mot-mystère" / 23
Nouvelles régionales / 21
Radio et Télévision / 16
Sports / 26 à 29
Vie féminine / 15 - 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 18

CKAC 73 AU CANADA

# De tous les coins du monde, on salue l'exploit des cosmonautes américains

d'après AFP, PA et UPI

Le monde entier s'unit aux Etats-Unis pour célébrer le triomphe de l'expérience "Apollo-8". Depuis le retour vendredi des trois cosmonautes qui ont contourné la Lune et dont les images télévisées ont été diffusées sur l'ensemble de la Terre, de très nombreux chefs d'Etat ont envoyé au président Johnson des télégrammes de félicitations pour cet exploit qui a fait les manchettes de la presse mondiale.

Le reine Elizabeth, le pape Paul VI, M. Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême de l'URSS, le général de Gaulle, M. Thant, secrétaire général de l'ONU, Mme Indira Ghandi, premier ministre de l'Inde, le chancelier Kiesinger de l'Allemagne fédérale et de nombreux autres chefs d'Etat ont tenu à féliciter le président Johnson et les trois cosmonautes.

Dix cosmonautes soviétiques également ont envoyé un télégramme félicitant l'équipage de la cabine spatiale, les savants américains "et tout le peuple américain pour ce magnifique succès". "Le vol réussi du vaisseau cosmique "Apollo-8" est une performance remarquable de la science et de la technique spatiales des Etats-Unis et des courageux cosmonautes Borman, Lovel et Anders", écrit d'autre part M. Boris Petrov, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, dans la "Pravda" de ce matin.

Toute la presse mondiale écrite et parlée commente avec enthousiasme ce que le quotidien ouest-allemand "Die Welt" qualifie du "plus grand exploit du siècle". Pour la presse italienne, l'expérience "Apollo-8" est "le couronnement d'un siècle". Le "Times" de Londres fait remarquer que le vol circumlulaire d'"Apollo" constitue un triple exploit: pour le colonel Borman et son équipage, pour la technique américaine et pour l'homme en tant que tel. Enfin, pour la presse belge, avec l'exploit d'"Apollo-8" réglé au millimètre près, "la soudure est faite entre la réalité et la science-fiction".

L'enthousiasme unanime suscité par l'expérience américaine est à la mesure de l'ampleur de la diffusion dans le monde des images télévisées du vol d'"Apollo-8" et particulièrement de celles de la récupération de la cabine spatiale.

Le pape a évoqué l'exploit d'"Apollo-8" en s'adressant hier aux fidèles massés sur la place Saint-Pierre. Il a invité les fidèles à méditer sur la signification de l'entreprise des cosmonautes. Cette entreprise, a souligné Paul VI, sera utile au progrès de la conscience humaine, pour lui rappeler les proportions énormes de notre univers et la petitesse infinie

Voir MONDE, page 2

*Photos de la Lune et de la Terre, pages 14 et 36*




Droits réservés

# La Cunard Lines refuse de prendre livraison du paquebot Elizabeth II

LONDRES (AFP, PA, UPI) — A l'heure où les Américains s'apprêtent à conquérir la Lune, le dernier des grands paquebots de prestige britannique, le "Queen Elizabeth II", revient péniblement, ses turbines décentrées tournant au ralenti, d'un voyage aux Canaries qui devait inaugurer triomphalement sa carrière.

L'humiliation est grande. "Le bateau de la honte" : c'est ainsi que le journal londonien "Evening News" appelle aujourd'hui le navire de 65,000 tonnes qui coûte $72,000,000 aux deux tiers fournis par le contribuable.

Le président de la société "Cunard Lines", Sir Basil Smallpiece, a fait savoir que sa compagnie refusera de prendre livraison du paquebot tant que les défectuosités ne seront pas réparées.

Dans son état actuel, a-t-il expliqué, le navire ne répond pas aux normes de la compagnie.

Au cours de son voyage aux Canaries, les moteurs à turbine ont causé à l'immense bâtiment des vibrations telles qu'il a fallu couper la vitesse à environ un noeud à l'heure.

Non seulement les défectuosités des turbines entraîneront-elles une coûteuse revision en cale-sèche, aux chantiers de la Clyde, en Ecosse, mais l'aménagement intérieur n'est pas achevé. 86 des mille cabines ne sont pas terminées, de même que divers travaux de finition dans des sections du navire réservées aux passagers.

Le navire avait quitté Greenoch, en Ecosse, le 23 décembre, à destination des îles Canaries. A bord se trouvaient 500 employés de la société Cunard et leurs familles qui servaient de "cobayes", 250 ouvriers qui devaient poursuivre leurs travaux à l'intérieur et, pour comble de malheur, 70 journalistes invités par la Cunard.

Tous ces gens, sortant de leurs cabines aux ampoules nues, où l'eau ne coulait pas dans les lavabos, aux portes démunies de serrures, devaient se frayer un chemin dans les passages encombrés de caisses entre les équipes d'ouvriers qui, 16 heures par jour, martelaient et rabotaient.

Deux croisières prévues pour janvier, dont l'une à New York, le 17 janvier, ont été contremandées.

A Londres, deux députés ont demandé que s'instruise une enquête parlementaire au sujet du navire, à cause des torts que risque de subir la réputation de l'industrie maritime de la Grande-Bretagne.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

C'est à main levée, et à l'unanimité, que les policiers de Montréal présents aux assemblées d'hier, ont donné mandat à leurs dirigeants d'utiliser "tous les moyens" nécessaires pour faire annuler le bill 295.

## POPULATION

SUITE DE LA PAGE 1

dé aux policiers d'informer dès maintenant la population afin d'enlever des armes à l'administration municipale qui, encore une fois tentera d'effrayer les contribuables avec une hausse de taxes supplémentaire.

"La ville de Montréal va répondre à vos griefs en disant que les syndiqués ne perdent rien puisqu'elle garantit le paiement des pensions. Les gens vont alors se dire: de quoi ils se plaignent les policiers? Expliquez à la population pourquoi vous n'êtes pas contents."

M. Pepin a dit que les propriétaires de Montréal venaient de se faire imposer une taxe de 23 p. 100 et que MM. Drapeau et Saulnier vont déclarer à la population que si la ville ne cesse pas de verser ses contributions à la caisse de retraite de ses employés, il faudra alors augmenter de nouveau la taxe foncière de 10 p. c.

"Cela va faire peur aux gens. Et Montréal dira que c'est la faute aux 18,000 employés municipaux. Ne vous en faites pas en réclamant vos droits, vous allez vous aussi passer pour des écoeurants. Les conducteurs d'autobus ont connu ça."

**On trompe les gens**

M. Pepin a accusé la ville de Montréal de chercher à tromper sciemment la population. Celle-ci, a-t-il dit, doit savoir que l'argent qu'elle enlève aujourd'hui à ses employés, elle devra le payer dans deux ou cinq ans. L'argent qu'elle ne donne pas aujourd'hui à la caisse de retraite, elle devra le verser plus tard.

"La population devra de toute façon payer la note, a affirmé le président de la CSN. Vous devez le lui dire. Car encore une fois, les éditorialistes qui, comme vous le savez tous sont les grands amis des syndiqués, vont trouver moyen de dire que le bill 295 est raisonnable et que l'administration Drapeau-Saulnier a eu un autre coup de génie."

M. Pepin a expliqué que la population va appuyer l'administration en pensant ainsi s'éviter une hausse supplémentaire de taxe de 10 p. 100. Elle se trompe car elle la paiera plus tard. La seule différence, c'est que l'administration actuelle ne sera plus là quand viendra le temps d'imposer de nouveau les contribuables.

Selon le président de la CSN, l'administration Drapeau-Saulnier est prise dans un carcan. Elle n'a plus de liberté. Je vous prédis, a-t-il lancé aux policiers, que lorsque le bill 295 aura son effet, ce sera la disparition de toute vos caisses de retraite. Il n'y a pas d'autres issues possibles. Le bill 295, c'est de la tricherie.

"Il y a deux groupes de personnes qui tiennent à ce que Montréal soit dans le trou, a dit M. Pepin. Il y a Québec qui est aussi intéressé à ce que Montréal soit en tutelle qu'Ottawa l'est pour les provinces. Les hausses de salaires des employés de Montréal seront tantôt décidées par Québec en fonction de sa politique salariale. Il y a aussi les financiers de la rue St-Jacques et de Bay Street qui vont aussi décider à la place de Montréal."

## CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

conférence éventuelle des Quatre Grands (Etats-Unis, URSS, Grande - Bretagne, France), mais avait précisé qu'une telle réunion pour trouver une solution à la crise du Moyen-Orient ne pourrait "survenir qu'au moment où pour l'essentiel une ligne directrice aura été acquise, à la suite de négociations et de discussions".

M. Debré a ajouté que la RAU, la Jordanie et l'Etat d'Israël devraient être associés à ces discussions. "C'est fondamental, a-t-il dit, car il ne peut s'agir d'une solution imposée."

Une fois l'accord acquis entre les Quatre et les intéressés, les quatre grandes puissances devraient donner leur garantie pour l'application de cet accord, a ajouté M. Debré en précisant que "la France est prête à prendre sa part de responsabilité".

Commentant cette suggestion, M. Zorine a déclaré:

"La nécessité du règlement du problème au Moyen-Orient, préconisée par l'URSS, est mise en relief une fois de plus par le fait de l'attaque contre l'aérodrome de Beyrouth par Israël. C'est un acte tout récent dans la chaine des crimes du militarisme israélien qui aggrave d'une manière dangereuse la situation au Moyen-Orient.

"L'essentiel, c'est le rapprochement des positions de l'Union soviétique et de la France, qui cherchent à aboutir au règlement pacifique et politique dans cette région sur la seule base possible, qui est la mise en oeuvre de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, prévoyant le retrait des troupes d'Israël des territoires arabes occupés."

Les deux autres grandes puissances (Etats-Unis et Grande-Bretagne) n'ont pas donné jusqu'à maintenant leur accord à la procédure proposée par la France.

## MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'homme, la conception de la vie terrestre en des termes plus exactes et plus communautaires, et pour éveiller le sens du mystère de la vie humaine, de sa destinée, ainsi que de ses rapports avec le Seigneur.

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a adressé un message au président Johnson dans lequel il souligne que les Canadiens ont suivi avec la plus vive admiration le "vol fabuleur" et qu'ils sont particulièrement fiers du fait que certains membres de la famille du cosmonaute Lovell sont d'origine canadienne, notamment le père de Lovell, qui est né à Toronto.

L'équipage d'"Apollo-8", arrivé tôt hier matin à Houston, où l'attendaient 2,000 personnes enthousiastes, n'a passé que quelques heures en famille avant d'être accaparé de nouveau par la NASA.

Frank Borman, James Lovel et William Anders sont entrés hier après-midi au centre spatial d'Houston. Ils ne le quitteront que dans une dizaine de jours ou plus, après avoir été minutieusement examinés et interrogés en détails sur leur mission.

Pour ce qui est d'"Apollo-8", véhicule du plus lointain voyage depuis que le monde est monde, il sera soumis à partir de mercredi à une "autopsie" qui n'épargnera aucune de ses deux millions de pièces. Une fois remise en état, la capsule sera sans doute acheminée sur le musée Smithsonian de Washington comme trésor historique, aux côtés de l'"Esprit de St-Louis", l'avion à bord duquel Charles Lindbergh effectua la première traversée de l'Atlantique, et de la cabine "Mercury" de John Glenn.

L'illustre capsule a été expédiée à Pearl Harbor, aux îles Hawaii, à bord du "Yorktown", le porte-avions à bord duquel ont été accueillis les trois cosmonautes à leur retour de la Lune. Les techniciens de la NASA et de la "North American Rockwell" doivent vérifier à Hawaii l'arrêt complet de tous les appareillages électroniques de la cabine. Les spécialistes procéderont également à un nettoyage complet de l'habitacle et à une première évaluation de la radioactivité d'origine solaire et cosmique absorbée en ce voyage d'un demi-million de milles. On s'attend à ce que cette dose soit négligeable, la capsule ayant échappé, croit-on, à toute éruption solaire significative en cours de route.

Le message de félicitations de M. Podgorny au président Johnson, celui des dix cosmonautes soviétiques à leurs collègues américains et surtout les déclarations de certains savants soviétiques témoignent, estime-t-on à Moscou, du désir de l'URSS d'étendre la coopération entre l'Est et l'Ouest au domaine spatial.

Le fait que la Maison Blanche ait tenu le Kremlin régulièrement informé du déroulement de l'expérience par le "téléphone rouge" permet de supposer que les Etats-Unis, de leur côté, partagent ce désir.

## REPRESAILLES

SUITE DE LA PAGE 1

30 personnes accusées de complicité dans des actes de sabotage, parmi lesquels des chefs de groupes, ont été arrêtés et de vastes dépôts de munitions et d'armes ont été découverts au cours de perquisitions. Les dépôts contenaient de nombreux mortiers, des bazookas, des mines, des mitrailleuses, des obus, des fusils et de vastes quantités d'explosifs et de munitions diverses.

Les terroristes arrêtés sont accusés d'avoir commis cinq attentats et notamment d'avoir lancé des grenades dans le centre de Gaza au cours des deux dernières semaines.

"L'enquête continue et on s'attend à de nouvelles arrestations," a dit le porte-parole.

A Tel Aviv, M. Eshkol a déclaré qu'Israël n'a aucun intérêt à aggraver ses relations avec le Liban, mais il a ajouté: "Nous ne pouvons accepter la violation des routes aériennes. Ces tactiques adoptées par nos ennemis doivent cesser.

"La bande terroriste qui a frappé notre avion (à Athènes) était partie de Beyrouth, a-t-il ajouté. C'est à Beyrouth qu'est située l'organisation qui a effectué ce méfait. C'est également de Beyrouth qu'est venue la déclaration affirmant l'intention de poursuivre des actes du même genre."

On sait que le Front populaire pour la libération de la Palestine, une organisation de guérilla arabe, a revendiqué la responsabilité de l'attentat commis à Athènes contre un aérobus israélien la semaine dernière et du kidnapping d'un autre aérobus israélien à Alger l'été dernier.

Hier, le FPLP a déclaré que le raid israélien à Beyrouth ne ferait que "jeter de l'huile sur le feu" de la résistance palestinienne. Il a réitéré "sa détermination de poursuivre la lutte armée contre l'ennemi, de la poursuivre et de le pourchasser partout".

Au Caire, les journaux ont qualifié de "fumisterie" la protestation des Etats-Unis auprès d'Israël et ont appuyé l'appel du roi Hussein de Jordanie en faveur de la convocation d'urgence d'un sommet arabe.

## POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 1

très dur uà l'endroit de l'administration Drapeau-Saulnier, accusée d'être la responsable, par sa folie des grandeurs et sa maladministration, des déboires financiers de Montréal.

Les discours étaient en accord avec une série de caricatures de MM Drapeau et Saulnier. L'une reproduisait le maire sous forme de rat en train de ronger les économies des employés de la ville et portait en inscription: "Jean d'RAT peau, dit Le Rongeur". Une autre représentait MM. Drapeau et Saulnier lisant un livre intitulé: "Comment voler $42 millions?". Une autre, où l'on voyait MM. Drapeau et Saulnier vêtus en bagnards, disait: "Ennemis nos 1 et 2 du policier".

**Politique monstrueuse**

"Les policiers de Montréal, a dit M. Lavigueur, ont toujours collaboré avec la ville et le gouvernement. Notre fonds de pension a été le premier à être reconnu par la Régie des Rentes. Notre force, nous l'avons toujours mise au service de la ville et c'est elle qui nous crache maintenant au visage en faisant adopter le bill 295 qui est une loi de bandit et de voleur."

A l'hôtel de ville, a poursuivi M. Lavigueur, on est monté sur le dos des policiers. Montréal n'a jamais voulu reconnaître et accepter notre force. Elle essaie de la détruire. La ville va bientôt se rendre compte que la police de Montréal peut constituer une force de frappe.

"La politique de Drapeau-Saulnier est une politique monstrueuse et sale, a-t-il lancé. La ville a toujours voulu contrôler sa force de police pour la mettre au service de sa politique."

Le président de l'ABRPM a souligné que le bill 295 risque d'assécher la caisse de retraite des policiers. Et la ville, a-t-il dit, demande aussi de lui retourner les contributions qu'elle a versées en 1968-69, soit $1,900,000. Cet argent, nous ne l'avons plus. Il est investi. Où allons-nous le prendre?

"Avec des sous, les policiers ont réussi à faire des millions et la ville, avec des millions, n'a pas réussi à faire des sous," a ajouté M. Lavigueur en soulignant que tous les conseillers municipaux actuels sont des hommes sans honneur et les marionnettes de deux hommes, MM. Drapeau et Saulnier, qui ont mis Montréal en faillite et qui cherchent à renflouer leur caisse en raflant les économies de leurs employés.

"Si les gens du Québec, si les gens de Montréal ne se réveillent pas, a renchéri M. Lavigueur, il se peut que les forces policières réunies du Québec se voient obligées de prendre le pouvoir. Si la population ne nous appuie pas, les policiers seront dans l'obligation de poser des gestes pour sauver leurs droits et leurs biens."

M. Lavigueur a encore dit que les policiers iraient manifester à Québec dans l'ordre. Qu'ils n'iraient pas à Québec et à l'hôtel de ville pour casser des vitres mais, a-t-il affirmé, les gouvernements doivent savoir que ce sera la dernière fois que les policiers se déplaceront ainsi en groupe pour faire valoir leurs droits.

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a annoncé pour sa part aux policiers de Montréal qu'ils avaient l'appui entier de tous les autres corps de policiers municipaux du Québec dans leur lutte contre le bill 295.

M. Picard a fait un parallèle entre le bill 295 et le bill 5 passé en 1950 sous Duplessis. Cette saloperie qu'était le bill 5, a-t-il lancé, vient d'être dépassée par le bill 295. Selon lui, le bill 295 est une trahison. M. Dozois, a-t-il dit, vient de nous trahir tous, même s'il a été membre de notre bureau de direction.

Des voix dans la salle ont alors lancé:

- "qu'on ferme l'Expo !"
- "et la loterie..."
- "on va les débarquer!"
- "une gang de bandits, de crottés..."

**Une loi inique**

Le procureur des policiers, Me Marcel Prévost, a été tout aussi violent à l'endroit de l'administration Drapeau-Saulnier qui, a-t-il dit, par une loi inique et immorale, sinon illégale, se délivre de ses obligations envers ses employés et brime ceux-ci dans leurs droits. droits.

"La loi ne vous permet même pas de recourir aux tribunaux pour faire valoir votre cause. Il ne vous reste que le moyen de la pression sur le Parlement et la ville. Je ne prêche pas la révolution ni la rébellion. Mais vous avez le droit de vous élever contre ces régimes de dictature, contre ces gens qui veulent vous gouverner en vous privant de vos droits. Vous avez le devoir de résister à cette loi. Empêchez qu'une loi aussi inique que le bill 295 soit adoptée au Québec."

**M. Saulnier**

Interrogé ce matin au sujet de ces déclarations, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'il ne voulait faire aucun commentaire pour l'instant.

## le TEMPS qu'il fera

### D'autre neige...

"Mon pays ce n'est pas . . ." Une violente tempête de neige balaye présentement le nord du golfe du Mexique et doit atteindre le Québec au cours de la journée de demain. Il est impossible pour le moment de prédire la précipitation exacte, mais . . . il va continuer de faire froid, et il va neiger.

**Maximum aujourd'hui** ..... 15
**Minimum la nuit prochaine** 5

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal:

**Régions de Montréal, d'Ottawa,** généralement ensoleillé aujourd'hui et froid avec des vents de l'ouest de 15 milles. Demain nuageux avec possibilité de chutes de neige, moins froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal 15 et 5, Ottawa 10 et zéro.

**Régions d'Abitibi de Pontiac-Témiscamingue,** généralement ensoleillé et froid aujourd'hui. Demain nuageux et moins froid. Vents légers. Maximum et minimum cette nuit à Rouyn-Noranda et Val-d'Or 5 au-dessus et 10 en dessous. Témiscamingue 5 au-dessus et 5 en dessous.

**Régions des cantons de l'Est, des Laurentides, du St-Maurice, de Québec,** nébulosité variable aujourd'hui avec possibilité de chutes de neige occasionnelles, clair cette nuit. Demain, généralement nuageux. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui. Demain vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sherbrooke, Ste-Agathe et La Tuque 10 et zéro, Québec 15 et zéro.

**Régions du Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé, de Sept-Iles,** nébulosité variable aujourd'hui avec chutes de neige et doux. Demain, généralement ensoleillé, mais plus froid. Aujourd'hui vents de l'ouest de 20 milles. Demain, vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi 15 et zéro, Baie-Comeau 15 et 5, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 20 et 5, Gaspé 25 et 15, Sept-Iles 20 et 10.

## Le feu rase un bungalow de Rosemère

Les pompiers de Rosemère, aidés de ceux de Sainte-Thérèse-Ouest, ont combattu, samedi après-midi, un violent incendie qui a détruit un bungalow situé au 327 rue Pacifique, à Rosemère.

Les pompiers ont mis près de cinq heures à circonscrire les flammes qui ont complètement détruit la maison de M. Fernand Laberge.

Trois pompiers ont été légèrement blessés en combattant le feu.

## Décès de Trygve Lie

M. Trygve Lie, premier secrétaire général de l'ONU, est mort en Norvège, aujourd'hui, à l'âge de 72 ans. Il fut secrétaire de l'organisme international durant sept ans, soit les années les plus critiques du début. Il se trouvait en vacances à Geilo, lieu de villégiature en montagne au moment de son décès dont on ignore encore la cause.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

## Comité d'enquête sur l'affaire du "Pueblo"

SAN DIEGO, Californie, (UPI — Les 82 survivants de l'équipage du navire espion américain "Pueblo" seront étroitement interrogés par un comité d'enquête naval, afin de déterminer exactement comment et pourquoi le navire a été arraisonné et saisi par la Corée du Nord.

Ce comité d'enquête composé de cinq officiers supérieurs, n'a pas la compétence de prendre des mesures disciplinaires, mais peut recommander la tenue de procès devant un tribunal militaire, s'il est d'avis que les faits justifient cette action.

Les autorités navales et les hauts fonctionnaires du Pentagone ne croient pas cependant qu'aucun des membres de l'équipage ne soit traduit devant un tribunal militaire, pour répondre de sa conduite avant l'arraisonnement ou durant les onze mois de détention en Corée du Nord.

Le comité d'enquête doit se réunir à la base amphibie Coronado, à San Diego, quand l'interrogatoire de l'équipage sera terminé. Les renseignements recueillis au cours d'entrevues avec des psychiatres et des officiers de renseignements ne seront pas transmis au comité d'enquête.

Le capitaine Gale E. Krouse, avocat général au commandement aéronaval de la flotte du Pacifique, a donné quelques détails aux journalistes sur les questions qu'examinera le comité d'enquête.

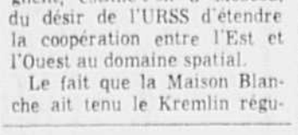
Il a dit que le comité d'enquête cherchera à connaître tous les faits et circonstances entourant cet incident, y compris la question de savoir si le Pueblo avait pénétré ou non les eaux territoriales nord-coréennes au cours des jours qui ont précédé l'arraisonnement effectué le 23 janvier dernier. Il s'agira également d'établir si ce geste avait été posé à l'encontre des ordres reçus par le commandant du navire, le capitaine Lloyd Bucher.

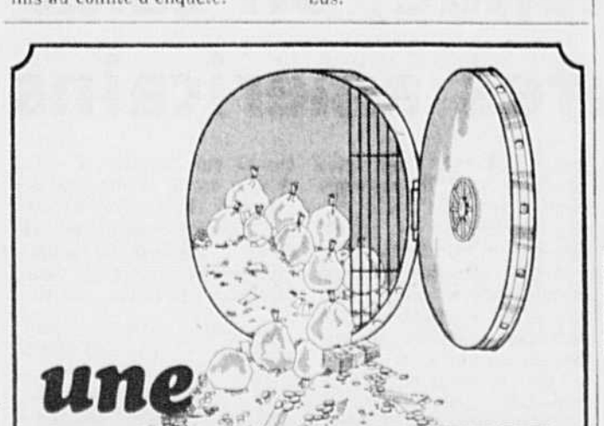
Le comité d'enquête voudra aussi connaître les détails entourant la mort d'un membre de l'équipage et des blessures qu'ont reçues les autres. On sait maintenant qu'onze membres de l'équipage ont été blessés dans l'arraisonnement y compris le marin Duane Hodges, qui a succombé à ses blessures, et dont le corps a été inhumé hier aux Etats-Unis. Le commandant Bucher avait également été blessé aux jambes par des éclats d'obus.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût




MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

BIENTÔT !
LE SAMOURAÏ

de JEAN-PIERRE MELVILLE







REMY MARTIN
FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE
une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE
V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs
**COGNAC** produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac
**FINE CHAMPAGNE** cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac
**V.S.O.P.** un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | — | 9⅜ | 9¼ | — |
| Alcan | 1330 | 28¾ | 28¼ | 28¾ |
| Algoma | 1170 | 20⅛ | 20 | 20⅛ |
| Argus | — | 19 | 19 | — |
| Arg Pr | — | 13¾ | 13½ | — |
| Asbestos | 2078 | 25¼ | 24¾ | 25 |
| Atl Sg | 200 | 7 | 7 | 7 |
| Bq C Nat | — | 13¾ | 13½ | — |
| Bq Eprgne | 200 | 11 | 11 | 11 |
| Bq Commr | 660 | 22⅝ | 22½ | 22½ |
| Bq Mont | 1298 | 16¾ | 16⅝ | 16⅝ |
| Bq N.E. | 2650 | 26½ | 26¼ | 26¼ |
| Bq Prov | 2300 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Bq Royale | 955 | 26⅜ | 26¼ | 26¼ |
| Bq Tor | 200 | 22½ | 22½ | 22½ |
| Bell Ph | 1095 | 46⅜ | 46½ | 47⅞ |
| BA OIL | 9100 | 45¼ | 45¼ | 45¼ |
| BC Forest | 1125 | 30 | 30 | 30 |
| BC Phone | — | 68 | 68 | — |
| Brinco | 1940 | 6¼ | 6⅛ | 6⅛ |
| CAE | 100 | 11⅜ | 11⅜ | 11⅜ |
| C Power | — | 28 | 27⅜ | — |
| Cal Pow | 60 | 112 | 112 | 112 |
| Can Cm | 72 | 33½ | 33½ | 33½ |
| Can Mt | 200 | 22 | 22 | 22 |
| C Pack A | — | 19½ | 19½ | — |
| C Brew | 1380 | 10 | 10 | 10 |
| CIL | 200 | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| Ci Pow | 30 | 35¼ | 35¼ | 35¼ |
| C Interb | — | 7½ | 7½ | — |
| CP | 312 | 76½ | 76½ | 76½ |
| CP 3 p | 600 | 10 | 10 | 10 |
| CP 4 p | — | 7¾ | 7⅜ | — |
| CPI pr | 250 | 31 | 30⅜ | 30⅜ |
| CPI Wts | 200 | 700 | 700 | 700 |
| C Vickers | — | 10 | 10 | — |
| Canron | — | 19½ | 19½ | — |
| Cent Del | 900 | 16 | 16 | 16 |
| Chemcell | 700 | 11 | 11 | 11 |
| Col Cell | 800 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Cominco | 200 | 37⅜ | 37¼ | 37¼ |
| Cons Bath | 610 | 21⅛ | 21 | 21 |
| Cons Bth w | — | 375 | 375 | — |
| Cons Glass d | 200 | 120 | 120 | 120 |
| Couvrette | 700 | 9¼ | 9⅛ | 9⅛ |
| Crush Int | — | 26⅞ | 26¾ | — |
| Denault A | 1200 | 18 | 17½ | 17⅝ |
| Dist Sg | 540 | 50 | 49½ | 50 |
| Do Fasco | 1900 | 24 | 24 | 24 |
| D Glass | 231 | 16⅛ | 16⅛ | 16⅛ |
| D Stores | 950 | 17 | 17 | 17 |
| Domtar | 4510 | 12 | 12 | 12 |
| D Textile | 200 | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| Donohue | — | 7 | 6½ | — |
| Donohue p | — | 18½ | 18½ | — |
| Du Pont | 1290 | 36 | 35⅞ | 35⅞ |
| Enamel A | 200 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Falcon | 200 | 107 | 107 | 107 |
| Fin Collec | 400 | 22¼ | 22 | 22 |
| Fr Pete | 2900 | 845 | 835 | 835 |
| Fulcrum Inv | — | 6⅞ | 6⅞ | — |
| Glengair | 550 | 315 | 310 | 310 |
| GL Paper | 1400 | 25⅛ | 25⅛ | 25⅛ |
| Hawk Sidd | 300 | 400 | 400 | 400 |
| Home A | 1230 | 44 | 43⅜ | 43⅜ |
| Home B | 1840 | 43¼ | 43 | 43 |
| Hud Bay M | 240 | 73½ | 73½ | 73½ |
| Husky Oil | 200 | 24 | 24 | 24 |
| Husky D | — | 14¼ | 14¼ | — |
| Imp Oil | 375 | 83 | 83 | 83 |
| Imp Tob | 100 | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| I Tob Pr | — | 5⅜ | 5⅜ | — |
| Ind Accep | 615 | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| IAC | 300 | 24½ | 24½ | 24½ |
| Inglis | — | 11 | 11 | — |
| INL NG Pr | 200 | 13¾ | 14¼ | 14¼ |
| Int Nickel | 8142 | 41½ | 40½ | 41⅛ |
| Int Util | 400 | 45¼ | 45 | 45 |
| Inter Pl | 850 | 20⅝ | 20½ | 20½ |
| James U S | 700 | 14⅜ | 14 | 14 |
| Jamaica PS | — | 69 | 69 | — |
| Labatt | — | 21½ | 21½ | — |
| Labatt Pr | — | 24½ | 24½ | — |
| Lamontagne | 700 | 5⅝ | 5½ | 5⅝ |
| Laur Fin | 200 | 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| LoblawA | 1600 | 7⅞ | 7¾ | 7⅞ |
| Loblaw | 1500 | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| Loeb M | — | 10⅞ | 10⅞ | — |
| MacLaren A | 100 | 18¾ | 18¼ | 18¾ |
| MacLaren B | 100 | 18¼ | 18¼ | 18¼ |
| MacMillan | 700 | 27¾ | 27¾ | 25¾ |
| Marche Union | — | 11¼ | 11¼ | — |
| Marit Tel | — | 18 | 18 | — |
| Massey F | 444 | 23¼ | 23¼ | 23¼ |
| Melchers | — | 13¾ | 13¾ | — |
| Molson A | — | 27 | 26⅞ | — |
| Molson B | — | 27 | 27 | — |
| Moore Corp | 100 | 33⅜ | 33⅜ | 33⅜ |
| NAt Cont | 600 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Nat Sea | 1200 | 6½ | 6¼ | 6¼ |
| NFLD Light | 150 | 8¼ | 8¼ | 8¼ |
| Noranda | 365 | 34½ | 34 | 34½ |
| North C Gas | 100 | 17⅝ | 17⅝ | 17⅝ |
| NS Light | — | 8⅜ | 8⅜ | — |
| Osahawa A | 400 | 42⅛ | 41¾ | 41¾ |
| Pac Pete | 750 | 27 | 26¾ | 27 |
| Petrof Can | — | 19⅜ | 19⅜ | — |
| Pow Corp | 800 | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| Pow C S | — | 13¾ | 13¾ | — |
| Price | 9900 | 14 | 14 | 14 |
| Que Phone | 300 | 15 | 14⅞ | 15 |
| Q Ph 4¾ 65 | — | 12¼ | 12¼ | — |
| Radio Eng | 250 | 49½ | 49¼ | 49¼ |
| Reitman's | 200 | 15 | 15 | 15 |
| Rio Algom | 240 | 32½ | 32½ | 32⅛ |
| Ronalds F | — | 17½ | 17½ | — |
| Rothmans | 100 | 23 | 23 | 23 |
| Royal Trst | 400 | 23¾ | 23¾ | 23¾ |
| Salada F | — | 14 | 14 | — |
| Shell Cn | 2095 | 30¾ | 29¾ | 30 |
| Stwerwin W | 50 | 25 | 25 | 25 |
| Sh Save | 200 | 24½ | 24½ | 24½ |
| Sogemines | 200 | 16⅞ | 16⅞ | 16⅞ |
| SS Steel | 200 | 6 | 6 | 6 |
| Stl Cn | 2150 | 26⅞ | 26¾ | 16¾ |
| Steinbg A | 300 | 14 | 14 | 14 |
| Tex Can | 410 | 33 | 33 | 33 |
| Trad Gr A | 100 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Tr C PL | 3100 | 39 | 39 | 39 |
| Tr C Pl | — | 74 | 74 | — |
| Tr Mt PL | 115 | 15⅛ | 15⅛ | 15⅛ |
| Triad Oil | 200 | 385 | 385 | 385 |
| Trizec | — | 275 | 275 | — |
| Un Corb | 450 | 19 | 18¾ | 19 |
| Un Cp A | — | 17¼ | 17¼ | — |
| U Cp B | — | 17¼ | 17¼ | — |
| U Westbr | 100 | 16 | 16 | 16 |
| Velcro | — | 48½ | 47½ | — |
| Versafood A | — | 22 | 22 | — |
| Viau | 300 | 15 | 15 | 15 |
| Walk GW | 2620 | 42 | 41¼ | 42 |
| W&Knapp | 500 | 45 | 45 | 45 |
| W Pac Pd | — | 5¼ | 5⅛ | — |
| Weston | 400 | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| Zellers | — | 15⅞ | 15¾ | — |

## Bourse canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Africana | 2000 | 73 | 73 | 73 |
| Agassi? | 55000 | 10¼ | 98 | 102 |
| Am Metro | 100 | 400 | 400 | 400 |
| Ang Sc | 38465 | 12 | 12 | 12 |
| Arno | — | 4½ | 3½ | — |
| Bak Talc | 2000 | 65 | 56 | 65 |
| Bateman | 23500 | 17 | 16 | 16½ |
| Beauce Pl | 1100 | 7 | 6½ | 7 |
| Beld Crt | 500 | 13½ | 13½ | 13½ |
| Bellechasse | — | 8 | 8 | — |
| Bl Bon | 500 | 305 | 305 | 305 |
| Bluewater | 20500 | 30 | 24½ | 25 |
| Br Presto | 1000 | 7 | 7 | 7 |
| Burnt H | 3000 | 74 | 72 | 74 |
| Camflo | — | 575 | 575 | — |
| CDRH | — | 13 | 13 | — |
| C ecurity GA | — | 340 | 325 | — |
| Canadore | 12500 | 56 | 54 | 54 |
| Can Mines | 1000 | 30 | 30 | 30 |
| Capital Bldg | 500 | 6⅛ | 6⅛ | 6⅛ |
| Carbec | 13500 | 43 | 41 | 42 |
| Cartier-Que | — | 11 | 11 | — |
| Cassidy's | — | 9¼ | 9 | — |
| Chemalloy | 250 | 450 | 450 | 450 |
| Chib Copper | 62500 | 30 | 23 | 29 |
| Chipman | 16500 | 8½ | 6½ | 6½ |
| Comm H M | — | 430 | 415 | — |
| Commodore | — | 9⅜ | 9 | — |
| Commodore AW | — | 505 | 505 | — |
| Cominga | 2000 | 8 | 7½ | 7½ |
| C Dolsan | — | 37 | 37 | — |
| C Manitoba | 7000 | 60 | 55 | 60 |
| C Mogador | 1500 | 12 | 12 | 12 |
| C New Pac | 200 | 52 | 50 | 52 |
| C Propriet | 3700 | 48 | 46 | 48 |
| C Virginia | 2000 | 118 | 115 | 115 |
| Corgemines | 4500 | 72 | 71 | 71 |
| Crownbridge | 1000 | 12 | 12 | 12 |
| Crusade | 14400 | 250 | 229 | 240 |
| Daering Ex | 1000 | 7 | 7 | 7 |
| Dauphin | 1000 | 28 | 28 | 28 |
| Delta Eltic | 100 | 390 | 390 | 390 |
| Deltec Panam | 200 | 7⅝ | 7⅝ | 7⅝ |
| Dev.'s Elbow | 500 | 23 | 23 | 23 |
| Dom Exp | 9405 | 125 | 120 | 120 |
| Dom Lease | — | 23 | 23 | — |
| Domco | 300 | 10 | 10 | 10 |
| Dumagami | 1000 | 45 | 45 | 45 |
| Dumont | 5500 | 35 | 31 | 35 |
| Duvan | 5000 | 11 | 10 | 10 |
| Eagle Gold | 2500 | 760 | 750 | 750 |
| Empire Min | — | 10 | 10 | — |
| Fano | 26000 | 38 | 33 | 36 |
| Fidelity | 2500 | 33½ | 33½ | 33½ |
| Fiscal | 100 | 10 | 10 | 10 |
| Fontana | 2500 | 5 | 5 | 5 |
| FT Reliance | — | 145 | 130 | — |
| Futurity | 3000 | 42 | 42 | 42 |
| Ghislau | — | 4 | 4 | — |
| Glen Lake | 2800 | 290 | 280 | 280 |
| Grissol | 300 | 8¼ | 8¼ | 8¼ |
| Guard Mines | 3500 | 59 | 54 | 54 |
| Gui-Por Ur | 1500 | 19 | 19 | 19 |
| Inland Ch | — | 5¾ | 5¾ | — |
| Insirato | 1000 | 140 | 140 | 140 |
| Int Atlas | 1100 | 73 | 65 | 68 |
| ames Bay | 500 | 60 | 60 | 60 |
| Keltic Mng | — | 10 | 10 | — |
| K Desmond | 1000 | 10 | 10 | 10 |
| Kodiac Pet | 5300 | 170 | 160 | 165 |
| Laduboro | — | 50 | 50 | — |
| Lingside | 55000 | 9 | 6 | 9 |
| Louanna | 71000 | 33 | 30½ | 32 |
| Madeline | 2020 | 385 | 38 5 | 385 |
| Massval | 9500 | 8 | 8 | 8 |
| Matachew | 21500 | 70 | 68 | 70 |
| Menoah | — | 16 | 16 | — |
| Merrill | 8400 | 375 | 350 | 365 |
| Midepsa | — | 1 8 | 7185 | — |
| Miro Mines | 1000 | 27 | 27 | 27 |
| Mistango | 16000 | 34½ | 32 | 33 |
| Molyb | 1600 | 415 | 415 | 415 |
| Mt Plest | 33400 | 35 | 32 | 35 |
| NAut Vend | — | 190 | 190 | — |
| Native Mn | 500 | 8 | 8 | 8 |
| New Forma | 10000 | 15½ | 14 | 15 |
| New Glacier | — | 14 | 14 | — |
| N MT Cost | 1000 | 78 | 77 | 78 |
| NA Rare M | 22500 | 51 | 45 | 50 |
| NW Canal | 9625 | 24 | 23½ | 24 |
| Opem Ex | 1000 | 22 | 22 | 22 |
| Pat Sil | 3000 | 34 | 32 | 32 |
| Paudash | 1000 | 4 | 4 | 4 |
| Paul Serv | — | 35½ | 34½ | — |
| Peel Eld | — | 52½ | 52 | — |
| Peso S | 200 | 380 | 380 | 380 |
| Phoenix Cn | 1617 | 990 | 975 | 990 |
| Pitt Gold | 4500 | 6 | 5½ | 6 |
| Prime Pot | 5500 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Que Chib | 1500 | 64 | 63 | 63 |
| Que Cobalt | 500 | 155 | 155 | 155 |
| Que Explo | 1500 | 19 | 19 | 19 |
| Queenston | 24000 | 35 | 32 | 35 |
| Rancheria | 2000 | 24 | 22 | 24 |
| Ranger O | 600 | 13½ | 12⅞ | 12⅞ |
| RA Pete | 5200 | 138 | 130 | 130 |
| Rusty Lake | — | 6½ | 6 | — |
| St-L Calum | 2100 | 220 | 215 | 220 |
| St Lucie E | 1000 | 17½ | 17½ | 17½ |
| Sapawe | — | 7 | 5 | — |
| Select Fin | 300 | 460 | 460 | 460 |
| Silver Sum | 3500 | 13½ | 13 | 13½ |
| S Dufault | 10000 | 18 | 17 | 18 |
| Spartan Air | 2300 | 100 | 95 | 100 |
| Stairs Ex | — | 10 | 10 | — |
| Sturgeon | 100 | 50 | 50 | 50 |
| Subeo | 1700 | 225 | 221 | 221 |
| Tache | 23000 | 12 | 11 | 11 |
| Tazin | 7000 | 9½ | 8 | 9½ |
| Terrex Mng | 625 | 25 | 25 | 25 |
| Torcan Ex | 2000 | 16 | 16 | 16 |
| Trsterre | 1000 | 16 | 16 | 16 |
| Un Obalski | 1000 | 105 | 103 | 105 |
| V Der Hout | 100 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Waite Dufault | — | 26½ | 26 | — |
| West Hill | 1000 | 38 | 38 | 38 |
| West Tin | 4500 | 9 | 8 | 9 |
| Wisconsin | 5000 | 33 | 32½ | 33 |

# du parquet de la bourse

## Hausse modérée à Montréal, New York en baisse

La tendance générale des cours, notamment parmi les industrielles et les services publics, est assez bien tenue et se maintient en hausse modérée cet après-midi à la **Bourse de Montréal.** Les banques et les papeteries, à l'indice, se replient. L'indice combiné s'inscrit à 185.72, en hausse de 0.72.

Aux industrielles, Inco, la plus active, dont le prix de nickel raffiné a été augmenté de 9 cents la livre à $1.03 en devises américaines, s'élève de 1¼ à 41. Parmi les autres gagnants dans ce secteur, Union Carbide s'élève de ¾ à 19, Shell à 30 et Walker à 41¾ gagnent ½ chacun. Seagrams gagne ⅝ à 50. Home "A" se replie de ⅝ à 43⅜ et Canada Steamships de 1½ à 32.

Aux services publics, Canadian Pacifique gagne ½ à 76½, Quebec Telephone ½ à 15 et Trans-Canada Pipeline ¼ à 39. Aux banques et papeteries, la banque de N. Ecosse perd ⅝ à 26 et Domtar ¼ à 12. Ailleurs, Inland Natural Gas, (privilégié) rarement transigé, baisse de 2½ à 14¾.

A la Bourse Canadienne, Anglo-Scandinavian Investement, très active, gagne ¼ à 12. Aux minières, Crusade gagne .14 à 2.39, Merrill Island .15 à 3.65, Chibougamau Copper .03½ à 28½ et Louanna .02 à 32½ cents.

* * *

A **Toronto,** les valeurs industrielles se maintiennent fermement en hausse en fin de matinée mais les autres secteurs du marché évoluent dans une tendance mixte.

Les titres de nickel sont fermes; Inco gagne 1½ à 41½, Falconbridge 1½ à 105 et Sherritt-Gordon 15 cents à 8.75. Hand Chemical hausse de 2 points à 22. Bow Valley à 28 et Harvey's Foods à 33 gagnent 1 point chacune. James United Steel perd ½ à 13¾ et Inspiration 25 cents à 1.35. Reed Shaw Osler (une compagnie d'assurance de Toronto) une nouvelle inscription, se transige à 16½ après avoir débuté à 17¼. Aux pétroles, Asamera Oil perd 1. à 23 et Canadian Superior en gagne 1 à 60¾.

* * *

**Wall Street** cet après-midi, malgré certaines nouvelles économiques favorables, continue de se replier nettement dans une atmosphère modérément active.

Le nombre en baisse s'accroit et l'emporte sur les hausses par plus de 500 titres.

Mixte à l'ouverture et plus ou moins actif, le marché a commencé de perdre du terrain peu après mais encore une fois le recul est dû au manque de la demande plutôt qu'à l'offre qui n'est pas tellement lourde.

Le Dow Jones industriel s'inscrit à 946.30, en baisse de 6.21 et l'indice des 60 titres clé de la PA se replie de 1.4 à 358.1.

* * *

**LONDRES,** Reuter. — Les industrielles ont eu un excellent comportement aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Après un démarrage lent, les privilégiées ont subi des hausses record allant jusqu'à 3s 16d.

Les valeurs dollars étaient mixtes.

La tension croissante au Moyen-Orient a fait hésiter les pétrolières, mais Burmah, Trinidad et Ultramar ont réalisé des gains légers.

* * *

**PARIS.** — Le marché a ouvert lundi sur une note irrégulière. Saint-Gobain progresse toutefois légèrement, passant à 213,90 fr en début de séance, contre 209 vendredi en clôture.

Sur le marché de l'or, on note une légère tension du lingot à la suite des évènements du Moyen-Orient: son cours s'est établi à 7.040 contre 7.000 vendredi. Le napoléon, par contre, est resté inchangé à 67 francs. Les transactions sur l'or ont porté sur 6,1 millions de francs, soit pratiquement le même montant que vendredi.

# TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

## INDUSTRIELLES

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.40 | Ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 6535 | $9⅜ | 9¼ | 9⅜ | |
| Acklands | 1065 | $15⅜ | 15½ | 15½ | |
| Acklnd 2p | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Aimco Ind | 400 | $17 | 17 | 17 | + ½ |
| Alta Gas T | 270 | $38½ | 38¼ | 38½ | |
| Alta Gas p | 270 | $83 | 83 | 83 | + 1 |
| Alta G D p | 40 | $120 | 120 | 120 | + 1 |
| Alta Gas w | 350 | 830 | 825 | 825 | |
| Algo Cent | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| Algoma St | 1041 | $20¼ | 20 | 20 | + ⅜ |
| Algon | 200 | 400 | 400 | 400 | |
| Alcan | 3880 | $28¾ | 28½ | 28½ | — ⅛ |
| Alcan pr | 450 | $35¼ | 35⅛ | 35¼ | — ⅛ |
| Alumin pr | 255 | $16 | 16 | 16 | — ¼ |
| Almin 2p | 70 | $36½ | 36½ | 36½ | |
| Anglo-cn | z50 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Ang CT 265 | 75 | $38 | 38 | 38 | |
| Ang CT 315 | 25 | $45½ | 45½ | 45½ | |
| Argus | 710 | $19½ | 19⅛ | 19½ | + ½ |
| Args 260 p | 50 | $38 | 38 | 38 | |
| Argus B pr | 200 | $37½ | 37¼ | 37½ | + ⅜ |
| Argus C pr | 2905 | $13½ | 13¼ | 13¼ | — ¼ |
| Asbestos | 1631 | $25¾ | 25 | 25 | + ⅝ |
| Atco Ind | 740 | $24¼ | 24 | 24 ¼ | — ⅜ |
| Atl Sugar | 1400 | $7⅛ | 6¾ | 6¾ | — ¼ |
| Atl Sug A | z 10 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Auto Elec | 1 50 | $21½ | 2 11½ | 21½ | — ½ |
| BACM Ind | z50 | $18¾ | 18¾ | 1 8¾ | |
| Bahama | 1600 | 88 | 8 86 | 5 | + 1 |
| Bank Mtl | 5810 | $16¾ | 1 6½ | 16½ | |
| Bank N S | 2212 | $2 6½ | 26 | 26 | — ½ |
| Bartoco | 150 | $19 | 19 | 19 | |
| Bathrst p | 100 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Beaver L | 600 | $19 | 19 | 19 | + ¼ |
| Becker B p | 100 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Beldng Wt | 100 | 375 | 375 | 375 | |
| Bell Canad | 1410 | $47 | 46½ | 46¾ | + ⅜ |
| Bow Valy | 1350 | $28 | 27½ | 27½ | + ½ |
| Brama | 12870 | $11⅞ | 11⅜ | 11½ | + ⅛ |
| Bramal w | 200 | $10½ | 10⅛ | 10½ | — ⅛ |
| Brazilian | 3604 | $19⅛ | 19 | 19 | |
| Brdg Tank | 200 | 325 | 325 | 325 | + 25 |
| Bright | 50 | $87 | 87 | 87 | — ½ |
| Br Am Bnk | z15 | $58 | 58 | 58 | |
| BA Oil | 705 | $45¾ | 45¾ | 45¾ | + ½ |
| BC oFrest | 1939 | $30½ | 29¾ | 30½ | + ⅜ |
| BC Frest p | 120 | $50 | 50 | 50 | + 3 |
| BC Sugar | 100 | $43¾ | 43⅜ | 43¾ | + ¼ |
| BC Phone | 155 | $68½ | 68½ | 68½ | + ½ |
| BCPh 6 pr | 25 | $96 | 96 | 96 | + 1 |
| BCPh 4.84 | 400 | $19 | 19 | 19 | |
| BCPh .515 | 50 | $75 | 75 | 75 | — 1 |
| BCPh 6.80 | 300 | $25⅛ | 25 | 25 | — ⅛ |
| Brinco | 10212 | $6⅛ | 6 | 6 | — ⅛ |
| Bullochs A | z55 | $5⅛ | 450 | | ⅛ |
| Burns Fds | 110 | $19½ | 1 9½ | 19½ | |
| Burrard | z67 | $5¾ | 5½ | 5¾ | |
| CAE Ind | 700 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ⅛ |
| Calgary P | 225 | $28 | 28 | 28 | + ½ |
| Calgy 540 p | 25 | $113 | 113 | 113 | + 1 |
| Calvrt Dle | 200 | 160 | 160 | 160 | + 5 |
| CD Sugar | 200 | $37¾ | 37¾ | 37¾ | — 1 |
| Can Bread | 250 | $18⅝ | 18½ | 18½ | |
| Can Cem | 105 | $33⅛ | 33⅛ | 33⅛ | — ⅜ |
| Can Cem p | 450 | $20⅝ | 20½ | 20⅝ | — ⅜ |
| Can Malt | 400 | $22¼ | 22 | 22 | |
| Can Malt p | 1530 | 90 | 90 | 90 | — 3 |
| C Nor West | 105 | $80 | 76 | 80 | + 10 |
| C Packrs | 2945 | $19¾ | 19½ | 19¾ | + ¼ |
| Can Perm | 481 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ¼ |
| CSL | z10 | $33⅛ | 33⅛ | 33⅛ | |
| Can Brew | 9935 | $10⅛ | 10 | 10 | — ⅛ |
| C Brew Ap | 220 | $34½ | 34 | 34 | — ½ |
| C Brew Bp | 50 | $41½ | 41½ | 41½ | |
| C Chem w | 75 | 360 | 360 | 360 | + 15 |
| C Curtis | 1900 | 235 | 230 | 230 | — 5 |
| C Interurb | 1740 | $7¾ | 7⅝ | 7⅝ | — ⅛ |
| C Intrurb p | 400 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | + ¼ |
| C Marconi | 250 | 58 | 57⅞ | 57⅞ | — ⅛ |
| CP Inve pr | 1238 | $30½ | 29¾ | 29¾ | — 1⅛ |
| CP Inve wt | 8175 | 700 | 680 | 680 | — 20 |
| CPR | 761 | $76¾ | 76½ | 76½ | + ½ |
| CPR $3. pr | 4725 | $10 | 9¾ | 10 | — ¼ |
| CPR UK P | 200 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Can Salt | 200 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | + ⅛ |
| Can Tire | 74 | 572 | 72 | 72 | |
| Can Tire A | 838 | 565 | 63 | 63 | — 2 |
| C Vickers | 125 | $10 | 10 | 10 | — ¼ |
| Can Wall | 25 | $124 | 124 | 124 | |
| CWN G 4 pr | z25 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| C Westing | 500 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | + ¼ |
| Canron | z25 | $20 | 20 | 20 | |
| Capit Bldg | 8975 | 56¼ | 57 | 6¼ | + ⅜ |
| Cara | 160 | $16 | 16 | 16 | |
| Carrier JD | 815 | $12¾ | 12⅜ | 12⅜ | + ⅛ |
| Cassidy L | 200 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + ⅝ |
| CDRH Ltd | 757 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | + ¼ |
| Chat-Gal | z10 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Chemcell | 1715 | $11⅛ | 10⅞ | 11⅛ | + ¼ |
| Chemcl 1 p | 100 | $15 | 15 | 15 | + ¼ |
| Chem 375 p | 50 | $26½ | 26½ | 26½ | + ¼ |
| Chrysler | z30 | 562 | 62 | 62 | |
| CHUM A | z5 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Clairtn | 14525 | 280 | 255 | 255 | — 20 |
| Clairtn w | 900 | 175 | 160 | 165 | — 15 |
| Coch-Dun | 25 | $40¼ | 40¼ | 40¼ | |
| Columbia | 775 | $5¾ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Columbi p | 225 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Coinco | 2187 | $37¼ | 37 | 37¼ | — 1¼ |
| Computr | 2650 | $25¾ | 25½ | 25½ | |
| Con Bath | 4725 | $21½ | 20⅝ | 21¼ | + ⅜ |
| Con Bath p | 260 | $19 | 18¾ | 19 | |
| Con Bath w | 755 | 390 | 385 | 390 | + 35 |
| Con Bldg | 6435 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Con Bldg w | 540 | 205 | 205 | 205 | + 5 |
| Cons Ga | 5870 | $20 | 19⅞ | 20 | |
| Con Gas B | z10 | $91⅛ | 91⅛ | 91⅛ | |
| Con Glass | 110 | $21 | 21 | 21 | + ½ |
| C Glass rts | 610 | 120 | 120 | 120 | — 5 |
| Corby vt | 45 | $32 | 32 | 32 | |
| Corby B | 50 | $30¼ | 30⅛ | 30⅛ | — ⅛ |
| Coronatn | 2292 | 315 | 290 | 290 | — 10 |
| Corontn 2p | 120 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅜ |
| Cosmos | 700 | 57 | 6¾ | 6¼ | — ¼ |
| Couvret P | 100 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Crain R L | 800 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Crestbrk | 500 | $14¾ | 14⅜ | 14⅜ | — ⅛ |
| Crush Intl | 375 | $26¾ | 26¼ | 26¼ | — ¼ |
| Cygnus A | 2715 | $9½ | 9⅛ | 9⅛ | — ⅜ |
| Cygnus B | 450 | $11 | 10¾ | 10¾ | — ¼ |
| Cygnus pr | 125 | $37½ | 36½ | 36½ | — 2½ |
| Dale-R | 100 | $14½ | 14½ | 14½ | — ¼ |
| Delta Elec | 350 | 380 | 380 | 380 | — 5 |
| Denault L | 1000 | $18 | 17⅝ | 17⅝ | + ⅛ |
| Distl Seag | 1520 | $50 | 49½ | 50 | + ½ |
| Dome Pete | 300 | $90 | 90 | 90 | — 3 |
| D Bridge | 850 | $17⅜ | 17⅛ | 17½ | |
| Dofasco | 5970 | $24 | 23¾ | 24 | + ¼ |
| Dofasco p | 175 | $84¼ | 84¼ | 84¼ | |
| Dom Glass | 1285 | $16¼ | 15¾ | 16¼ | |
| Dom Lime | 200 | 280 | 280 | 280 | — 10 |
| D Scottish | 200 | $17 | 17 | 17 | + 1 |
| Dom Store | 2320 | $17 | 16⅝ | 16⅞ | + ⅛ |
| Domtar | 1890 | $12¼ | 12 | 12 | — ⅛ |
| Domtar pr | 25 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| D Textile | 1325 | $15⅜ | 15 | 15 | — ⅛ |
| Donlee M | 115 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | — ⅛ |
| Dupont | 125 | $36¾ | 36 | 36 | — ⅛ |
| Dustbane | 100 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | |
| Dylex Div | 175 | $23½ | 23½ | 23½ | — 1 |
| Dylex D A | z25 | $22 | 22 | 22 | |
| Econ Inv | z92 | $13¾ | 13½ | 13¾ | |
| Electro Ltd | 150 | $16 | 16 | 16 | + ¼ |
| Emp Life | 750 | $23½ | 23 | 23 | |
| Erie A | 75 | $34 | 34 | 34 | + 1 |
| Erie B | 125 | $35 | 34 | 35 | + 1 |
| Exquite w | 400 | 70 | 70 | 70 | |
| Falcon | 2962 | $107 | 104¾ | 107 | + 3½ |
| Fam Play | 410 | $75 | 74½ | 75 | + 1 |
| Fed Farm | 300 | $5¼ | 5 | 5 | |
| Fed Grain | 1900 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅜ | — ¼ |
| Fleet Mtg | 2100 | 375 | 365 | 375 | |
| Fleetw'd | 400 | $23½ | 23 | 23 | |
| Ford USA | 177 | $56¼ | 56¼ | 56¼ | — 1¾ |
| Ford Cnda | 182 | $296 | 293 | 296 | |
| FPE Plon | 50 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Gen Baker | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ¼ |
| Gen Distrb | 3525 | $18¼ | 17⅞ | 18 | + ⅛ |
| G Dynam | z10 | $48 | 48 | 48 | |
| G St Ware | 150 | $18 | 18 | 18 | — ¼ |
| Glob En A | z40 | $10½ | 9¾ | 1 9½ | |
| Goodyer | 05 | $190 | 190 | 190 | — 10 |
| Godyear p | z10 | $ 36¼ | 36¼ | 63¼ | |
| Greb Ind | 00 3 | $11⅜ | 1 0¾ | 11⅜ | + ½ |
| GN Capital | 1575 | $14 | 13¾ | 14 | + ½ |
| GNGas A p | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | + ½ |
| G' W Life | 150 | $79½ | 79 | 79 | |
| Gt WSodd | 1350 | $14¼ | 14 | 14¼ | — ⅛ |
| Greyhnd | 205 | $16 | 15¾ | 16 | |
| Guar Trst | 925 | $11¾ | 11⅜ | 11¾ | + ¼ |
| Hand Chm | 3660 | $15¼ | 13⅞ | 14½ | + ⅝ |
| Hnd Chm A | 1000 | 522 | 20½ | 22 | + 2 |
| Hardee | 4300 | 110 | 105 | 110 | |
| Hard Crp A | 100 | $20 | 20 | 20 | — ¼ |
| Harveys F | 6422 | $34 | 32 | 34 | + 2 |
| Hawker S | 1531 | 405 | 400 | 400 | — 5 |
| Hays Dna | z92 | $13⅞ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Hind Dauc | 270 | 552 | 52 | 52 | |
| Home A | 6661 | $43¼ | 43⅜ | 43½ | — ½ |
| Home B | 2932 | $43¼ | 43 | 43¼ | |
| Horne Plt | 2700 | 390 | 385 | 390 | |
| H Bramor | 1060 | $8⅞ | 8¾ | 8⅞ | + ⅜ |
| H Bay Co | 250 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | + ⅝ |
| HB Oil Gas | 1205 | $37½ | 36¼ | 37½ | + ½ |
| HB Oil G pr | 190 | $60 | 59 | 59 | |
| Huron Erl | 345 | $16¼ | 16¼ | 16¾ | |
| Husky Oil | 120 | $24 | 24 | 24 | — ¼ |
| Husky A pr | z25 | 546 | 46 | 46 | |
| Husky D w | 102 | $14 | 14 | 14 | |
| Imp Oil | 2798 | $83 | 82¼ | 82¼ | — ½ |
| Imp Tob | 1204 | $14¼ | 14⅛ | 14¼ | — ⅛ |
| Income Di | 550 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ⅜ |
| Indusmin | 225 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | |
| Ind Accept | 1350 | $25⅜ | 25 | 25¼ | + ¼ |
| In Acc wts | 100 | 850 | 850 | 850 | — 40 |
| Ind Adhes | z50 | $9 | 9 | 9 | |
| Ind Wire | z100 | 415 | 405 | 405 | |
| Iggersol A | 100 | $19 | 19 | 19 | — ¾ |
| Inglis | 925 | $11⅛ | 11 | 11⅛ | + ⅛ |
| Inland Gas | 1025 | $13⅜ | 13⅛ | 13¼ | + ⅛ |
| Inland G r | 3385 | 39 | 37 | 37 | |
| Inspirt | 10700 | 155 | 130 | 150 | — 10 |
| Inspirati p | 325 | $16½ | 16 | 16½ | — 1 |
| IBM | 83 | $345 | 340 | 340 | — 5 |
| IMC | 220 | $23 | 23 | 23 | |
| I Nickel | 33774 | $41⅜ | 40½ | 41 | + 1⅛ |
| Int Util | 795 | $45⅛ | 45 | 45⅛ | — ⅛ |
| Int Util A | 265 | $45½ | 45¼ | 45½ | — ½ |
| Int Util pr | z50 | $44¾ | 44¾ | 44¾ | |
| Ipr Dis | 15250 | 350 | 315 | 340 | + 25 |
| Intpr D62w | 500 | 40 | 40 | 40 

# naissances·décès·remerciements·in memoriam

**ARSENEAULT (Jeanne)** — A Verdun, le 30 décembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Antonio Arseneault, née Jeanne Poirier, demeurant 3697, rue Evelyn, Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle,
jusqu'à mardi soir à 6 h, pour être réexposée au salon
Henri Leblanc, de Bonaventure.
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier en l'église paroissiale de Bonaventure, comté Bonaventure et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Bernadette)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédée Mme Wilfrid Beaulieu, née Bernadette Guy; demeurant rue Garnier; lui survivent sa fille, Fleurette (Mme Jean-Paul Corbin); son fils, Jean-Paul, époux de Lucille Gourd, et 2 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUREGARD (Emile)** — A Montréal, le 28 décembre, 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Emile Beauregard, époux de Juliette Riendeau, père de Roland, Claude, Roger, Emilien, Edmond, Gilles, Robert, Gisèle (Mme N. Leclair), Lise (Mme Claude Gagnon), Aline (Mme C. Larin). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BESSETTE (Maria)** — A Verdun, le 28 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, 2 mois, est décédée Mme Léo Bessette, née Maria Lapalme, demeurant à 413, rue Willibrord, Verdun. Elle laisse ses 6 filles et 5 garçons, ainsi que leurs brus et gendres et 42 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BILODEAU (René)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. René Bilodeau, époux de Marguerite Laverdure. Les funérailles auront lieu mardi 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon
à 10h.45, pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemand, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRISSETTE (Donat)** — A Ste-Dorothée, le 28 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Donat Brissette, époux d'Aurore Moquin, père de Jeannine (Mme J. Séguin), Lucille (Mme J. O. Brien), Huguette, Jacques, Yoland. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale,
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROCHU (Dr Raoul)** — A Québec, le 28 décembre, 1968, est décédé le Dr Raoul Brochu, époux de dame Gabrielle Le Droid, demeurant 1164 av. Murray, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier et Fils,
975, av. Marguerite-Bourgeoys,
pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 hres 45, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAUCHON (Cécile)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Marcel Cauchon, née Cécile D'Allaire. Elle laisse dans le deuil ses 5 enfants, Claude, Serge, Robert, Monique et Ginette, demeurant à 5102 rue Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## NAISSANCE

**TADDEO** — M. et Mme Mario Taddéo, née Géraldine Accurso, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils de 7 livres, né au Jewish General Hospital, le 27 décembre 1968, frère de Rocky et Jimmy. La mère et l'enfant se portent bien.

**CHARBONNEAU (Aimé)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Aimé Charbonneau, ex-surintendant au Petit Journal, époux d'Alexina Viens, père de Mme Aimé Daoust (Diane), Jeannine et Claire, grand-père de Gilles et Gaétan. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARETTE (Aurore)** — Subitement, à Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Ernest Charette, née Aurore Huet, mère d'Eléanne Charette, demeurant à 929 est, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, Est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHATEL (Wilfrid)** — A Valleyfield, le 29 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Chatel, ex-propriétaire de C. Chatel Enrg., époux de feu Delvina Leduc. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin et Fils,
349, rue Danis, Valleyfield,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bellerive, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHICOINE (Jeannette)** — A Pont-Viau le 27 décembre 1968 à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Lucien Chicoine, née Jeannette Tomlet; elle était des Filles d'Isabelle Santa-Maria; demeurant à 423 Alexandre. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
24, rue St-Florent, Pont-Viau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLERMONT (J.-Olivier)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J.-Olivier Clermont, époux de Louisa Lavigne, père de Georges, Willie et Germain, Laurette (Mme J. Monvoisin), Georgette (Mme E. Varin), Germaine (Mme J. Bourgeois), ses belles-filles Mme Georges Clermont (Thérèse St-Arnaud), Mme Germain Clermont (Yvette Bourgeois). Les funérailles auront lieu mardi le 31 des salons
Paul & Fortin,
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DANIEL (Thérèse)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Albert Daniel, née Thérèse Laurin, demeurant à 11682 Tanguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESJARDINS (Stella)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Rodolphe Desjardins, née Stella Cutler, 10 Haute-Rivière (Châteauguay-Centre). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie et
Société Coopérative,
7384, rue St-Denis,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESLAURIERS (Berthe)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Arthur Deslauriers, née Berthe Gibault, demeurant à 3215 Rouville. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESORMEAUX (Marie-Rose)** — Au Foyer St-Antoine de Padoue, à Ville des Laurentides, le 28 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Rose Monette, épouse de feu Albert Desormeaux, autrefois de St-Elzéar. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Valiquette,
1919 boul. Des Laurentides,
Vimont, (Ville de Laval)
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUNLOP (Alexandre Martin)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 75 ans est décédé M. Alexandre Martin Dunlop, époux de feu Jeanne Desrosiers. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 1 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 1 h. 30 p.m., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPONT (Eugénie)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, est décédée Eugénie Cousineau, anciennement de Verdun, épouse de feu Georges Dupont, mère de Jeanne (Mme Eugène Lauzon), Germaine (Mme René Labelle), Diane (Mme Ephrem Paré), Léopold, Gérard, Marguerite (Mme Léopold Paré), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 10 h. 55, pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPUIS (Herménégilde Armand)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé Herménégilde Armand Dupuis, époux de feu Aimée Cherrier, demeurant 731 du Collège. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et av. N.-D.-G.,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUSSAULT (Bernadette)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Bernadette Caron, épouse de feu Ernest Dussault. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet et Fils Enrg,
3517 Boul. Lévesque,
Chomedey,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FALARDEAU (Robert)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Robert Falardeau, époux de Réjeane Belisle, demeurant 8761 Waverley, père de Jean, Robert et Louise. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boul. Crémazie est,
à 9h.30, pour se rendre à l'église St-Simon Apôtre, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FILLION (Georgiana)** — A LaSalle, le 20 décembre 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Thomas Fillion, née Georgiana Brabant, mère de Adrienne (Mme W. Grenon), Juliette (Mme A. Brunet), Jeanne (Mme D. Nelligan), Paul, Roland, Marcelle, et Mlles Thérèse et Jeannine Fillion. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur (Lasalle) où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FLEURY (Clara)** — A Laprairie, le 28 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Clara Faucher, épouse de feu François-Xavier Fleury, demeurant 741 rue Deslauriers. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425, Chemin St-Jean,
à 9h.30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOUCAULT (Charles Emile)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Charles Emile Foucault, époux d'Elsie Oborne. Il laisse dans le deuil un frère Alphonse, 2 neveux Vianney et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
(angle 11ème Avenue, Rosemont
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin à Hudson, Québec où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Hudson, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FRAPPIER (Yvonne)** — A Montréal le 28 décembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Armand Frappier, née Yvonne Savard, mère de Marcel, Roland, Fernand et Jean. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Roy Inc.,
7013, rue Marseille,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GARDNER "Alexander" (Sandy)** — A l'hôpital Général de Montréal, le dimanche 29 décembre 1968, est décédé Sandy Gardner, époux de Mary Dennis, père de Kenneth et Dennis. Service jeudi matin à 11 heures à la chapelle
J. W. MacGillevray & Sons
5844, avenue Bannantyne, Verdun
Inhumation au Montreal Memorial Park. Visites à partir de 2 heures mardi après-midi.

**GAUDET (Charles)** — A Montréal, le 30 décembre 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé Charles Gaudet, époux de feu Irène Prévost, père de Mme François Leduc et Fernand. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 1 h. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Christian)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé Christian Gauthier, époux de Lucienne Phaneuf, demeurant à 4864, Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERVAIS (Marie-Ange)** — A Montréal le 29 décembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Roméo Gervais, née Marie-Ange Léveillé, demeurant à 124 rue Laurendeau, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11630 est, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Octave où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Ste-Geneviève de Batiscan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIRARD (Marie-Rose)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Eldège Girard, née Marie-Rose Boulais, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GOYETTE (Achille)** — A Montréal, le 29 décembre 1968 à l'âge de 61 ans est décédé M. Achille Goyette, époux de feu Ozeline Dancause, demeurant 520 Des Seigneurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GRATTON (Elizabeth)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme René Gratton, née Elizabeth Lafond, mère d'André Les funérailles auront lieu samedi, le 4 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Exposée jeudi à 1 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HARDY (Paulette)** — Aux Barbades, le 24 décembre 1968, est décédée Mme Guy Hardy (Paulette Cousineau). Lui survivent sa fille Michelle, son gendre Patrick, de Loppinot, ses frères, Marcel et René, ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Marcel Cousineau (Marcelle Guibault), M. et Mme Mathieu Beauchamp (Dorothée Hardy), Mlle Cécile Hardy, Mme veuve Bernard Hardy (Claire Courrette), M. Emile Gagnon, Mme veuve Denis Michaud (Suzanne Hardy), le père Marc Hardy, s.j., M. et Mme Benoit Coté (Anne Hardy), et le père Gilles Hardy, s.j. La dépouille mortelle est exposée à Sorel, aux salons G. Mandeville, 80 rue Charlotte. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant, à 1.30 p.m.

**HEVEY (Paul)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul Hevey, épicier, époux de Micheline St-Pierre, père de Pierre et de Réal. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOLIN (Albert)** — A Oka, le 29 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Albert Jolin, époux de Cécile Meunier. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frère,
156, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église paroissiale Oka, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOURNAULT (Hervé)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Hervé Journault, époux de Marcelle Leblanc, fils de M. et Mme Jules Journault; père de Nicole, Denise, Julien; il laisse ses soeurs: Marie-Paule (Mme L. Tardy), Malthide (Mme R. Leblanc), Yolande (Mme O. Guivremont), Thérèse (Mme R. Renaud), Françoise (Mme P. Blanchard), Lucille (Mme R. Juneau), Henriette (Mme L. Duranceau) et 3 frères: Bernard, Jean-Marc et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel Amour, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACAILLE (Roger)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roger Lacaille, époux d'Armande Labelle, demeurant à Labelle. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Supperre Enrg.
à Labelle
pour se rendre à l'église paroissiale de Labelle, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACAS (Vianney)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé Vianney Lacas, époux de Magella Lafontaine, père de Pierre, Paulette, et deux petits-enfants, Benoit et Johanne; il laisse une soeur Mimie McGovern, demeurant rue Hay's, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFLAMME (Claire Emma)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Claire-Emma Paquet, épouse d'Albert Laflamme, demeurant autrefois au 6357 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Adélard)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Lamoureux, époux de feu Rosa Des Ruisseaux demeurant à 4781 rue Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Joseph Germain)** — A Ville de Laval, le 28 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Germain Lamoureux, époux de Laurette Deault, demeurant à 1645 rue Lacroix, Chomedey, autrefois de Rockland, Ontario. Il laisse dans le deuil ses enfants Lucie (Mme Alain Bélanger), Madeleine, Georges et Suzanne. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
J. M. D. Cyr,
3845 bou., St-Martin, Chomedey
jusqu'à mardi le 31 décembre où le départ aura lieu à 1 h p.m., pour le salon Brunet, Rockland, Ontario. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANTHIER (Euphémie)** — A Longueuil, le 28 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée Euphémie Charles, épouse de feu Rosario Lanthier, mère de Jacques, Jean, Lucette (Mme Herve Ressette), Françoise (Mme Marcel Thibault), Pierre, Simon, Philippe, Luc, Paul, Paulette (Mme Bernard Bigras). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
88 ouest, rue St-Charles
à Longueuil,
à 9 h 45 ,pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPERLE (Hermine)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Eugène Laperle, née Hermine Paul; demeurant 11839 Zotique-Racicot. Elle laisse dans le deuil, 1 fils, Richard, 1 belle-fille, Thérèse Blais. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPOINTE (Ovila)** — A Montréal, le 29 décembre, 1968 à l'âge de 44 ans, est décédé Ovila Lapointe, époux en 1ères noces de Thérèse Duperron, et en 2es noces de Thérèse Beausoleil. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Lucien)** — A Outremont, le 28 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Lemieux, époux de Simonne Brunet, père de Claude, Yves, Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
1111ouest, rue Laurier
à 11 h 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons aux recherches de l'Hôpital Notre-Dame.

**LEMIEUX-SAUVAGEAU (Parmelia)** — A Montréal, le 28 décembre 1968, est décédée Mme Parmelia Bourdeau, épouse en 1ères noces de Denis Le mieux et en 2es noces de feu Clovis Sauvageau. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 10h.45, pour se rendre à l'église Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

**LESPERANCE (Marie-Anne)** — A Sherbrooke, le 29 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert Lespérance, née Marie-Anne Blanchette, demeurant 277 rue Conseil à Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Monfette Inc.,
33, rue Bowen sud,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière d St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEVESQUE (Guy)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Guy Lévesque, époux d'Alice Rondeau, autrefois de Marieville, demeurant 8865, Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et Société Coopérative
745, boul. Crémazie est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOCAS (Laura)** — A l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 29 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Laura Locas, fille de feu Napoléon Locas et de feu Joséphine Sauriol, demeurant au 15,529 Boul. Gouin Ouest, Ville de Ste-Geneviève. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg,
518, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là, à l'église Ste-Geneviève, où un libéra sera chanté. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**LUPIEN (Michel)** — A Montréal, le 27 décembre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé Michel Lupien, fils d'Yvon Lupien et Lilianne Lausière, demeurant à 552 Sicard. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARCELAIS (Léopold)** — A Laval-des-Rapides, le 29 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Léopold Marcelais, époux de Réjeanne Scott, demeurant à 89 rue Laval. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
76 Boul. Dussault,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de Chénéville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARIE-HUBERT (Rév. Sr)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée la Révérende Soeur Marie-Hubert, religieuse de la Providence, fille de feu Joseph Sansregret et de feu Marie Desrosiers, soeur d'Emile, C.S.V., Gérard, François, Gabrielle (Mme R. Pagé), Marguerite (Mme G. Malo) et Françoise (Mme C. Malo). Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à deux heures de l'après-midi à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence, 5655 de Salaberry à Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MASSE (Léonne)** — A Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Léonne Masse, exgérante et comptable de Legault et Masse, fille de feu Ovila Masse et de feu Rosalie Masse, soeur d'Emilien, Adrien, Benoit, Roland, belle soeur de Mme Hubert Masse. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MILOT (Roger)** — Subitement, à Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Roger Milot, époux d'Angella Lafrenière, demeurant à 1469 Valois, père de Serge. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Elphège Milot, ses frères Régent, André, Marcel, ses soeurs Juliette (Mme Roland Guimond), Madeleine (Mme Robert Picotte), sa belle-mère Mme veuve H. Lafrenière, ses beaux-frères Henri, Viateur, Jacques, Jean-Roch, Dominique et Roland, ses belles-soeurs Mme Maurice Picotte, Claire et Thérèse Lafrenière. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3675, rue Adam
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Mathias Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOGLIA (Albert)** Subitement à Montréal, le 29 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Moglia, commis de bureau des Ateliers municipaux, époux de Lucille Houle, frère de Maurice, Thérèse (Mme A. Supino), Alice (Mme E. Marrette). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Howick, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MORNEAU (Ferdinand-R.)** — A Jacksonville, Floride, le 29 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Ferdinand-R. Morneau. Lui survivent outre son épouse Eva Brosseau, sa mère Mme Arthur Marsolais, sa soeur, Mme Ernest Plouffe (Evelyn), son frère Ernest Marsolais, ses belles-soeurs Mme Eva (Lavallee) Morneau, Mme Eliane (Rouleau) Villeneuve, Lucienne (Brazeau) Marsolais, Mme Victoria (Felx) Brosseau, son beau-frère Ernest Brosseau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke
5580 ouest, rue Sherbrooke
à partir de mercredi le 1er jan